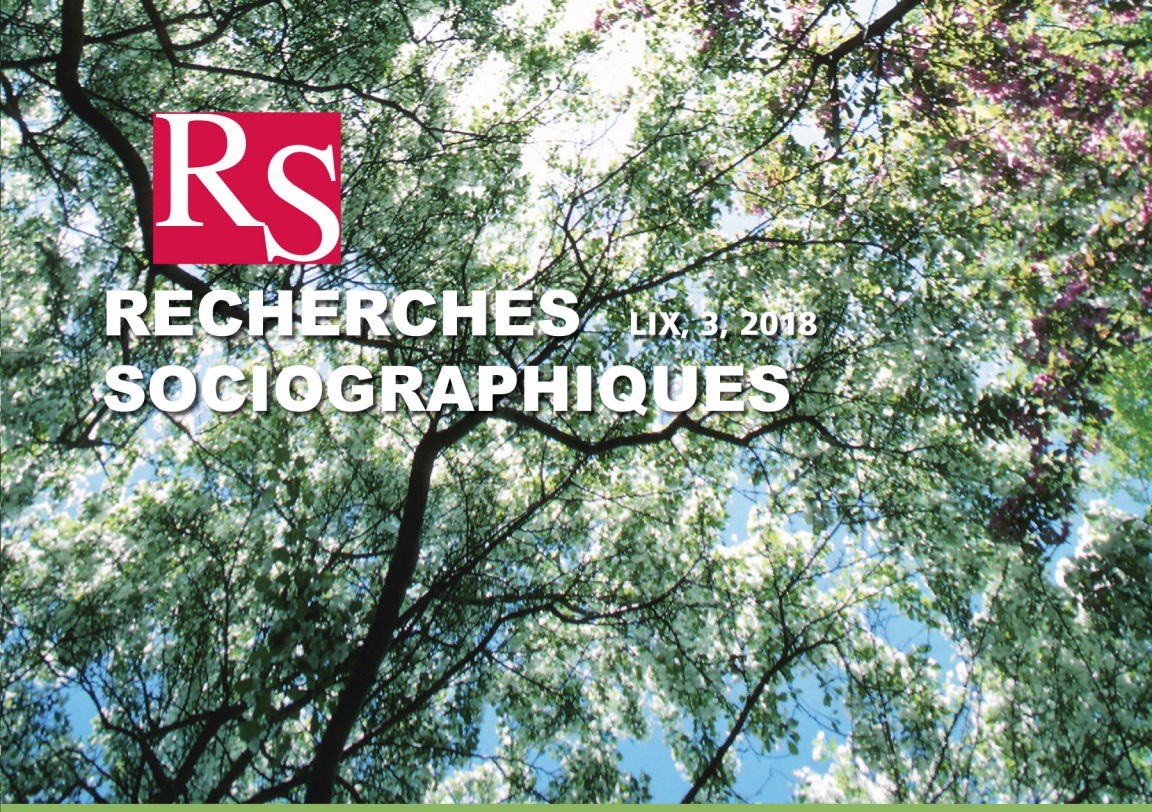


RS
RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES
LIX, 3, 2018

LES REVUES SAVANTES EN SCIENCES SOCIALES ET HUMANITÉS
Sous la direction de Jean-Philippe Warren et Vincent Larivière

La diffusion des connaissances en langue française
Le français, langue seconde ?
L'usage des revues savantes
Dynamiques et impacts du PAES
Penser au Québec, penser le Québec

NOTE DE RECHERCHE
Deux solitudes ou One and a Half ?

TÉMOIGNAGES
L'exemple de la *RHAF*
L'exemple d'*Études françaises*
L'exemple d'*Argument*

COMPTES RENDUS

RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES

Revue fondée en 1960 par
FERNAND DUMONT (1927-1997)
JEAN-CHARLES FALARDEAU (1914-1989)
YVES MARTIN

publiée par
LE DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE
Faculté des sciences sociales, Université Laval, Québec, Canada

RÉDACTION/DIRECTION
Sylvie Lacombe, Université Laval

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Patricia Sheedy

COMITÉ DE RÉDACTION
Sébastien Arcand, HEC Montréal
Jacques Beauchemin, UQAM
Pascale Bédard, Université Laval
Micheline Cambron, Université de Montréal
Anne Caumartin, Collège militaire royal de Saint-Jean
François-Olivier Dorais, UQAC
Andrée Fortin, Université Laval
Marcel Fournier, Université de Montréal
Laurie Guimond, UQAM
Pierre Hamel, Université de Montréal
Bruno Jean, UQAR
Simon Langlois, Université Laval
Marie-Pier Luneau, Université de Sherbrooke
Richard Marcoux, Université Laval
Daniel Mercure, Université Laval
É.-Martin Meunier, Université d'Ottawa
Claire Poitras, INRS Urbanisation, culture et société

COMITÉ SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL
Leslie Choquette, Assumption College
Luca Codignola, Università di Genova, Italie
Maria-Teresa Gutierrez, Université Nationale Autonome, Mexique
Françoise Le Jeune, Université de Nantes
Hans-Jürgen Lüsebrink, Université de Sarrebrück
Carmen Mata Barreiro, Universidad Autonoma de Madrid, Espagne
Miho Matsunuma, Gunma University, Japon
Florian Michel, Université Paris I Panthéon-Sorbonne
Leigh Oakes, Queen Mary University of Londres
Jacques Palard, Université de Bordeaux
Geneviève Zubrzycki, Université du Michigan

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE
Recherches sociographiques
Département de sociologie
1030, av. des Sciences-Humaines
Bureau 3465
Faculté des sciences sociales
Université Laval
Québec, Canada G1V 0A6
Téléphone : (418) 656-3544
rechsoc@soc.ulaval.ca
www.soc.ulaval/recherchessociographiques/

Dépôt légal (Québec 3e trimestre 2018)
ISSN 0034-1282
ISBN PDF 978-2-924559-16-1
ISBN EPUB 978-2-924559-17-8
ISBN IMPRIMÉ 978-2-924559-15-4

RECHERCHES
SOCIOGRAPHIQUES

L'objet de *Recherches sociographiques*

Recherches sociographiques est une revue pluridisciplinaire consacrée à l'étude de la société québécoise et du Canada français; elle publie des travaux originaux, des notes critiques et des comptes rendus. Saisir le Québec et le Canada français dans leurs composantes spatiales, historiques, politiques, économiques, sociales et culturelles, voilà son objet propre. *Recherches sociographiques* se veut donc un carrefour, une sorte de place publique où on analyse, compare, interprète, à la lumière de diverses traditions scientifiques.

Cette revue est publiée grâce à la subvention
du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

Elle est membre de la SODEP.

sodep
Société de développement
des périodiques
culturels québécois

Recherches sociographiques, revue pluridisciplinaire d'études québécoises, est publiée en collaboration avec l'Association internationale des études québécoises.

Recherches sociographiques est indexée dans plusieurs **répertoires bibliographiques** (*Bulletin signalétique 521. Sociologie, Point de repère, Historical Abstracts, Language and Language Behavior Abstracts, Public Affairs Information Service, RADAR, Sociological Abstracts, America : History and Life, International Bibliography of Periodical Literature, International Bibliography of the Social Science, Linguistic and Language Behevior Abstracts, INIST, Google scholar, Google*), dans plusieurs **banques de données bibliographiques** (*America : History and Life, Historical Abstracts, International Bibliography of Periodical Litterature, International Bibliography of the Social Sciences, Linguistic and Language Behavior Abstracts, Sociological Abstracts, INIST)* et à l'Institut de l'informatique scientifique et technique.

RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES

Septembre - décembre 2018 Volume LIX, numéro 3

Les revues savantes en sciences sociales et humanités
sous la direction de Jean-Philippe Warren et Vincent Larivière

Notices biographiques 325

Jean-Philippe Warren et Vincent Larivière — La diffusion des connaissances en langue française en sciences humaines et sociales. Les défis du nouvel environnement international 327

RECHERCHE

Vincent Larivière — Le français, langue seconde ? De l'évolution des lieux et langues de publication des chercheurs au Québec, en France et en Allemagne 339

Sarah Cameron-Pesant — Usage et diffusion des revues savantes québécoises en sciences sociales et humaines : analyse des téléchargements de la plateforme Érudit 365

Jean-Philippe Warren — La traduction en sciences humaines et sociales au Canada. Dynamiques générales et impacts du PAES 385

Andrée Fortin — Penser au Québec, penser le Québec. De quelques revues de sciences sociales 411

NOTE DE RECHERCHE

Richard Marcoux — Deux solitudes ou *One and a half* ? La langue des articles cités en bibliographie comme illustration des pratiques scientifiques en sciences humaines au Canada et au Québec 435

TÉMOIGNAGES

Louise Bienvenue — Publier la *Revue d'histoire de l'Amérique française* au temps du numérique et du libre accès 451

Élisabeth Nardout-Lafarge — Les revues savantes en études littéraires publiées au Québec : l'exemple d'*Études françaises* 461

Patrick Moreau — Quelques réflexions sur les revues d'idées au Québec, leur rôle, leur importance passée et présente, leur avenir 469

COMPTES RENDUS

G. Dupuis, K. Larose, F. Rondeau et R. Schwartzwald (dir.), *Avec ou sans Parti pris. Le legs d'une revue* (Sylvie Lacombe) 479

Wim Remysen et Nadine Vincent (dir.), *La langue française au Québec et ailleurs : Patrimoine linguistique, socioculture et modèles de référence* (Chantal Bouchard)..... 481

Kristoff Talin, *Les valeurs de la société distincte. Une comparaison Québec-Canada* (Simon Langlois) 484

Jean Lamarre, *Le mouvement étudiant québécois des années 1960 et ses relations avec le mouvement international* (Daniel Poitras) 486

Réjean Girard et Normand Perron, *Le Nord-du-Québec* (Martin Simard)..... 488

Diego Creimer, Louise Hénault-Éthier, Karel Mayrand et Julie Roy, *Demain le Québec. Des initiatives inspirantes pour un monde plus vert et plus juste* (Hélène Caron) 490

Roméo Bouchard, *L'UPA un monopole qui a fait son temps* (Mélina Bouffard)..... 492

Francine Saillant et Ève Lamoureux, *InterReconnaissance : la mémoire des droits dans le milieu communautaire au Québec* (Marlène Pominville-Racette)..... 494

Lilyane Rachédi et Béatrice Halsouet, *Quand la mort frappe l'immigrant* (Luce Des Aulniers) 497

F. Philippe Reid, *Le monde selon Edward Ellice. Un maître tireur de ficelles à l'oeuvre au Bas-Canada* (Sylvie Lacombe) 499

ABSTRACTS..... 501

NOTICES BIOGRAPHIQUES

Professeure titulaire au Département d'histoire de l'Université de Sherbrooke, **Louise Bienvenue** a été directrice de la *Revue d'histoire de l'Amérique française* de janvier 2013 à juin 2018. Ses publications récentes ont abordé l'histoire de la rééducation des mineurs délinquants et l'histoire des collèges classiques pour garçons. Elle prépare présentement une biographie sur l'historienne et femme de lettres Marie-Claire Daveluy (1880-1968).

Sarah Cameron-Pesant est détentrice d'une maîtrise en sciences de l'information de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information et d'une maîtrise en littératures de langue française de l'Université de Montréal. Membre de la Chaire de recherche du Canada sur les transformations de la communication savante, elle occupe les fonctions d'analyste en gestion de l'information numérique chez Érudit.

Andrée Fortin est professeure émérite du Département de sociologie de l'Université Laval, et s'intéresse particulièrement à la culture et à l'urbain. Parmi ses publications : *Imaginaire de l'espace dans le cinéma québécois*, PUL (2015) ; *Passage de la modernité. Les intellectuels québécois et leurs revues (1778-2004)*, PUL (2006) ; *Nouveaux territoires de l'art. Régions, réseaux, place publique*, Nota Bene (2000) ; avec Jean-Philippe Warren, *Pratiques et discours de la contreculture au Québec*, Septentrion (2015), et avec Carole Després et Geneviève Vachon, *La banlieue revisitée* (Nota bene, 2002) et *La banlieue s'étale* (Nota bene, 2011).

Vincent Larivière est professeur agrégé à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal, où il est titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les transformations de la communication savante. Il est également directeur scientifique de la plateforme de diffusion de revues numériques Érudit, directeur scientifique adjoint de l'Observatoire des sciences et des technologies (UQAM) et membre régulier du Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST).

Richard Marcoux est professeur titulaire au Département de sociologie de l'Université Laval. Il dirige l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF) et coordonne le Groupe interuniversitaire d'études et de recherches sur les sociétés africaines (GIERSA). Il siège sur plusieurs comités de rédaction de revues scientifiques et participe à plusieurs chantiers de recherche sur les dynamiques linguistiques dans les sociétés africaines. Parmi ses différentes fonctions, précisons qu'il préside actuellement le Comité consultatif sur la statistique linguistique de Statistique Canada et est membre du Comité de suivi de la situation linguistique de l'Office québécois de la langue française (OQLF).

Patrick Moreau est professeur de littérature au collège Ahuntsic, rédacteur en chef de la revue *Argument* et essayiste. Il a publié notamment un pamphlet sur l'éducation : *Pourquoi nos enfants sortent-ils de l'école ignorants?* (Boréal, 2008), ainsi qu'une étude sur le vocabulaire à la mode et ses sous-entendus idéologiques : *Ces mots qui pensent à notre place. Petits échantillons de cette novlangue qui nous aliène* (Liber, 2017).

Élisabeth Nardout-Lafarge est professeure au Département des littératures de langue française de l'Université de Montréal et membre du Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ). Elle dirige la revue *Études françaises* depuis 2014.

Elle a consacré un essai (*Réjean Ducharme. Une poétique du débris*, 2001) et de nombreux articles à l'œuvre de Réjean Ducharme; elle a également publié, avec Marie-Andrée Beaudet et Élisabeth Haghebaert, les actes du premier colloque international *Présences de Réjean Ducharme* (2009) et « L'hiver de force à pas perdus » avec Gilles Lapointe et Sylvie Readman (2013). Parmi ses autres publications : *Histoire de la littérature québécoise* avec Michel Biron, François Dumont et la collaboration de Martine-Emmanuelle Lapointe (2007), *Nom propre et écriture de soi* avec Yves Baudelle (2011), et *Polygraphies. Les frontières du littéraire* avec Jean-Paul Dufiet (2015).

Professeur titulaire au Département de sociologie et d'anthropologie de l'Université Concordia et directeur de la Chaire Concordia d'études sur le Québec, **Jean-Philippe Warren** a abondamment publié sur l'histoire et la sociologie de la société québécoise. Ses travaux ont paru dans des revues de littérature, de sociologie, de science politique, d'histoire et d'anthropologie. Son livre *Honoré Beaugrand. La plume et l'épée* a reçu en 2015 le prix du Gouverneur Général dans la catégorie étude-essai.

RS

LA DIFFUSION DES CONNAISSANCES EN LANGUE FRANÇAISE EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES. LES DÉFIS DU NOUVEL ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Jean-Philippe Warren et Vincent Larivière

Dans un ouvrage paru en 2013, *Does science need a global language*?, l'auteur américain Scott L. Montgomery soutenait que, pour progresser, la science exigeait l'usage d'une *lingua franca* commune aux chercheurs de différentes nations. Le sous-titre de son livre, *English and the Future of Research*, ne laissait d'ailleurs planer aucun doute sur la langue promise à l'universalité (Montgomery, 2013). La pratique scientifique n'avait cependant pas eu besoin d'attendre la publication d'un tel ouvrage pour arriver à cette réponse programmatique. Depuis cent ans, mais de manière accélérée depuis le déclin de l'URSS, puis de l'avènement d'Internet et la simplification des échanges internationaux, on observe une tendance lourde à la diffusion de la recherche en anglais. Désormais, dans les domaines des sciences naturelles et médicales (SNM), la quasi-totalité des travaux paraissent en anglais et, quoique une grande diversité de langues demeure représentée dans les sciences humaines et sociales (SHS), celles-ci sont aussi emportées par la marée de l'anglicisation. Plusieurs auteurs se demandent si, dans cinquante ans, le français n'aura pas disparu des écrits en SHS au profit de l'anglais, comme ce fut le cas de l'allemand, autrefois dominant en chimie, ou du latin en théologie. De là l'intérêt d'un numéro spécial de *Recherches sociographiques* pour sonder les changements qui affectent aujourd'hui l'espace de la recherche francophone.

Les revues savantes et les articles qu'elles publient ont une importance capitale pour l'étude de ces transformations. En plus d'être encore au cœur de la diffusion des connaissances, les revues sont au centre du système de la reconnaissance scientifique qui, de plus en plus, se base sur les articles évalués par des pairs. Les chercheur.e.s doivent non seulement publier les résultats de leurs travaux dans des revues, mais ces revues doivent être les « bonnes », puisque le fait d'y être publié influence la reconnaissance obtenue auprès des collègues. Les revues constituent donc un lieu incontournable pour qui veut étudier les tendances actuelles qui affectent la production des connaissances. Résumant en quelque sorte l'intention ayant présidé à ce numéro spécial, Andrée Fortin souligne que « les bouleversements auxquels est confrontée l'édition savante vont bien au-delà de la numérisation et de ses conséquences sur l'équilibre budgétaire des revues ». Pour

elle, il importe aussi de s'interroger « tant sur les idées que véhiculent ces revues, que sur leur "format", la science et l'institution scientifique dont elles émanent et qu'elles contribuent à construire ». Dit autrement, les revues ne sont pas seulement un véhicule de diffusion des savoirs : elles contribuent elles-mêmes à leur construction et façonnent leurs objets.

Tout en ouvrant nos questionnements à ce qui se passe plus largement dans l'espace de la recherche francophone, nous portons dans ce numéro spécial une attention particulière au contexte québécois. Le Québec a cette singularité d'être une nation à majorité francophone dans un continent nord-américain à majorité anglophone. Avec la création de l'ACFAS ou celle du FRQSC, le Québec a cherché depuis longtemps à mettre en place des politiques publiques afin d'encourager et de valoriser à la fois la poursuite d'activités de recherche en français et leur diffusion dans cette langue. On peut se demander dans quelle mesure ces initiatives ont endigué ou retardé l'anglicisation de la recherche, ou même si elles ont eu un impact quelconque. Étant une nation périphérique par rapport aux grands ensembles nationaux que sont, notamment, les États-Unis, le Royaume-Uni ou la France, on peut également se demander comment l'anglicisation affecte aujourd'hui les études produites au Québec. Quel impact le « tout à l'anglais » a-t-il sur les dynamiques des formats, des objets et des réseaux de recherche?

Bien que toujours d'actualité, soulignons que la question de la langue de publication des chercheurs québécois est loin d'être nouvelle. Il y a plus de 35 ans, en 1981, avait été organisé à Montréal un colloque international intitulé *L'Avenir du français dans les publications et communications scientifiques et techniques*. On y notait alors la faible proportion de documents en langue française, une majorité des articles publiés par des chercheurs francophones québécois l'étant déjà à ce moment en anglais (55 %). Un sondage révélait par ailleurs que 70 % des chercheurs francophones québécois croyaient que leur notoriété internationale souffrirait s'ils n'utilisaient que le français dans leurs publications et leurs communications (LAPOINTE, 1983). L'expression de quelques opinions inquiètes ne changea pas la situation du français dans la diffusion des connaissances, situation qui ne s'améliora pas dans les décennies suivantes. GINGRAS et MÉDAILLE (1991), puis GODIN et VALLIÈRES (1995) confirmaient la place déclinante du français dans les disciplines scientifiques. Aujourd'hui, comme le démontre l'article de Vincent Larivière, la transition vers l'anglais est consommée pour bon nombre de disciplines : en effet, la quasi-totalité des publications du secteur des SNM se fait désormais dans cette langue. Le secteur des sciences sociales s'approche de cette homogénéité linguistique, et seul le secteur des sciences humaines résiste (mais de moins en moins) à cette évolution, qui n'est pas, à l'évidence, propre au Québec : tout comme les chercheurs francophones du Québec qui publient de moins en moins en français, les chercheurs de Chine publient de moins en moins en chinois.

LANGUE ANGLAISE ET INTERNATIONALISATION

De manière générale, il y a de nombreuses raisons de publier en anglais : plus grande visibilité de la recherche, lieux de publication plus prestigieux, plus vaste réseau de revues et de chercheurs, plus fort impact scientifique et médiatique. Nous n'avons pas à insister sur la plus-value du passage à l'anglais tant les avantages sont multiples. L'essor des publications en langue anglaise n'est pas le fruit du hasard : il s'explique par des dynamiques intrinsèques à la science. En 1989, quand a éclaté la polémique autour de la décision de publier uniquement en anglais les célèbres *Annales de l'Institut Pasteur,* les autorités de l'Institut Pasteur, prises de court par une levée de boucliers qu'elles n'avaient pas prévue, répliquèrent à leurs détracteurs qu'« au Moyen Âge, la langue de communication des gens de science était le latin. Aujourd'hui, c'est l'anglais. Cela ne nous fait pas plaisir, mais c'est comme ça. Nous avions le choix entre l'anglais […] et une disparition totale à moyen terme[1] ». Cette évidence semblait suffisante pour faire taire les critiques.

Dans les années 1980, les décideurs publics n'en cherchaient pas moins une façon de contrer l'anglicisation de la recherche. Au Québec, plus de 66 % des chercheurs étaient favorables « à ce que des moyens soient pris pour accroître, chez les scientifiques québécois, l'utilisation du français sur le plan international » (Lapointe, 1983). Aujourd'hui, on observe plutôt l'opinion inverse et on croit plutôt que des mesures devraient être prises pour faciliter l'utilisation de l'anglais, généralement sous le couvert de l'internationalisation de la recherche. Certaines institutions ont même, dans quelques pays, développé des stratégies afin de favoriser une telle anglicisation (Gutiérrez et López-Nieva, 2001; Yue et Wilson, 2004; Lancho-Barrantes, Guerrero-Bote et Moya-Anegón, 2013). La rédaction scientifique en anglais fait désormais partie des activités de formation dans les domaines des SNM, et de plus en plus de facultés offrent de tels cours à leurs étudiant.e.s des cycles supérieurs et aux postdoctorants. Il arrive qu'on oblige en outre les chercheurs à publier en anglais dans le but d'améliorer le positionnement international des établissements et, incidemment, leur classement. Dans bon nombre d'universités chinoises, par exemple, on octroie aux chercheur.e.s des primes salariales liées à la publication dans des revues « internationales », dont la quasi-totalité est en anglais (Quan, Chen et Shu, 2017). Plus près de nous, Élisabeth Nardout-Lafarge donne en exemple le dernier concours des subventions d'aide aux revues savantes du FRQSC de l'automne 2014, lors duquel *Études françaises* s'est vu refuser une subvention du FRQSC par les membres du comité d'évaluation qui, écrivait-on dans la lettre de refus, s'interrogeaient « quant à la revendication d'un calibre international pour la revue, les articles publiés étant rédigés exclusivement en français ». Venant du comité d'évaluation d'un organisme gouvernemental québécois, cette phrase aurait de quoi surprendre si on ne prenait garde qu'elle ne fait que traduire des normes linguistiques déjà appliquées dans le domaine des SNM et, moins largement, celui des SHS. Aujourd'hui, la publication d'une revue de chimie de pointe en français serait incongrue; plusieurs chercheurs pensent que cela vaut aussi pour la littérature et l'histoire (López-Navarro, Moreno, Quintanilla et Rey-Rocha, 2015).

1. La Presse, 15 avril 1989, p. A2. Cité par Yves Gingras (2007, p. 96).

Les éditeurs qui ne prennent pas le virage anglais en subissent les conséquences. Pour un nombre croissant de chercheur.e.s, les revues en « langue non anglaise » sont considérées comme peu intéressantes. Au mieux, elles seront vues par des chercheur.e.s en début de carrière comme des tremplins vers des lieux de publication à la réputation plus grande. Les chercheur.e.s établis, eux, souhaiteront être publiés dans des revues de haut niveau, c'est-à-dire des revues internationales paraissant en anglais. Par un glissement révélateur, il s'opère un amalgame du critère de la langue et de celui de l'internationalité. La volonté d'être publié en anglais mènera à [traduction] « une migration massive des meilleurs articles vers les revues étrangères » et, réciproquement, à un désintérêt pour les revues locales (ŽIC FUCHS, 2014, p. 162). Salager-Meyer emploie l'image du « drain domestique » pour évoquer le phénomène qui conduit les chercheur.e.s à [traduction] « soumettre leurs meilleurs articles (i.e. les plus originaux, innovateurs et/ou les plus robustes scientifiquement) à des revues dont le facteur d'impact est plus élevé » et la difficulté subséquente des revues nationales ou locales « d'attirer la recherche de haut niveau » (SALAGER-MEYER, 2015, p. 21; voir aussi SALAGER-MEYER, 2014). On ne voudra pas publier dans *Recherches sociographiques*, par exemple, parce que c'est une revue trop locale, et c'est une revue trop locale parce qu'elle est publiée en français. Cette équation est très claire dans le commentaire envoyé à *Études françaises,* les membres du comité d'évaluation affirmant explicitement que la publication d'articles « rédigés exclusivement en français » faisait douter du « calibre international » de la revue.

L'équation est en soi contestable. Louise Bienvenue rappelle que la *Revue d'histoire de l'Amérique française* n'est pas cantonnée à un lectorat québécois : « La liste de "provenance des visiteurs" de la RHAF sur Érudit en 2015 révèle des informations étonnantes : avec 78 262 pages consultées, nos lecteurs proviennent en premier lieu des États-Unis. Le Canada arrive en second, cette année-là, suivi de la France, de la Biélorussie et de la Chine… ». Mais les avocats du diable soutiendront que si la RHAF paraissait en anglais, les chiffres évoqués par Bienvenue seraient encore plus impressionnants. Pour eux, il ne faut pas plus s'opposer au passage à l'anglais en SHS qu'en SNM. Les interrogations qui naissent aujourd'hui à propos de la publication en anglais dans les secteurs de l'histoire ou de la littérature seraient semblables à celles suscitées par l'épisode des *Annales de l'Institut Pasteur*. En 1989, le gouvernement français, percevant dans l'anglicisation d'une revue ayant l'honneur de porter le nom de Pasteur « le symbole déplorable d'une démission des hommes de science devant l'hégémonie croissante de l'anglo-américain », avait dénoncé un « scandale » et une « absurdité ». Aujourd'hui, le « scandale » et l'« absurdité » seraient de publier en français des résultats de pointe en microbiologie et en immunologie. Faut-il croire qu'il en va de même pour les SHS?

QUELQUES OBSERVATIONS TIRÉES DE CE NUMÉRO

Il est difficile de s'opposer à l'internationalisation de la recherche, ou même à l'établissement d'une langue commune. La multiplication des échanges scientifiques est une chose positive. Il faut toutefois se poser des questions sur les rapports de force qui sous-tendent les tendances actuelles. « La science ne connaît pas de pays, déclarait Louis Pasteur en 1876, parce que la connaissance appartient à l'humanité, et

elle est la torche qui illumine le monde. » Pasteur avait raison en ce qui concerne la démarche des chercheurs, qui, du point de vue méthodologique, sont effectivement apatrides. Mais nous savons tous que, dans la pratique, la production et l'utilisation de la science ne sont pas neutres. Tout comme n'importe quel autre domaine d'activité, la science est soumise à des luttes de pouvoir : ainsi, certains champs de recherche peuvent être surinvestis, tandis que d'autres restent relativement vierges car ne répondant pas à certaines priorités politiques et sociales. D'une façon analogue, les connaissances scientifiques peuvent être utilisées pour répondre à divers objectifs sociaux et politiques : la science « qui illumine le monde », selon les mots de Pasteur, est la même qui a créé la bombe atomique. En bref, si la science est idéalement neutre dans sa démarche, sa diffusion et son utilisation ne le sont pas.

À cet effet, quelques observations peuvent être tirées de la lecture de ce numéro spécial de *Recherches sociographiques*. La première, c'est que les communautés nationales de chercheur.e.s en SHS demeurent relativement étanches, même lorsqu'elles publient en langue anglaise. En effet, l'article de Jean-Philippe Warren montre que la traduction de travaux anglais en français ou de travaux français en anglais ne suffit pas aux chercheur.e.s pour s'établir comme interlocuteurs dans l'autre communauté linguistique. En effet, les rapports de force dans le monde académique relèvent en grande partie de capitaux sociaux et symboliques qui donnent à certaines œuvres une visibilité qui ne reflète pas nécessairement leur valeur scientifique intrinsèque. D'autres chercheur.e.s reprennent une telle constatation, en l'appliquant non plus aux auteurs en mal de reconnaissance en dehors de leur aire linguistique propre, mais aux revues elles-mêmes. Ils notent, de manière un peu déprimante, que même les articles signés par des chercheurs reconnus internationalement sont ignorés quand ils paraissent dans des revues locales (Mangez, 2012; Rocher, 2007; Roussel et Cornut, 2011a; Roussel et Cornut, 2011b).

Le cas du Canada, pays officiellement bilingue, est particulièrement éloquent. Le fait que l'anglais soit perçu comme la *lingua franca* de la recherche semble dispenser les chercheurs anglophones du Canada de lire les travaux de leurs collègues francophones, et ce, à un degré supérieur à ce à quoi on pourrait normalement s'attendre. En d'autres termes, les chercheurs anglo-canadiens sont particulièrement refermés sur leur communauté linguistique. Richard Marcoux illustre ici la carrière des chercheurs en sciences humaines de l'espace anglophone canadien, qui se déroule presque exclusivement en anglais. Les bibliographies des auteurs rattachés à des institutions non francophones qui publient dans la principale revue de démographie du Canada anglais comptent en moyenne seulement 1,2 % de titres en français. Pour sa part, et de manière encore plus frappante, Sarah Cameron-Pesant souligne que les articles de la plateforme Érudit sont d'abord consultés, au Canada, par des Québécois. Au Canada, 81 % des téléchargements proviennent du Québec et 14 % de l'Ontario (dont une grosse proportion probablement de l'Université d'Ottawa). Cette donnée étonne quand on sait que près des trois-quarts des usagers d'Érudit ne résident pas au Canada (71 %) et près de la moitié ni au Canada ni en France (48 %). En fait, il y a moins de Canadiens en dehors du Québec qui utilisent Érudit (5,5 %) que d'États-Uniens (6 %), bien que de nombreux chercheur.e.s de langue française travaillent au Nouveau-Brunswick, en Ontario et en Alberta.

On en arrive une fois de plus à la distinction classique entre internationalisation et universalisme de la science. L'internationalisation renvoie aux échanges entre chercheurs de différents pays. Elle peut être mesurée à l'aide d'indicateurs, telles la langue de publication (BUELA-CASAL *et al*., 2006 ; REY-ROCHA et MARTIN-SEMPERE, 2004), l'audience (BUELA-CASAL *et al*., 2006), l'affiliation des contributeurs (PAJIC et JEVREMOV, 2014; WORMELL, 1998), ou la composition des comités de rédaction. Distinct de l'universalisme mertonien (MERTON, 1973), selon lequel la véracité des énoncés scientifiques doit être jugée indépendamment des caractéristiques de ceux et celles qui les énoncent, l'universalisme désigne ici le contexte d'application de ces énoncés : si les conclusions de nombreux articles publiés dans des revues internationales de SHS ne sont applicables qu'aux régions étudiées, les études à petite échelle peuvent avoir une large portée d'explication. Inversement, alors que les découvertes publiées dans les périodiques nationaux peuvent avoir un fort potentiel universaliste, les articles publiés dans les revues internationales peuvent être très ethnocentriques. En SHS, tout particulièrement, l'internationalisation et l'universalisme ne vont pas toujours de pair; l'un peut être en décalage par rapport à l'autre.

Ce sont des considérations que le mouvement vers une internationalisation toujours plus grande en SHS néglige trop souvent (voir le récent numéro spécial de la revue *Sociologies* intitulé « Pourquoi publier en langue française quand on est sociologue ? », avec plus d'une vingtaines de contributions, dont certaines du Québec). Il nous paraît en effet que l'internationalisation des SHS a été hâtivement encouragée, avant même que la question de la possibilité de cette universalisation ait été soulevée (KEIM, 2008). Changer les titres des revues pour les faire paraître plus internationales (BUELA-CASAL, PERAKAKIS, TAYLOR et CHECA, 2006; FORTIN, 2006) ne suffit pas.

Or, les effets indésirables ou pervers de l'internationalisation sont multiples. Pour commencer, il est important de se demander si l'internationalisation des SHS n'est pas l'autre nom que l'on donne à leur américanisation (SALAGER-MEYER, 2015). Les articles portant sur les États-Unis paraîtront internationaux, tandis que ceux qui se concentrent sur d'autres régions ou pays ne le seront pas. Par exemple, lorsque nous comparons des articles pour lesquels le pays étudié a été mentionné dans le titre et des articles pour lesquels il a été mentionné dans le résumé sans apparaitre dans le titre, on constate que les chercheurs sont beaucoup moins susceptibles de mentionner le pays dans le titre s'il s'agit des États-Unis ou du Royaume-Uni que s'il s'agit du Canada, de la Chine, de l'Espagne, de la France, de la Serbie, de l'Allemagne, de l'Inde, du Japon ou de la Pologne. Les rédacteurs des revues croient donc qu'il est important d'indiquer dans le titre le nom du pays étudié quand un article s'intéresse à l'Inde ou l'Italie, mais pas quand il analyse les États-Unis ou le Royaume-Uni.

Sachant intuitivement cela, des chercheurs de certaines nations pourront, afin d'améliorer leur profil international, être tentés ne pas étudier les questions nationales. Ils se détourneront des régions considérées comme moins internationales – généralement hors de l'espace anglo-américain – par crainte de voir leurs manuscrits ou propositions de conférence rejetés, faute d'intéresser le public améri-

cain ou européen. Ce phénomène a été observé pour la Chine par Murphy et Zhu (2012), ainsi que par Xi et Han (2010). Nkomo (2009) et Hanafi (2011) ont également noté que les chercheurs sud-africains et arabes, poussés à se conformer au profil attendu d'une carrière internationale, ont tendance à se détourner des revues axées sur des sujets locaux. L'analyse de la variation de la proportion d'articles de la *Revue canadienne de sociologie* contenant le mot « États-Unis » ou « Amérique » dans leur titre ou leur résumé confirme que l'internationalisation croissante de la recherche favorise l'étude des sociétés dominantes (Warren, 2014). Alors que la proportion d'articles portant sur le Canada a plafonné de 1993 à 2012, la proportion d'articles écrits sur les États-Unis est en hausse. Alors que moins de 5 % de tous les articles publiés par des sociologues anglo-canadiens s'étaient penchés au moins en partie sur la société américaine entre 1983 et 1992, la proportion a presque triplé ces dernières années pour atteindre 12 %. Dans son article, Vincent Larivière se base sur des données neuves pour affirmer :

> Sans surprise, on remarque que pour chacun des pays, une part plus importante des articles publiés dans les revues nationales portent sur des thématiques nationales. Par exemple, dans le cas du Québec, toutes langues confondues, 36,6 % des articles publiés dans les revues nationales canadiennes portent sur le Québec ou le Canada, contre 15,8 % des articles publiés dans les revues américaines et 17,4 % des articles publiés dans les revues d'autres pays. Notons aussi que, pour le Québec, la part des articles en anglais portant sur des thématiques nationales dans les revues nationales est plus importante que celle des articles en français sur le même sujet, en raison probablement de la dualité linguistique canadienne – aspect qui n'est pas présent dans les deux autres nations analysées. Dans le cas de la France et l'Allemagne, la tendance est similaire, quoique moins prononcée : les articles des revues nationales sont environ 50 % plus susceptibles de porter sur des thématiques nationales que ceux des revues étrangères. De plus, lorsque les articles sont écrits dans la langue nationale, les articles sont plus susceptibles de prendre en compte les thématiques nationales.

En tentant de devenir internationales, les revues des SHS risquent d'occuper une sorte de « no man's land ». Dans leur hâte de s'internationaliser en passant à l'anglais et en déplaçant leurs objets d'étude, elles perdront contact avec leur communauté nationale sans être pleinement reconnues par la communauté mondiale (Pajic et Jevremov, 2014). Se basant sur le cas de la Serbie, Dejan Pajic, Tanja Jevremov et Marko Škoric parlent d'une potentielle glocalisation atrophiée des SHS, celles-ci ne devenant véritablement ni globales ni locales : [traduction] « Les chercheurs en SHS sont déjà tiraillés entre la pression qui s'exerce sur eux pour globaliser leur production et le besoin qu'ils ressentent de communiquer avec leurs collègues nationaux. […] Les revues serbes dans les champ des SHS ont réussi à susciter un certain intérêt au niveau international, mais ce phénomène grandissant coïncide avec une baisse du nombre de citations au niveau national » (Pajic, Tanja Jevremov et Marko Škoric, à paraître).

Contrairement aux SNM, en effet, les SHS sont enracinées dans des contextes sociohistoriques spécifiques (Kyvik 2003; Nederhof *et al.*, 1989; Whitley, 2000). Leur niveau d'indexicalité est plus élevé. Si un atome ne change pas de couleur ou de

forme lorsqu'il est observé à Tokyo ou à Lima ou à tel ou tel siècle, on ne peut en dire autant des lois sur le divorce ou des taux de criminalité. Les habitudes alimentaires, les mœurs traditionnelles ou les organisations politiques au Maroc diffèrent de celles du Canada de manières à la fois profondes et subtiles. De plus, les objets étudiés en SHS que sont les êtres humains ne sont pas inertes : ils peuvent modifier leurs comportements et leurs attitudes d'innombrables façons. Andrée Fortin a raison de souligner dans le présent numéro comment « le regard porté sur le monde varie aussi selon le lieu – géographique, social, dominé ou dominant – d'où ce regard est porté, d'où la pertinence des études à caractère théorique publiées par les revues ». De là l'importance des revues qui portent sur des sujets locaux et s'adressent d'abord ou en partie à des public locaux. « Les revues, écrit Andrée Fortin, sont ainsi, plus qu'un ensemble d'articles ou de numéros, une archive vivante de la recherche, au moins autant qu'un outil de diffusion de la recherche en français au Québec, et notamment de la recherche sur le Québec. Les revues peuvent réagir à l'actualité, parfois de façon très directe […] »

La volonté d'améliorer le profil international des chercheur.e.s débouche enfin sur l'adoption de modèles de publication calqués sur le format *paper* (position du problème, revue des écrits, hypothèse, présentation des données et « discussion ») en vogue dans les universités américaines. L'idéal d'une collégialité de la construction de la recherche y est abandonné au profit du « double aveugle», le débat anonyme étant considéré comme préférable dans la mesure où il serait purgé des pires travers de l'évaluation personnelle. Cette défense farouche du *paper* est d'autant plus surprenante en SHS que l'auteur le plus cité dans ces disciplines est Michel Foucault, lequel n'a jamais utilisé ce format dans ses propres travaux. On fait comme si le profil du chercheur le plus célébré et discuté en SHS n'avait rien à voir avec les hypothèses qu'il avait formulées. Il semble pourtant évident que la démarche scientifique n'est pas sans incidences sur la construction du savoir et que l'homogénéisation des pratiques de publication dans le seul format du *paper* comporte son lot de conséquences.

*

* *

Le Vatican a plusieurs langues officielles : l'italien sert pour les affaires courantes, le latin pour la théologie et les questions juridiques, le français pour la diplomatie et l'allemand pour la garde suisse pontificale. En ce moment, au Québec, la division qui prévaut est celle entre le français pour quelques disciplines des SHS, et l'anglais pour tous les autres domaines de recherche. Aussi, le français fait trop souvent figure de particularité résiduelle pour ces secteurs qui n'ont pas encore suffisamment évolué dans la voie de l'objectivation pour se prêter à des démarches réellement scientifiques. L'anglais devient la langue de diffusion des connaissances dans les sciences « pures » et appliquées, et le français conserve un certain statut dans les sciences plus « molles »… en attendant mieux.

Si personne ne peut s'opposer, en tant que tel, au partage d'une *lingua franca*,

il demeure que le passage à l'anglais n'est pas sans entraîner des effets indésirables et pervers dont les moindres ne sont pas le déplacement des objets de recherche et l'adoption de modèles de publication de type *paper*. Nous espérons donc que ce numéro spécial permettra de continuer à nourrir une discussion qui soulève d'importants enjeux sociaux et politiques, tout autant que scientifiques.

BIBLIOGRAPHIE

Braun, Tibor et Andras Schuber

1996 « Power Positions in Science Journals. Their Gatekeeping, Demography, Ecology, and Accessibility », dans : Roland Waast, *Sciences in the South. Current issues*, Paris, ORSTOM, p. 51-64.

Buela-Casal, Gualberto, Pandelis Perakakis, Michael Taylor et Purificación Checa

2006 « Measuring Internationality: Reflections and Perspectives on Academic Journals », *Scientometrics*, 67 (1) : 45-65.

Campbell, Donald T.

1979 « Assessing the Impact of Planned Social Change », *Evaluation and Program Planning*, 2 : 67-90.

Fortin, Andrée

2006 *Passage de la modernité. Les intellectuels québécois et leurs revues*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval.

Gingras, Yves

2007 « Les langues de la science : le français et la diffusion des connaissances », dans : Jacques Maurais, Pierre Dumont, Jean-Marie Klinkenberg, Bruno Maurer et Patrick Chardenet (dir.), *L'avenir du français*, Paris, EAC-AUF.

Gingras, Y. & C. Médaille

1991 *La langue de publication des chercheurs québécois en sciences naturelles, génie et sciences biomédicales (1980-1988)*, Québec, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science.

Godin, B. & F. Vallières

1995 *"Endangered species ?": une nouvelle estimation de la part du français dans les communications scientifiques*, Québec, Conseil de la langue française et ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie.

Gordin, Michael D.

2015 *Scientific Babel: How Science Was Done Before and After Global English*, Chicago, IL, The University of Chicago Press.

Gutiérrez, Javier et Pedro López-Nieva

2001 « Are International Journals of Human Geography Really International? », *Progress in Human Geography*, 25: 53-69.

Hanafi, Sari

2011 « University systems in the Arab East: Publish globally and perish locally vs publish locally and perish globally », *Current Sociology*, 59 (3) : 291-309.

KEIM, Wiebke

2008 « Distorted Universality: Internationalization and Its Implications for the Epistemological Foundations of the Discipline », *Canadian Journal of Sociology*, 33 (3) : 555-574.

KYVIK, S

2003 « Changing trends in publishing behaviour among university faculty, 1980-2000 », *Scientometrics*, 58 (1) : 35-48. [https://doi.org/10.1023/A:1025475423482], consulté le 17 décembre 2018.

LANCHO-BARRANTES, B. S., V. P. GUERRERO-BOTE et F. de MOYA-ANEGÓN

2013 « Citation increments between collaborating countries », *Scientometrics*, 94 (3) : 817-831. [https://doi.org/10.1007/s11192-012-0797-3], consulté le 17 décembre 2018.

LAPOINTE, Gérard (dir.)

1983 *Actes du colloque international, L'avenir du français dans les publications et les communications scientifiques et techniques*, Montréal, 1er au 3 novembre 1981, vol. III, *Les Études sur l'avenir du français scientifique* (partie I), Québec, Éditeur du Québec. [http://www.cslf.gouv.qc.ca/bibliotheque-virtuelle/publication-html/?tx_iggcpplus_pi4%5bfile%5d=publications/pubd113/d113e-1.html#1a], consulté le 17 décembre 2018.

MANGEZ, É.

2012 « Une sociologie de la connaissance, un impératif ! », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, HS : 51-64.

MONTGOMERY, Scott L.

2013 *Does Science Need a Global Language? English and the Future of Research*, Chicago, University of Chicago Press.

MURPHY, Jonathan et Jingqi ZHU

2012 « Neo-colonialism in the academy? Anglo-American domination in management journals », *Organization*, 19 (6) : 915-927.

NEDERHOF, A. J.

2006 « Bibliometric monitoring of research performance in the Social Sciences and the Humanities: A Review », *Scientometrics*, 66 (1) : 81-100. [https://doi.org/10.1007/s11192-006-0007-2]

MERTON, Robert K.

1973 *The Sociology of Science: Theoretical and Empirical Investigations*, Chicago, University of Chicago Press.

NKOMO, Stella

2009 « The Seductive Power of Academic Journal Rankings », *Academy of Management Learning and Education*, 8 : 106-112.

PAJC, Dejan et Tanja JEVREMOV

2014 « Globally National – Locally International: Bibliometric Analysis of a SEE Psychology Journal », *Psihologija*, 47 (2) : 263-277.

Quan, W., B. Chen et F. Shu

2017 « Publish or impoverish: An investigation of the monetary reward system of science in China (1999-2016) », *Aslib Journal of Information Management*, 69 (5) : 486-502.

Rey-Rocha, Jesús et María José Martín-Sempere

2004 « Patterns of the Foreign Contributions in Some Domestic vs. International Journals on Earth Sciences », *Scientometrics*, 59 (1) : 95-115.

Rocher, François

2007 « The End of the "Two Solitudes"? The Presence (or Absence) of the Work of French-speaking Scholars in Canadian Politics », *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, 40, 4, décembre : 833-857.

Roussel, Stéphane et Jérémie Cornut

2011a « Canadian Foreign Policy: A Linguistically Divided Field », *Revue canadienne de science politique*, 44, 3, septembre : 685-709 .

2011b « Un champ et deux univers? Les francophones dans l'étude de la politique étrangère canadienne », *Politique et Société*, 30, 1 : 139-164.

Salager-Meyer, Françoise

2015 « Peripheral scholarly journals: From locality to globality », *Ibérica*, 30 : 15-36.

2014 « Writing and publishing in peripheral scholarly journals: How to enhance the global influence of multilingual scholars? », *Journal of English for Academic Purposes*, 13 (1) : 78-82.

Warren, Jean-Philippe

2014 « The End of National Sociological Traditions? The Fates of Sociology in English Canada and French Quebec in a Globalized Field of Science », *International Journal of Canadian Studies*, 50 : 87-108.

Whitley, R.

2000 *The Intellectual and Social Organization of the Sciences*, Oxford, Oxford University Press.

Xi, You-min et Wei Han

2010 « Dilemma of Indigenous Research in China », *Journal of Xi'an Jiaotong University*, Vol. 13.

Yue, Weiping et Concepción S. Wilson

2004 « An Integrated Approach for the Analysis of Factors Affecting Journal Citation Impact in Clinical Neurology », *Proceedings of the American Society for Information Science and Technology*, 41 (1) : 527-536.

Wormell, Irene

1998 « Informetric Analysis of the International Impact of Scientific Journals: How "international" are the International Journals? », *Journal of Documentation*, 54 (5) : 584-605.

Žic Fuchs, Milena

2014 « The future of publications in the humanities. Possible impacts of research assessment », dans : Péter Dávidházi (dir.), *New Publication Cultures in the Humanities. Exploring the Paradigm Shift*, Amsterdam, Amsterdam University Press, p. 147-171.

ANTHROPOLOGIE et SOCIÉTÉS

LA REVUE FRANCOPHONE D'ANTHROPOLOGIE EN AMÉRIQUE
www.anthropologie-societes.ant.ulaval.ca/



Achetez le numéro en ligne et abonnez-vous!
www.anthropologie-societes.ant.ulaval.ca/

ABONNEMENT 2018

	Canada	Étranger	
Étudiant	55 $	81 $	CAN
Régulier	80 $	106 $	CAN
Institution sans agence	135 $	181 $	CAN
Institution avec agence	130 $	156 $	CAN

***Prochains** numéros*

Les services publics, le commun au prisme de l'État,
43-1, 2019. Ghislaine Gallenga et Caroline Hervé (dir.)

Champs sonores
43-2, 2019. Alexandrine Boudreault-Fournier (dir.)

Alternatives locales à la conservation environnementale
43-3, 2019. Sabrina Doyon et Ismael Vaccaro (dir.)

DEVINER, PRÉVOIR ET FAIRE ADVENIR

VOLUME 42, NUMÉROS 2-3 (2018)

Présentation : Deviner, prévoir et faire advenir
Frédéric Laugrand et Lionel Simon

La fabrique des restes. Réflexions sur les procédures aléatoires produisant des restes dans les arts divinatoires chinois
Stéphanie Homola

Chasser le loup, révéler le passé et orienter le futur parmi des éleveurs nomades de Mongolie
Bernard Charlier

Quels temps pour le climat ? L'érosion côtière au temps des changements climatiques (Côte-Nord, Québec)
Charlotte Bréda

Temps, prédiction et avenir dans la divination rétrospective. Étude d'un cas en Zambie
Sónia Silva

Le pouvoir « divinatoire » des algorithmes. De la prédiction à la préemption du futur
Christophe Lazaro

Penser avec des oiseaux. L'ornithomancie et l'autochtonie à Taïwan
Scott Simon

Lorsque les oiseaux donnent le rythme. Chants et présages chez les Blaans de Mindanao (Philippines)
Frédéric B. Laugrand, Antoine Laugrand et Guy Tremblay

Les sentiers du rêve, et les pratiques divinatoires des Atnas et de leurs voisins Athapaskans septentrionaux
Marie-Françoise Guédon

L'« à-venir » au regard de l'« en-cours ». Ressorts d'un point de vue onirique sur ce qui n'est pas encore advenu, chez les Wayùu de Manaure (Colombie)
Lionel Simon

La divination et ses sources primordiales en milieu yakaphone
René Devisch

« Ce virus est potentiellement pandémique ». Les énoncés divinatoires des experts de la grippe aviaire
Frédéric Keck

Divination et contact avec les esprits au Japon. Influences du shintô, du bouddhisme et du taoïsme
Bernard Bernier

Deviner son prédateur, trouver sa proie. Des pratiques cynégétiques et divinatoires dans le jeu vidéo *World of Warcraft*
Olivier Servais

CONFÉRENCES

Divination ? Vous avez dit « divination » ?
Michael Singleton

L'affaire Weinstein : prédation masculine ou tectonique des plaques
Emmanuel Désveaux

HORS THÈME

Le genre du rêve. Pratiques oniriques et oniromantiques chez les Touaregs
Amalia Dragani

Sport, politique, constructions identitaires en Guyane. Le *djokan*, un « art martial guyanais » ?
Gérard Collomb

1030, av. des Sciences humaines, bureau 3433 ■ Université Laval (Québec) G1V 0A6 CANADA
Tél. : 1 418 656-3027 ■ Téléc. : 1 418-656-2831
Courriel : anthropologie.et.societes@ant.ulaval.ca

RS

LE FRANÇAIS, LANGUE SECONDE ? DE L'ÉVOLUTION DES LIEUX ET LANGUES DE PUBLICATION DES CHERCHEURS AU QUÉBEC, EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE

Vincent Larivière

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la diffusion des connaissances dans les disciplines des sciences naturelles et médicales est dominée par l'anglais. Toutefois, dans les sciences sociales et humaines, on considère généralement les langues nationales comme étant beaucoup plus importantes, compte tenu de l'aspect plus localisé de leurs objets. Afin de mieux comprendre l'évolution de la place de l'anglais dans ces disciplines, cet article analyse, pour les chercheurs québécois, français et allemands, la langue de diffusion des revues et articles, l'effet de la langue sur la réception des travaux et, enfin, la relation entre le pays d'origine de la revue et l'aspect national des objets d'étude. Nos résultats montrent la montée de l'anglais pour chacun des trois pays et dans tous les domaines, et même dans les revues nationales, la plus grande visibilité des travaux en anglais, ainsi que la forte relation qui existe entre les revues nationales et les objets nationaux, particulièrement au Québec. L'article conclut avec une discussion des causes et conséquences du phénomène.

Mots-clés : diffusion des connaissances, publication savante, bibliométrie, Québec, France, Allemagne

Pour certains, faire de l'anglais la *lingua franca* du monde de la recherche est une réponse simple à un problème de communication sans enjeux véritables. Ainsi, fort de la puissance et de l'influence instantanée des outils de recherche documentaire et de mesure de la recherche – les indices de citation – qu'il avait créés quelques années plus tôt, Eugene Garfield écrivait en 1967 que la rédaction d'articles scientifiques exclusivement en anglais avait [traduction] « des avantages pratiques auxquels les directeurs de revues, les éditeurs et les auteurs devraient sérieusement songer » (Garfield, 1967, p. 19). D'une façon analogue, faisant de la question « *Does science need a global language*? » le titre de son ouvrage, Montgomery parvient à une réponse catégorique : « *Yes, it does* » (p. 175). Il ajoute que la communauté scientifique pourrait dès lors [traduction] « débarrasser l'anglais

du poids d'une association avec quelque pays spécifique et le traiter comme une compétence que quiconque peut acquérir » (p. 179). La flexibilité et la prise en compte de la différence passeraient non plus par l'acceptation d'autres langues, mais par celle [traduction] « de formes moins standard de l'anglais » (p. 177-178).

Pour ceux qui vivent et œuvrent dans d'autres réalités linguistiques et culturelles – sans surprise, les points de vue exprimés au paragraphe précédent l'ont été par des chercheurs anglophones –, ces perspectives sont lourdes de sens comme de conséquences. Au-delà des enjeux de diffusion des connaissances et de lectorat, l'acte de communiquer les résultats de ses travaux de recherche dans une langue ou une autre est indissociable du capital scientifique qui y est associé, certaines langues – dont l'anglais aujourd'hui – possédant un capital scientifique plus élevé que d'autres dans la plupart des domaines. Cette tendance n'est pas étrangère à l'importance accordée aux indicateurs bibliométriques dans l'évaluation de la recherche, puisque les sources de données sur lesquelles ils sont basés indexent principalement des périodiques en anglais. Cette relation entre langue et capital scientifique n'est toutefois pas récente : par exemple, lors de la découverte du tableau périodique, Mendeleev a publié deux articles – un en russe pour sa communauté nationale et un en allemand pour la communauté internationale – permettant à la découverte d'être visible dans les deux communautés et, ainsi, d'accumuler du capital sur plus d'un front (GORDIN, 2015)[1].

Depuis l'article de MAY (1997) sur la « richesse scientifique des nations » paru en 1997, bon nombre d'études ont noté l'importance du contexte dans la comparaison de l'activité de recherche des nations, notamment en ce qui concerne celui des bases de données bibliométriques, qui représentent le prisme à travers lequel la production savante et son impact scientifique se trouvent souvent mesurés, et leurs effets performatifs sur les pratiques de publication des chercheurs et leurs perceptions de ce qui « compte ». À titre d'exemple, VAN LEEUWEN *et al*. (2000) ont montré que si l'impact moyen des travaux de recherche produits par la faculté de médecine de l'Université de Münster (1990-1997) était calculé en utilisant exclusivement les documents rédigés en anglais, celui-ci augmentait de 15 %. Les chercheurs ont ensuite étendu leur étude à six nations, notamment dans le but de répondre aux résultats obtenus par May pour l'Allemagne et la France. Leurs résultats ont montré que l'exclusion des documents rédigés dans une langue autre que l'anglais avait également un effet à la hausse sur la mesure de l'impact moyen des travaux en provenance de ces nations (p. 343). Dix ans plus tard, van Raan, van Leeuwen et Visser sont revenus à la charge en montrant que les publications écrites dans les langues nationales allemandes et françaises « diluent » l'impact de la France, de l'Allemagne, ainsi que de l'Autriche (VAN RAAN, VAN LEEUWEN et VISSER, 2011a, p. 495). Toute comparaison limitée à l'anglais s'en trouvait donc plus équitable

1. Cela avait toutefois mené à une importante querelle de priorité entre Mendeleev et le chercheur allemand Lothar Meyer, puisque dans la traduction allemande, le mot *stufenweise* – signifiant « progressivement », « peu à peu » – avait été utilisé plutôt que la traduction directe *periodische*, ce qui suggérait que Mendeleev n'avait pas saisi l'aspect périodique de la classification. Voir GORDIN (2015), chapitre 2.

(« *a more fair procedure* », *ibid*., p. 496), d'autant plus que les principaux palmarès mondiaux des universités [traduction] « s'appuient malheureusement sur des classements influencés par cet effet lié à la langue de publication » (Van Raan, Van Leeuwen et Visser, 2011b, p. 34).

La question de la mesure de la production scientifique ne se réduit pas à celle de l'indexation des articles dans les bases de données. Par exemple, le nombre de revues espagnoles indexées dans le *Web of Science* (WoS) a augmenté de manière importante entre 2004 et 2012, suite à un programme d'expansion de la couverture de la base de données. Ainsi, 116 des 175 revues espagnoles indexées pour l'année 2012 avaient été ajoutées dans le cadre de ce programme, principalement au cours des années 2007 et 2008 (Purnell et Quevedo-Blasco, 2013). Toutefois, l'analyse de Purnell et Quevedo-Blasco a révélé que cette augmentation de la couverture des revues nationales espagnoles n'expliquait pas l'augmentation de la production espagnole visible dans la base de données, mais que celle-ci relevait plutôt d'une certaine internationalisation des travaux de recherche du pays, notamment à travers la publication dans des revues à caractère international publiées – en anglais, donc – en Espagne. Les revues espagnoles à caractère national, pour leur part, publiaient en espagnol à 91 % et semblaient créer un réseau de citations distinct, principalement situé à l'échelle nationale. L'étude de Tang (2013) sur la collaboration entre la Chine et les États-Unis dans le domaine des nanotechnologies abonde dans le même sens : le nombre d'articles en chinois indexés dans le WoS augmente, mais celui des citations obtenues par les articles écrits en anglais est plus élevé et ces articles tendent à être publiés dans des revues plus prestigieuses (Tang, 2013, p. 338, p. 341). La langue, et non pas l'indexation, est donc, selon les auteurs, [traduction] « le facteur le plus important affectant la qualité de la recherche chinoise en nanotechnologies » (p. 342) – qualité mesurée ici par le nombre de citations obtenues.

De nombreux enjeux sont donc concernés ici. Publier en anglais est-il strictement lié aux différentes disciplines et à leurs objets de recherche ? L'internationalisation des objets d'étude en sciences naturelles et médicales (Gingras et Mosbah-Natanson, 2010) est allée de pair, au cours de la seconde moitié du 20e siècle, avec une migration graduelle, mais indéniable vers l'anglais. Le fait que ces objets retiennent, en grande partie, leurs propriétés intrinsèques d'un pays à l'autre a entraîné une certaine internationalisation des communautés scientifiques, à laquelle on peut associer un passage plus fluide vers une anglicisation quasi totale de la communication savante. Cette tendance est étudiée notamment pour des pays comme la Russie et l'Allemagne à l'aide d'approches autant qualitatives que quantitatives (Kirchik, Gingras et Larivière, 2012; Gnutzmann et Rabe, 2014). Serait-ce plutôt une question de lectorat ? Van Leeuwen *et al*. (2001), comme Purnell et Quevedo-Blasco (2013), ont évoqué la possibilité que la langue nationale serve d'appât pour le lectorat domestique, mais ces études ne cherchaient pas à démontrer cette hypothèse.

Plus largement, certains auteurs se sont interrogés sur l'importance accordée à la langue et à l'anglicisation de la diffusion des nouvelles connaissances. L'analyse de Gnutzmann et Rabe (2014) a montré une variété de perceptions quant à l'importance de la langue, tant en termes de diffusion que de réception des connaissances,

chez 24 chercheurs allemands interviewés. Ces perceptions variaient toutefois selon la discipline : les chercheurs évoluant dans des disciplines ayant des ancrages profonds – telle l'histoire – accordaient à la langue une grande importance, contrairement aux chercheurs de domaines qui se construisent autour de données normalisées, tels la biologie et le génie mécanique. D'une façon analogue, LILLIS et CURRY (2010) ont mené une étude qualitative auprès de 50 chercheurs en psychologie et en éducation de 12 institutions en Slovaquie, Hongrie, Espagne et Portugal sur une période de 12 ans. Elles soulignent le fait que la « localité » (*locality*) est cruciale dans la perception de la production et de l'importance des travaux scientifiques, alors qu'elle n'a aucun poids apparent dans les paradigmes qui régissent la vision courante, « universaliste-positiviste », de la science. Qui plus est, le « local » doit constamment être justifié par son rapport au centre (LILLIS et CURRY, 2010, p. 154), de sorte que [traduction] « l'utilisation de l'étiquette "locale" est lourde de conséquences » (*ibid*., p. 154).

Bref, les relations entre disciplines, l'aspect national ou international de la recherche, les objets d'étude et la langue constituent des enjeux plus complexes que les simples questions de diffusion et de lectorat. En outre, ces enjeux sont intimement liés au capital scientifique (BOURDIEU, 1975; 2001; GINGRAS, 1984) que les chercheurs tentent d'accumuler afin de survivre dans le champ hautement codifié de la recherche scientifique, voire d'augmenter leur rang dans sa hiérarchie. En effet, le chercheur doit croire à l'« *illusio* » du champ, à ses enjeux et aux règles qu'il contribue lui-même à établir et qui définiront ses relations avec les autres, alors même que le capital symbolique menant à la consécration est « fondé sur la connaissance et la reconnaissance » (BOURDIEU, 2001, p. 70). Dans le champ savant, cela signifie accorder davantage d'importance à certaines thématiques de recherche, à certaines approches théoriques et, dans le cas qui nous intéresse ici, à certains lieux et langues de diffusion.

Afin de mieux comprendre ces dynamiques à l'échelle québécoise et leur évolution dans le temps, bon nombre de travaux se sont intéressés à la place du français et des revues québécoises dans la diffusion des connaissances des chercheurs québécois. Dès 1981, un colloque international sur la question de *L'Avenir du français dans les publications et communications scientifiques et techniques* était tenu à Montréal, permettant de réaliser que bon nombre d'études confirmaient déjà la faible proportion de documents en langue française (GINGRAS, 1984). En effet, les données compilées montraient que 16 % des articles de chercheurs québécois étaient publiés en français, contre 4 % pour les chercheurs canadiens (GINGRAS, 1984). Puis, en 1991, GINGRAS et MÉDAILLE (1991) fournissaient une estimation de la place déclinante du français dans les disciplines scientifiques, constat repris quelques années plus tard par GODIN et VALLIÈRES (1995). En outre, les travaux de GODIN (2002) montraient que les universitaires québécois publiaient principalement dans les revues étrangères, principalement en anglais. Toutefois, d'importantes différences étaient observées entre les disciplines : alors que la vaste majorité des chercheurs des sciences naturelles et médicales publiaient exclusivement hors du Québec – et donc principalement en anglais –, seuls le tiers des chercheurs en sciences sociales et humaines diffusaient les résultats de leurs travaux uniquement hors de la province. Enfin, combinant les données des revues internationales avec celles des revues

québécoises indexées sur la plateforme Érudit, Larivière et Macaluso (2011) ont montré que dans certains départements – travail social, sciences de l'éducation, anthropologie et sociologie – plus du tiers de la production savante des professeurs était publiée dans des revues présentes sur la plateforme nationale.

Toutefois, en plus de dater de plus de trois décennies dans certains cas, ces travaux ne s'insèrent pas dans une perspective comparative permettant de mettre en contexte la place du français au Québec par rapport à celle des langues nationales dans d'autres pays. Hormis les travaux de Kulczycki, Engels et Nowotniak (2017), qui comparent les langues et véhicules de diffusion des connaissances des chercheurs flamands et polonais pour la période 2009-2014, peu d'études ont d'ailleurs comparé les pratiques de publication en langues nationales de chercheurs de plusieurs pays. Afin de mieux comprendre ces enjeux, la présente étude adopte une approche comparative, et analyse les transformations des pratiques de publication – du point de vue de la langue de création de nouvelles revues et de diffusion des articles – des chercheurs québécois, français et allemands et sciences sociales et arts et humanités au cours des 40 dernières années. En plus d'étudier les pratiques de diffusion, nous analysons également l'effet de la langue sur la réception des travaux, la diffusion des articles dans les revues nationales, la relation entre le pays d'origine de la revue et la langue des articles, et enfin l'aspect « national » des objets d'étude. Alors que les pratiques de diffusion des chercheurs québécois sont étudiées ici pour des raisons évidentes, la France et l'Allemagne sont choisies en raison de l'importance historique de leurs langues nationales dans la diffusion des connaissances, ce qui permet de fournir un contexte plus global à l'analyse.

MÉTHODES

Trois sources de données sont utilisées ici afin de mesurer les transformations des langues de publication des chercheurs : la base de données *Ulrichsweb*, qui indexe les informations relatives aux périodiques savants et magazines populaires publiés dans tous les domaines; le *Web of Science* de *Clarivate Analytics* (anciennement Thomson Reuters), qui indexe les articles publiés à l'échelle internationale dans un ensemble de périodiques savants principalement sélectionnés en fonction de leur nombre de citations; et les articles indexés sur la plateforme Érudit. En couvrant les revues et leurs articles, qui sont des modes de diffusion des connaissances communs à toutes les disciplines, ces sources de données permettent de comparer l'évolution de l'importance relative des langues dans les différents domaines du savoir, et ce, à grande échelle.

Plus spécifiquement, la base de données Ulrich (*Ulrichsweb Global Serials Directory*[2]) contient, pour plus de 300 000 revues et magazines publiés à travers le monde, l'année de fondation du périodique, l'organisation responsable de la publication (et son pays), le titre et les titres antérieurs, la langue, à quoi s'ajoutent, dans le cas des périodiques savants, le domaine de recherche et le type d'évaluation

2. https://ulrichsweb.serialssolutions.com

(évaluation ou non par les pairs). En date du 26 octobre 2016, la base de données Ulrichsweb contenait un sous-ensemble de 117 383 périodiques académiques; ce sous-ensemble sera analysé ici en fonction de l'année de fondation, de la langue principale et du pays d'origine, et ce, depuis la création des premières revues savantes dans la seconde moitié du 17ème siècle. Mentionnons que cette source privilégie les revues qui existent (ou ont existé) à l'époque contemporaine. Ainsi, une revue ayant existé pendant quelques années au milieu du 18ème siècle, par exemple, est moins susceptible d'être incluse dans la base de données qu'une revue ayant existé au 20ème siècle (la base de donnée a été créée dans les années 1930).

Les données du WoS couvrent quant à elles la période 1973 à 2015, l'année 1973 ayant été choisie car elle représente le moment où cette base de données a commencé à prendre en compte les adresses des auteurs, nous permettant d'associer un document à un lieu d'origine. Au cours des 43 années étudiées, le WoS a couvert les documents publiés dans plus de 19 800 revues, pour un total de plus de 34 millions de documents. Seuls les articles, les articles de synthèse et les notes de recherche sont considérés ici, car ils représentent les contributions originales à l'avancement des connaissances et sont évaluées par des pairs. Le WoS indexe également certaines informations sur les revues, tels le nom de la maison d'édition et son adresse; de celle-ci, nous avons extrait le pays afin de mesurer les activités de publication dans les revues nationales. La langue des articles est quant à elle indexée pour chacun des articles de la base de données. La très grande majorité des articles sont publiés dans les revues des domaines des sciences naturelles et médicales telles que définies par la classification disciplinaire utilisée par *National Science Foundation* des États-Unis (N = 29 692 297 articles, 86,9 % du total), alors que les revues des sciences sociales et humaines comptent 4 474 399 articles, représentant 13,1 % du total. À l'échelle des trois nations étudiées ici, tous domaines confondus, les chiffres sont toutefois plus modestes, avec 329 884 articles associés à une institution québécoise, 1 796 956 à une institution française, et 2 503 140 à une institution allemande. Les données sont présentées pour quatre grandes familles disciplinaires : les sciences naturelles et le génie, les sciences de la santé, les sciences sociales et les arts et humanités. Toutefois, la majeure partie des figures présentées mettront l'accent sur les sciences sociales et les arts et humanités, compte tenu du peu d'articles en français ou en allemand publiés dans les disciplines des sciences naturelles et génie et en sciences de la santé, surtout au cours des dernières années.

Enfin, les articles de la base de données Érudit – principal lieu de diffusion des revues québécoises – sont également analysés, de façon à complémenter les données obtenues avec le Web of Science pour le Québec. Puisqu'une source de données analogue n'est pas disponible pour l'Allemagne et la France, ces données seront présentées séparément dans la discussion. Mentionnons également que, compte tenu de la faible présence d'adresses institutionnelles dans cette source de données, il est difficile de connaître l'affiliation des auteurs. Ainsi, l'ensemble des articles publiés en sciences sociales et arts et humanités – que nous savons largement être en provenance du Québec – sont analysés ici. Au total, 44 274 articles évalués par les pairs sont inclus entre 1973 et 2015. Les articles publiés dans les revues culturelles et dans les quelques revues de sciences naturelles et médicales sont exclus.

L'impact scientifique des articles est, quant à lui, analysé à partir du nombre de citations obtenues, qui sont normalisées par l'année et la spécialité (NSF) de la revue dans laquelle elles sont publiées, prenant ainsi en compte les différentes pratiques de citation de chacune des disciplines et spécialités (Moed, De Bruin et Van Leeuwen, 1995; Schubert et Braun, 1986). Mentionnons enfin que le WoS n'est pas une source de données sans limites : en effet, cette base de données fait la part belle à la littérature en langue anglaise et, en conséquence, sous-estime l'importance des autres langues dans l'ensemble des documents publiés (Archambault *et al*., 2006; Mongeon et Paul-Hus, 2016), et ne couvre pas les monographies, mode de diffusion des nouvelles connaissances important en sciences sociales, mais encore davantage dans les arts et humanités (Larivière *et al*., 2006). Elle permet toutefois d'illustrer la place du français dans les revues les plus visibles à l'échelle internationale, sélectionnées en fonction du volume des citations qu'elles obtiennent. En outre, de nombreux acteurs du système de la recherche accordent une grande importance à ces revues indexées, puisqu'elles représentent la source de données utilisée dans bon nombre de classements internationaux d'universités. Bref, aux yeux de plusieurs, ce sont les revues qui « comptent ».

LA CRÉATION DE NOUVELLES REVUES

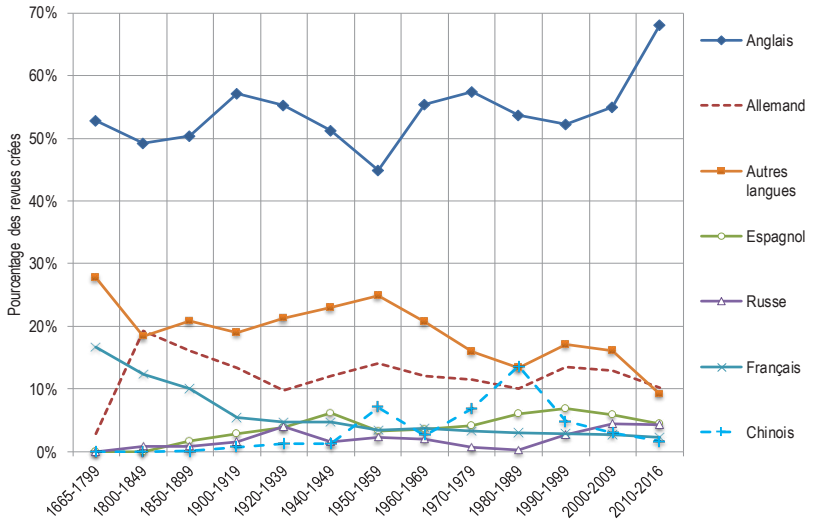
La Figure 1 présente, depuis 1665, année de fondation des deux premières revues savantes, les *Philosophical Transactions of the Royal Society of London et le Journal des Sçavans,* la proportion de revues créées selon la langue principale. On remarque qu'au cours des premières 135 années d'existence des revues (1665-1799), le français et l'anglais sont les deux langues les plus importantes selon Ulrichsweb, représentant respectivement 17 % et 53 % des nouvelles revues créées[3]. Toutefois, alors que la part du français décline au cours de la période, l'anglais demeure la langue de création de revues la plus importante, représentant à chaque groupe d'années (sauf les années 1950) environ la moitié des nouvelles revues créées. Plus spécifiquement, les nouvelles revues en français représentent 12 % des revues créées dans la première moitié du 19e siècle, puis 10 % de celles créées dans la seconde moitié du même siècle. Le déclin du français se poursuit dans la première moitié du 20e siècle, alors que 5 % des revues sont créées dans cette langue, puis dans la seconde moitié, alors que 3 % des nouvelles revues sont publiées en français. Pour sa part, l'anglais demeure relativement stable autour de 50 % – bien que diminuant dans la première moitié du 20ème siècle de 51 % à 45 %, puis diminuant à nouveau dans la dernière décennie du même siècle. On remarque toutefois une croissance fulgurante au cours de la dernière période étudiée (2010-2016), alors que l'anglais représente 68 % des nouvelles revues.

3. Avec 36 revues, Ulrichsweb sous-estime le nombre de revues créées au cours de cette période, qui est estimé à près de 80 par McKie (1979). Cette sous-estimation semble affecter les revues allemandes et italiennes créées au cours de cette période, telles le *Giornale de' Letterati* créée à Rome en 1668 et *Acta Eruditorum* créée à Leipzig en 1682 (mais publiée en latin).

L'allemand représente pour sa part une petite proportion des revues créées dans la seconde moitié du 17ème siècle et au 18ème siècle, en grande partie à cause de sa sous-estimation dans Ulrichsweb et de la diffusion en latin des revues allemandes. Sa part réelle est sans doute aussi élevée que le français, principalement dans la seconde moitié du 18ème siècle. On remarque toutefois que, dans la première moitié du 19ème siècle, près de 20 % des revues créées le sont en allemand, et que cette part diminue progressivement jusqu'à atteindre 10 % entre les deux guerres. Toutefois, contrairement au français, l'allemand demeure relativement stable, à un peu plus de 10 % des nouvelles revues créées. Mentionnons enfin la part croissante de l'espagnol après la seconde guerre mondiale, représentant 7 % des nouvelles revues entre 1990 et 1999, avant de redescendre à 4 % entre 2010 et 2016. Le russe oscille également au cours du 20ème siècle, avec 4 % des revues créées dans les années 1920, une part pratiquement nulle de celles crées dans les années 1980, puis à nouveau 4 % depuis 2000. Enfin, le chinois est la seconde langue en importance dans les années 1980 avec 14 % des nouvelles revues, mais décline depuis. La raison de ce déclin est bien simple : malgré la croissance exponentielle de la communauté scientifique chinoise et, en conséquence, du besoin de nouvelles revues, la visibilité internationale et le capital associés à la diffusion des connaissances en chinois sont bien inférieurs à ceux de la diffusion en anglais. Ainsi une part croissante des revues créées en Chine publient des articles en anglais plutôt qu'en chinois.

FIGURE 1

Création de nouvelles revues savantes, selon la langue principale, 1665-2016



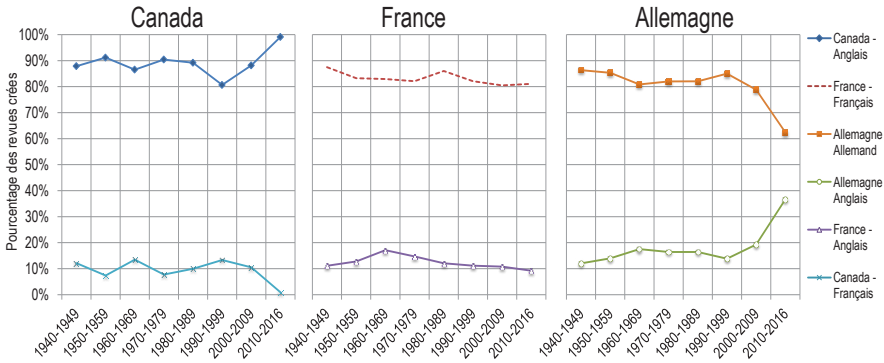
Source : Ulrichsweb Global Serials Directory

Afin de mieux comprendre ce mouvement vers l'anglais, nous avons compilé pour le Canada, la France et l'Allemagne la proportion de nouvelles revues selon

la langue principale depuis les années 1940 (Figure 2). On remarque que, tant pour le Canada que pour l'Allemagne, une part croissante des nouvelles revues sont anglophones. Plus spécifiquement, dans le cas du Canada, on remarque entre 1940 et la fin des années 1980 une part relativement stable de l'anglais (autour de 80 %) et du français (autour de 10 %). Toutefois, à partir du tournant des années 2000, le français décline au profit de l'anglais, et la quasi-totalité des revues créées à partir de 2010 le sont en anglais[4]. Dans le cas de l'Allemagne, la proportion de revues en allemand est stable autour de 80 % entre 1940 et 1999. Cette tendance est identique à celle du français en France. Toutefois, alors que la proportion d'anglais demeure stable en France, à partir de 2000, celle-ci augmente drastiquement en Allemagne où, entre 2010 et 2016, 37 % des nouvelles revues sont anglophones (alors que cette proportion est de moins de 10 % en France).

FIGURE 2

Création de nouvelles revues savantes en Allemagne, en France et au Canada, selon la langue principale, 1940-2016



Source : Ulrichsweb Global Serials Directory

L'INÉLUCTABLE CROISSANCE DE (L'INDEXATION DE) L'ANGLAIS

Les Figures 3 à 5 présentent, pour chacune des trois nations, la part des articles écrits en anglais et en français ou en allemand dans chacun des quatre domaines disciplinaires. On y remarque que, pour les deux nations européennes

4. Une part importante de la croissance de l'anglais dans la création de revues canadiennes est due aux éditeurs prédateurs, comptant pour une part importante des nouvelles revues nouvellement créées, et qui voient le Canada comme un pays donnant une certaine crédibilité à leurs revues (Larivière, 2017). Sans surprise, de telles revues ne sont à toutes fins pratiques pas créées en français.

(Figures 4-5), l'anglais était, au début de la période étudiée, une langue beaucoup moins utilisée que la langue nationale dans la diffusion des résultats de la recherche, et ce, même dans les domaines des sciences naturelles et génie et de la santé. En effet, près de 70 % des articles français en sciences naturelles et génie et 80 % de ceux en Santé étaient en français, et environ 60 % des articles allemands des deux domaines étaient en allemand. Toutefois, au cours des 43 années étudiées, tant l'allemand que le français sont devenus de moins en moins utilisés au profit de l'anglais. En 2015, pour chacun des deux pays, ce sont près de 100 % des articles en sciences naturelles et génie, et plus de 90 % de ceux en santé qui sont publiés en anglais. Les sciences sociales suivent une tendance similaire, quoique décalée de 5-10 ans par rapport aux deux autres domaines. Enfin, dans les domaines des arts et humanités, on remarque un déclin dans la production en langue nationale : alors que la très grande majorité des articles de ces deux pays étaient rédigés dans la langue nationale (au-delà de 80 % jusqu'au tournant des années 2000), c'est maintenant la majorité des articles allemands en arts et humanités qui sont en anglais, et près de 40 % des articles français des mêmes domaines. On remarque également que l'anglicisation des différents domaines reflète l'aspect transnational de leurs objets (GINGRAS, 2002) : les sciences naturelles et génie s'anglicisent plus rapidement que les sciences de la santé, qui pour leur part s'anglicisent plus rapidement que les sciences sociales, tandis que les arts et humanités ont débuté leur anglicisation – toujours en croissance – au cours des 20 dernières années.

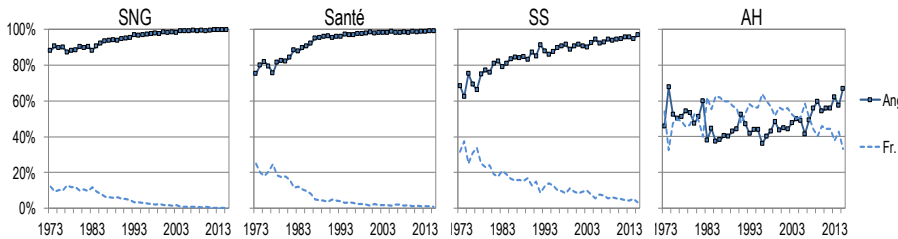
Cette tendance à l'anglicisation des articles évolue en parallèle à celle observée au sein des revues nationales de ces pays. Par exemple, les *Annales de l'Institut Pasteur*, fondées en 1887 et subséquemment divisées en trois sections (microbiologie, immunologie, et virologie) ont vu leur nom changer pour *Research in Microbiology, Research in Immunology* et *Research in Virology* en 1989, en reconnaissance du fait que, dès 1982, la majorité des articles publiés dans chacune des trois sections étaient en anglais (BRACHO-RIQUELME, PESCADOR-SALAS et REYES-ROMERO, 1999). D'une façon analogue, la revue allemande *Angewandte Chemie* a, dès 1962, publié une édition internationale en anglais, dont le contenu est le même que la version allemande (GÖLITZ, 1988).

Le cas du Québec est légèrement différent. Bien qu'on y remarque également une anglicisation croissante de la diffusion, une part plus importante des connaissances était déjà diffusée en anglais dès le début de la période étudiée. En effet, dès 1973, la très grande majorité – 90 % en sciences naturelles et génie et 80 % en santé – des travaux publiés par les chercheurs québécois et indexés dans le WoS étaient en anglais, et leur pourcentage est de près de 100 % en 2015. Un situation similaire est observée en sciences sociales : alors qu'un peu plus de 60 % des articles québécois en sciences sociales et humaines étaient écrits en anglais en 1973, ce pourcentage a grimpé à plus de 95 % en 2015. Dans les arts et humanités, autant d'articles sont publiés en français qu'en anglais au cours de la majeure partie de la période étudiée. Toutefois, à partir de 2008, la part d'articles en anglais croît de façon considérable, et atteint 67 % des articles publiés en 2015. Cette tendance est sans doute reliée à une plus faible indexation des revues canadiennes et québécoises dans les bases de données internationales, ainsi qu'à son déclin au cours de la période étudiée. Par exemple, de par leur prestige, *Angewandte Chemie* et les descendantes des *Annales*

de l'Institut Pasteur sont respectivement publiées par Wiley et par Elsevier et, en conséquence, indexées par les bases de données internationales, ce qui n'est pas le cas des revues savantes canadiennes et québécoises. En outre, cette tendance générale est renforcée par le contrôle croissant de la littérature savante par les éditeurs commerciaux qui non seulement ont absorbé bon nombre de revues appartenant aux sociétés savantes mais créent de nouvelles revues (LARIVIÈRE, HAUSTEIN ET MONGEON, 2015), tout cela majoritairement en langue anglaise. Par exemple, alors que 56.8 % de l'ensemble des revues couvertes par Ulrichsweb sont en anglais, c'est le cas pour 80.2 % de celles d'Elsevier, 87.4 % de celles de Springer, 97 % de celles de Wiley, et 99.3 % de celles de Sage Publications[5].

FIGURE 3

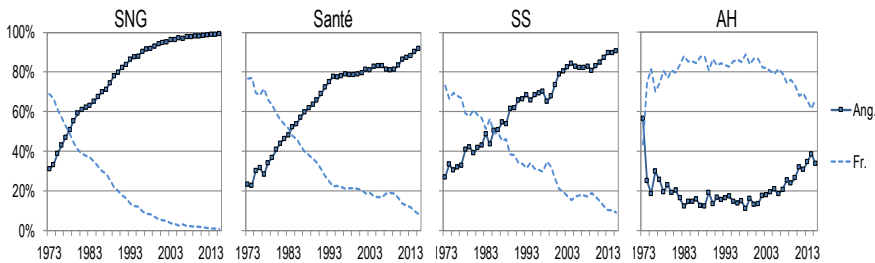
Pourcentage des articles en sciences sociales et humaines écrits en anglais et en français par les auteurs québécois, 1973-2015



Source : Web of Science, Clarivate Analytics

FIGURE 4

Pourcentage des articles en sciences sociales et humaines écrits en anglais et en français par les auteurs français, 1973-2015

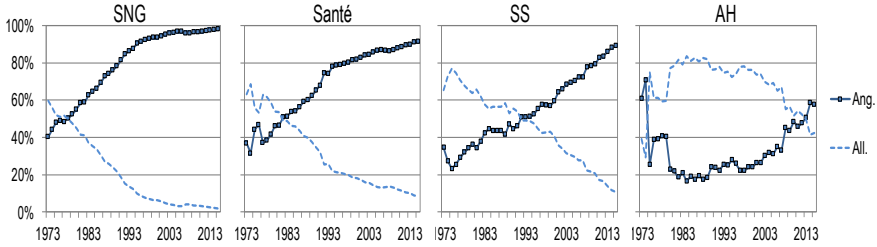


Source : Web of Science, Clarivate Analytics

5. Données compilées par l'auteur à partir du Web of Science.

FIGURE 5

Pourcentage des articles en sciences sociales et humaines écrits en anglais et en allemand par les auteurs allemands, 1973-2015



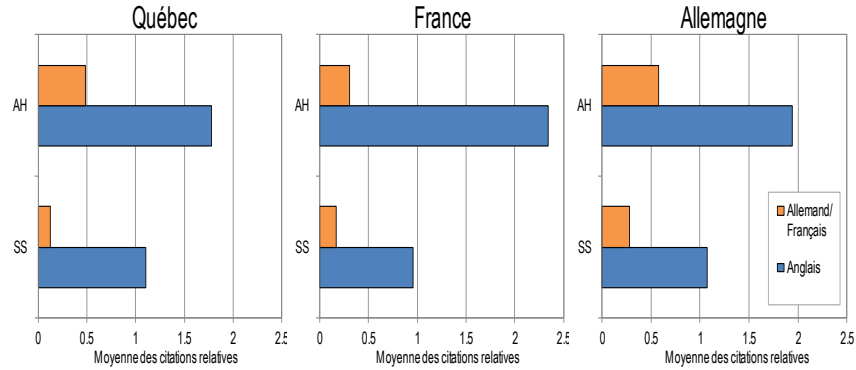
Source : Web of Science, Clarivate Analytics

L'EFFET DE LA LANGUE SUR L'USAGE

Le lectorat associé aux articles en anglais est potentiellement plus vaste que celui des articles en français ou en allemand, ce qui se répercute dans le nombre de citations. La Figure 6 fournit une indication de l'usage des travaux québécois, français et allemands selon leur langue de publication. On remarque que, pour chacune des trois nations étudiées, les articles publiés en anglais obtiennent en moyenne beaucoup plus de citations que ceux qui sont publiés en français ou en allemand, et que cette différence est beaucoup plus importante pour les articles français et québécois que pour les articles en allemand. Mentionnons également que, bien que la Figure 6 présente les données sur l'ensemble de la période, on remarque, pour chacune des trois nations, une croissance de l'écart entre les taux de citation des articles en anglais et ceux en allemand et en français.

FIGURE 6

Nombre de citations des articles en sciences sociales (SS) et arts et humanités (AH) écrits en anglais et en allemand (Allemagne) ou en français (France, Québec), 1973-2015

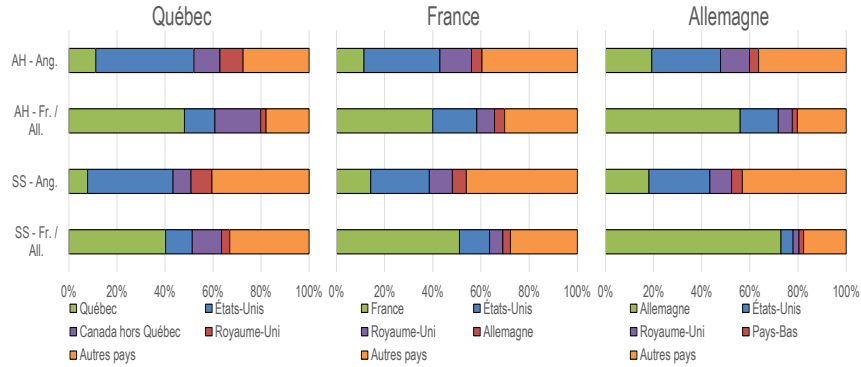


Source : Web of Science, Clarivate Analytics

Afin de mieux comprendre cet effet de la langue sur l'usage, nous avons compilé, pour chacun des trois pays, la proportion des citations selon le lieu de provenance de leurs auteurs, et ce, en fonction de la langue et de la discipline des articles. On remarque que, dans les trois cas, une plus grande proportion des citations sont nationales lorsque les articles sont en français/allemand que lorsqu'ils sont écrits en anglais. En effet, dans le cas du Québec, environ 40 %-50 % des citations portant sur les articles écrits en français dans chacun des deux domaines proviennent d'autres articles québécois, contre environ 8 %-10 % pour les articles rédigés en anglais. À l'opposé, la proportion de citations provenant des États-Unis passe de 11 %-13 % lorsque les articles sont écrits en français à 36 %-41 % lorsqu'ils sont écrits en anglais. Une tendance similaire est observée dans le cas de la France, bien que les citations en provenance des États-Unis comptent pour une part plus faible que dans le cas du Québec. Enfin, la tendance est encore plus marquée dans le cas des articles allemands : 73 % des citations en sciences sociales et 56 % de celles en arts et humanités proviennent du même pays lorsque les articles sont en allemand, contre un peu moins de 20 % lorsque les articles sont en anglais. Ces données montrent donc clairement l'effet de la langue sur les lieux de citation : de par son plus grand bassin de lecteurs, les articles anglais bénéficient d'une plus grande diversité de lieux de citations, ce qui, dans l'ensemble, affecte positivement leur nombre total de citations.

FIGURE 7

Pourcentage des citations en fonction de leur pays de provenance, selon la discipline et la langue, 1973-2015. Basé sur la première adresse des articles, afin de ne pas générer de duplication dans les cas de collaboration internationale



Source : Web of Science, Clarivate Analytics

LES LIEUX DE PUBLICATION

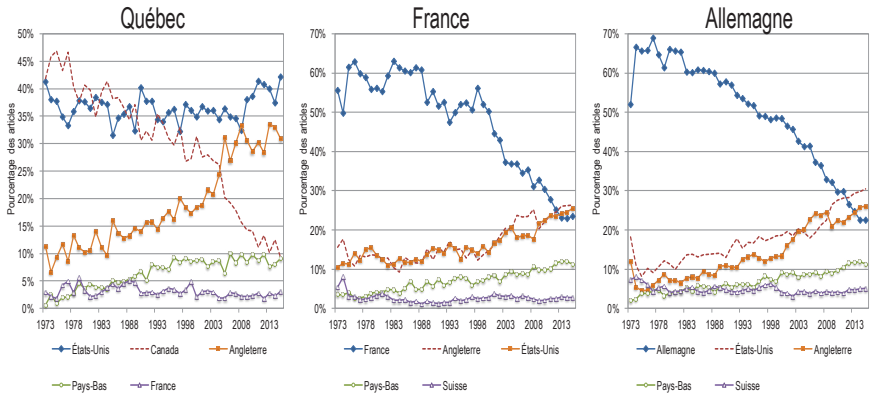
Afin de mieux comprendre les dynamiques de publication des différents chercheurs, nous avons également compilé les lieux de publication des revues dans lesquelles les chercheurs de ces trois nations ont publié pendant la période

couverte[6]. On remarque que tant les chercheurs allemands que leurs collègues français publient majoritairement dans les revues de leur propre pays au cours de l'ensemble de la période couverte. Toutefois, la part des articles publiés dans les revues nationales chute de façon drastique pendant la période étudiée, si bien qu'à la fin de la période celles-ci tombent au troisième rang des lieux de publication. En effet, dans le cas de la France, les revues françaises comptent pour plus de 60 % des articles publiés en sciences sociales et arts et humanités, proportion qui décline à partir de la fin des années 1980, puis encore plus drastiquement à partir de la fin des années 1990, pour atteindre moins de 25 % en 2015, reléguant les revues françaises derrière les revues anglaises et américaines. D'une façon analogue, la part d'articles dans les revues allemandes passe de près de 70 % au début de la période à moins de 25 % en 2015, ces dernières se voyant surpassées également par les revues anglaises et américaines. Compte tenu de la plus faible indexation des revues québécoises et canadiennes (MONGEON et PAUL-HUS, 2016), les revues canadiennes comptent pour une part plus faible de celles qui publient des articles québécois. Toutefois, elles représentaient au début de la période le lieu principal de publication des chercheurs québécois, avant de décliner rapidement : dès la fin des années 1980, davantage d'articles sont écrits dans les revues américaines, puis au tournant des années 2000, dans les revues anglaises. En 2015, presque autant d'articles (un peu plus de 9 %) sont publiés dans les revues canadiennes que dans les revues des Pays-Bas. Évidemment, ces tendances sont affectées par les politiques d'indexation de *Clarivate Analytics* – qui, rappelons-le, indexe les revues les plus citées des différents domaines, et suspend l'indexation de certaines dont les citations déclinent – ainsi que par la prise de contrôle, par les éditeurs commerciaux, de bon nombre de revues appartenant à des sociétés savantes, ce qui augmente la part des pays où sont situés ces éditeurs (États-Unis, Angleterre, Pays-Bas). Notons d'ailleurs le rang élevé des Pays-Bas dans chacune des trois listes, principalement causé par la place centrale qu'occupe l'éditeur Elsevier, qui, en 2013, était responsable du quart de l'ensemble des articles publiés, tous domaines confondus (LARIVIÈRE, HAUSTEIN et MONGEON, 2015).

6. De façon à rendre les figures plus lisibles, nous avons regroupé ici les sciences sociales et les arts et humanités.

FIGURE 8

Pourcentage des articles des chercheurs allemands, français ou québécois, selon le pays de publication de la revue, sciences sociales et arts et humanités (regroupés), 1973-2015

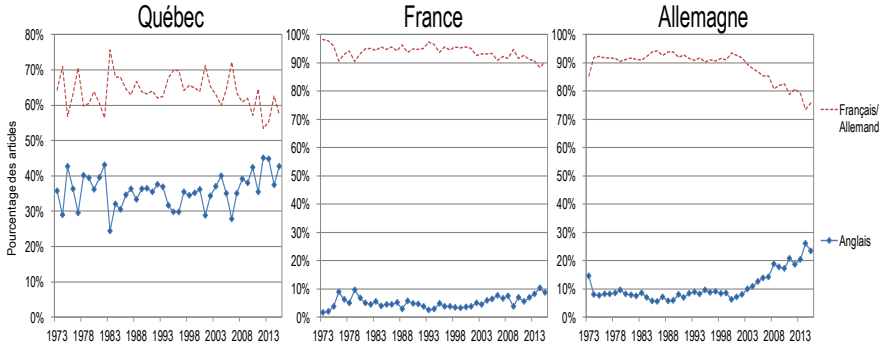


Source : Web of Science, Clarivate Analytics

Afin d'augmenter leur visibilité, bon nombre de revues nationales en sciences sociales et humaines sont passées à l'anglais, souvent avec des résultats mitigés (Gingras et Mosbah-Natanson, 2010). Afin de mieux comprendre cette tendance pour les trois nations étudiées ici, nous avons compilé la part d'articles en anglais et dans la langue nationale publiés dans le sous-ensemble des revues nationales (Figure 9). On remarque que depuis le tournant des années 2000, les chercheurs québécois et allemands publient une part croissante de leurs articles dans les revues nationales en anglais. De par la présence d'universités anglophones et l'aspect bilingue de bon nombre de revues canadiennes, ces pourcentages sont plus élevés pour le Québec que pour l'Allemagne. Ainsi, en 2015, ce sont un peu moins de 45 % des articles québécois dans les revues canadiennes qui sont publiés en anglais, contre environ 25 % des articles allemands publiés dans les revues allemandes. Dans le cas des chercheurs français, la tendance est encore à publier en français dans les revues nationales, quoiqu'une certaine augmentation de l'anglais soit observée depuis la fin des années 1990 puisque les articles dans cette langue sont passés de 5 % à 10 % du total des articles dans les revues nationales. Ces tendances suggèrent que les chercheurs de ces nations choisissent non pas de publier dans les revues internationales, mais plutôt de publier dans une revue nationale, mais en anglais, dans le but présumé de mieux diffuser leurs travaux auprès de la communauté internationale. Et cela semble avoir l'effet escompté : tel que montré par Larivière et Desrochers (2016), les travaux en anglais publiés dans les revues nationales obtiennent davantage de citations. Cette tendance peut également être due à un biais de sélection, les chercheurs choisissant de diffuser leurs travaux de recherche les plus importants en langue anglaise, ou encore à des effets d'indexation.

FIGURE 9

Part des articles publiés en langue nationale (français, allemand) et en anglais publiés dans les revues nationales, 1973-2015



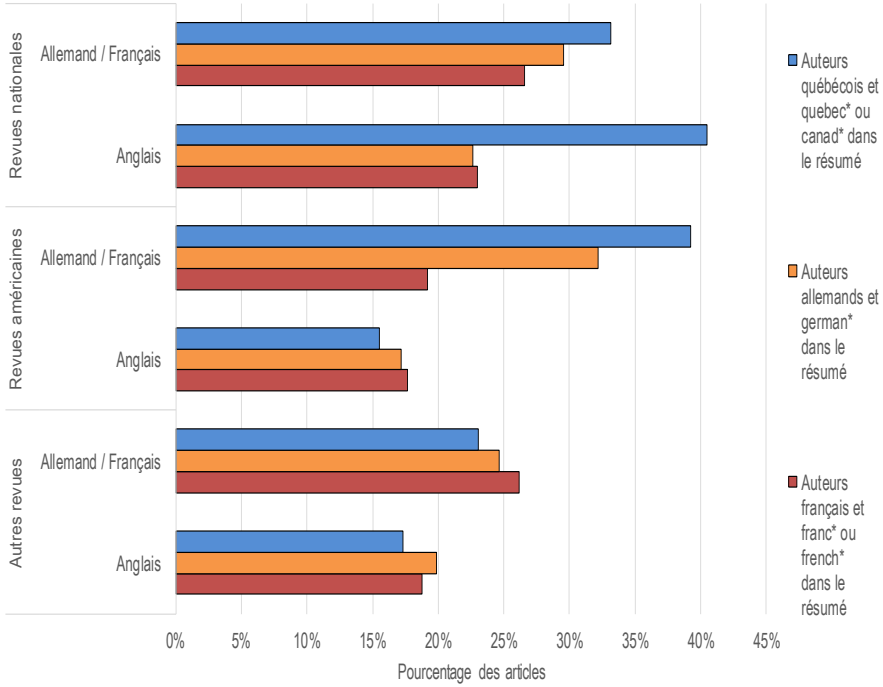
Source : Web of Science, Clarivate Analytics

L'EFFET DE LA LANGUE ET DES REVUES SUR LES OBJETS

Tel que mentionné plus tôt, la recherche en sciences sociales et en arts et humanités a un aspect local beaucoup plus important que celle en sciences et en médecine, ce qui explique l'importance qu'ont les revues nationales dans ces domaines. D'une façon analogue à WARREN (2014), qui a étudié la répartition des travaux sur différents objets nationaux, en notant la croissance des travaux sur les États-Unis réalisés par les sociologues canadiens et celle des travaux sur le Canada réalisés par les sociologues québécois, nous avons compilé la proportion d'articles de chacune des nations ayant des thématiques locales ou nationales, selon le type de revue et la langue : revue nationale, revue américaine, et autres revues. Sans surprise, on remarque que pour chacun des pays, une part plus importante des articles publiés dans les revues nationales portent sur des thématiques nationales. Par exemple, dans le cas du Québec, toutes langues confondues, 36,6 % des articles publiés dans les revues nationales canadiennes portent sur le Québec ou le Canada, contre 15,8 % des articles publiés dans les revues américaines et 17.4 % des articles publiés dans les revues d'autres pays. Notons aussi que, pour le Québec, la part des articles en anglais portant sur des thématiques nationales dans les revues nationales est plus importante que celle des articles en français sur le même sujet, en raison probablement de la dualité linguistique canadienne – aspect qui n'est pas présent dans les deux autres nations analysées. Dans le cas de la France et l'Allemagne, la tendance est similaire, quoique moins prononcée : les articles des revues nationales sont environ 50 % plus susceptibles de porter sur des thématiques nationales que ceux des revues étrangères. De plus, lorsque les articles sont écrits dans la langue nationale, les articles sont plus susceptibles de prendre en compte les thématiques nationales.

FIGURE 10

Pourcentage d'articles traitant de thématiques locales ou nationales, selon le pays et le type de revue, 1991-2015. Les données débutent en 1991 car il s'agit de l'année à partir de laquelle les résumés des articles sont indexés



Source : Web of Science, Clarivate Analytics

*

* *

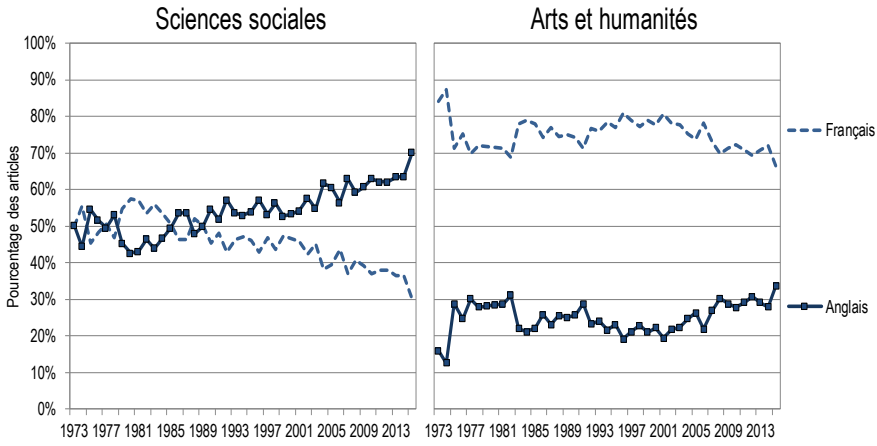
Les données présentées ci-dessus ont montré la place croissante prise par l'anglais dans la diffusion des connaissances, tant au sein des trois nations étudiées qu'à l'échelle du globe. Cette large domination de l'anglais s'observe à plusieurs niveaux. D'une part, la majeure partie des revues créées à l'échelle mondiale au cours des dernières années sont anglophones. Cette tendance n'est pas propre aux pays anglophones : près de 40 % des nouvelles revues créées en Allemagne sont en anglais. Elle traduit également une certaine homogénéisation de la diffusion des connaissances : alors que les langues autres que l'anglais, l'allemand, l'espagnol, le russe, le français et le chinois représentaient près de 30 % des nouvelles revues entre 1665 et 1977, cette part est de moins de 10 % entre 2010 et 2016. D'autre part, on remarque également une croissance de l'anglais comme langue des articles. Investissant d'abord les sciences naturelles et médicales dans les années 1970 et

1980, les sciences sociales dans les années 1990, puis les arts et humanités dans les années 2000, l'anglais est maintenant la langue dominante à travers la quasi-totalité du spectre disciplinaire. Ainsi, non seulement les articles des trois nations étudiées sont majoritairement écrits en anglais dans les disciplines ayant des objets de nature transnationale – comme la physique ou la chimie –, mais ils le sont également dans les disciplines des sciences sociales, et dans le cas du Québec et de l'Allemagne, dans les arts et humanités.

Tel que mentionné dans la section portant sur les méthodes, notre étude comporte de nombreuses limites, la principale étant le caractère partiel des données étudiées. En effet, le WoS est bien connu pour sous-estimer la production d'articles dans les revues nationales et dans les langues autres que l'anglais (MONGEON et PAUL-HUS, 2016). Cette limite pourrait expliquer le déclin apparent de l'usage du français dans la diffusion des connaissances en sciences sociales et arts et humanités observé dans les données du WoS. Afin de tester cette hypothèse, et de compléter le portrait de la langue de diffusion des chercheurs québécois, nous avons combiné les données du WoS avec celles d'Érudit, la plateforme de diffusion des revues québécoises en sciences sociales et arts et humanités (Figure 11). Bien que les chercheurs québécois puissent publier hors d'Érudit et du WoS – dans des revues françaises ou belges, par exemple –, il est raisonnable de considérer que ces deux sources combinées regroupent la vaste majorité des articles publiés par les chercheurs québécois. Ainsi, même lorsqu'on additionne l'ensemble des articles publiés dans la base de données Érudit – dont certains sont écrits par des chercheurs hors-Québec –, on remarque une baisse de la proportion d'articles en langue française auxquels des chercheurs québécois ont contribué et, depuis 2010, la présence d'une majorité d'articles en langue anglaise. Ainsi, bien que la situation du français au Québec ne soit pas aussi dramatique que ce que les données de la Figure 3 peuvent suggérer, il n'en demeure pas moins que si les articles en français représentent, en 2015, la vaste majorité des articles en sciences sociales (70 %), la part du français en arts et humanités décline de façon marquée depuis la fin des années 1990. Ces tendances sont donc similaires à celles observées pour la France et l'Allemagne.

FIGURE 11

Part des articles publiés en français et en anglais en sciences sociales et humaines par les chercheurs québécois, WoS, combinés aux articles de la plateforme Érudit, 1973-2015



Source : Web of Science, Clarivate Analytics et Érudit

Les différentes langues de diffusion des revues ont également des effets directs sur la réception des travaux des chercheurs. Pour chacun des pays étudiés, tant en sciences sociales qu'en arts et humanités, les articles en anglais obtiennent plus de trois fois plus de citations – et dans certain cas, plus de huit fois! – que les articles écrits en français. Cela s'explique en partie par la provenance géographique de ces citations : alors que la pluralité des citations proviennent du pays des auteurs lorsque les articles sont écrits dans la langue nationale, celles-ci sont beaucoup plus diversifiées et proviennent d'un spectre de pays plus élargi lorsque les articles sont rédigés en anglais. Bien qu'il soit impossible de déterminer si le taux de citation plus élevé des articles en anglais est dû à leur langue de diffusion ou à un biais de sélection – les chercheurs étant plus susceptibles de soumettre leurs articles qu'ils considèrent comme étant les plus importants, et donc les plus susceptibles d'être cités, à des revues anglophones afin de maximiser le prestige de leurs publications –, il n'en demeure pas moins que ces pratiques renforcent la perception collective – l'*illusio* – que la littérature scientifique anglaise est plus importante que celle publiée dans d'autres langues. Ces résultats tendent aussi à suggérer qu'il existe, pour l'anglais, un effet d'entraînement similaire à l'effet St-Matthieu (MERTON, 1968), ainsi qu'une forme de spirale descendante analogue

à l'effet Matilda (ROSSITER, 1993) pour les autres langues de publication[7]. En effet, dans un contexte où le capital symbolique (BOURDIEU, 2001) des chercheurs est souvent mesuré par les citations, l'écart croissant entre l'impact des publications en anglais et celui des publications dans d'autres langues est susceptible de faire croitre encore davantage la part d'articles en anglais, et ce, même dans les revues nationales.

En outre, les lieux de publication des articles sont, sans surprise, intimement associés aux objets étudiés : tant en Allemagne qu'en France et au Québec, les articles publiés dans les revues nationales sont beaucoup plus susceptibles de s'intéresser à des enjeux nationaux que ceux publiés dans les revues étrangères. La différence est encore plus importante dans le cas du Québec, où la proportion d'articles portant sur le Québec est plus de deux fois plus importante dans les revues nationales que dans les revues étrangères. La langue y joue également un rôle, bien que moindre : même à l'extérieur des revues nationales, les articles en allemand ou en français sont plus susceptibles de traiter de thématiques nationales que ceux en anglais. La croissance de la proportion d'articles publiés en anglais et dans les revues internationales, associée à un capital scientifique plus élevé, est susceptible d'entraîner dans leur sillage certains travaux de recherche sur les objets nationaux. Et cela peut s'observer à plusieurs niveaux : d'une part, les chercheurs peuvent ajuster leurs objets d'étude de façon à favoriser leurs chances de publier dans les revues internationales et, d'autre part, les revues nationales peuvent éprouver une difficulté croissante à attirer des manuscrits sur ces mêmes thématiques. On peut ainsi se demander – tout en le déplorant – s'il subsiste des disciplines ou des objets d'étude pour lesquels la diffusion en langue nationale est perçue, par les chercheurs comme par les institutions qui les évaluent, comme le vecteur d'un capital scientifique plus important. Cette situation est plutôt paradoxale, dans la mesure où les revues nationales sont parmi celles qui sont le plus souvent consultées par la communauté universitaire québécoise (LARIVIÈRE, 2014), et on peut supposer que la situation est analogue en Allemagne ou en France.

En somme, l'internationalisation croissante de la recherche en sciences sociales, telle que mesurée par l'anglicisation des articles et la publication dans les revues étrangères, est susceptible d'orienter les travaux des chercheurs en sciences sociales et humaines dans une direction qui n'est peut-être pas celle souhaitée. Il est difficile de ne pas y voir un effet des indices de citation qui, faussés en faveur des revues internationales – qui dans les faits, sont généralement anglo-américaines – font de celles-ci « ce qui compte ». Pour paraphraser Orwell, on pourrait dire que, dans le système de diffusion des connaissances d'aujourd'hui, toutes les langues de publication sont égales, mais certaines sont plus égales que d'autres.

7. Proposé par Robert K. Merton, l'effet St-Matthieu décrit comment la reconnaissance scientifique est souvent accordée aux chercheurs déjà reconnus plutôt qu'à ceux qui le sont moins. On l'appelle parfois aussi la théorie des avantages cumulatifs. À l'opposé, l'effet Matilda, développé par Margaret Rossiter, est un biais selon lequel les découvertes faites par des femmes sont souvent attribuées à leurs collègues masculins. L'effet Matilda peut également être appliqué aux groupes sociaux historiquement dominés.

Il importe ainsi, pour l'ensemble des acteurs du système de la recherche des chercheurs aux organismes subventionnaires, en passant par les universités, de réfléchir aux effets pervers des évaluations de la recherche[8] et aux incitations qu'elles créent, particulièrement dans les domaines où les objets sont par essence nationaux et où les revues sont plus fragiles, car majoritairement indépendantes (Larivière, Haustein et Mongeon, 2015). Il importe également de réfléchir à ce que l'on attend collectivement des chercheurs en sciences sociales et arts et humanités. On peut se demander en particulier ce qu'on attend des chercheurs canadiens et québécois en sciences sociales : qu'ils travaillent sur l'histoire, la société, l'économie et la culture américaine afin de publier dans les revues américaines, ou bien qu'ils contribuent à l'avancement des connaissances sur la société dans laquelle ils évoluent?

REMERCIEMENTS

Je remercie ma collègue Nadine Desrochers pour sa contribution aux réalisations antérieures de ce projet. Cette étude s'appuie sur les travaux préliminaires suivants, effectués avec sa collaboration : N. Desrochers et V. Larivière, « *Recognition* ou reconnaissance : de la question des langues en diffusion des connaissances », dans : S. Borg, M. Cheggour, N. Desrochers, L. Gajo, V. Larivière et M. Vlad (dir.), *L'Université en contexte plurilingue dans la dynamique numérique : Actes du congrès annuel de l'Agence universitaire de la Francophonie*, Marrakech, 12-13 novembre 2015, Paris, Éditions des Archives Contemporaines, p. 229-236; et N. Desrochers et V. Larivière, « Je veux bien, mais me citerez-vous? *On publication language strategies in an anglicized research landscape* », dans : I. Ràfols, J. Molas-Gallart, E. Castro-Martínez et R. Wolley (dir.), *Proceedings of the 21st International Conference on Science and Technology Indicators*, València (Spain), September 14-16, 2016, p. 887-892. Je remercie également le programme des Chaires de recherche du Canada pour son soutien, ainsi que Philippe Mongeon et Rodrigo Costas pour leurs nombreux commentaires et suggestions.

Vincent Larivière

École de bibliothéconomie et des sciences de l'information,
Université de Montréal.
vincent.lariviere@umontreal.ca

BIBLIOGRAPHIE

Archambault, É., É. Vignola Gagné, G. Côté, V. Larivière et Y. Gingras

2006 « Benchmarking scientific output in the social sciences and humanities: The limits of existing databases », *Scientometrics*, 68, 3 : 329-342.

8. Ces effets sont de plus en plus discutés dans la communauté scientifique. Voir Brembs, Button et Munafò (2013), Haustein et Larivière (2015), Van Dalen et Henkens (2012), Weingart (2005). Ces évaluations ne sont pas nécessairement quantitatives : on accordera également, qualitativement, une plus grande importance aux revues internationales dans les CV des chercheurs.

BREMBS, B., K. BUTTON et M. MUNAFÒ

2013 « Deep impact: unintended consequences of journal rank », *Frontiers in Human Neuroscience*, 7, 291 : 1-12.

BOURDIEU, P.

1975 « The specificity of the scientific field and the social conditions of the progress of reason », *Social Science Information*, 14, 6 : 19-47.

1991 *Language & symbolic power*, Cambridge, MA, Harvard University Press.

2001 *Science de la science et réflexivité*, Paris, Éditions Raisons d'Agir.

BRACHO-RIQUELME, R. L., N. PESCADOR-SALAS et M. A. REYES-ROMERO

1999 « The change from French to English and its effect upon the impact factor and ranking of the Pasteur journals », *Journal of information science*, 25, 5 : 413-417.

BUELA-CASAL, G., PÉ PERAKAKIS, M. TAYLOR et P. CHECA

2006 « Measuring internationality: Reflections and perspectives on academic journals », *Scientometrics*, 67, 1 : 45-65. [doi: 10.1556/Scient.67.2006.1.4]

CRONIN, B.

2005 *The hand of science: Academic writing and its rewards*, Lanham, MD, Scarecrow Press.

DESROCHERS, N. et V. LARIVIÈRE

2016 « *Recognition* ou reconnaissance : de la question des langues en diffusion des connaissances », dans : S. BORG, M. CHEGGOUR, N. DESROCHERS, L. GAJO, V. LARIVIÈRE et M. VLAD (dir.), *L'Université en contexte plurilingue dans la dynamique numérique : Actes du congrès annuel de l'Agence universitaire de la Francophonie*, Marrakech, 12-13 novembre 2015, p. 229-236.

GARFIELD, E.

1967 « English – An international language for science? », *Current Contents*, 26 décembre : 19-20.

GINGRAS, Y.

1984 « La valeur d'une langue dans un champ scientifique », *Recherches sociographiques*, 25, 2 : 285-296.

2002 « Les formes spécifiques de l'internationalité du champ scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 141, 1 : 31-45.

GINGRAS, Y. et C. MÉDAILLE

1991 *La langue de publication des chercheurs québécois en sciences naturelles, génie et sciences biomédicales (1980-1988)*, Québec, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science.

GINGRAS, Y. et S. MOSBAH-NATANSON

2010 « Les sciences sociales françaises entre ancrage local et visibilité internationale », *Archives Européennes de Sociologie*, 51, 2 : 305-321.

GNUTZMANN, C. et F. RABE

2014 « "Theoretical subtleties" or "text modules"? German researchers' language demands and attitudes across disciplinary cultures », *Journal of English for Academic Purposes*, 13 : 31-40. [doi: 10.1016/j.jeap.2013.10.003]

Godin, B.

2002 « Les pratiques de publication des chercheurs : les revues savantes québécoises entre impact national et visibilité internationale », *Recherches sociographiques*, 43, 3 : 465-498.

Godin, B. et F. Vallières

1995 "Endangered species ?": *une nouvelle estimation de la part du français dans les communications scientifiques*, Québec, Conseil de la langue française et ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie.

Gölitz, P.

1988 « Editorial », *Angewandte Chemie International Edition in English*, 27, 1 : 3-4.

Gordin, M. D.

2015 *Scientific Babel: How science was done before and after global English*, Chicago, University of Chicago Press.

Haustein, S. et V. Larivière

2015 « The Use of Bibliometrics for Assessing Research: Possibilities, Limitations and Adverse Effects », dans : I. M. Welpe, J. Wollersheim, S. Ringelhan et M. Osterloh (dir.), *Incentives and performance* : *Governance of Research Organizations*, Cham, Springer International Publishing, p. 121-139.

Kirchik, O., Y. Gingras et V. Larivière

2012 « Changes in publication languages and citation practices and their effect on the scientific impact of Russian science (1993–2010) », *Journal of the American Society for Information Science and Technology*, 63, 7 : 1411-1419.

Kulczycki, E., T. C. Engels et R. Nowotniak

2017 « Publication patterns in the social sciences and humanities in Flanders and Poland », *Proceedings of the 16th International Conference on Scientometrics and Informetrics*, p. 95-104.

Larivière, V.

2014 « De l'importance des revues de recherche nationales », *Découvrir, la revue de l'Acfas*, 15 septembre 2014. [http://www.acfas.ca/publications/decouvrir/2014/09/l-importance-revues-recherche-nationales]

2017 « Croissance des revues savantes : de la connaissance et… du bruit », *Découvrir, la revue de l'Acfas*, 13 décembre 2017. [http://www.acfas.ca/index.php/publications/decouvrir/2017/12/croissance-revues-savantes-entre-bruit-connaissances]

Larivière, V., É. Archambault, Y. Gingras et É. Vignola-Gagné

2006 « The place of serials in referencing practices: Comparing natural sciences and engineering with social sciences and humanities », *Journal of the American Society for Information Science and Technology*, 57, 8 : 997-1004.

Larivière, V., S. Haustein et P. Mongeon

2015 « The oligopoly of academic publishers in the digital era », *PLOS ONE*, 10, 6 : e0127502. [doi :10.1371/ journal.pone.0127502]

Larivière, V. et B. Macaluso

2011 « Improving the coverage of social science and humanities researchers' output: The case of the Érudit journal platform », *Journal of the American Society for Information Science and Technology*, 62,12 : 2437-2442.

LILLIS, T. et M. J. CURY

2010 *Academic writing in a global context: The politics and practices of publishing in English*, London & New York, Routledge.

MAY, R. M.

1997 « The scientific wealth of nations », *Science*, 275, 5301 : 793-796.

MCKIE, D.

1979 « The scientific periodical from 1665 to 1798 », dans : A. J. MEADOWS (dir.), *The scientific journal*, London, Aslib.

MERTON, R.K.

1968 « The Matthew effect in science », *Science*, 159, 3810 : 56-63.

MOED, H.F., R. E. DE BRUIN et T. N. VAN LEEUWEN

1995 « New bibliometric tools for the assessment of national research performance: Database description, overview of indicators and first applications », *Scientometrics*, 33, 3 : 381-422.

MONGEON, P. et A. PAUL-HUS

2016 « The Journal Coverage of Web of Science and Scopus: a Comparative Analysis », *Scientometrics*, 106, 1 : 213-228.

MONTGOMERY, S. L.

2013 *Does science need a global language? English and the future of research*, Chicago, University of Chicago Press.

PURNELL, P.J. et R. QUEVEDO-BLASCO

2013 « Benefits to the Spanish research community of regional content expansion in Web of Science », *International Journal of Clinical and Health Psychology* 13, 2 : 147-154. [doi:10.1016/S1697- 2600(13)70018- 8]

ROSSITER, M. W.

1993 « The Matthew Matilda effect in science », *Social Studies of Science*, 23, 2 : 325-341.

SCHUBERT, A. et T. BRAUN

1986 « Relative indicators and relational charts for comparative assessment of publication output and citation impact », *Scientometrics*, 9, 5-6 : 281-291.

SCHUBERT, T. et C. MICHELS

2013 « Placing articles in the large publisher nations: Is there a "free lunch" in terms of higher impact? », *Journal of the American Society for Information Science and Technology*, 64, 3 : 596-611. [doi: 10.1002/asi.22759]

SUGIMOTO, C. R., et V. LARIVIÈRE

2018 *Measuring Research: What Everyone Needs to Know*, New York, Oxford University Press.

TANG, L.

2013 « Does "birds of a feather flock together" matter – Evidence from a longitudinal study on US-China scientific collaboration », *Journal of Informetrics* 7, 2 : 330-344. [doi: 10.1016/j.joi.2012.11.010]

Université de Montréal

n. d. Faits et chiffres. [http://recteur.umontreal.ca/documents-institutionnels/faits-et-chiffres/]

Van Dalen, H. P. et K. Henkens

2012 « Intended and unintended consequences of a publish-or-perish culture: A worldwide survey », *Journal of the American Society for Information Science and Technology*, 63, 7 : 1282-1293.

Van Leeuwen, T.N., H. F. Moed, R.J.W. Tijssen, M. S. Visser et A.F.J. Van Raan

2000 « First evidence of serious language-bias in the use of citation analysis for the evaluation of national science systems », *Research Evaluation*, 9, 2 : 155-156.

2001 « Language biases in the coverage of the Science Citation Index and its consequences for international comparisons of national research performance », *Scientometrics*, 51, 1 : 335-346.

Van Raan, A. F. J., T. N. Van Leeuwen et M. S. Visser

2011 « Severe language effect in University Rankings: particularly Germany and France are wronged in citation-based rankings », *Scientometrics*, 88, 2 : 495-498.

2011 « Non-English papers decrease rankings », *Nature*, 469 : 34.

Warren, J. P.

2014 « The end of national sociological traditions? The fates of sociology in English Canada and French Quebec in a globalized field of science », *International Journal of Canadian Studies*, 50 : 87-108.

Weingart, P.

2005 « Impact of bibliometrics upon the science system: Inadvertent consequences? », *Scientometrics*, 62,1 : 117-131.

Cahiers de géographie du Québec

Revue internationale de géographie humaine
www.cgq.ulaval.ca

ABONNEMENT ◆ ÉDITION ÉLECTRONIQUE

la façon moderne d'accéder à la connaissance

érudit

- **Diffusée par ÉRUDIT**, foyer de convergence de la publication universitaire
- Formules d'**abonnement institutionnel**
- **Facilité d'accès** aux usagers d'une institution détenant un abonnement
- Accessible dans un **environnement PC ou Mac**
- Disponible en **deux formats**
  -format **PDF** parfaitement identique à la version imprimée
  -format **HTML** pour une lecture optimale à l'écran
- **Outils de recherche intégrés**

Abonnez-vous dès maintenant à l'édition électronique de la revue

www.erudit.org
client@erudit.org

TARIFS D'ABONNEMENT ANNUEL:
(pour Institution seulement)

Canada	134$ + taxes applicables
Europe	134 euros
Autres	134$ US

RS

USAGE ET DIFFUSION DES REVUES SAVANTES QUÉBÉCOISES EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES : ANALYSE DES TÉLÉCHARGEMENTS DE LA PLATEFORME ÉRUDIT

Sarah Cameron-Pesant

Cette étude exploratoire s'intéresse à la consultation des revues savantes québécoises en sciences sociales et humaines diffusées par la plateforme Érudit. Basée sur l'analyse de 39 437 659 téléchargements de 2010 à 2015, elle vise d'abord à fournir un portrait de l'usage[1] des articles de revues savantes diffusés par Érudit en fonction des disciplines et de la provenance des téléchargements, puis à évaluer l'effet des politiques de libre accès sur les téléchargements dont elles bénéficient. Les résultats obtenus démontrent l'importance des revues nationales pour les sciences sociales et humaines, ainsi que l'effet positif du libre accès sur la diffusion des connaissances, tant au Canada qu'à l'étranger.

Mots-clés : bibliométrie, webométrie, données d'usage, téléchargements, sciences sociales et humaines, Québec, Érudit

Les sciences sociales et humaines (SSH) se distinguent des sciences naturelles et du génie (SNG) non seulement par leurs objets de recherche mais aussi par leurs pratiques de communication[2][3]. Ces disciplines sont beaucoup

1. Nous privilégions ici le terme « usage », car il s'inscrit dans la lignée des études bibliométriques portant sur la production, la diffusion et l'usage des publications scientifiques sur le Web. Pour une définition de « données d'usage », voir p. 367.

2. L'auteure tient à remercier Yorrick Jansen qui s'est généreusement chargé du traitement des données et de la conception de la base de données relationnelle utilisée pour la présente étude, ainsi que Vincent Larivière pour son importante contribution intellectuelle et pour le soutien financier de la Chaire qu'il dirige.

3. Cet article s'appuie sur les résultats d'un mémoire de maîtrise (Cameron-Pesant, 2016). Ce mémoire a été déposé au répertoire institutionnel Papyrus (https://papyrus.bib.umontreal.ca) en mai 2017.

plus fragmentées que les SNG, une fragmentation qui s'explique par la présence en leur sein de nombreux paradigmes (KUHN, 1983) qui s'opposent les uns aux autres, alors que, de façon générale, un seul paradigme domine dans les SNG (ARCHAMBAULT *et al.*, 2006). L'absence de consensus entre les auteurs a pour effet de multiplier le nombre de revues de référence utilisées par les auteurs, les auteurs adhérant à tel paradigme n'utilisant pas les mêmes revues de référence que ceux adhérant à tel autre (HICKS, 1999). Par ailleurs, contrairement aux SNG, dont les plus importants résultats de recherche sont publiés dans des articles scientifiques, les SSH privilégient souvent les livres, ce qui explique le nombre important de citations provenant de ce type de document (p. ex. HICKS, 1999; KOUSHA et THELWALL, 2015; MOSBAH-NATANSON et GINGRAS, 2014; SIVERTSEN et LARSEN, 2012)[4]. L'objet d'étude des SSH, enfin, est beaucoup plus fortement lié au contexte social dans lequel elles s'inscrivent (GINGRAS, 1984), ce qui explique qu'elles soient souvent diffusées dans la langue locale et dans des revues nationales.

Or, les revues nationales sont largement sous-représentées dans les bases de données bibliographiques des grands éditeurs commerciaux, qui privilégient nettement les revues internationales de langue anglaise. En filigrane, un phénomène de globalisation et d'homogénéisation de la recherche affecte les SSH depuis une quinzaine d'années, à mesure qu'augmente la pression exercée sur les chercheurs pour publier dans des revues internationales à haut facteur d'impact[5]. GINGRAS et MOSBAH-NATANSON considèrent que ce phénomène a eu pour effet de favoriser la recherche en langue anglaise en provenance d'Europe et d'Amérique du Nord, déjà en position dominante (GINGRAS et MOSBAH-NATANSON, 2010, p. 153). Conséquence néfaste à noter, « en favorisant la publication des résultats de recherche dans les revues internationales, on réduit d'autant la diffusion des travaux sur les objets locaux ou nationaux » (LARIVIÈRE, 2014). De là l'intérêt d'une étude qui puisse éclairer notre compréhension de l'usage des publications savantes en SSH au Québec. Qu'en est-il de la pratique des chercheurs d'ici?

4. Les revues scientifiques prennent toutefois de plus en plus d'importance dans les SSH depuis le début des années 1980, même si la tendance est moins nette pour certaines spécialités (LARIVIÈRE *et al.*, 2006). Malheureusement, les monographies sont encore très mal indexées (et encore plus celles dans une langue autre que l'anglais), ce qui rend difficile l'étude de ce type de publication.

5. Cette pression de publier dans des revues prestigieuses peut trouver des explications du côté de la sociologie des sciences. Bourdieu, notamment, décrit le champ scientifique comme « le lieu […] d'une lutte de concurrence qui a pour enjeu spécifique le monopole de l'autorité scientifique inséparablement définie comme capacité technique et comme pouvoir social […] » (BOURDIEU, 1976, p. 89), ce qui va à l'encontre de l'image idéalisée de la communauté scientifique véhiculée par les normes mertonniennes de l'universalisme, du communisme (parfois appelé communalisme), du désintéressement et du scepticisme organisé (MERTON, 1973, p. 270-278). La quête de reconnaissance, dans le champ scientifique, passe notamment par la « réputation » et le « prestige » et ne peut être conférée que par des pairs – qui sont nécessairement des concurrents (BOURDIEU, 1976, p. 91). Sur la notion de champ scientifique québécois, voir p. ex. FOURNIER, GERMAIN, LAMARCHE et MAHEU (1975), FOURNIER et MAHEU (1975), ainsi que GINGRAS (1984, p. 289).

ÉRUDIT ET LES DONNÉES DE TÉLÉCHARGEMENT

Aujourd'hui, l'usage et la diffusion des revues savantes en SSH au Canada et, plus spécifiquement, au Québec, n'ont pas encore été décrits en détail[6]. Pour y voir plus clair, le présent article prend comme point d'appui les données fournies par la plateforme Érudit. Unique au Canada, Érudit regroupe depuis 1998 presque l'ensemble des revues savantes québécoises dans les disciplines des SSH et des arts et lettres, ce qui la positionne au centre de la production des connaissances sous la forme d'articles en SSH (Paquin, 2013)[7]. Depuis 2014, la plateforme est d'ailleurs reconnue par le programme *Initiatives scientifiques majeures* de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), ce qui lui assure un financement qui n'est accordé qu'aux « installations de recherche nationales clés […] [d]e calibre mondial » (Fondation canadienne pour l'innovation, 2017). À ce jour, la collection de la plateforme Érudit rassemble plus de 200 000 documents, dont ceux publiés par près de 170 revues savantes et culturelles, ainsi que des livres, des actes de conférence, des mémoires et thèses, des rapports et des notes de recherche. Plus de 95 % du contenu diffusé est en libre accès (Érudit, s. d.). La majorité des revues savantes courantes, cependant, adopte une politique de diffusion en libre accès différé, avec une période d'embargo (ou barrière mobile) pendant laquelle les articles sont accessibles aux abonnés uniquement (nous reviendrons plus loin sur cette question).

Dans le champ de la webométrie – que l'on peut définir comme « [traduction] l'étude des aspects quantitatifs de la construction et de l'usage de ressources d'information, de structures et de technologies sur le Web, employant des approches bibliométriques et infométriques » (Björneborn, 2004, p. 12) –, les téléchargements font partie de ce que l'on appelle les données d'usage. Celles-ci se définissent comme un ensemble d'événements individuels (comme un téléchargement), au cours desquels un utilisateur formule une requête pour accéder à une ressource électronique, et qui sont enregistrés dans des logs de serveurs ou d'un service d'information (Kurtz et Bollen, 2010; Moed et Halevi, 2016)[8]. Plusieurs auteurs

6. Un livre blanc préparé pour l'Association des bibliothèques de recherche du Canada indique toutefois, en 2016, qu'« [e]n raison de la diminution des sources de revenus, les presses universitaires canadiennes et l'érudition canadienne qu'elles soutiennent sont dans une situation précaire » (Whitehead et Owen, 2016, p. 14). Le projet « L'édition savante numérique : meilleures pratiques, approches innovantes pour les revues savantes de l'Université du Québec (UQ) » est mené depuis deux ans par des chercheurs de quatre institutions du Réseau de l'UQ (Caza, 2014). Moins récemment, Godin (2002) a mené une enquête auprès de 1500 chercheurs québécois afin de mieux comprendre leurs pratiques de publication et a dressé un portrait bibliométrique d'une cinquantaine de revues savantes québécoises entre 1980 et 1999.

7. Sur l'historique d'Érudit, voir p. ex. Beaudry *et al.* (2009).

8. Ces indicateurs, qui permettent de mesurer une certaine forme d'usage des publications scientifiques, regroupent les téléchargements (*downloads* [p. ex. Moed et Halevi, 2016], *hits* [p. ex. Hitchcock, s. d.], *Web usage statistics* [p. ex. Brody, Harnad et Carr, 2006]), ainsi que les vues (*hit counts* [p. ex. Perneger, 2004], *internet hits* [p. ex. Perneger, 2004], *reads* [p. ex. Kurtz, *et al*., 2005], *electronic accesses* [p. ex. Kurtz *et al*., 2005], vues [p. ex. Bacache-Beauvallet, Benhamou et Bourreau, 2015]).

considèrent d'ailleurs que les téléchargements et les citations constituent deux phases du même processus de diffusion des connaissances. MOED (2005) s'inspire ainsi de GARVEY et GRIFFITH (1971) pour distinguer les téléchargements, associés à une forme d'usage informel de documents formels (soit les publications savantes), et les citations, associées quant à elles à un usage formel de documents formels. Plus encore, les données de téléchargement formeraient un indicateur de l'intérêt suscité par une publication auprès du lectorat (*readership metrics* selon HAUSTEIN, 2014), alors que les citations mesureraient davantage l'impact auprès des auteurs (PRIEM et HEMMINGER, 2010)[9].

En nous basant sur les données de téléchargement recueillies auprès d'Érudit, nous sommes assurés de réunir un corpus à la fois très représentatif et solide, lequel offre une chance unique de dresser le portrait de la réception de la recherche disséminée à travers les revues québécoises en SSH. Plus précisément, notre étude vise en premier lieu à fournir un portrait de l'usage des articles de revues savantes diffusées par Érudit en fonction des disciplines et des régions de téléchargement. En deuxième lieu, nous cherchons à évaluer l'effet des politiques de libre accès de ces revues sur les téléchargements dont elles bénéficient. Notre analyse est basée sur 39 437 659 téléchargements d'articles de revues savantes, extraits de 999 367 190 requêtes HTTP enregistrées dans les logs du serveur d'Érudit du 1er avril 2010 au 31 décembre 2015[10]. La classification des disciplines du *National Science Foundation* (NSF) a été utilisée pour regrouper ces revues, car il s'agit d'un schéma hiérarchique utilisé internationalement[11]. Sur les 106 revues savantes diffusées par Érudit qui font l'objet de notre étude[12], 99 appartiennent à la grande discipline des SSH, contre sept seulement en SNG. Ces revues rassemblent, au total, 91 016 articles différents. La méthodologie et le traitement des données sont

9. Les auteurs sont d'ailleurs nécessairement des chercheurs, à la différence des lecteurs qui peuvent faire partie ou non de la communauté universitaire (MOED et HALEVI, 2016).

10. Lors du traitement des données, une attention particulière a été portée à la détection de robots, non seulement les robots d'indexation (*crawlers*) qui indexent le contenu des pages Web, mais aussi des robots dont le comportement cherche à imiter celui des êtres humains. La technique utilisée appartient à la catégorie de l'analyse des caractéristiques du trafic (DORAN et GOKHALE, 2010) et se rapproche de celle employée par GEENS, HUYSMANS et VANTHIENEN (2006). Par ailleurs, nous avons exclu les activités autres que les téléchargements d'articles savants (p. ex. les téléchargements de JavaScripts, de CSS, d'images, etc.), de même que les requêtes HTTP qui ne correspondent pas au téléchargement du texte intégral d'un article savant. Les téléchargements ont également pu être géolocalisés grâce aux adresses IP des usagers.

11. Le schéma de classification employé par Érudit n'a pas été retenu, puisqu'il n'est pas hiérarchique et que plusieurs disciplines peuvent être attribuées à une même revue.

12. Le rapport annuel d'Érudit fait mention de 169 revues savantes, mais les revues qui ont changé de titre au cours de leur histoire sont considérées comme des revues différentes (ÉRUDIT, 2016a). Pour notre part, nous avons agrégé les différents titres des revues, ce qui donnait un total de 119 revues au moment de la collecte des données. De ces 119 revues, il faut savoir que les treize revues du fonds UNB (ÉRUDIT, 2016b) ne sont pas enregistrées dans les logs de serveurs ni dans les données d'articles d'Érudit. Notre étude est donc basée sur les téléchargements d'articles provenant des 106 revues savantes restantes.

décrits de façon exhaustive dans notre mémoire de maîtrise (Cameron-Pesant, 2016). Le script de traitement de données du projet, développé par Yorrick Jansen, développeur spécialisé en traitement de données, est également disponible sur GitHub (Yorrick, s. d.).

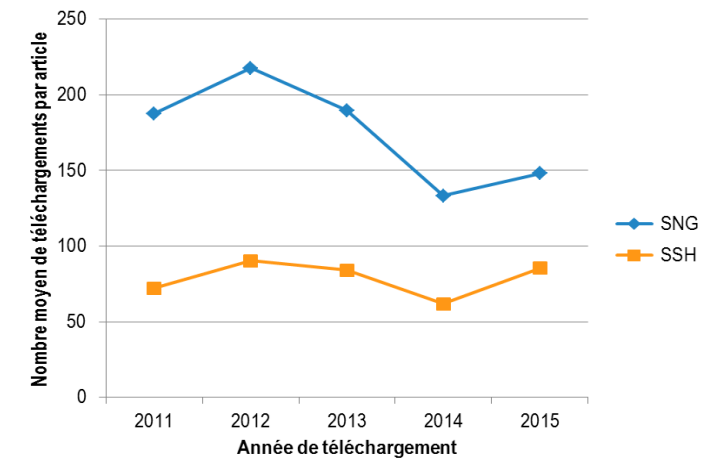
OBSOLESCENCE DES ARTICLES DIFFUSÉS PAR ÉRUDIT

Les données de téléchargement permettent de décrire assez précisément l'usage de ressources disponibles sur le Web. Dans le cas d'Érudit, leur analyse peut révéler notamment la provenance des usagers, les revues et les articles les plus utilisés, les différences entre les disciplines, l'âge moyen des articles téléchargés, l'utilisation du site Web d'Érudit par rapport à d'autres référents Web, l'évolution d'une année à l'autre, et plus encore.

Un article de revue savante diffusé par Érudit est téléchargé en moyenne 433 fois, mais les valeurs sont très dispersées et 0,02 % des articles ne sont jamais téléchargés. Si le nombre absolu de téléchargements sur la plateforme augmente légèrement depuis 2011[13], c'est également le cas pour le nombre d'articles contenus dans la collection. La figure 1 montre que le nombre moyen de téléchargements par article reste stable d'une année à l'autre en SSH, mais qu'il tend à baisser en SNG. L'importante baisse observée en 2014 s'explique par le fait que Google a cessé de référencer les articles de la collection pendant plusieurs mois, ce qui a considérablement affecté leur consultation en ligne.

FIGURE 1

Nombre moyen de téléchargements par article pour les sciences sociales et humaines et pour les sciences naturelles et génie de 2011 à 2015 (n = 35 113 672[14])



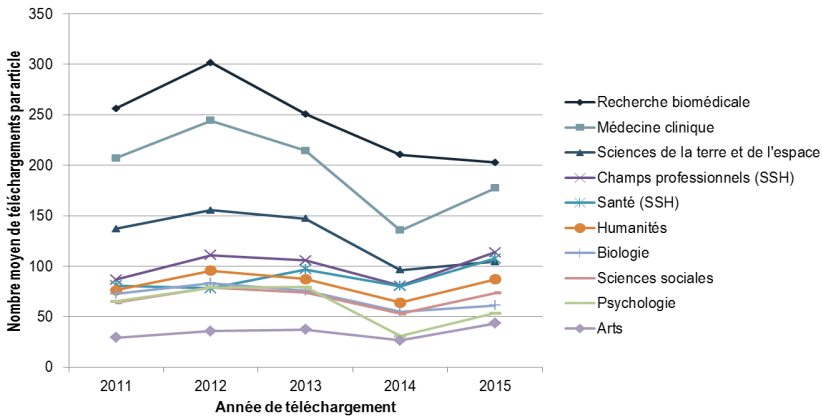
13. L'année 2010, incomplète, n'a pas été considérée ici.

14. Les articles téléchargés qui n'ont pas pu être associés à une discipline ont été exclus.

En outre, malgré la couverture de la plateforme, dans laquelle 95 % des articles de la collection appartiennent à la grande famille des SSH, les articles en SNG sont 2,2 fois plus téléchargés que ceux en SSH. La figure 2 permet d'ordonner les disciplines par ordre croissant d'usage. Les courbes du bas de la figure représentent les disciplines ayant le plus petit nombre moyen de téléchargements par article (p. ex. arts, psychologie, sciences sociales, biologie) et les courbes du haut, les disciplines les plus consultées (p. ex. recherche biomédicale et médecine clinique). Dans la légende, les quatre disciplines en partant du haut appartiennent à la famille des SNG, tandis que les autres appartiennent aux SSH.

FIGURE 2

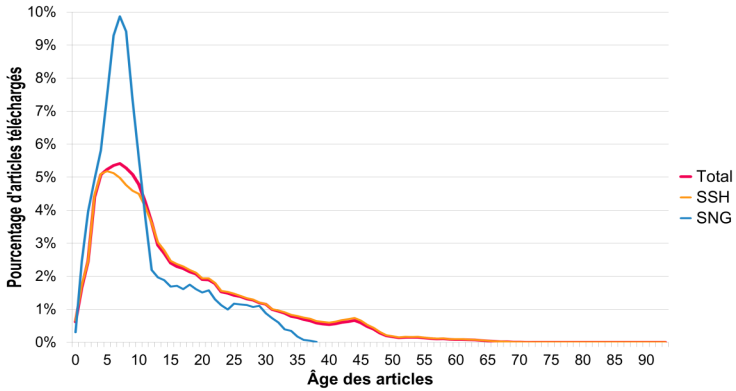
Nombre moyen de téléchargements par article par discipline de 2011 à 2015 (n = 35 113 672)



La figure 3 montre que l'âge moyen des articles téléchargés en SSH est de 16 ans, contre 11 ans pour les articles en SNG, mais les distributions sont assez différentes dans les deux cas, bien qu'elles présentent toutes deux une courbe asymétrique à droite. Les publications en SSH sont âgées de 0 à 93 ans, tandis que celles en SNG sont âgées de 0 à 39 ans seulement. En outre, pour les SSH, le mode de la distribution est de 5 ans. Étonnamment, le mode des SNG est atteint à 8 ans, mais cela s'explique par le fait que la seconde revue la plus téléchargée dans ces disciplines a cessé d'être publiée en 2006. Toutes disciplines confondues, l'âge moyen des articles téléchargés sur la plateforme Érudit est de 15 ans, avec une médiane de 12 ans et un mode de 7 ans. L'âge moyen des articles téléchargés est resté assez stable depuis 2010. Ces résultats sont en adéquation avec les données de la littérature sur l'obsolescence des publications savantes en SSH et en SNG (p. ex. HOUGHTON, 1975, p. 109-110; LINE, 1993, p. 667; NICHOLAS *et al.*, 2005, p. 1443; LARIVIÈRE, GINGRAS et ARCHAMBAULT, 2008, p. 290-291) –, d'autant plus que la barrière mobile limite les téléchargements d'articles très récents, ainsi que nous le verrons plus loin.

FIGURE 3

Âge des articles téléchargés sur Érudit au total, pour les sciences sociales et humaines, ainsi que pour les sciences naturelles et génie (n = 39 436 791[15])



VISIBILITÉ INTERNATIONALE

Comme le montre le tableau 1, les usagers en provenance du Canada sont, sans surprise, ceux qui effectuent le plus grand nombre de téléchargements sur Érudit (29 % du nombre total de téléchargements). La France (dont le poids démographique est cependant près de 9 fois celui des francophones du Canada) suit d'assez près avec 23 % des téléchargements. En troisième position viennent les États-Unis, qui sont déjà loin derrière le Canada et la France (6 % des téléchargements). On constate la prépondérance des pays d'Europe de l'Ouest, de même que des pays où le français est couramment parlé. La position occupée par les États-Unis et la Chine se justifie certainement par la grande proportion de chercheurs qui sont issus de ces deux pays sur la scène mondiale.

15. Les téléchargements qui ont eu lieu en 2010 ont été conservés. En outre, les articles téléchargés dont la discipline n'a pas pu être identifiée ont été comptés dans la courbe « Total », ce qui explique que le nombre de valeurs de cette figure soit légèrement plus grand que celui des figures 1 et 2.

TABLEAU 1

Dix pays qui téléchargent le plus (n = 38 901 921)

Pays	Ratio
1 Canada	29.42 %
2 France	22.63 %
3 États-Unis	6.43 %
4 Chine	4.72 %
5 Algérie	4.32 %
6 Maroc	3.47 %
7 Allemagne	3.27 %
8 Belgique	2.71 %
9 Tunisie	1.81 %
10 Royaume-Uni	1.56 %

Au Canada, ainsi que le montre le tableau 2, 81 % des téléchargements proviennent du Québec et 14 % de l'Ontario. Les autres provinces et territoires du Canada consultent très peu les articles de revues savantes de la plateforme. La distribution des téléchargements par pays, par villes, ainsi que par provinces et territoires canadiens est, dans les trois cas, non paramétrique et présente une asymétrie à droite.

TABLEAU 2

Le pourcentage d'articles téléchargés par provinces et territoires du Canada (n = 10 795 008)

Provinces et territoires du Canada	Ratio
Québec	80.50 %
Ontario	13.84 %
Nouveau Brunswick	1.79 %
Colombie Britannique	1.13 %
Alberta	1.03 %
Manitoba	0.59 %
Nouvelle Écosse	0.57 %
Saskatchewan	0.30 %
Terre-Neuve-et-Labrador	0.15 %
Île-du-Prince-Édouard	0.06 %
Territoires du Nord-Ouest	0.01 %
Yukon	0.01 %
Nunavut	0.01 %

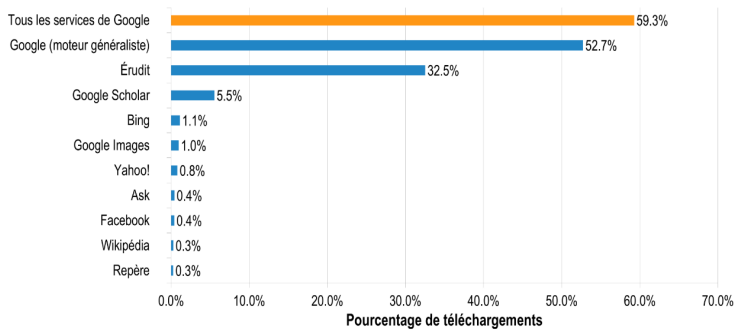
Ces résultats permettent de montrer l'importance de la diffusion des articles sur Érudit. D'une part, il serait faux de croire que ces articles ne sont que faiblement téléchargés et que leur sort, à l'échelle du Québec, serait peu enviable en comparaison des articles publiés dans des revues plus prestigieuses. Une étude a montré que, pour l'Université de Montréal, « le nombre moyen de téléchargements par revue d'Érudit est plus de cinq fois plus élevé que celui d'Elsevier, douze fois celui de Wiley et 32 fois celui de Springer », ce qui démontre que « les revues nationales sont tout aussi utilisées par la communauté de cette institution que le sont les "grandes" revues internationales, et le sont bien plus que les revues publiées par la majorité des grands éditeurs » (Larivière, 2014). D'autre part, le rayonnement d'Érudit dépasse largement le Québec, même si la francophonie semble définir les frontières de son horizon d'usage. La barrière de la langue fait, en effet, en sorte que l'influence des articles qui y sont publiés ne peut rivaliser avec celle des articles parus en anglais, la nouvelle *lingua franca* de la science.

L'ARTICLE, MOTEUR DE LA DIFFUSION

Les référents Web nous en disent plus sur les pratiques de recherche documentaire des usagers. Fait intéressant à noter, le moteur de recherche de Google (tous domaines confondus : www.google.com, www.google.ca, www.google.fr, etc.) est 1,6 fois plus utilisé que la plateforme Érudit. De surcroît, si l'on additionne l'ensemble des services de Google, soit le moteur de recherche généraliste, *Google Scholar, Google Images* et *Google Translate*, on obtient que le géant du Web est 1,8 fois plus utilisé qu'Érudit. La figure 4 montre que les moteurs de recherche les plus connus viennent en tête, de même que le site de la plateforme Érudit et celui de la base de données Repère. Les partages sur le réseau social Facebook, les citations sur l'encyclopédie libre Wikipédia, la plateforme Conduit (dont les barres d'outils sont considérées comme malveillantes), ainsi que le site de l'Université de Montréal entraînent aussi bon nombre de téléchargements.

FIGURE 4

Les dix référents les plus courants, ainsi que la somme des téléchargements effectués depuis l'un des services de Google (en orange) (n = 29 951 265[16])



16. Cette figure ne tient compte que des téléchargements dont le référent a pu être identifié.

Ces résultats laissent penser qu'une part non négligeable des utilisateurs de la plateforme Érudit semble privilégier la consultation des articles individuels – et pas nécessairement des numéros de revue –, car la plupart se limite à une simple requête dans le moteur généraliste de Google pour accéder à un document. Comme l'a observé Melançon, « en découpant les numéros de revues en articles parfaitement indépendants les uns des autres, les plateformes de diffusion numérique ont mis au jour un aspect fondamental de la lecture des textes savants : l'unité de base de la lecture est l'article, pas le numéro » (MELANÇON, 2014, p. 107).

L'EFFET DES POLITIQUES DE LIBRE ACCÈS DES REVUES SUR LEUR USAGE

La question se pose : comment faire en sorte que la diffusion des revues sur Érudit soit encore plus large que ce qu'elle est en ce moment? Une première réponse, toute simple en apparence, concerne le libre accès. Au moment de la collecte des données, environ 98 % des téléchargements effectués sur la plateforme correspondaient à des articles en libre accès, une proportion qui s'explique par le contenu diffusé par Érudit, constitué majoritairement d'articles en libre accès (ÉRUDIT, s. d.). En vue d'évaluer l'effet des politiques de diffusion des revues sur les téléchargements dont elles bénéficient, nous avons observé, à travers le temps, le nombre de téléchargements d'articles mis en ligne au même moment. Plus précisément, nous avons adopté une approche de type diachronique (LARIVIÈRE, GINGRAS et ARCHAMBAULT, 2008) en fixant l'année de mise en ligne des articles, puis en analysant les téléchargements subséquents de cet échantillon d'articles. Cela nous a permis d'examiner la courbe d'usage d'articles de revues en libre accès différé mis en ligne au même moment, avant et après la fin estimée de l'embargo[17], puis de la comparer à la courbe d'usage d'articles de revue en libre accès complet mis en ligne au même moment. Les différences entre les pays, les continents et les disciplines ont également été observées. Les résultats de cette partie sont basés uniquement sur les téléchargements d'articles mis en ligne sur le site de la plateforme depuis 2011 (de manière à couvrir cinq années complètes). Ces articles récents proviennent de 68 revues savantes, dont 56 revues en libre accès différé et 12 en libre accès complet. Les revues en libre accès complet sont généralement des revues plus récentes, pour la plupart fondées au cours de la première décennie des années 2000.

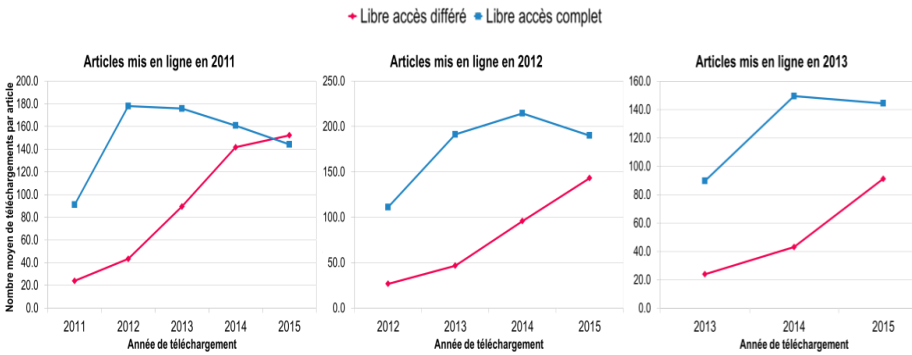
La figure 5 montre l'évolution du nombre moyen de téléchargements par article pour les revues en libre accès différé, de même que pour les revues en libre

17. Au moment où l'étude a été réalisée, la barrière mobile s'étalait sur un maximum de 24 mois pour la majorité des revues et le passage au libre accès s'effectuait au même moment pour tous les numéros. Cependant, pour les revues qui ne publiaient aucun numéro pendant plus de deux ans, le dernier numéro publié demeurait en accès restreint jusqu'à la publication d'un nouveau numéro. Puisque la date de diffusion (très souvent différente de la date de publication de la revue) n'était alors pas consignée par Érudit, nous avons considéré la date du premier téléchargement d'un article dans un numéro donné comme la date de diffusion de l'ensemble des articles de ce numéro et nous avons estimé que la barrière mobile était d'une durée moyenne de deux ans à partir du moment de la diffusion.

accès complet. Pour les deux types de revues, de gauche à droite, la courbe d'usage est présentée pour les articles ayant été mis en ligne en 2011 (dont l'embargo se termine, en moyenne, en 2013), pour les articles mis en ligne en 2012 (dont l'embargo se termine vers 2014), ainsi que pour les articles mis en ligne en 2013 (dont l'embargo se termine vers 2015). Dans les trois cas, les revues en libre accès complet ont un net avantage sur les autres : non seulement elles ont un nombre moyen de téléchargements par article bien plus élevé que les autres, mais encore elles atteignent leur pic d'utilisation dès la fin de la première année après leur mise en ligne, ce qui est loin d'être le cas pour les revues en accès différé. Les articles de ces dernières sont très peu téléchargés pendant la période d'embargo, puis leur usage se met à augmenter rapidement. Ils n'arrivent toutefois à rattraper le retard qu'ils ont subi en début de vie qu'après quatre ans environ.

FIGURE 5

Nombre moyen de téléchargements par article pour les revues en libre accès différé et pour les revues en libre accès complet.
De gauche à droite : articles mis en ligne en 2011 (n = 1 124 508) ; articles mis en ligne en 2012 (n = 843 113) ; articles mis en ligne en 2013 (n = 535 137)



Dans le tableau 3, les statistiques d'usage de l'échantillon des articles mis en ligne en 2011 démontrent que, de 2011 à 2015, le nombre moyen de téléchargements augmente pour les deux types de revues, mais que celles en accès différé sont loin derrière les autres. Dans tous les cas, le nombre médian de téléchargements, plus petit que le nombre moyen de téléchargements, montre que les revues se regroupent en majorité dans les valeurs basses pour ce qui concerne le nombre de téléchargements par article. Les mesures de dispersion, quant à elles, indiquent que le nombre de téléchargements par article varie énormément d'une revue à l'autre, même au sein de chaque type de revue. Les valeurs tendent même à s'étendre de plus en plus avec le temps, en particulier pour les revues sans embargo.

TABLEAU 3

Statistiques d'usage basées sur le nombre moyen de téléchargements par article, pour les articles mis en ligne en 2011 (n = 1 124 508)

	Revues en libre accès différé					Revues en libre accès complet				
	2011	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**
Moyenne	27.02	48.29	94.20	150.32	166.79	127.12	254.04	257.95	260.17	230.80
Médiane	19.05	31.44	65.75	115.04	130.23	123.81	215.86	213.34	154.22	143.55
Étendue	144.11	226.45	396.20	576.55	496.08	310.73	600.82	638.90	788.45	822.97
Écart type	24.96	50.38	80.55	118.80	112.57	89.08	162.82	178.84	240.94	229.62
Coefficient de variation	92.40 %	104.33 %	85.51 %	79.03 %	67.49 %	70.08 %	64.09%	69.33 %	92.61 %	99.49 %

La figure 6 montre la courbe d'usage par continent pour les articles ayant été mis en ligne en 2011 (dont l'embargo se termine, en moyenne, en 2013). Encore une fois, les revues en libre accès différé sont mises en parallèle avec les revues en libre accès complet. Pour tous les continents, les revues en libre accès complet sont bien plus téléchargées que celles soumises à une période d'embargo. Celles-ci connaissent, dans tous les cas, une hausse importante de téléchargements après la fin de l'embargo. La hausse est moins importante pour l'Océanie, mais cela peut s'expliquer par le faible nombre de téléchargements en provenance de ce continent. Si les courbes d'un continent à l'autre sont très différentes, elles tendraient probablement à se ressembler davantage si l'on disposait d'un jeu de données plus grand (moins de 1 % des téléchargements proviennent de l'Océanie, 1 % de l'Amérique du Sud, 9 % de l'Asie et 16 % de l'Afrique, comparativement à 37 % en provenance de l'Amérique du Nord et à 37 % de l'Europe). Le passage au libre accès pour les revues en libre accès différé semble légèrement moins marqué pour l'Amérique du Nord, puisque bon nombre d'institutions canadiennes et américaines sont abonnées aux revues de la plateforme. Les tendances observées ci-dessus sont similaires pour le Canada, la France et les États-Unis, de même que pour le Québec et l'Ontario.

FIGURE 6

Nombre moyen de téléchargements par article pour les revues en libre accès différé et pour les revues en libre accès complet par continent. Articles mis en ligne en 2011 (n = 1 106 541)



En somme, le passage au libre accès pour les revues soumises à une période d'embargo a un impact positif sur les téléchargements, en particulier pour les continents autres que l'Amérique du Nord. Les revues en libre accès complet, quant à elles, ont un avantage important en ce qui concerne le nombre moyen de téléchargements par article, ce qui est encore plus surprenant du fait qu'elles sont plus récentes et, donc, qu'elles sont moins susceptibles de faire autorité dans leur domaine.

*

* *

Pour résumer, cette étude exploratoire a permis de démontrer de façon empirique que les articles de revues savantes québécoises en SSH suscitent un grand intérêt au pays, mais également à l'étranger (dans le monde francophone notamment) et que ceux-ci connaissent une obsolescence assez lente – comme c'est généralement le cas en SSH –, d'où l'importance des projets de numérisation d'archives. En outre, les résultats semblent indiquer que les usagers qui consultent des articles sur Érudit s'intéressent davantage aux articles eux-mêmes puisqu'ils proviennent pour la plupart d'un moteur de recherche généraliste. Cela dit, seule une analyse linguistique computationnelle des requêtes formulées par les usagers

(et conservées dans les référents Web dans les logs de serveur) permettrait de vérifier cette hypothèse et de mieux comprendre leurs pratiques de recherche documentaire.

Les résultats de notre étude ont donc confirmé l'importance du rôle joué par la plateforme Érudit dans la diffusion des connaissances en SSH au Québec. Mise sur pied dans le contexte de l'oligopole des grands éditeurs commerciaux de revues savantes qui a vu le jour avec l'arrivée du numérique (LARIVIÈRE, HAUSTEIN et MONGEON, 2015), elle représente donc l'une des solutions au problème de couverture des SSH dans les grandes bases de données bibliographiques, en valorisant les publications d'un intérêt plus local et celles dans une langue autre que l'anglais. Dans ce contexte, la durée actuelle de la barrière mobile nous apparaît comme un problème d'autant plus important.

Un rapport réalisé par l'Institut des politiques publiques (IPP) en juillet 2015 a démontré que, pour la France, dans la plupart des disciplines en SSH, « plus la durée de la barrière mobile est longue et plus le nombre de vues annuel de la revue est faible », et que par conséquent « les revues à barrière mobile courte sont plus vues que les autres » (BACACHE-BEAUVALLET, BENHAMOU et BOURREAU, 2015, p. 55). De plus, « [l]a perte d'audience liée à la barrière mobile apparaît dès un an » (BACACHE-BEAUVALLET, BENHAMOU et BOURREAU, 2015, p. 60). En réaction à ces résultats, une étude a été réalisée par IDATE et Cairn.info en octobre 2015 pour nuancer les conclusions de ce rapport (IDATE et CAIRN.INFO, 2015a). Les auteurs considèrent que la réduction de la durée des embargos, telle que proposée dans le rapport de l'IPP, mettrait en péril de nombreuses revues et nuirait au rayonnement international de la recherche française en SSH. Ils proposent donc l'adoption de mesures d'accompagnement, selon lesquelles le gouvernement et les institutions défrayeraient en amont les coûts liés à l'abolition des barrières mobiles, coûts qui seraient compensés par la diminution des dépenses d'acquisition des bibliothèques universitaires (IDATE et CAIRN.INFO, 2015b).

Au Canada, dans l'optique d'une transition vers le libre accès, les trois organismes subventionnaires – les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) – ont adopté une nouvelle politique sur le libre accès aux publications, en vigueur depuis le 1er mai 2015, qui incite les titulaires d'une subvention à diffuser en libre accès leurs résultats de recherche dans les douze mois suivant la publication (GOUVERNEMENT DU CANADA, 2016). Pourtant, nos résultats ont bien montré l'impact négatif du libre accès différé sur l'usage des revues savantes diffusées par la plateforme Érudit, comme l'avait observé l'IPP pour les revues françaises en SSH (BACACHE-BEAUVALLET, BENHAMOU et BOURREAU, 2015).

Cela nous incite à croire que la nouvelle politique des organismes subventionnaires sur le libre accès (GOUVERNEMENT DU CANADA, 2016) ne peut constituer qu'une solution temporaire. À notre avis, le modèle économique de la diffusion des publications de recherche en SSH au Québec aurait tout à gagner d'une révision en profondeur permettant d'assurer une transition vers le libre accès complet, laquelle

ne nuirait pas aux revues et favoriserait ainsi le rayonnement de la recherche nationale. Cette transition doit être portée par la communauté universitaire. Or, les chercheurs québécois semblent montrer de nombreuses réticences à l'égard du libre accès, comme l'a montré la consultation menée par le CRSNG et le CRSH (2014) avant l'entrée en vigueur de la nouvelle politique, ainsi que l'enquête de Piron et Lasou menée auprès des chercheurs de l'Université Laval (Piron et Lasou, 2014). En effet, « [c]ertains y voient une atteinte à la liberté académique, d'autres craignent que le fait de publier dans des revues en libre accès ait un impact dommageable sur leur carrière, estimant ces revues de moindre portée et de moindre qualité » (Allnutt et Goulet, 2015). Un sondage réalisé dans le cadre d'un mémoire de maîtrise a même montré que, parmi les professeurs de l'Université de Sherbrooke, 25 % n'ont jamais entendu parler du libre accès (Cloutier, 2015), ce qui illustre la nécessité de sensibiliser et d'informer les membres de la communauté universitaire au Québec.

Sarah Cameron-Pesant

sarah.cameron-pesant@umontreal.ca

BIBLIOGRAPHIE

Allnutt, Vanessa et Marc-André Goulet

2015 « Libre accès : vers une science plus ouverte », *Documentation et bibliothèques*, LXI, 1 : 3-5. [doi:10.7202/1028998ar], consulté le 12 octobre 2017.

Archambault, Éric, Étienne Vignola-Gagné, Grégoire Côté, Vincent Larivière et Yves Gingras

2006 « Benchmarking scientific output in the social sciences and humanities: the limits of existing databases », *Scientometrics*, LXVIII, 3 : 329-342. [doi:10.1007/s11192-006-0115-z], consulté le 9 octobre 2015.

Bacache-Beauvallet, Maya, Françoise Benhamou et Marc Bourreau

2015 « Les revues de sciences humaines et sociales en France : libre accès et audience », Rapport IPP no 11. [http://www.ipp.eu/publication/juillet-2015-revues-sciences-humaines-et-sociales-shs-en-france-libre-acces-et-audience/], consulté le 30 août 2015.

Beaudry, Guylaine, Martin Boucher, Tanja Niemann et Gérard Boismenu

2009 « Érudit : le numérique au service de l'édition en sciences humaines et sociales », *Mémoires du livre / Studies in Book Culture*, I, 1. [http://id.erudit.org/iderudit/038637ar], consulté le 28 octobre 2015.

Björneborn, Lennart

2004 *Small-world link structures across an academic Web space: A library and information science approach*, Thèse de doctorat, Royal School of Library and Information Science, Copenhagen, Denmark. [http://pure.iva.dk/ws/files/31034741/lennart_bjorneborn_phd.pdf], consulté le 12 octobre 2017.

Bourdieu, Pierre

1976 « Le champ scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, II, 2 : 88-104. [doi:10.3406/arss.1976.3454], consulté le 13 mai 2016.

BRODY, Tim, Stevan HARNAD et Leslie CARR

2006 « Earlier Web usage statistics as predictors of later citation impact », *Journal of the American Society for Information Science and Technology*, LVII, 8 : 1060-1072. [doi:10.1002/asi.20373], consulté le 15 septembre 2015.

CAMERON-PESANT, Sarah

2016 *La webométrie en sciences sociales et humaines : analyse des données d'usage de la plateforme Érudit*, Mémoire de maîtrise, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information, Montréal.

CAZA, Pierre-Étienne

2014 « L'avenir numérique des revues savantes », *Actualités UQAM*. [http://www.actualites.uqam.ca/2014/avenir-numerique-des-revues-savantes], consulté le 31 janvier 2017.

CLOUTIER, Mathieu

2015 *La publication en libre accès : étude sur les niveaux de connaissance et d'intérêt de la communauté de recherche des Facultés d'administration, de droit, d'éducation, d'éducation physique et sportive, de lettres et sciences humaines et de théologie et d'études religieuses de l'Université de Sherbrooke*, Mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke. [http://savoirs.usherbrooke.ca/handle/11143/7940], consulté le 31 janvier 2017.

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH)

2014 *Offrir la recherche canadienne au monde : résumé des réponses de la consultation sur la version préliminaire de la Politique de libre accès des trois organismes.* [www.nserc-crsng.gc.ca/_doc/NSERC-CRSNG/NSERC-SSHRC-OpenAccess_f.pdf], consulté le 12 octobre 2017.

DORAN, Derek et Swapna S. GOKHALE

2010 « Web robot detection techniques: overview and limitations », *Data Mining and Knowledge Discovery*, XXII, 1-2 : 183-210. [doi:10.1007/s10618-010-0180-z], consulté le 25 novembre 2015.

Érudit

2016a *Rapport annuel 2015-2016*. [https://www.erudit.org/rapport/2016/], consulté le 2 octobre 2017.

2016b *The electronic text centre at UNB libraries*. [https://retro.erudit.org/revue/?mode=fond&idfond=&historique=&lesfond=4], consulté le 2 octobre 2017.

s. d. *Politique d'Érudit sur le libre accès aux publications de la recherche.* [http://www.erudit.org/documents/apropos/Eruditla.pdf], consulté le 28 octobre 2015.

Fondation Canadienne pour l'Innovation

2017 *Fonds des initiatives scientifiques majeures*. [https://www.innovation.ca/fr/le-financement/fonds-des-initiatives-scientifiques-majeures], consulté le 31 janvier 2017.

FOURNIER, Marcel, Annick GERMAIN, Yves LAMARCHE et Louis MAHEU

1975 « Le champ scientifique québécois : structure, fonctionnement et fonctions », *Sociologie et sociétés*, VII, 1 : 119-132.

Fournier, Marcel et Louis Maheu

1975 « Nationalismes et nationalisation du champ scientifique québécois », *Sociologie et sociétés*, VII, 2 : 89-114.

Garvey, William D. et Belver C. Griffith

1971 « Scientific communication: its role in the conduct of research and creation of knowledge », *American Psychologist*, XXVI, 4: 349-362.

Geens, Nick, Johan Huysmans et Jan Vanthienen

2006 « Evaluation of Web robot discovery techniques: a benchmarking study », dans : Petra Perner (dir.), *Advances in data mining: applications in medicine, Web mining, marketing, image and signal mining*, Springer, Berlin Heidelberg. [doi:10.1007/11790853_10], consulté le 8 janvier 2016.

Gingras, Yves

1984 « La valeur d'une langue dans un champ scientifique », *Recherches sociographiques*, XXV, 2 : 285-296. [doi:10.7202/056095ar], consulté le 8 octobre 2015.

Gingras, Yves et Sébastien Mosbah-Natanson

2010 « Where are social sciences produced? », dans : UNESCO et International Social Science Council (dir.), *World social science report: knowledge divides*, Paris, UNESCO Publishing, p. 149-153. [http://www.unesco.org/new/en/social-and-human-sciences/resources/reports/world-social-science-report], consulté le 20 mai 2015.

Godin, Benoît

2002 « Les pratiques de publication des chercheurs : les revues savantes québécoises entre impact national et visibilité internationale », *Recherches sociographiques*, XLIII, 3 : 465-498. [doi:10.7202/000608ar], consulté le 12 octobre 2017.

Gouvernement du Canada

2016 *Politique des trois organismes sur le libre accès aux publications*. [http://www.science.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=F6765465-1], consulté le 18 janvier 2017.

Haustein, Stefanie

2014 « Readership metrics », dans : Blaise Cronin et Cassidy R. Sugimoto (dir.), *Beyond bibliometrics: harnessing multidimensional indicators of scholarly impact*, Cambridge, Mass. et London, The MIT Press, p. 327-344.

Hicks, Diana

1999 « The difficulty of achieving full coverage of international social science literature and the bibliometric consequences », *Scientometrics*, XLIV, 2 : 193-215. [doi:10.1007/BF02457380], consulté le 11 octobre 2015.

Hitchcock, Steve

s. d. « The effect of open access and downloads ('hits') on citation impact: a bibliography of studies », *The Open Citation Project*. [http://opcit.eprints.org/oacitation-biblio.html], consulté le 10 septembre 2015.

Houghton, Bernard

1975 *Scientific periodicals: their historical development, characteristics and control*, London, Clive Bingley.

IDate et Cairn.info

2015a *L'open access et les revues SHS de langue française : tendances du secteur, environnement réglementaire et perspectives 2018*. [http://www.openaccess-shs.info/wp-content/uploads/2015/10/Etude-IDATE-CAIRN-INFO-20151002.pdf], consulté le 29 octobre 2015.

2015b *L'open access et les revues SHS de langue française.* [http://www.openaccess-shs.info/lopen-access-et-les-revues-shs-de-langue-francaise/], consulté le 29 octobre 2015.

KOUSHA, Kayvan et Mike THELWALL

2015 « Web indicators for research evaluation. Part 3: Books and non-standard outputs », *Profesional De La Informacion*, XXIV, 6 : 724-736. [doi:10.3145/epi.2015.nov.04], consulté le 26 janvier 2017.

KUHN, Thomas S.

1983 *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion.

KURTZ, Michael J. et Johan BOLLEN

2010 « Usage bibliometrics », *Annual Review of Information Science and Technology*, XLIV, 1 : 1-64. [doi:10.1002/aris.2010.1440440108], consulté le 12 avril 2016.

KURTZ, Michael J., Guenther EICHHORN, Alberto ACCOMAZZI, Carolyn GRANT, Markus DEMLEITNER et Stephen S. MURRAY

2005 « Worldwide use and impact of the NASA Astrophysics Data System digital library », *Journal of the American Society for Information Science and Technology,* LVI, 1 : 36-45. [doi:10.1002/asi.20095], consulté le 12 avril 2016.

LARIVIÈRE, Vincent

2014 « De l'importance des revues de recherche nationales », *Découvrir*. [http://www.acfas.ca/publications/decouvrir/2014/09/l-importance-revues-recherche-nationales], consulté le 3 février 2015.

LARIVIÈRE, Vincent, Éric ARCHAMBAULT, Yves GINGRAS et Étienne VIGNOLA-GAGNÉ

2006 « The place of serials in referencing practices: comparing natural sciences and engineering with social sciences and humanities », *Journal of the American Society for Information Science and Technology*, LVII, 8 : 997-1004. [doi:10.1002/asi.20349], consulté le 9 octobre 2015.

LARIVIÈRE, Vincent, Yves GINGRAS et Éric ARCHAMBAULT

2008 « Long-term variations in the aging of scientific literature: From exponential growth to steady-state science (1900-2004) », *Journal of the American Society for Information Science and Technology*, LIX, 2 : 288-296. [doi:10.1002/asi.20744], consulté le 9 septembre 2015.

LARIVIÈRE, Vincent, Stefanie HAUSTEIN et Philippe MONGEON

2015 « The oligopoly of academic publishers in the digital era », *PLOS ONE*, X, 6 : e0127502. [doi:10.1371/journal.pone.0127502], consulté le 12 juin 2015.

LINE, Maurice B.

1993 « Changes in the use of literature with time: obsolescence revisited », *Library Trends*, XLI, 4 : 665-683.

MELANÇON, Benoît

2014 « Éditer des revues savantes : le point de vue des presses universitaires », *Études françaises*, L, 3 : 105-111. [doi:10.7202/1027192ar], consulté le 12 octobre 2017.

Merton, Robert K.

1973 *The sociology of science: Theoretical and empirical investigations*, Chicago, University of Chicago Press.

Moed, Henk F.

2005 « Statistical relationships between downloads and citations at the level of individual documents within a single journal », *Journal of the American Society for Information Science and Technology*, LVI, 10 : 1088-1097. [doi:10.1002/asi.20200], consulté le 25 septembre 2015.

Moed, Henk F. et Gali Halevi

2016 « On full text download and citation distributions in scientific-scholarly journals », *Journal of the Association for Information Science and Technology*, LXVII, 2 : 412- 431. [doi:10.1002/asi], consulté le 14 mars 2016.

Mosbah-Natanson, Sébastien et Yves Gingras

2014 « The globalization of social sciences? Evidence from a quantitative analysis of 30 years of production, collaboration and citations in the social sciences (1980-2009) », *Current Sociology*, LXII, 5 : 626-646. [doi:10.1177/0011392113498866], consulté le 25 janvier 2017.

Nicholas, David, Paul Huntington, Tom Dobrowolski, Ian Rowlands, I., Hamid R. Jamali et Panayiota Polydoratou

2005 « Revisiting 'obsolescence' and journal article 'decay' through usage data: an analysis of digital journal use by year of publication », *Information Processing & Management*, XLI, 6 : 1441-146. [doi:10.1016/j.ipm.2005.03.014], consulté le 17 septembre 2015.

Paquin, Émilie

2013 « Les modèles économiques de l'accès libre : réflexions à partir de l'expérience d'Érudit », *Documentation et bibliothèques*, LIX, 3 : 155-160. [doi:10.7202/1018845ar], consulté le 12 octobre 2017.

Perneger, Thomas V.

2004 « Relation between online "hit counts" and subsequent citations: prospective study of research papers in the BMJ », *British Medical Journal*, CCCXXIX, 7465 : 546-547. [doi:10.1136/bmj.329.7465.546], consulté le 28 avril 2016.

Piron, Florence et Pierre Lasou

2014 *Pratiques de publication, dépôt institutionnel et perception du libre accès : enquête auprès des chercheuses et chercheurs de l'Université Laval (Québec)*. [www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/services/libre_acces/pratiques-de-publication-libre-acces.pdf], consulté le 12 octobre 2017.

Priem, Jason et Bradley H. Hemminger

2010 « Scientometrics 2.0: new metrics of scholarly impact on the social Web », *First Monday*, XV, 7. [http://firstmonday.org/article/view/2874/2570], consulté le 12 octobre 2017.

Sivertsen, Gunnar et Birger Larsen

2012 « Comprehensive bibliographic coverage of the social sciences and humanities in a citation index: an empirical analysis of the potential », *Scientometrics*, XCI, 2 : 567-575. [doi:10.1007/s11192-011-0615-3], consulté le 25 janvier 2017.

VÉZINA, Kumiko

2006 « Libre accès à la recherche scientifique : opinions et pratiques des chercheurs au Québec », *Partnership: The Canadian Journal of Library and Information Practice and Research*, I, 1. [https://journal.lib.uoguelph.ca/index.php/perj/article/view/103], consulté le 25 mars 2015.

WHITEHEAD, Martha et Brian OWEN

2016 *Universités canadiennes et édition pérenne : un livre blanc*, Ottawa, Association des bibliothèques de recherche du Canada. [http://www.carl-abrc.ca/wp-content/uploads/2016/04/Univ_can_editions_perennes_2016.pdf], consulté le 27 janvier 2017.

YORRICK, J. (s. d.). *download-data*, GitHub.

[https://github.com/yorrick/download-data], consulté le 23 mars 20

RS

LA TRADUCTION EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES AU CANADA. DYNAMIQUES GÉNÉRALES ET IMPACT DU PAES

Jean-Philippe Warren

Le Canada représente un cas de figure particulièrement intéressant pour étudier les dynamiques de la traduction dans les domaines des sciences sociales et humaines. Pays bilingue où se côtoient deux langues centrales dans le champ international des SHS (l'anglais et le français), le Canada s'est doté depuis plus de 40 ans de leviers institutionnels afin d'encourager le dialogue entre les deux communautés linguistiques. Le présent article revient sur les réalisations concrètes des programmes mis en place afin, d'une part, de cartographier le réseau des échanges qu'ils dessinent et, d'autre part, de mesurer leur impact réel dans l'espace général des SHS. Dans un premier temps, nous présentons un historique de l'aide à la traduction des œuvres savantes au Canada afin de comprendre les motifs derrière cette initiative du gouvernement fédéral et les répercussions que cela a pu avoir sur les œuvres sélectionnées. Dans un deuxième temps, nous mesurons le rayonnement des ouvrages traduits. Reprenant une grille simple définie à partir des capitaux symboliques et sociaux en jeu, nous tâchons de présenter une appréciation de l'impact des sommes investies dans la traduction d'ouvrages scientifiques canadiens dans le domaine des SHS.

Mots-clés : traduction, champ scientifique, Québec, Canada, internationalisation

Ce n'est que récemment que la traduction a commencé à faire l'objet d'études en sciences sociales et humaines (SHS) afin d'en comprendre la dynamique propre, prenant le relais des abondants travaux qui existent déjà sur ce sujet en études littéraires[1]. Jusqu'à récemment, il était en effet admis que

1. Je remercie Danielle Miller-Béland et Philippe Mongeon pour l'aide apportée à la rédaction du présent article. Je remercie également Yves Gingras et Vincent Larivière pour leurs remarques utiles sur une version préliminaire du texte.

la traduction des œuvres littéraires exigeait une expertise particulière, faite pour moitié de connaissance des langues et pour autre moitié de familiarité culturelle, expertise qui n'avait pas son équivalent dans les domaines scientifiques où la technique l'aurait emporté sur le style, ou encore, si l'on préfère, le fond sur la forme. Pourtant, force est d'admettre que la circulation plus ou moins fluide des idées en SHS ne dépend pas seulement de la relative polyglossie des chercheurs, mais aussi de leur capacité à intégrer des systèmes de pensée différents et des réseaux de promotion (scientifiques ou intellectuels) spécifiques (GINGRAS, 2002; BOURDIEU, 2002). Comme le note avec justesse Gisèle Sapiro, les obstacles aux échanges entre chercheurs tiennent autant, sinon plus, à des facteurs culturels ou politiques qu'à des facteurs économiques, les principes de sélection et les critères de jugement changeant d'une région à l'autre au point de compromettre la réception en langues vernaculaires des œuvres initialement publiées dans une langue étrangère (SAPIRO, 2012a; 2012b; BOSSER, 2012; HEILBRON et SAPIRO, 2002).

À l'évidence, la dynamique de la traduction est différente selon qu'il s'agit d'articles ou de livres. Peu d'articles scientifiques sont traduits et publiés tels quels dans des revues évaluées par les pairs. Soit les articles scientifiques traduits sont reproduits dans des ouvrages collectifs (anthologies ou autres), sans évaluation externe, soit ils subissent des remaniements importants afin de les adapter aux règles éditoriales de la nouvelle revue qui les accueille, ce qui en facilite la réception. Pour qui s'intéresse à la traduction en SHS, il est par conséquent préférable de prendre pour corpus les ouvrages (LARIVIÈRE, ARCHAMBAULT, GINGRAS et VIGNOLA-GAGNÉ, 2006)[2], lesquels sont confrontés à des traditions culturelles et éditoriales d'autant plus fortes qu'elles ne sont pas médiatisées par la grille de lecture (implicite ou explicite) imposée par les revues (grille qui comprend l'historique du périodique, la thématique du numéro, l'introduction générale au dossier, etc.), traditions qui n'ont pas leur équivalent dans le monde de l'édition des livres, et ce, malgré l'existence, entre autres, de collections ou de préfaces. Cela dit sans minorer ou banaliser les facteurs externes qui conditionnent, dans un cas comme dans l'autre, la réception des travaux des chercheurs et qui ont pour résultat de pondérer, voire d'annuler dans certains contextes, « la force intrinsèque de l'idée vraie », pour reprendre les mots de Spinoza (GINGRAS et MOSBAH-NATANSON, 2010, p. 306)[3].

Le Canada représente un cas de figure particulièrement intéressant. Pays bilingue où se côtoient deux langues centrales dans le champ international des SHS, le Canada s'est doté depuis plus de 40 ans de leviers institutionnels afin d'encourager le dialogue entre les deux communautés linguistiques. Il importe donc de revenir sur les réalisations concrètes des programmes mis en place afin, d'une part, de mieux cartographier le réseau des échanges qu'ils dessinent et, d'autre part, de

2. Dont le poids, disons-le, demeure substantiel en sciences sociales et humaines.

3. Dans leur excellent article sur les revues *Population* et *Revue française de sociologie*, Yves Gingras et Sébastien Mosbah-Natanson concèdent que « [l]e cas de la traduction des ouvrages des sciences sociales, par opposition aux articles de revues savantes, est une question entièrement différente qui relève du champ de l'édition que nous n'abordons pas ici » (GINGRAS et MOSBAH-NATANSON, 2010, p. 306).

mesurer leur impact réel dans l'espace général des SHS. Pour ce faire, nous avons suivi deux méthodes. Dans un premier temps, nous présentons un historique de l'aide à la traduction des œuvres savantes au Canada afin de comprendre les motifs de cette initiative du gouvernement fédéral et les répercussions qu'elle a pu avoir sur les œuvres sélectionnées. Dans un deuxième temps, nous mesurons la fréquence approximative des références aux ouvrages traduits tout en cherchant, vu la faible quantité de notre échantillon, à jauger le rayonnement qualitatif que ces œuvres ont eu dans le champ savant à partir du contenu des comptes rendus. Reprenant une grille simple définie à partir des capitaux symboliques et sociaux en jeu, nous tâchons de présenter une meilleure appréciation de l'impact des sommes investies dans la traduction d'ouvrages scientifiques canadiens dans le domaine des SHS.

BRÈVE HISTOIRE DE L'AIDE À LA TRADUCTION DES ŒUVRES SAVANTES AU CANADA

Dans le manifeste « Pour une édition en sciences humaines réellement européenne », lancé en 2009, des universitaires, éditeurs et lecteurs en sciences humaines et sociales affirmaient leur volonté de « participer collectivement à la construction d'une Europe des savoirs et de la connaissance » : « Participer à une circulation européenne des idées, c'est prendre toute la mesure des effets de l'élargissement de l'Union européenne dans le champ des sciences sociales. Cela implique aujourd'hui de faire entendre des voix et des textes de l'Europe centrale et orientale et d'intégrer la pluralité des manières de faire des sciences sociales » (EHESS, 2009). Au Canada, cette volonté de bâtir une maison commune des SHS n'est pas neuve, c'est le moins que l'on puisse dire. Il y a plus de 40 ans, dans la foulée de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (commission qui abordait la question des conflits entre le groupe francophone et le groupe anglophone dans un moment de grandes tensions nationalistes), le gouvernement canadien avait accepté de subventionner la traduction des œuvres savantes. Le présupposé était alors comme maintenant que les savants pouvaient servir la cause de l'unité nationale (construire « un Canada plus fort », ce qui annonce les mots du manifeste de 2009, « une Europe plus forte ») en démontrant la nécessité de faire entendre la voix de la raison par-delà les particularismes locaux, en inspirant des politiques publiques plus tolérantes et transparentes et en éduquant les générations canadiennes plus jeunes aux vertus du dialogue.

En 1971, le Secrétaire d'État du Canada, Gérard Pelletier, avait reconnu le besoin d'un meilleur encadrement de la traduction des grands ouvrages canadiens dans une des deux langues officielles du pays parce que, espérait-il, [traduction] « la traduction servirait de véritable pont entre les deux cultures » (Archives, 1971)[4].

4. Dans un même esprit, le commissaire aux langues officielles, Maxwell Yalden, soutenait six ans plus tard une initiative qui visait à mettre à la disposition des lecteurs des ouvrages canadiens traduits de l'anglais ou du français. [traduction] « De toute évidence, c'est un moyen important de permettre aux deux groupes de mieux se connaître et de mieux se comprendre. » (Archives, 1978a)

Il s'agissait de permettre aux deux communautés d'entrer en contact et d'engager un véritable dialogue après avoir trop longtemps évolué en parallèle, le nombre de traductions par année étant resté jusque-là extrêmement bas (la Belgique, à titre d'exemple, publiait alors 8 fois plus de traductions que le Canada) (STRATFORD, 1977, p. x). L'idée était d'encourager d'abord (mais point exclusivement) la traduction d'ouvrages signés par des auteurs canadiens et qui portaient sur des sujets considérés comme importants d'un point de vue canadien. [traduction] « La priorité sera accordée aux livres qui se rapportent à une thématique ou un contenu canadien. Toutefois, les livres portant sur d'autres sujets et écrits ou traduits par des résidents canadiens seront acceptés » (Archives, 1972, p. 4). Parmi ces publications, la traduction des ouvrages de vulgarisation devait en particulier servir à bâtir des passerelles et amener progressivement le public cultivé à s'ouvrir aux réflexions et opinions de l'autre groupe linguistique. Les ouvrages privilégiés n'étaient donc pas ceux qui faisaient avancer la connaissance dans un domaine de spécialisation, mais davantage ceux qui faisaient œuvre de synthèse ou de vulgarisation, tel qu'y invitait au même moment l'UNESCO, un organisme qui avait fait le choix de traduire les œuvres qui « facilit[aient] la bonne intelligence par le lecteur cultivé non spécialisé » (UNESCO, 1959).

> [traduction] Qu'on le veuille ou non, la société canadienne est divisée selon des clivages linguistiques. Très peu de Canadiens, même parmi ceux ayant bénéficié des avantages d'une formation universitaire, sont capables de lire de larges quantités de textes dans l'autre langue officielle ou disposés à le faire. Si nous voulons encourager la compréhension mutuelle et améliorer concrètement le niveau plutôt superficiel de contact actuel, nous avons besoin d'une politique de traduction officielle. La politique devrait s'attaquer aux domaines qui favoriseront l'échange de connaissances entre le public instruit. À l'évidence, les travaux les plus pertinents seront ceux qui ont une grande pertinence sociale dans le contexte canadien et présentent un large intérêt intellectuel en termes de méthodologie et de sujet. On sait bien que l'absence d'une politique de traduction cohérente pour de tels travaux savants ou pour les œuvres de *haute vulgarisation* [en français dans le texte] a été préjudiciable à la compréhension mutuelle des traditions historiques et des approches contemporaines de l'étude de notre société, de ses institutions et de sa littérature. Afin d'assurer notre survie intellectuelle en tant que nation unifiée, il est essentiel que les étudiants universitaires et les lecteurs éduqués aient accès à des éditions à prix raisonnable des œuvres écrites dans l'autre langue officielle qui sont devenues des œuvres majeures ou qui sont susceptibles de le devenir, comme, par exemple, des études méthodologiques importantes ou ayant une grande pertinence sociale. (Archives, 1972, p. 2)[5]

Tout le monde s'entendait pour dire que le marché de la traduction n'était en général pas viable pour des livres savants à faible tirage et que, pour cette raison, de grands classiques de la littérature scientifique canadienne demeuraient inaccessibles dans l'autre langue officielle. On se lamentait par exemple que *The Bush Garden* de Northrop Frye, *The Fur Trade in Canada* de Harold Innis, *The Conflict of European and Eastern Algonkian Cultures* par A. S. Bailey, *Économie et société en Nouvelle-France*

5. Souligné dans le texte.

de Jean Hamelin, *Histoire de la littérature française* de Pierre de Grandpré ou *Société politique : la vie des groupes* de Léon Dion ne soient pas disponibles en traduction (Archives, 1972, p. 3). Il existait bien, depuis 1941, un programme de subvention pour le livre scientifique qui, géré par la Fédération canadienne des sciences sociales, était financé en rapport avec sa mission d'« appuyer l'édition de travaux d'érudition individuels » (Fisher, 1991). Cependant, il ne touchait pas la traduction. Quant au programme de traduction géré depuis 1960 par le Conseil des arts (qui avait pour mandat de favoriser et de promouvoir l'étude et la diffusion des arts ainsi que la production d'œuvres d'art), il s'avérait nettement insuffisant. C'est en réponse à ces lacunes que, en 1972, le Conseil des arts bonifiait son budget et améliorait l'encadrement du processus d'octroi des subventions destinées à couvrir les honoraires des traducteurs. L'impact se fit immédiatement sentir. De 1971 à 1977, 200 nouvelles traductions furent subventionnées, pour un montant total de plus d'un demi-million de dollars (Stratford, 1977, p. xvi). En 1974, soucieux de contribuer à la reconnaissance du statut de traducteur, le Conseil des arts inaugurait la remise de deux prix de traduction littéraire destinés aux meilleures traductions de l'année, l'une en français et l'autre en anglais. En 1983 fut également créée la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), une société d'État relevant du ministre de la Culture et des Communications du gouvernement du Québec, laquelle avait pour rôle de favoriser la production et la diffusion de la culture québécoise dans le champ des industries culturelles.

Le penchant nettement littéraire de ces initiatives gouvernementales laissait les chercheurs en SHS insatisfaits[6]. Comme la Fédération canadienne des sciences sociales et le Conseil canadien de recherches sur les humanités visaient les œuvres savantes, et le Conseil des arts les œuvres littéraires, des malentendus surgirent rapidement, et des éditeurs se plaignirent d'une faible harmonisation entre les deux organismes. En 1977, au moment de la création du CRSH par une loi du Parlement fédéral, les plaintes, qui dénonçaient l'absence d'une politique spécifique de traduction pour les ouvrages savants, s'accumulaient. « Il est essentiel, disait-on, qu'une politique de traduction d'œuvres en sciences sociales et humanités soit présentée et éventuellement adoptée par le nouveau Conseil en sciences humaines [CRSH] » (Archives, 1977b). On pressait les autorités publiques de procéder à des réformes. Répondant à ces attentes, le gouvernement fédéral accepta de créer, en 1977, un programme autonome de traduction pour les SHS à l'intérieur du Programme d'aide à l'édition savante (PAES, devenu depuis le Prix d'auteurs pour l'édition savante), lequel est aujourd'hui géré par la Fédération des sciences humaines[7].

On était alors conscient que « tout ouvrage n'est pas bon à traduire » (Archives, 1978b). En 1977, la Fédération canadienne des sciences sociales et le

6. Le Conseil des arts, qui a subventionné par le passé la publication d'essais savants (ce qui n'est plus le cas aujourd'hui), ne fait pas l'objet de notre analyse.

7. Le Prix d'auteurs pour l'édition savante (PAES), autrefois nommé Programme d'aide à l'édition savante, a facilité, depuis sa fondation, la publication de plus de 6 000 titres. En 1996, la Fédération canadienne des sciences humaines et la Fédération canadienne des sciences sociales ont fusionné pour devenir la Fédération des sciences humaines.

Conseil canadien de recherches sur les humanités se donnaient donc trois larges critères pour évaluer la pertinence d'une subvention à la traduction. En premier lieu, le contenu et la qualité du manuscrit original. En deuxième lieu, l'intérêt pour une traduction en langue française ou en langue anglaise. En troisième lieu, la qualité de la traduction elle-même. Si le premier critère était assez aisément appliqué, puisque l'ouvrage devait suivre, si ce n'était déjà fait, la filière normale de l'évaluation par les pairs, les deux autres critères donnaient lieu à plus de difficultés. Par exemple, en 1977, un comité *ad hoc* avait établi la liste des 216 titres approuvés par le Programme d'aide à l'édition savante du 1er juin 1976 au 31 octobre 1977, liste qui avait été subséquemment transmise aux membres de la Fédération canadienne des sciences sociales et du Conseil canadien de recherches sur les humanités afin que ceux-ci puissent juger parmi les ouvrages subventionnés lesquels seraient susceptibles, selon eux, d'être traduits dans l'autre langue officielle. Trente personnes avaient pris le temps de répondre à ce sondage. La moitié environ des ouvrages en humanités et en sciences sociales avaient été proposés pour une traduction (soit, respectivement, 64 sur 133 pour les humanités et 46 sur 83 pour les sciences sociales), mais seulement 8 titres en humanités et 14 titres en sciences sociales avaient été proposés au moins quatre fois (Archives, 1977a). Le consensus était donc loin d'être atteint. Une tendance générale se dégageait pourtant : les 22 ouvrages proposés par 4 personnes et plus avaient un fort contenu canadien et relevaient, en majorité, de l'histoire ou de la science politique. Ces textes répondaient donc bien au souhait de privilégier une perspective nationale.

> Les ouvrages susceptibles de faire connaître une des deux cultures nationales à l'autre ont été sélectionnés en priorité. Pour certains, la méconnaissance mutuelle des deux entités culturelles provient du fait qu'elles ont toutes deux une vue différente de l'histoire. Il serait donc essentiel de chercher à traduire en priorité des ouvrages historiques. Pour la même raison, la traduction d'ouvrages en sciences politiques, en philosophie, en anthropologie et en littérature serait souhaitable. Les répondants sont presque unanimes pour reconnaître que seuls les ouvrages d'intérêt national devraient être traduits […]. (Archives, 1977a, p. 5)

En dehors de ce critère, on privilégiait les ouvrages de synthèse et de vulgarisation et ceux qui touchaient à l'actualité. « Dans l'ensemble, on souhaite que les ouvrages traduits puissent atteindre le grand public cultivé et les étudiants diplômés et de premier cycle, plutôt qu'un petit cercle restreint de spécialistes » (Archives, 1977a, p. 6).

Les livres acceptés dans les 5 premières années (1979-1984) par le programme de subvention à la traduction respectent assez fidèlement les intentions des promoteurs. C'est le cas du livre de Jorge Niosi, *La Bourgeoisie canadienne*. En 1981, un des évaluateurs insistait sur les ponts que la traduction de l'ouvrage permettrait de jeter entre les deux communautés linguistiques : [traduction] « J'appuie très fortement la publication du travail de Niosi en anglais. À mon avis, il représente une des meilleures études issues de la jeune génération de sociologues francophones. De plus, le sujet abordé facilite l'amorce d'un dialogue important entre sociologues anglophones et francophones » (Archives, 1981a). Le même évaluateur insistait plus loin dans sa lettre de recommandation :

> [traduction] Comme je l'ai déjà mentionné, je suis très enthousiaste à l'idée de rendre ce travail disponible en anglais. Il existe encore trop peu d'échanges entre les traditions sociologiques francophones et anglophones; un nombre d'anglophones tristement limité a accès à la littérature savante dans les deux langues. Si nous tenons à traduire des œuvres, il est important de le faire dans des domaines où il y a beaucoup d'intérêts et de débats. C'est exactement le cas du travail de Niosi. [...] Je m'attends à ce que son livre ouvre un débat utile et fasse connaître une bonne part des travaux francophones au public anglophone. (Archives, 1981a)

On retrouve des commentaires semblables dans les autres lettres de recommandation écrites par les évaluateurs qui sont conservées dans les archives de la Fédération canadienne des sciences sociales et du Conseil canadien de recherche sur les humanités.

Très rapidement, malgré l'enthousiasme initial, le programme de traduction mis en place s'est buté à des problèmes majeurs et n'a eu qu'un succès mitigé. Pendant les quatre premières années (1979-1980 à 1982-1983), seulement 28 manuscrits savants ont été traduits pour l'ensemble des disciplines des SHS. Ce chiffre doit être mis en comparaison avec les 600 ouvrages savants publiés dans le même laps de temps (ce qui revient à dire que les traductions représentaient moins de 5 % des ouvrages parus). La raison de ce faible résultat tient aux énormes difficultés que présentait une traduction dans le domaine des SHS. En effet, les sept manuscrits traduits en moyenne par année avaient constitué autant de casse-tête pour les membres du programme d'aide à l'édition.

Parmi les problèmes les plus récurrents qui se posaient à la traduction, on note le difficile équilibre entre une traduction trop littérale et une traduction trop libre du texte original. Le traducteur de *Canadian Multinationals*, de Jorge Niosi, se lamentait : [traduction] « Vous remarquerez que je n'ai pas fait tous les changements suggérés par les évaluateurs. Cela tient principalement au fait que le lecteur A est d'avis que la traduction est trop littérale, tandis que la critique du lecteur B est essentiellement que la traduction ne l'est pas assez » (Archives, 1984). Alors qu'on aurait pu croire que les œuvres de fiction seraient plus difficiles à traduire que les œuvres en SHS, c'est plutôt l'inverse que l'on observe. Les premières offrent une certaine latitude aux traducteurs, qui peuvent davantage improviser en respectant l'esprit du roman ou le sens du poème. À l'autre bout, les œuvres purement technoscientifiques ou désincarnées du contexte, comme en sciences naturelles ou appliquées, peuvent être traduites dans un langage plus technique ou formel. En SHS, il ne suffit pas au traducteur de posséder une culture générale assez étendue pour percevoir les allusions, doubles sens et paraphrases des textes, il lui faut en plus restituer la « mémoire » et la « culture première » de l'auteur dans le contexte d'un nouveau lectorat qui fonctionne à partir de références et sous-entendus différents, tout en sauvegardant la précision scientifique du texte original (Rochlitz, 2001). « Libéralisme », « laïcité » ou « nation » sont des termes qui sont reçus fort différemment en France ou aux États-Unis, ce qui peut fausser la lecture d'une traduction et conduire à de regrettables contresens. Dans le « Translator's note » que les traducteurs de Gérard Bouchard ont cru bon d'inclure dans *The Making of the Nations and Cultures of the New World: An Essay in Comparative History*, on trouve

une longue justification de la traduction des expressions « rupture et continuité », « culture savante », « classes populaires » et « américanité », ces termes étant loin d'être transposables directement dans la langue de Shakespeare (WEINROTH et LEDUC BROWNE, 2008, p. xi-xiv). Au-delà de l'utilisation de ce que Barbara CASSIN (2004) appelle des « intraduisibles », la « logique interne de la langue » elle-même creuse un écart irréductible avec les autres langues, écart que le meilleur traducteur ne pourra jamais combler et qui confirme le proverbe italien archiconnu « *Traduttore, traditore* ».

En plus des défis liés à la traduction, d'autres problèmes surgissaient, tout aussi épineux. En 1978, par exemple, l'éditeur *Harvest House co*, basé à Montréal, avait voulu traduire l'ouvrage de Serge Gagnon, *Le Québec et ses historiens*. Depuis quelque temps, l'éditeur cherchait un livre qui puisse introduire les lecteurs canadiens de langue anglaise à l'historiographie canadienne-française, de François-Xavier Garneau à Lionel Groulx. Pour les besoins de *Harvest House co*, il était préférable de traduire seulement le quatrième chapitre et la conclusion du livre original de Gagnon, et de rajouter une introduction inédite afin de fournir aux lecteurs anglophones des éléments de contexte général. Les responsables du programme de traduction accordèrent la subvention à la traduction sur la base de ce compromis. Seulement, l'introduction soumise par Gagnon fut refusée par l'éditeur, qui la trouvait beaucoup trop longue (45 pages, au lieu des 15 pages promises) et l'on fut devant le choix déchirant de refuser une subvention accordée parce que l'introduction ne répondait pas aux attentes.

> [traduction] Dans l'état actuel des choses, [l'introduction] semble diminuer les chances que le livre soit de quelque utilité. Ce que l'auteur a essayé de faire, c'est de résumer l'orientation générale de son livre. Le résultat est une discussion confuse, souvent abstraite et répétitive, de certains problèmes très complexes [...]. Bref, je trouve peu de mérite à ce texte vaseux. Le livre serait mieux sans lui. Cela dit, je ne serais pas d'accord de publier le livre sans une introduction véritablement utile. (Archives, 1981c)

Cela laissait le comité dans une impasse. L'éditeur de Gagnon n'était pas d'humeur à rire et les lettres envoyées à la Fédération canadienne des sciences sociales trahissent un légitime sentiment de frustration. Une fois la traduction du manuscrit finalement acceptée, l'éditeur écrivait : [traduction] « J'espère que le processus se poursuivra rondement. La production générale du livre de Gagnon nous tient en arrêt, et chaque mois qui passe coûte environ 2 000 $ en frais généraux, que nous publions ou non un mot. Ce montant ne comprend pas mon salaire. Le temps est, dans le cas présent, une donnée fondamentale » (Archives, 1981b).

Les retards constituent la plus grande hantise des éditeurs. La traduction d'un ouvrage savant impose un rythme peu compatible avec le fonctionnement ordinaire des éditeurs commerciaux. Le processus de traduction est long et incertain, pouvant prendre parfois plus de trois ans. En 1975, la *University of Toronto Press* voulut publier en langue anglaise les deux tomes de Léon Dion, *Société et politiques : la vie des groupes*, que l'Université Laval avait lancés en 1971 et 1972; mais devant les retards qui s'accumulaient, la décision s'imposa de laisser tomber le projet.

[traduction] « Je regrette de devoir vous dire que nous avons finalement perdu notre intérêt pour la publication en anglais de l'étude de Léon Dion, *La Vie des groupes*, et que nous lui rendons donc son manuscrit. [...] Pour nous, la plus grande leçon est probablement que la traduction devrait être tentée pour des œuvres plus courtes [...] » (Archives, 1976). Les cas de traductions entamées et non terminées, sans être courants, ne sont pas rares. Par exemple, *Berlin chantiers - essai sur les passés fragiles*, de Régine Robin, qui reçut un avis favorable en 2001, ne fut jamais publié en anglais. Même chose pour l'ouvrage de Patrick Imbert, *Trajectoires culturelles transaméricaines : médias, publicité, littérature et mondialisation*, qui a été accepté pour traduction en 2004. Les délais ne font pas que hausser les coûts de production d'un livre. Ils empêchent l'ouvrage de se situer dans le prolongement de la littérature la plus récente. Le délai entre la publication de la version originale et de sa traduction, qui s'étire souvent sur plus de 5 ans (Chenu, 2001, p. 105)[8], explique que, ailleurs dans le monde, la traduction vise des ouvrages considérés comme classiques (Weber, Simmel, Goffman), ceux-ci étant plus susceptibles de servir de références pour les étudiants (ce qui assure un certain chiffre de ventes) et ayant subi le tri du temps (ce qui permet de ne pas être prisonnier de l'événement).

Au Canada, l'opinion s'imposa peu à peu auprès des éditeurs que la traduction d'une œuvre savante était une aventure jonchée d'obstacles et très peu alléchante. Afin de refléter cette baisse d'intérêt, le nombre admis de traductions passa de 7 à 5 par année dans les années 1990 et, en réalité, les candidatures furent moins nombreuses que ce qu'elles auraient pu être en théorie. Si l'on prend une liste courte recensant les titres de 1997 à 2014 et comprenant 45 titres subventionnés, et que l'on en retranche 13 projets n'ayant jamais ou pas encore abouti, on en arrive à 32 titres publiés, soit 15 publiés en anglais dans leur version originale et 15 en français, à quoi s'ajoutent deux traductions du russe vers l'anglais qui ne seront pas analysées dans le présent article. Ainsi, de 1997 à 2014, 32 subventions à la traduction ont été accordées et réalisées, ce qui donne une moyenne de moins de deux traductions par année (1,78 pour être exact), un chiffre qui est loin de correspondre aux espoirs caressés par les pionniers du programme d'aide à l'édition savante.

En conclusion, l'histoire des politiques de traduction du gouvernement canadien dans le domaine des SHS nous offre un aperçu des volontés des acteurs et actrices du milieu. Elle offre l'occasion de réfléchir aux défis concrets qui se présentent à ceux et celles qui cherchent à disséminer la connaissance savante dans l'autre langue officielle du Canada. D'une part, le programme d'aide à la traduction a été établi afin de faire connaître aux Canadiens anglais la production des chercheurs francophones, et vice versa. Cet objectif n'a pas changé avec les années. En 2004, Paul Ledwell, alors directeur général du PAES, reconnaissait toujours « l'importance qu'au Canada, le savoir circule dans les deux langues officielles » (Bordeleau,

8. Le délai des traductions incluses dans le corpus d'Alain Chenu (de 1880 à 1998) est de 9 ans. Des auteurs profitent de la traduction pour relire leur texte et intégrer les derniers développements scientifiques dans leur domaine. Bruce Trigger, par exemple, considérait la traduction de *The Children of Aataentsic* comme « la "seconde" édition de son œuvre » (Archives, 1989).

2004, p. 15-18). Comme naguère, on visait moins l'avancement des connaissances dans des secteurs de spécialisation précis que ce qu'on appelait la « haute vulgarisation », c'est-à-dire une littérature destinée en priorité aux étudiants de premier cycle ou des cycles supérieurs, de même que, plus largement, au public cultivé. On privilégiait les ouvrages qui avaient un ancrage national, ce qui faisait pencher la balance vers les œuvres historiques ou politiques. Néanmoins, la réalité même du travail de traduction a passablement compliqué le travail des éditeurs. Peu à peu, les éditeurs ont réalisé la lourdeur de la démarche et la plupart ont compris qu'il valait mieux éviter cette avenue à moins d'un projet réellement prometteur. Cela explique sans doute pourquoi, de 1997 à 2014, la quantité annuelle des traductions d'ouvrages savants effectivement réalisées est si famélique, soit 0,83 par année pour les ouvrages anglais traduits en français.

Quand on connaît la somme des ouvrages publiés au Canada dans les champs des sciences sociales et humaines, le total des traductions a de quoi laisser songeur. Aujourd'hui, le Prix d'auteurs pour l'édition savante (PAES) gère un budget de 1,5 million de dollars qui permet l'octroi de 180 subventions de 8 000 $ pour la publication d'un ouvrage et de cinq subventions de 12 000 $ pour la traduction (FSH, 2015)[9]. Cela signifie que les traductions représentent en théorie moins de 3 % des livres savants subventionnés, et en fait moins de 1 %. On a l'impression d'une goutte d'eau perdue dans l'océan. Le Canada ne fait pas figure d'exception à cet égard. Vincent Hoffman-Martinot est arrivé à un constat semblable pour les traductions en français des ouvrages de sciences politiques et de sociologie allemands. De 1994 à 2000, à peine sept traductions par an ont paru pour ces deux disciplines, avec pour résultat que la littérature dans ces domaines est très peu connue en France (HOFFMANN-MARTINOT, 2004, p. 215-216). Les traductions concernent au premier chef les grands classiques, comme les œuvres désormais canoniques de Max Weber ou Georg Simmel (des auteurs qui non seulement sont disparus depuis longtemps, mais ont aussi été largement traduits dans d'autres langues), laissant dans l'ombre les auteurs contemporains. S'interrogeant sur les raisons de ce désintérêt des éditeurs français pour les sciences politiques et la sociologie allemandes actuelles, Hoffmann-Martinot propose les explications suivantes : le faible rayonnement scientifique des sciences sociales allemandes (hypothèse jugée peu crédible compte tenu de la production substantielle des chercheurs allemands dans ce domaine); l'imposition de l'anglais comme *lingua franca*, ce qui conduit les praticiens allemands à s'investir dans l'espace anglo-saxon au détriment du français; le faible intérêt des chercheurs français pour ce qui se fait en Allemagne. Il lui aurait fallu aussi mentionner les difficultés inhérentes au processus de traduction lui-même qui freinent l'enthousiasme des éditeurs pour les œuvres produites dans une autre langue.

9. Jusqu'à 2014, un ouvrage devait avoir été publié dans sa langue originale avant la soumission d'une demande pour être admissible à une subvention de traduction, ce qui n'est plus le cas.

LES FACTEURS DE RÉCEPTION EN SHS

Il serait tentant de se consoler de la faible quantité des traductions en insistant sur leur puissant rayonnement à travers la littérature savante canadienne. En d'autres termes, le petit nombre de livres traduits serait compensé par une enviable réception par le public de l'autre langue. À ce sujet, les membres des premiers comités de traduction croyaient que les ouvrages écrits en français devaient être traduits dans une plus grande proportion, puisque les francophones sont minoritaires au pays. Les Canadiens de langue anglaise occupant une position dominante dans le champ des études savantes, il semblait normal d'encourager la diffusion des œuvres produites dans une langue moins communément partagée (Archives, 1977a, p. 6). À se fier aux traductions subventionnées entre 1997 et 2014, la tendance se confirme, les traductions vers la langue anglaise représentant (une fois retranchées les deux traductions du russe) la moitié du total, alors que les anglophones représentent environ 75 % de la population canadienne. Cette proportion est très différente de la situation qui prévaut dans le reste du monde (Sapiro, 2012a; Voogel et Heilbron, 2012)[10] depuis les années 1980, la domination mondiale de l'anglais n'a fait que s'accentuer, les autres langues, dont le français, suivant très loin derrière (Sapiro, 2016, p. 69)[11]. Selon les données du Bureau du livre français à New York, seulement 539 titres de sciences humaines ont été traduits du français à l'anglais aux États-Unis entre 1990 et 2007, soit une trentaine de titres par année, tandis que, selon l'*Index Translationum* de l'UNESCO, il y aurait eu, très approximativement, plus de 10 000 traductions de l'anglais au français en sciences humaines pour la même

10. Bien que le français demeure la deuxième langue centrale des SHS, après l'anglais, signe du capital symbolique dont jouit la pensée française dans le monde, sa position s'est fragilisée depuis une trentaine d'années. Gisèle Sapiro a souligné la baisse d'intérêt historique pour la culture française aux États-Unis, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et au Brésil (Sapiro, 2012a; Voogel et Heilbron, 2012). Naguère, il existait un équilibre relatif entre la France, l'Allemagne et les États-Unis, mais la domination de plus en plus manifeste de ce dernier pays dans le champ scientifique en SHS (qui donne à penser à certains que la mondialisation du champ scientifique n'est qu'un autre nom pour son américanisation) fait en sorte que la part des traductions de l'anglais ne cesse de croître aux dépens des autres langues. Nous assistons à un curieux paradoxe : loin de faire en sorte que les publications de l'anglais au français diminuent (dans la mesure où nul n'a besoin de traduire des ouvrages que tout le monde comprend), la domination de l'anglais dans le champ scientifique renforce sa position, sous forme de traductions, même dans l'espace de langue française. C'est donc au moment où la traduction de l'anglais au français est devenue accessoire, de plus en plus de chercheurs conversant dans la langue de Shakespeare, que les traductions se multiplient.

11. « Alors que les pays dominants "exportent" largement leurs produits culturels et traduisent peu dans leur langue, les pays dominés "exportent" peu et "importent" beaucoup de livres étrangers, par la traduction notamment : ainsi, au début des années 1990, la proportion des livres traduits représentait, aux États-Unis et en Angleterre, moins de 4 % de la production nationale des livres. En France et en Allemagne, cette proportion variait de 14 à 18 %. […] Au Portugal ou en Grèce, le pourcentage atteint 35 %, voire même 45 % » (Bokobza et Sapiro, 2016, p. 50).

période (MOLÉNAT, 2007)[12]. Comme on le constate au vu de ces chiffres, le PAES renverse la tendance mondiale, tout en ayant, on en convient, un poids négligeable dans la dynamique d'ensemble.

Il est évident que le contenu même d'un livre favorise (ou non) sa traduction (MONTPETIT, BLAIS et FOUCAULT, 2008)[13]. Les arguments pour appuyer une traduction reposent, d'une part, sur l'accessibilité du livre et, d'autre part, sur la pertinence du sujet pour le public de l'autre langue. Il n'est pas surprenant de voir dans la liste du PAES des ouvrages publiés d'abord en anglais qui ont pour sujet le Québec francophone. Ainsi, l'ouvrage de Colin M. Coates (*The Metamorphoses of Landscape and Community in Early Quebec*) porte sur la société québécoise sous le régime seigneurial, et sa traduction en langue française semblait donc naturelle. Le livre de Donald Fyson (*Magistrates, Police, and People: Everyday Criminal Justice in Quebec and Lower Canada, 1764-1837*) étudie la justice criminelle ordinaire au Québec et au Bas-Canada, un sujet dont les sources archivistiques sont majoritairement françaises. Emma Anderson (*The Betrayal of Faith: The Tragic Journey of a Colonial Native Convert*) base son analyse sur le récit d'un homme né au sein d'une communauté d'Innus le long du fleuve Saint-Laurent dans ce qui est aujourd'hui le Québec et ayant été envoyé en France par des missionnaires catholiques pour y être éduqué pendant cinq ans. En 1991, un des deux évaluateurs de *On the Move: French-Canadian and Italian Migrants in the North Atlantic Economy*, de Bruno Ramirez, soulignait la nécessité de soutenir financièrement la traduction en insistant sur la propension des locuteurs français de s'en tenir à des ouvrages parus dans leur langue : « Vous me demandez […] un avis "quant à l'opportunité de faire paraître une version en français". Sans aucune hésitation, je dis oui. […] Bien sûr, des spécialistes pourraient se satisfaire du texte anglais, mais sans la traduction française, un nombre important d'étudiants francophones, même de niveau universitaire, et beaucoup de lecteurs éclairés n'y auraient pas accès. Pour eux, la traduction française s'impose » (Archives, 1991a). L'autre évaluateur insistait quant à lui sur le sujet même du livre, qui intéresserait au premier chef un public franco-québécois. « Il ne fait pas de doute qu'une version en langue française s'impose. D'abord, l'ouvrage concerne très directement le Québec, et notamment un chapitre important de son histoire générale et socio-économique. Ensuite, son contenu apporte un éclairage incontestablement neuf sur certains aspects de cette histoire […] » (Archives, 1991b). Les deux évaluateurs du livre de Ramirez s'entendaient pour croire qu'une version en langue française avait la chance de toucher un vaste public.

12. Selon les chiffres du rapport annuel de Bowker sur l'édition et le commerce du livre, les traductions (tous genres confondus) représentaient un peu plus de 3 % des nouveautés publiées en anglais dans le monde en 2004, une proportion à comparer avec celle de la France, où elles s'élevaient à près d'un livre sur cinq au même moment.

13. D'autres facteurs peuvent influencer la réception d'un livre, sans qu'on puisse mesurer leur impact ici : la réputation de la maison d'édition, le sexe de l'auteur, la méthodologie et le champ disciplinaire. Disposant d'une plus grande banque de données, Éric Montpetit, André Blais et Martial Foucault ont tenté de mesurer l'impact de ces facteurs pour les articles de science politique.

À l'inverse, des ouvrages publiés originellement en français et traduits en anglais ont un sujet qui n'appartient pas en propre à l'univers francophone. Sylvie Poirier a initialement publié *Les jardins du nomade* en français; toutefois, le sujet en est l'Australie, et sa traduction s'imposait donc, ce qui sera fait sous le titre *A World of Relationships. Itineraries, Dreams, and Events in the Australian Western Desert*. D'autres ouvrages traduits signés par des auteurs francophones ont des sujets transnationaux. L'ouvrage de Louise Ladouceur avait, déjà en français, un titre bilingue : *Making the Scene. La traduction du théâtre d'une langue officielle à l'autre*. Pensons aussi aux ouvrages qui adoptent une perspective comparative, dont *Redécouvrir l'histoire mondiale, sa dynamique économique, ses villes et sa géographie* de Luc-Normand Tellier (traduit sous le titre *Urban World History*), *Les majorités fragiles et l'éducation. Belgique, Catalogne, Irlande du Nord, Québec*, de Marie Mc Andrew (traduit sous le titre *Fragile Majorities and Education. Belgium, Catalonia, Northern Ireland, and Quebec*), ainsi que *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde* de Gérard Bouchard (traduit sous le titre *The Making of the Nations and Cultures of the New World: An Essay in Comparative History*). L'ouvrage de Jane Jenson et Mariette Sineau traduit sous le titre *Who Cares?* est issu d'une étude appuyée notamment par les Caisses nationales des allocations familiales, une branche de l'État français, et analyse les politiques sociales en France, en Italie, en Suède et plus généralement au sein de l'Union européenne. Un ouvrage paraît invalider ce penchant, celui de Manon Tremblay, intitulé *Québécoises et représentation parlementaire*, mais la traduction a justement choisi de cacher ce Québec qu'on ne saurait voir et Palgrave l'a fait paraître sous le titre *Women and Legislative Representation, Electoral Systems, Political Parties, and Sex Quotas*.

On peut dresser la règle très générale selon laquelle les traductions vers le français touchent le plus souvent à des sujets locaux, tandis qu'il arrive plus régulièrement que les traductions vers l'anglais portent sur des thématiques comparatives ou mondiales, comme *Dérive globale* de Dorval Brunelle, qui aborde la question de la mondialisation marchande. Autrement dit, l'indexicalité est plus forte pour les œuvres traduites en français, alors que l'enracinement local est moins perceptible dans le cas des traductions vers l'anglais. Déjà, en 1977, Philip Stratford avait relevé que 60 % des essais traduits de l'anglais au français portaient sur le Québec, tandis que seulement 20 % des traductions du français vers l'anglais traitaient de sujets touchant au reste du Canada (Stratford, 1977, p. xvi). Il semble que la tendance s'est maintenue jusqu'à aujourd'hui. L'idée selon laquelle la traduction nourrirait un meilleur dialogue entre les deux communautés linguistiques canadiennes n'est donc pas évidente : les ouvrages extraduits de l'anglais parlent surtout du Québec, et les ouvrages extraduits du français abordent des sujets plus internationaux que canadiens. Le Canada n'est pas le seul exemple où se joue, à l'intérieur des dynamiques de traduction, une tension entre le local et l'international. Le phénomène a aussi été noté pour la France par Gisèle Sapiro et Ioana Popa, les deux chercheures observant que « les ouvrages d'histoire ayant le plus de chance d'être traduits en français sont en effet ceux qui traitent de la France ou de l'Europe » (Sapiro et Popa, 2016, p. 122). Sapiro et Popa ne nous disent pas si les auteurs français qui ont le plus de chances d'être traduits publient sur des sujets délocalisés ou des thématiques qui s'offrent à des questionnements abstraits, mais la réception de la *French Theory* aux États-Unis semble abonder en ce sens (Cusset, 2003).

À l'évidence, le capital social d'un auteur ne peut être négligé dans le processus qui mène à la traduction d'un livre savant. Par rapport à leurs collègues canadiens, les auteurs subventionnés par le PAES ont davantage de chances de graviter dans les deux communautés linguistiques à la fois, ayant acquis une familiarité plus forte avec les mondes de l'édition anglophone et francophone. Bernard Lonergam, dont on a traduit le livre sur l'éducation, est un prêtre jésuite né au Québec et ayant enseigné au Loyola College, à Montréal. D'ailleurs, la maison d'édition Guérin, qui l'a traduit, est l'un des rares éditeurs franco-québécois à avoir aussi un catalogue en langue anglaise. La traduction du livre collectif dirigé par Jane Jenson et Mariette Sineau a sûrement bénéficié du fait que Jenson a étudié à l'Université McGill et a soutenu son doctorat à l'Université Rochester. Professeure invitée à l'Université Harvard où elle a occupé, en 1988-1989, la Chaire Mackenzie King en études canadiennes, ainsi qu'à l'Université d'Augsburg, à l'Université libre de Berlin et à la European University Institute de Florence, Jenson est solidement intégrée à un réseau académique nord-américain et européen. Quant à lui, Colin Coates est président d'une association bilingue, la *Canadian Studies* Network – Réseau d'études canadiennes –, et il est un spécialiste de l'histoire du régime français au Canada. Emma Anderson, qui a fait son doctorat à Harvard, est professeure au Département d'études anciennes et de sciences des religions de l'université d'Ottawa, une université officiellement bilingue. Donald Fyson est un anglophone qui enseigne au Département des sciences historiques de la très française Université Laval, tandis que, à l'inverse, Michel Ducharme est un francophone qui enseigne l'histoire à la *University of British Columbia*. Bref, la traduction est facilitée par l'appartenance des auteurs aux deux communautés linguistiques à la fois.

La réception de l'ouvrage traduit de Daniel Dagenais, *The (Un)Making of the Modern Family*, illustre l'importance de s'inscrire dans des réseaux scientifiques nationaux pour qui cherche à s'imposer dans un champ linguistiquement étranger. Le seul compte rendu paru sur la traduction insistait sur le fait que l'auteur avait négligé de discuter des travaux des chercheurs canadiens-anglais, et tout particulièrement des chercheures, qui se trouvaient étonnament absents de la bibliographie. « Le livre nous donne une merveilleuse illustration de l'existence pérenne des "deux solitudes" au Canada. Pratiquement aucun des chercheurs de langue anglaise qui ont travaillé sur la famille au cours des trente dernières années n'est même mentionné dans ce livre » (BAKER, 2009, p. 237-239). Le fait de ne pas débattre avec les chercheurs qui assurent la réception d'un livre empêche en retour l'auteur de devenir un interlocuteur. Un ouvrage écrit pour un public de langue française, avec des références francophones, une bibliographie principalement francophone et des dialogues avec des auteurs francophones a peu de chances d'intéresser un public anglophone. Cela est d'autant plus vrai que les lieux de médiation sont rares. Il n'y a pas, chez les éditeurs de langue anglaise, de collections dédiées à la littérature en SHS francophone. Du côté des éditeurs de langue française, la seule collection qui existe est celle dirigée par Guy Laforest aux PUL, appelée Prisme, laquelle entend réserver « une place de choix […] à des traductions d'essais importants écrits par des auteurs anglophones du Québec et du Canada ». Cette « place

de choix » consiste pour l'instant en 3 traductions sur un total de 40 titres[14]. Il n'y a pas de programmes d'échanges systématiques entre professeurs des universités canadiennes-anglaises et canadiennes-françaises. Il existe toutefois, comme on le verra plus loin, des revues bilingues qui servent de lieux importants de médiation afin de briser quelque peu l'isolement des deux groupes linguistiques.

Le capital symbolique, voire le capital tout court, jouent un rôle dans la capacité d'un auteur d'être traduit. On trouve une surreprésentation dans notre échantillon des titulaires de chaires de recherche. Les chaires de recherche procurent des facilités pour la recherche, mais aussi un capital symbolique et, ce qui est loin d'être anodin, des moyens financiers pour faciliter la dissémination de leurs travaux en d'autres langues, la subvention du PAES étant, dans la plupart des cas, loin d'être suffisante pour un éditeur (les coûts de traduction sont prohibitifs, atteignant souvent plus de 20 000 $). « Pour un éditeur, un ouvrage traduit est d'abord et avant tout un livre plus cher » (Ganne et Minon, 1993, p. 56). Mais il importe d'ajouter immédiatement que les titulaires de chaires de recherche sont aussi en général plus présents sur la scène médiatique (définie ici dans un sens très large qui englobe les événements publics du champ académique), ce qui n'est pas sans influencer la réception de leurs œuvres. On le sait depuis longtemps pour la littérature, mais la démonstration n'a jamais été tentée, à notre connaissance, pour les travaux savants (Hoffmann-Martinot, 2004, p. 217)[15]. Le romancier québécois qui cartonne au Québec a souvent droit à un traitement plus tiède ailleurs, et cela ne tient pas seulement au fait que ses romans auraient une résonance plus forte dans le terreau de la culture qui les a produits, mais aussi à des stratégies de mises en marché qui gouvernent la réception des œuvres.

Pour tester cette hypothèse en ce qui concerne les SHS, nous avons établi la liste des 430 titres publiés en science politique, en sociologie, en histoire, en anthropologie et en économie par les Presses de l'Université Laval, une maison d'édition basée à Québec. Le résultat est conforme aux attentes (voir Tableau 1). Plus on s'éloigne de la scène québécoise, plus les chances d'être discuté dans Érudit sont minces – ce qui n'empêche pas, bien sûr, d'obtenir une meilleure réception ailleurs. Les références à des livres publiés par des Québécois (incluant les chercheurs de l'Université d'Ottawa) sont environ deux fois plus nombreuses que celles à des livres publiés par des auteurs du reste du Canada et près de trois fois plus nombreuses que celles à des livres publiés par des auteurs de l'extérieur du Canada. On constate qu'un auteur qui n'est pas intégré dans les réseaux locaux a du mal à percer le marché académique et à s'imposer comme interlocuteur valable. Certains cas sont assez évocateurs. Aucun des trois livres publiés par Fabien Venon sur les paroisses québécoises n'avait été recensé avant que nous ne demandions à un de

14. Un livre a été écrit par plusieurs auteurs moitié en français et moitié en anglais, puis traduit dans l'une et l'autre langue afin d'offrir un ouvrage entièrement anglais et un autre entièrement français.

15. Vincent Hoffman-Martinot note au passage que la régularité des traductions des livres de Jürgen Habermas « est due surtout à son engagement incessant dans les débats publics en Europe et à sa forte présence médiatique ».

nos étudiants de doctorat de faire une note critique sur les travaux de cet auteur d'origine française (DESAUTELS, 2014, p)[16].

TABLEAU 1

Rayonnement dans Érudit des livres selon l'aire géographique des auteurs publiés par les Presses de l'Université Laval dans les domaines de la science politique, de la sociologie, de l'histoire, de l'anthropologie et de l'économie (2000-2010)

		Références		Comptes rendus	
	Nombre d'auteurs	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne
Auteurs du Québec	203	250	1,23	215	1,06
Auteurs du reste du Canada	37	27	0,73	30	0,81
Auteurs étrangers	53	22	0,42	14	0,26

Le fait que l'auteur à traduire ne soit pas assez présent, et donc connu, sur la scène locale, peut refroidir les volontés des éditeurs d'en assurer la traduction, que celle-ci soit subventionnée ou non. Fernand Dumont, intellectuel longuement discuté au Québec, n'a pas de rayonnement médiatique dans le reste du Canada, et la traduction de ses œuvres risque donc de sombrer dans l'indifférence, ce qui explique pourquoi un seul de ses titres a été traduit, celui portant sur la crise d'Octobre (un sujet politiquement chaud en 1971). Au contraire, l'historienne Esther Delisle, dont les travaux sur l'antisémitisme québécois trouvaient dans les années 1990 un écho immédiat dans les débats canadiens-anglais, a été traduite avec empressement (quoique sans l'appui du PAES), son livre *Le traître et le juif : Lionel Groulx, Le Devoir, et le délire du nationalisme d'extrême droite dans la province de Québec (1929-1939)* ayant paru, chez une maison d'édition anglaise de Montréal, avec une préface de Ramsay Cook, une année après sa sortie en français (DELISLE, 1992). À noter que son ouvrage suivant a paru d'abord en anglais, puis dans une traduction en français (DELISLE, 1998), ce qui est un indicateur du public cible de l'auteur. La visibilité d'un chercheur est donc conditionnée par sa capacité à s'inscrire dans des controverses qui débordent le strict champ scientifique et lui assure une visibilité qui n'est pas purement universitaire. Nous arrivons par conséquent au constat que, entre les ouvrages de vulgarisation et les essais à caractère plus polémique, le reste de la production scientifique tend à attirer peu de traducteurs[17] (SAPIRO et POPA, 2016, p. 137). Le cas de Gérard Bouchard, coprésident de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles en 2007-2008, est particulièrement intéressant à cet égard. Dans son compte rendu de *The Making of the Nations and Cultures of the New World*, Kit Dobson écrit :

16. Desautels note que l'auteur ne discute à peu près pas dans ses travaux des thèses formulées par des chercheurs québécois, ce qui renforce son isolement dans le champ.

17. Ce qui est vrai d'autres sociétés. « Tiraillées entre l'édition littéraire et l'édition savante, elles [les traductions en sciences humaines et sociales] obéissent en France à des principes qui relèvent aussi bien du champ intellectuel que du champ académique ».

[traduction] « Gérard Bouchard a récemment acquis une grande notoriété au Canada anglophone à cause de son rôle de coprésident de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, au côté du philosophe Charles Taylor. Communément appelée Commission Bouchard-Taylor, la Commission a attiré pas mal d'attention de la part de ceux qui étudient les questions liées au multiculturalisme » (Dobson, 2010, p. 132-133). Dans un compte rendu du même ouvrage paru dans la revue *Nations and Nationalism*, Matthew Hayday prend soin de mentionner que l'auteur est [traduction] « le coprésident de la Commission québécoise sur l'adaptation raisonnable des nouveaux immigrants à la province » (Hayday, 2009, p. 181). C'est donc l'intellectuel public, tout autant que le savant, qui est lu par les interlocuteurs de langue anglaise.

RAYONNEMENT DES OUVRAGES

L'étude des traductions subventionnées par le PAES nous a permis d'arriver à un cadre interprétatif général. Le sujet des études (indexicalisé dans le cas des auteurs anglophones, globalisé dans le cas de leurs compatriotes francophones), le capital social des auteurs et le caractère politique, voire polémique, des œuvres sont des facteurs qui favorisent la traduction des travaux savants. On peut toutefois se demander si ces conditions sont suffisantes pour assurer le rayonnement des œuvres traduites dans le champ scientifique de langue française ou de langue anglaise. Pour mesurer leur impact, nous avons compilé les références qui apparaissent dans le *Web of Science*, nettement anglocentrique, et la plateforme Érudit, très majoritairement francocentrique (Tableau 2). Nous avons respecté une fenêtre de 5 ans entre la période correspondant aux originaux et celle correspondant aux traductions, afin de compenser le plus grand âge moyen des publications originales.

Disons d'emblée que les données compilées sur les références aux traductions constituent un indicateur partiel de l'impact d'un ouvrage en SHS. Il faut être prudent en interprétant ces chiffres. On sait que certaines traductions servent d'abord et avant tout aux étudiants et au public savant, tombant dans la catégorie des livres de « haute vulgarisation » explicitement encouragés par le PAES. Comme les domaines dont relèvent les SHS sont accessibles aux non-experts, il ne faut pas tout ramener à un fétichisme du facteur d'impact. Pour contrebalancer ce biais, nous avons dressé la liste des comptes rendus des traductions des ouvrages subventionnés par le PAES. Nous avons également analysé quelques autres comptes rendus qui nous semblaient particulièrement utiles pour éclairer la dynamique de la réception des œuvres dans le champ scientifique canadien. En outre, nous devons prendre en considération deux autres faits importants avant de présenter les chiffres du Tableau 2. Premièrement, il nous a été impossible de compiler les tirages pour les ouvrages originaux et traduits, ce qui veut dire que nous ne pouvons évaluer comment les chiffres de vente des livres en SHS varient en fonction de la langue. On sait toutefois que, bien que le marché de l'édition en SHS francophones soit plus petit que celui en SHS anglophones, ce dernier est aussi plus fragmenté, ce qui tend à produire un résultat semblable en termes de vente. Deuxièmement, les lecteurs francophones de livres en SHS sont habituellement bilingues, tandis que leurs vis-à-vis anglophones parlent rarement le français (ce qui ne les empêche

pas de parler bien d'autres langues). Un chercheur de langue française a plus de chances de citer un ouvrage en anglais que l'inverse.

Que nous apprennent les données du Tableau 2? Dans le *Web of Science*, les références aux ouvrages originaux en langue anglaise, qui atteignent 11,6 par ouvrage en moyenne, tombent à 1,7 en moyenne une fois ceux-ci traduits en français (voir Tableau 2). On pourrait croire que cette baisse s'explique uniquement par le biais anglocentrique du *Web of Science*, mais, en fait, les ouvrages originaux en langue anglaise sont aussi plus cités (1,8 fois contre 1,4) que leurs traductions dans Érudit, une plateforme pourtant constituée presque exclusivement de revues franco-canadiennes. Une observation semblable peut être faite pour les traductions vers l'anglais. Les ouvrages originaux en français sont cités 4,1 fois en moyenne dans Érudit et leurs traductions 2,0 fois. Dans le *Web of Science*, la moyenne des références aux traductions dépasse légèrement celle aux ouvrages originaux, ce qui est contre-intuitif quand on connaît l'immense suprématie de l'anglais dans le *Web of Science* (GINGRAS et MOSBAH-NATANSON, 2010, p. 316)[18]. Les traductions semblent par conséquent être nettement désavantagées par rapport à leur version originale, puisque, dans le *Web of Science*, la moyenne des références aux ouvrages traduits en anglais est de 6,0, un chiffre à mettre en comparaison avec une moyenne de 11,6 pour les ouvrages originaux en anglais. La même tendance se vérifie pour Érudit : la moyenne des références aux ouvrages traduits en français est de 1,4, et celle aux ouvrages originaux en français s'élève à 4,1. Les titres originaux sont donc approximativement 3 fois plus cités que les traductions des titres subventionnés par le PAES. Ces données sont d'autant plus intéressantes qu'on aurait pu s'attendre à un résultat inverse, dans la mesure où la traduction indiquerait que le public cible du livre original n'était peut-être pas d'abord, ou au moins exclusivement, celui constitué par les locuteurs de la langue dans laquelle il a été écrit. Par exemple, dans l'introduction de son livre, Sylvie Poirier confie que l'édition anglaise était souhaitable afin que les populations aborigènes australiennes, qui faisaient justement l'objet de son étude, puissent avoir accès à ses analyses (POIRIER, 2005, p. xi)[19].

18. Yves Gingras et Sébastien Mosbah-Natanson arrivent à un constat semblable pour l'édition bilingue de la *Revue française de sociologie*. « […] [L]es articles en français ou dans leur version anglaise obtiennent un nombre moyen de citations comparable. Or, considérant le poids respectif des articles de sociologie en anglais et en français, une visibilité égale des deux éditions devrait entraîner mécaniquement plus de citations de l'édition anglaise, ce qui n'est pas le cas. » (GINGRAS et MOSBAH-NATANSON, 2010, p. 317)

19. [traduction] « Il était impératif que je traduise mon travail en anglais afin de le mettre à la disposition des personnes les plus concernées : mes amis autochtones et leurs familles. » (POIRIER, 2005, p. xi.)

TABLEAU 2

Références (sans les autocitations) aux ouvrages subventionnés par le PAES dans le Web of Science et Érudit, originaux (origine à 2010) et traductions (origine à 2015)

Langue de l'ouvrage	Références dans le Web of Science				Références dans Érudit			
	Original		Traduction		Original		Traduction	
	N	Moy.	N	Moy.	N	Moy.	N	Moy.
Anglais	360	11,6	53	1,7	27	1,8	11	1,4
Français	171	4,8	215	6,0	148	4,1	24	2,0

La première chose qui frappe dans le Tableau 2, c'est la faible pénétration des œuvres traduites dans le champ scientifique. Or, non seulement les références sont clairsemées, mais le nombre de comptes rendus qui leur sont consacrés est très bas. Certains ouvrages traduits n'ont jamais été recensés (c'est le cas de celui de Manon Tremblay sur la représentation parlementaire des femmes au Québec). Comme si ce n'est pas assez, la réception des traductions n'est pas toujours élogieuse. Prenons le cas du livre de Daniel Dagenais, *La Fin de la famille moderne*, qui a fait l'objet d'un débat dans les pages de la revue d'idées *Argument* et s'est mérité le prix Jean-Charles Falardeau. Marie-Blanche Tahon écrivait au sujet de l'édition originale : « Le jury du prix Jean-Charles Falardeau a été bien inspiré de consacrer *La fin de la famille moderne* comme le "meilleur livre en sciences humaines" paru en 2000. Il s'agit d'un livre rigoureux dans la construction de son objet et dans son exposition » (Tahon, 2002, p. 628). Un seul compte rendu de la traduction du livre de Dagenais a paru dans les revues savantes. Signée par Maureen Baker, maintenant professeure émérite de sociologie à la *University of Auckland*, la critique est cinglante : [traduction] « Le livre est basé sur une vision monolithique de la famille que la plupart des chercheures féministes trouveront assez inquiétante » (Baker, 2009, p. 238). Baker ne peut que se demander pourquoi un livre qui lui paraît inutilement abstrait, ethnocentrique et androcentrique a pu recevoir un accueil favorable dans la communauté de langue française.

Ce dont on s'aperçoit quand on analyse non plus le contenu des comptes rendus mais leur lieu de publication, c'est que la question des réseaux reste encore ici essentielle. Plusieurs des lieux de publication des comptes rendus des traductions sont des revues bilingues, comme la *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, *Canadian Public Policy / Analyses de politiques*, *Scientia Canadensis*, ou *Canadian Jewish Studies / Études juives canadiennes* (Baeur, 1996-1997)[20]. Très souvent, les auteurs des comptes rendus sont bilingues et opèrent à la charnière des deux communautés linguistiques. Le livre de Sylvie Poirier, *A World of Relationships*, en est une illustration probante. L'ouvrage qui visait, au dire de l'auteure elle-même, à mieux diffuser ses résultats dans le monde anglophone, n'a connu, à notre connaissance, que deux comptes rendus, dont l'un dans une revue

20. Fait plutôt rare, Julien Baeur a publié dans les *Études juives canadiennes* un compte rendu en français d'un livre d'Yves Lavertu dans sa version française et anglaise.

française, le *Journal de la Société des océanistes*, et l'autre dans l'*Australian Aboriginal Studies*, signé par Stéphane Lacam-Gitareu, membre du Centre de recherches et de documentation sur l'Océanie de l'Université de Provence (MAYER, 2009; LACAM-GITAREU, 2007). Le fait que la réception des traductions en anglais passe souvent par des canaux « francophiles », pour ne pas dire francophones, indique à quel point les frontières nationales des champs scientifiques demeurent étanches en SHS. Le faible nombre de références aux traductions ne fait que quantifier, même à l'heure de l'internationalisation de la science, l'isolement des chercheurs appartenant à des communautés linguistiques distinctes (GINGRAS, GODIN, et FOISY, 1999).

*

* *

Le vœu pieux d'une traduction plus soutenue des SHS se bute à un obstacle majeur, celui des dynamiques propres aux champs scientifiques de chaque aire nationale (GINGRAS, 1984; BERRICHI, 2012). La traduction d'un auteur ne suffit pas à faire connaître une œuvre. Celle-ci a besoin, projetée hors de son contexte originel de production qui lui donne son sens premier, d'être soutenue par des réseaux institutionnels qui en facilitent la réception. L'histoire des subventions à la traduction du gouvernement canadien offre une belle illustration de l'opacité relative des champs scientifiques nationaux. Depuis 40 ans, le nombre de traductions qui passe par le PAES est extrêmement modeste, l'empressement des éditeurs à traduire un ouvrage savant déclinant même depuis les années 1980. Il s'avère également que l'impact de la traduction tel que mesuré à partir des citations et des comptes rendus, deux mesures très partielles, nous en convenons d'emblée, est aussi plutôt mince, surtout si on considère que les ouvrages traduits l'ont été parce qu'ils auraient répondu à une réelle demande potentielle. Les deux traductions du français les plus citées dans le *Web of Science* parmi la liste fournie par le PAES portent l'une sur l'Australie, et l'autre sur quatre régions, dont l'une est exclusivement anglophone (Belgique, Catalogne, Irlande du Nord et Québec).

La situation aurait sans doute été différente pour des communautés linguistiques qui entretiennent des rapports de collaboration étroits (comme les États-Unis et Israël) ou, à l'opposé, qui ont établi des rapports de domination académique qui favorisent l'extraduction à sens unique (SAPIRO, 2012c; 2011)[21]. Les États-Unis occupent une position dominante dans le monde, position dominante qui profite aux chercheurs américains, ceux-ci étant plus facilement traduits en de multiples langues. De tels rapports de force n'existent pas aussi clairement au Canada. Aussi, on ne peut pas dire que le Canada anglais représente la métropole scientifique des SHS du Québec francophone – et encore moins l'inverse. La production québécoise en français est, pour les Canadiens anglais, un espace scientifique négligeable, et la réciproque demeure vraie : les Québécois francophones considèrent le Canada anglais comme un champ scientifique très peu important par rapport aux États-Unis

21. La traduction est une bonne mesure, en effet, des rapports de force entre cultures nationales.

et à la France. Nous rejoignons ici la conclusion d'une étude pionnière réalisée il y a une dizaine d'années par François Rocher sur la science politique canadienne. Cherchant à savoir si les auteurs canadiens-anglais prenaient en compte les écrits de leurs collègues francophones, Rocher a analysé les bibliographies de 79 livres afin d'en extraire (une fois expurgés les articles de journaux et les documents gouvernementaux) 26 040 références. Les chercheurs canadiens francophones représentaient seulement 5 % des références bibliographiques, une sous-représentation qui ne pouvait s'expliquer ni par leur poids démographique, ni par leur faible performance en recherche, ni par leurs sujets d'étude, ni encore par leurs approches méthodologiques. Pour Rocher, la persistance des « deux solitudes » entre les deux communautés linguistiques s'expliquait bien davantage par les relations de pouvoir à l'intérieur du champ universitaire (Rocher, 2007, p. 849)[22].

Pour Rocher, ces relations de pouvoir étaient l'indice d'une situation néocoloniale, les auteurs canadiens-anglais traitant avec indifférence les chercheurs situés en périphérie. Mais le facteur identifié par Rocher est, selon nous, loin d'être exclusif. En effet, la persistance des « deux solitudes » dépend aussi des habitus de recherche développés au cours des études, des réseaux institutionnels et des capacités de diffuser les œuvres. Les sciences sociales canadiennes demeurent francocentriques ou anglocentriques pour d'autres motifs que le simple préjugé. C'est aussi faute de s'inscrire dans des réseaux de diffusion efficaces que les auteurs traduits, à la merci des capacités de publication d'éditeurs sans ressources (les essais savants représentant le domaine le moins lucratif du marché de l'édition), se retrouvent isolés et perdus dans un champ où ils peuvent difficilement s'établir comme interlocuteurs. Les rapports de force dans le monde académique relèvent en grande partie de capitaux sociaux et symboliques qui donnent aux œuvres leur visibilité en dehors très souvent de leur valeur scientifique intrinsèque. Par exemple, les auteurs polémiques ont plus de chance d'être discutés dans un champ scientifique qui chevauche, dans les domaines des SHS, le champ politique, nonobstant la teneur académique de leurs écrits. Traduire un livre en s'imaginant qu'il peut établir sa crédibilité et sa notoriété simplement grâce à « la force intrinsèque de l'idée vraie » est par conséquent un leurre auquel cèdent trop facilement les organismes subventionnaires.

Jean-Philippe Warren

Département de sociologie et d'anthropologie,
Université Concordia.
jean-philippe.warren@concordia.ca

ARCHIVES

1971 *Lettre de Gérard Pelletier à Frank Miligan*, Ottawa, Le Conseil canadien de recherches sur les humanités, MG28, I81, 241, 9 mars.

1972 *Policy for Translation of Scholarly Works in Canada*, Ottawa, MG28, I81, 241, p. 2-4.

22. [traduction] « Cette étude démontre clairement que les relations de pouvoir s'exercent également dans le champ de la science ». (Rocher, 2007, p. 849)

1976 *Lettre de R. I. K. Davidson, University of Toronto Press, au Social Science Research Council*, Ottawa, Social Science Research Council, MG28, I81, 356, 20 août.

1977a *Rapport sur les résultats obtenus au cours de l'enquête menée auprès des membres des comités d'Aide à l'édition du CCRH et de la FCSS, au sujet des critères de sélection d'ouvrages à traduire*, Ottawa, Fédération canadienne des sciences sociales et Conseil canadien de recherche sur les humanités, MG28, I82, 150.

1977b *Compte rendu de la réunion ad hoc au sujet des présidents des comités de traduction*, Ottawa, MG28, I81, 210, 19 octobre.

1978a *Lettre de Maxwell F. Yalden à David Steedman*, Ottawa, Le Conseil canadien de recherches sur les humanités, MG28, I81, 241, 28 septembre.

1978b *Lettre du directeur du Programme d'aide à l'édition au Conseil des arts*, Ottawa, Fédération canadienne des sciences sociales, MG28, I81, 210, 14 août.

1981a *Lettre à la Fédération canadienne des humanités et à la Fédération canadienne des sciences sociales*, Paris, Programme d'aide à la publication, MG28, I81, 272.

1981b *Lettre au Programme d'aide à l'édition*, Ottawa, Fédération canadienne des sciences sociales, MG28, I-81, 272, 3 mars.

1981c Évaluation du manuscrit de Serge Gagnon, Paris, Programme d'aide à la publication, MG28, I-81, 272, *circa* septembre.

1984 *Lettre à Rosalie E. Matthews, agent du Programme d'aide à l'édition*, Paris, Programme d'aide à la publication, MG28, I82, 144, 25 mai.

1989 *Lettre à Michael Carley*, Ottawa, Programme d'aide à l'édition savante, Fédération canadienne des sciences sociales, MG28, I-81, 306, 27 avril.

1991a *Lettre à Denise Lachance, agent du Programme d'aide à l'édition*, Ottawa, Fédération canadienne des sciences sociales, MG28, I-81, 306, 21 juin.

1991b *Lettre à Denise Lachance, agent du Programme d'aide à l'édition*, Ottawa, Fédération canadienne des sciences sociales, MG28, I-81, 306, 7 août.

BIBLIOGRAPHIE

BAEUR, Julien

1996-1997 « L'Affaire Bernonville et The Bernonville Affair », *Études juives canadiennes*, 4, 5 : 183-187.

BAKER, Maureen

2009 « The (Un)Making of the Modern Family », *Labour/Le Travail*, 64 : 237-239.

BERRICHI, Alice

2012 « La traduction en sciences sociales », *Traduire. Revue française de la traduction*, 227 : 16-28.

BOKOBZA, Anaïs et Gisèle SAPIRO

2016 « L'analyse des flux de traductions et la construction des bases de données », dans : Gisèle SAPIRO (dir.), *Translatio*, Paris, CNRS Éditions, p. 45-64.

BORDELEAU, Francine

2004 « Édition savante : les livres de la connaissance », *Lettres québécoises : la revue de l'actualité littéraire*, 116 : 15-18.

BOSSER, Sylvie

2012 « Pratiques et représentations de la traduction en sciences humaines et sociales : éditeurs généralistes et maisons d'édition savantes », dans : Gisèle SAPIRO (dir.),

Traduire la littérature et les sciences humaines. Conditions et obstacles, Paris, Ministère de la culture et de la communication, p. 224- 247.

BOURDIEU, Pierre

2002 « Les conditions sociales de la circulation internationale des idées », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 145, décembre : 3-8.

CASSIN, Barbara (dir.)

2004 *Vocabulaire européen des philosophies*, Paris, Seuil / Le Robert.

CHENU, Alain

2001 « U.S. Sociology Through the Mirror of French Translation », *American Sociological Association*, 30, 2, mars : 105-109.

CUSSET, François

2003 *French Theory. Foucault, Derrida, Deleuze & Cie et les mutations de la vie intellectuelle aux États-Unis*, Paris, Éditions La Découverte.

DELISLE, Esther

1992 *Le traître et le juif : Lionel Groulx, Le Devoir, et le délire du nationalisme d'extrême droite dans la province de Québec (1929-1939)*, Outremont, L'Étincelle. Traduction anglaise : *Anti-semitism and extremist right-wing nationalism in French Canada from 1929 to 1939*, Westmount, Robertson Davies publishing, 1993.

1998 *Myths, memory & lies. Quebec's intelligentsia and the fascist temptation (1939-1960)*, Westmount, Robertson Davies multimedia. Version française : *Mythes, mémoire et mensonges : l'intelligentsia du Québec devant la tentation fasciste (1939-1960)*, traduit de l'anglais par Madeleine Hébert, Westmount, Éditions Multimédia Robert Davies, 1998.

DESAUTELS, Éric

2014 « Compte rendu », *Recherches sociographiques*, 55, 3 : 583-589.

DOBSON, Kit

2010 « Review », *Canadian Literature*, 205, été : 132-133.

Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS)

2009 *Manifeste. Pour une édition en sciences humaines réellement européenne*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales. [http://editions.ehess.fr/menu/international/manifeste-en-francais/]

Fédération des sciences humaines (FSH)

2015 *Rapport du Prix d'auteurs pour l'édition savante. Année financière du programme 2014-2015*, Ottawa, Fédération des sciences humaines.

FISHER, Donald

1991 *The Social Sciences in Canada. Fifty Years of National Activity by the Social Science Federation of Canada*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press.

GANNE, Valérie et Marc MINON

1993 « Géographies de la traduction », dans : Françoise BARRET-DUCROCQ (dir.), *Traduire l'Europe*, Paris, Payot.

GINGRAS, Yves

1984 « La valeur d'une langue dans un champ scientifique », *Recherches sociographiques*, XXV, 2, mai-aout : 286-296.

2002 « Les formes spécifiques de l'internationalité du champ scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 141-142, mars : 31-45.

GINGRAS, Yves et Sébastien MOSBAH-NATANSON

2010 « Les sciences sociales françaises entre ancrage local et visibilité internationale », *European Journal of Sociology*, 51, 2 : 305-321.

Gingras, Yves, Benoît GODIN et Martine FOISY

1999 « L'internationalisation de la recherche universitaire au Canada », dans : Sheryl L. BOND et Jean-Pierre LEMASON (dir.), *Un nouveau monde de connaissance : les universités canadiennes et la mondialisation*, Ottawa, CRDI, p. 81-103.

HAYDAY, Matthew

2009 « Review », *Nations and Nationalism*, 15, 1, janvier : 181-182.

HEILBRON, Johan et Gisèle SAPIRO (dir.)

2002 « La traduction littéraire, un objet sociologique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 144, p. 3-5.

HOFFMANN-MARTINOT, Vincent

2004 « Weber, Simmel, Habermas – et voilà tout? », dans : Fritz NIES (dir.), *Les enjeux scientifiques de la traduction. Échanges franco-allemands en sciences humaines et sociales*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'homme, p. 215-238.

LACAM-GITAREU, Stéphane

2007 « Compte rendu », *Australian Aboriginal Studies*, 1 : 146-149.

LARIVIÈRE, Vincent, Éric ARCHAMBAULT, Yves GINGRAS et Étienne VIGNOLA-GAGNÉ

2006 « The place of serials in referencing practice: Comparing Natural Sciences and Engineering with Social Sciences and Humanities », *Journal of the American Society for Information Science and Technology*, 57, 8, juin : 997-1004.

MAYER, Raymond

2009 « Compte rendu », *Le Journal de la Société des océanistes*, 129, juillet-décembre : 333-335.

MOLÉNAT, Xavier

2007 « La langue française face au marché de la traduction - Entretien avec Gisèle Sapiro », *Sciences humaines*. 17 décembre.

MONTPETIT, Éric, André BLAIS et Martial FOUCAULT

2008 « What Does it Take for a Canadian Political Scientist to be Cited? », *Social Science Quarterly*, 89, 3, septembre : 801-816.

POIRIER, Sylvie

2005 *A World of Relationship. Itineraries, Dreams, and Events in the Australian Western Desert*, Toronto, University of Toronto Press.

ROCHER, François

2007 « The End of the "Two Solitudes"? The Presence (or Absence) of the Work of French-speaking Scholars in Canadian Politics », *Canadian Journal of Political Science*, 40, 4, décembre : 833-857.

Rochlitz, Rainer

2001 « Traduire les sciences humaines », *Raisons politiques*, 2, 2 : 65-77.

Sapiro, Gisèle (dir.)

2011 *Rapports de force et échelles de grandeur sur le marché de la traduction. Les obstacles à la circulation des œuvres de littérature et de sciences humaines à l'ère de la mondialisation*, Centre Européen de Sociologie et de Science Politique, juillet.

2012a « Préambule : les raisons de traduire », dans : Gisèle Sapiro (dir.), *Traduire la littérature et les sciences humaines. Conditions et obstacles*, Paris, Ministère de la culture et de la communication, p. 15-24.

2012b « Les obstacles économiques et culturels à la traduction », dans : Gisèle Sapiro (dir.), *Traduire la littérature et les sciences humaines. Conditions et obstacles*, Paris, Ministère de la culture et de la communication, p. 25-53.

2012c « Conclusion », dans : Gisèle Sapiro (dir.), *Traduire la littérature et les sciences humaines. Conditions et obstacles*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, p. 371-379.

2016 « Situation du français sur le marché mondial de la traduction », dans : Gisèle Sapiro, *Translatio*, Paris, CNRS Éditions, p. 65-106.

Sapiro, Gisèle et Ioana Popa

2016 « Traduire les sciences humaines et sociales : logiques éditoriales et enjeux scientifiques », dans : Gisèle Sapiro (dir.), *Translatio*, Paris, CNRS Éditions, p. 107-138.

Stratford, Philip

1977 *Bibliography of Canadian Books in Translation : French to English and English to French / Bibliographie de livres canadiens traduits : de l'anglais au français et du français à l'anglais*, Ottawa, HRCC / CCRH.

Tahon, Marie-Blanche

2002 « Compte rendu », *Recherches sociographiques*, 43, 3 : 628-630.

UNESCO

1959 *Programme de traductions de l'UNESCO*, Paris, UNESCO.

Voogel, Marjolijn et Johan Heilbron

2012 « Le déclin des traductions du français aux Pays-Bas », dans : Gisèle Sapiro (dir.), *Traduire la littérature et les sciences humaines. Conditions et obstacles*, Paris, Ministère de la culture et de la communication, p. 117-143.

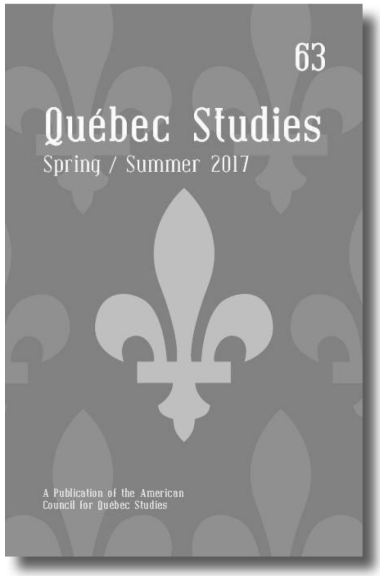
Weinroth, Michelle et Paul Leduc Browne

2008 « Translator's note », dans : Gérard Bouchard, *The Making of the Nations and Cultures of the New World: An Essay in Comparative History*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, xi-xiv.

Québec Studies

Published on behalf of the American Council for Québec Studies, *Québec Studies* is a twice yearly, fully refereed journal, publishing articles dealing with all aspects of Québec society and Francophone Canadian culture. The editors of *Québec Studies* welcome interpretive or theoretical essays, book reviews, and interviews in all fields of the humanities and social sciences. Interdisciplinary essays are particularly encouraged. Issues devoted in part to a single topic or major cultural figure will appear regularly and occasionally will include pedagogical articles.

Editor: Amy J. Ransom,
Central Michigan University



Print ISSN: 0737-3759 | Online ISSN: 0737-1731

Most read articles in *Québec Studies*

The Quebec Quiet Revolution: A Noisy Evolution
Donald Cuccioletta and Martin Lubin

Political Reflections on a Homecoming: The Québec Election of April 2014
Marc Boucher

Recommend this journal to your librarian:
online.liverpooluniversitypress.co.uk/recommend
Sign up to our email list:
online.liverpooluniversitypress.co.uk/signup

@LivUniPress
@livunipress
/liverpooluniversitypress

online.liverpooluniversitypress.co.uk/qs

Liverpool University Press
Tel: +44 (0)151 794 2233 Email: **lup@liv.ac.uk**
Head of Journals: Clare Hooper
clare.hooper@liv.ac.uk

LIVERPOOL
UNIVERSITY PRESS

RS

PENSER AU QUÉBEC, PENSER LE QUÉBEC. DE QUELQUES REVUES DE SCIENCES SOCIALES

Andrée Fortin

Dans le contexte de la transformation rapide du champ éditorial scientifique, qu'advient-il des revues de sciences sociales et plus précisément des revues québécoises d'histoire, de sociologie et de démographie publiant en français? Le texte se penche sur leur histoire, leur rapport à l'institution universitaire, au public spécialisé, au large public, à la discipline et au Québec. Si le choix de la démographie, de l'histoire et de la sociologie est en partie arbitraire, il permet de cerner une dynamique représentative des sciences sociales et humaines et de mettre en évidence certains enjeux et paradoxes relatifs à cette dynamique. Penser le Québec, penser au Québec sont deux choses différentes, et qui ensemble contribuent à construire un champ scientifique original, mais largement fragilisé.

Mots-clés : revues, sciences sociales, université, champ scientifique, Québec

Pourquoi se pencher sur les revues québécoises de sciences sociales[1]? Parce que c'est là que « nous » publions, nous chercheurs universitaires rattachés à la sociologie, à l'histoire, et en général aux sciences sociales. C'est une façon de réfléchir sur nos pratiques d'écriture et de diffusion de nos travaux, sur l'évolution de ces pratiques ainsi que des objets d'étude qui sont les nôtres. La question se pose avec urgence dans le contexte de la transformation rapide du champ éditorial scientifique. Non seulement les revues publient désormais des

1. Merci à Éric Gagnon, Richard Marcoux et Jean-Philippe Warren, ainsi qu'aux évaluateurs de la revue pour leurs commentaires sur une version préliminaire de ce texte, et enfin à Michel Lacroix qui a été l'agent déclencheur de son écriture. Note de la rédaction : avant d'être un article, ce texte a été une conférence intitulée « Les revues de sciences humaines et sociales de langue française au Québec. Engagement dans la cité et patrimoine scientifique », présentée à la table-ronde Revues de sciences humaines et sociales de langue française à l'ACFAS 2017.

versions électroniques, mais ce sont ces dernières qui sont dorénavant consultées par les chercheurs, jeunes et moins jeunes. Les abonnements aux versions papier ne couvrent plus, sinon à peine, les dépenses d'impression, et les comités de rédaction mettent à l'ordre du jour de leurs rencontres l'abandon de ces versions papier, d'autant plus que les subventions gouvernementales se réduisent comme peau de chagrin en même temps que le taux de succès aux demandes de subvention à l'édition[2].

Le choix des revues de démographie, d'histoire et de sociologie, auquel le texte est consacré, est en partie arbitraire, mais permet de cerner une dynamique représentative des sciences sociales et humaines, laquelle aurait pu aussi être observée dans les revues de littérature et de science politique, notamment, ou de philosophie. Choisir ainsi trois disciplines permet à la fois de centrer le propos tout en permettant des comparaisons à propos de l'histoire des revues, de leur rapport à l'institution universitaire, au public spécialisé, au large public, à la discipline et au Québec.

Les bouleversements auxquels est confrontée l'édition savante vont bien au-delà de la numérisation et de ses conséquences sur l'équilibre budgétaire des revues. Aussi l'analyse sera centrée non tant sur les idées que véhiculent ces revues, que sur leur « format », la science et l'institution scientifique dont elles émanent et qu'elles contribuent à construire, l'objectif étant ici de cerner ce que signifie penser (en français) au Québec, de penser le Québec, pour les sociologues, démographes et historiens.

Avant de poursuivre, je dois préciser qu'au fil des ans et des décennies, j'ai été impliquée dans diverses revues et à plusieurs titres. J'ai d'abord été membre du comité de rédaction de *Possibles* (1979-1983), mais surtout, adjointe à la rédaction (dès 1991), puis rédactrice, et enfin directrice et rédactrice de *Recherches sociographiques*, jusqu'à ma retraite en 2013. Depuis 2015, je suis membre de la Société des Dix, laquelle publie les *Cahiers des Dix*. J'ai aussi fait partie quelques années du comité de rédaction de *Sociologie et sociétés*.

Pour favoriser la comparaison[3] entre les revues et cerner leur posture intellectuelle, le corpus n'a pas tant été construit à partir des trois disciplines, que de

2. Lors du dernier concours du FRQSC, le communiqué de presse du 27 avril 2015 émis par le Fonds précise qu'« un taux de financement de l'ordre de 50 % est accordé aux demandes recommandées par le comité d'évaluation ainsi qu'une réduction de 12 % du montant de la subvention ». Autrement dit, seulement 28 revues sur les 56 recommandées par le comité ont reçu une subvention, et qui plus est, moindre que la précédente. Plusieurs des revues universitaires dont je parle ici n'ont pas été financées, notamment *Recherches sociographiques* et *Sociologie et sociétés*, ainsi que les *Cahiers québécois de démographie*. D'autres pour diverses raisons ne sont pas éligibles, comme les *Cahiers des Dix*, revue qui ne publie qu'un numéro par année, ainsi que les revues publiées par les étudiants ou celles s'adressant à un large public, par opposition au public universitaire.

3. Les vertus de la comparaison ont été bien mises en évidence dans l'analyse de LACROIX (2014) sur *Études françaises*, qu'il « confronte » à *Études littéraires*.

diverses modalités de rattachement à l'institution scientifique. L'angle disciplinaire a été abordé à travers l'histoire et la démographie, et les revues rattachées à ces disciplines, et l'angle universitaire à partir des départements de sociologie et des revues qui en sont issues, les revues issues de départements transcendant parfois les disciplines et les revues disciplinaires n'étant pas nécessairement rattachées à des départements universitaires.

Après avoir présenté le corpus et discuté du caractère consensuel des revues, j'examinerai tour à tour l'organisation des numéros et le type d'articles publiés, les auteurs, équipes et réseaux, pour me pencher enfin sur leur rapport au Québec et terminer par les défis actuels pour les revues, mais aussi pour l'institution scientifique québécoise.

CORPUS

Comme l'objectif est ici de saisir comment on pense au/le Québec, n'ont été retenues que les revues publiant uniquement en français, les revues bilingues, par définition, entrainant hors des frontières du Québec et commandant de la sorte une analyse tout à fait différente. Depuis le Québec se publient en effet des revues bilingues en histoire urbaine, en histoire des sciences, ainsi que du livre, ou du 18e siècle[4]. Il n'y a pas au Québec de revue de sociologie ou de démographie bilingue.

Voici d'abord les dix revues d'histoire retenues et leur lieu de publication – actuel –, par ordre d'année de fondation. Elles sont toutes disponibles sur érudit.org.

- *Études d'histoire religieuse* (1990), revue publiée d'abord sous le titre *Rapport - Société canadienne d'histoire de l'Église catholique* (1933), puis à partir de 1966 sous le titre *Sessions d'étude - Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*. La revue publie un numéro, puis deux, par année et est éditée par la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique. Son adresse de correspondance est à l'UQTR, et plus précisément au CIEQ. La directrice actuelle est pour sa part rattachée à l'Université de Sherbrooke. Avec ce premier exemple, il appert déjà que les liens qu'une revue entretient avec diverses institutions, universitaires ou non, peuvent être complexes.

- *Les Cahiers des Dix* (1936), publiés par la Société des Dix, et les Éditions La Liberté à Québec depuis 1983. Auparavant, ils étaient imprimés aux Presses du Bien Public de Trois-Rivières mais, officiellement, les

4. *Urban History Review / Revue d'histoire urbaine* (1972), *Scientia Canadensis : Canadian Journal of the History of Science, Technology and Medicine / Scientia Canadensis : revue canadienne d'histoire des sciences, des techniques et de la médecine* (1976), *Lumen : Selected Proceedings from the Canadian Society for Eighteenth-Century Studies / Lumen : travaux choisis de la Société canadienne d'étude du dix-huitième siècle* (1982), *Mémoires du livre/Studies in Book Culture* (2009).

Dix s'éditaient eux-mêmes. Dans les années 1960, la distribution était assurée par les Éditions Garneau, de Québec[5].

- La *Revue d'histoire de l'Amérique française*, ou *RHAF* (1947), publiée par l'Institut d'histoire de l'Amérique française, mais dont l'adresse de correspondance est à l'Université de Montréal. La directrice est rattachée à l'Université de Sherbrooke.

- Le *Magazine Gaspésie* (1963), publié par le Musée de la Gaspésie.

- *Cahiers d'histoire* (1981), revue des étudiants du Département d'histoire de l'Université de Montréal. Depuis 2012, la revue est disponible en ligne seulement.

- *Cap-aux-diamants* (1985), publié par les Éditions Cap-aux-Diamants, à Québec.

- Le *Bulletin d'histoire politique* ou *BHP* (1992), publié par l'Association québécoise d'histoire politique et vlb éditeur (depuis le vol. 17, n° 2, 2009), dont l'adresse de correspondance est à l'UQAM. La revue a été d'abord éditée par Septentrion (vol. 3 et 4 en 1994-1995), puis par Comeau & Nadeau Éditeurs (vol. 5 à 10, à partir de 1996) et enfin par Lux (vol 11 à 17, de 2002 à 2009).

- *Histoire Québec* (1995), publié par la Fédération Histoire Québec (ou Fédération des sociétés d'histoire du Québec) à Montréal.

- *Mens* (2000), publié par le Centre de recherche en civilisation canadienne-française, dont l'adresse de correspondance est à l'Université d'Ottawa et le directeur à celle de Sherbrooke.

- *Le Manuscrit* (2008), revue des étudiants de l'UQAM, est disponible en ligne seulement.

Voici maintenant les revues publiées dans des départements de sociologie, par ordre d'année de fondation. Elles ont été repérées à travers les sites web des départements de sociologie et ma recherche antérieure sur les revues (FORTIN, 2006) ; elles sont au nombre de huit.

- *Recherches sociographiques* ou *RS* (1960), revue du département de l'Université Laval.

- *Sociologie et Sociétés* ou *SS* (1969), revue du département de l'Université de Montréal.

- *Possibles* (1976), revue animée au départ par quelques professeurs du

5. Merci à Gilles Gallichan pour ces précisions.

département de sociologie de l'Université de Montréal, et dont les locaux ont longtemps été situés dans les locaux du susmentionné département.

- *Cahiers de recherche sociologique* (1983), revue du département de l'UQAM.
- *Société* (1987-2008), revue associée à un groupe de professeurs de l'UQAM et de Laval, a été éditée d'abord au département de sociologie de Laval, avant de migrer au département de sociologie de l'UQAM[6].
- *Aspects sociologiques* (1993), revue des étudiants de l'Université Laval.
- *A-5* (2001), revue des étudiants de l'UQAM.
- *Horizon sociologique* (2008-2013), revue des « jeunes chercheurs », publiée à l'UQAM.

Enfin, les *Cahiers québécois de démographie*, ou *CQD*, relèvent d'une troisième logique très rare au Québec, celle de l'association professionnelle publiant une revue « itinérante », c'est-à-dire dont la rédaction déménage selon le rattachement institutionnel de sa direction ; revue fondée en 1971 dont, au moment d'écrire ces lignes, la directrice enseigne à l'UQAC, mais le directeur adjoint et l'adjointe à la rédaction sont basés à l'Université Laval.

Une revue a cessé de paraitre : *Société*, disponible en ligne sur le site du département de sociologie de l'UQAM. Quant à *Possibles*, elle a renoncé à la version papier en 2008 et publie désormais en ligne uniquement (http://redtac.org/possibles). Quand certaines revues prennent du retard dans la publication (un an, voire deux), il n'est pas toujours clair si elles sont toujours actives. Les revues du corpus sont disponibles en ligne, et ont entamé ou complété leur numérisation rétrospective.

SAVOIRS ET INSTITUTIONS

Et que publient donc ces revues? Je l'ai évoqué plus haut, les revues issues d'un département de sociologie ne sont pas nécessairement disciplinaires, comme *RS*, qui se définit dès le départ comme pluridisciplinaire, quoique les sociologues forment le groupe le plus important à y publier, suivis par les historiens et les politologues (Warren et Gingras, 2011). Quant à *Société*, elle est plus philosophique

6. Dans les premiers numéros, on lit que la revue est publiée par le Groupe autonome d'édition, dont l'adresse de correspondance est à Québec. En pratique la revue est produite au Département de sociologie de l'Université Laval. À partir du numéro 8 (1991), l'adresse de correspondance est à l'UQAM ; sur le site du département de sociologie de cette université, la revue est présentée comme relevant du département.

et politique que sociologique. *Possibles* parle de société, bien sûr, mais aussi d'art et publie des œuvres de création (poèmes, dessins) ; elle se définit par la « société civile et la "culture" engagée » (THIBAULT, 2011, p. vi) ; cela dit, tout au long de son existence, les sociologues et professeurs de sociologie ont été très présents dans son comité de rédaction.

En ce qui concerne les revues associées à l'histoire, la tendance est à la spécialisation croissante des créneaux, même si la plus ancienne, *Rapport - Société canadienne d'histoire de l'Église catholique* (1933)/ *Études d'histoire religieuse*, a dès le départ adopté un thème bien précis. La seconde, les *Cahiers des Dix*, revue fondée en 1936 par des érudits, non liés à l'université et qui au départ font de l'histoire à l'ancienne mode, celle de la littérature historique, abordant « la grande » aussi bien que « la petite », histoire canadienne[7] ; graduellement, le renouvellement des membres de la Société des Dix y a amené des universitaires actifs ou retraités qui y ont implanté l'écriture scientifique de l'histoire. Ces deux publications paraissent une seule fois par année (*Études d'histoire religieuse* en publie deux par année depuis 2012).

La fondation de la *RHAF* coïncide avec celle de l'enseignement universitaire de l'histoire et est centrée elle aussi sur le Québec, ou plutôt l'Amérique française[8]. Les revues fondées par la suite privilégient encore l'histoire du Québec, par le biais de l'histoire politique (*BHP*), de l'histoire intellectuelle (*Mens*), ou de la vulgarisation et l'histoire culturelle (*Cap-aux-Diamants*). Les historiens non professionnels se donnent une revue, *Histoire Québec*. D'autres revues se spécialisent en ce qu'elles publient les travaux d'étudiants gradués : les *Cahiers d'histoire* rend compte des recherches des étudiants de l'Université de Montréal, et *Le Manuscrit*, de ceux de l'UQAM, qu'ils portent sur le Québec ou l'ailleurs, et dans ce dernier cas, aussi bien sur l'Antiquité que sur le 20e siècle.

Plusieurs revues ont fait l'objet de bilans ou d'analyses rétrospectives, essentiellement au moment de leurs anniversaires[9] : le 10e (*BHP, Mens*), le 15e (*BHP*), le 20e (*BHP, RHAF, RS*), le 25e (*Cap-aux-Diamants, RHAF, RS, SS*), le 30e (*SS*), le 35e (*Possibles, RHAF*), le 50e (*Magazine Gaspésie, RS*). Cela dit, la teneur de ces articles varie beaucoup. Certains ont pour but essentiellement de marquer un anniversaire (BUJOLD, 2013 ; FOURNIER, 2000), d'autres en profitent pour retracer l'histoire de la revue (BILODEAU, 1967 ; FALLU, 2013), voire pour passer la main à une équipe plus jeune (GAGNON, 2009) ; plusieurs présentent des analyses de contenu des numéros jusque-là parus (COUPAL, 1983 ; FORTIN, 2007 ; HARVEY, 2010 ; HARVEY et LINTEAU, 1972 ; WARREN et GINGRAS, 2007 et 2011). Les prises de position éditoriales demeurent exceptionnelles dans les numéros « anniversaires » (SIMARD, 1985). Quant à *Études d'histoire religieuse*, la revue souligne l'anniversaire de la société qui la publie plus que celui de la revue en tant que telle (DESJARLAIS, 1957-1958 ; CARRIÈRE, 1973 ;

7. Au sens de Canada français.

8. En 1941, est fondée à Montréal une revue littéraire portant le titre *Amérique française* (disponible en ligne sur le site de la BAnQ).

9. Comme l'a remarqué également LACROIX (2014) en ce qui concerne les revues littéraires.

Savard, 1983 ; Laperrière, 1983 et 2009). Marquant l'anniversaire d'une revue, ces textes sont par définition centrés sur cette revue, à l'exception de Laperrière (2010), qui présente un portrait du champ des revues d'histoire et du contexte dans lequel apparaît *Mens*. Les revues ont l'habitude de jeter un regard rétrospectif sur leur travail, sans parler des études consacrées à l'une ou l'autre d'entre elles en particulier (par exemple, Dumont, 1998). Les études plus globales ou comparatives, cela dit, demeurent rares. Platt, (2005) compare des revues de sociologie publiées en français et en anglais ; d'autres travaux adoptent une perspective globale, et les revues se perdent derrière les articles (Warren, 2014) ou dans les bases de données (Larivière, 2014). La perspective adoptée ici se situe à mi-chemin entre les analyses d'une seule revue et les analyses macro, et cherche à mettre en lumière des dynamiques communes à un ensemble de revues de sciences sociales.

Le rattachement à des départements universitaires ou des associations professionnelles et la spécialisation croissante contribuent bien sûr à la construction de l'institution scientifique. À première vue, une science « ordinaire », « légitime » (Kuhn, 1983), se déploie dans les revues pensées d'emblée comme relevant de l'ensemble d'une discipline, représentée par une association scientifique (*CQD*) ou un département universitaire (*Cahiers de recherche sociologique, SS*) ; ces revues pourraient en ce sens être qualifiées de « consensuelles ». L'analyse montrera dans quelle mesure il y a consensus et en quoi il consiste. Une stratégie de distinction (Bourdieu, 1971) par rapport au consensus – et aux ainés – est à l'œuvre quand *Mens* met en avant l'histoire intellectuelle et culturelle, dans la mesure où le sujet serait autrement négligé selon les fondateurs de cette publication (Laperrière, 2010). Mais les revues fondées par des « jeunes » ne cherchent pas nécessairement à se démarquer scientifiquement de celles déjà existantes. Ainsi *Cap-aux-Diamants* est fondée par de jeunes chercheurs « dans un contexte de rareté des postes universitaires pour les jeunes diplômés en histoire » (Harvey, 2010, p. 5) qui se donnent des débouchés pour publier leurs travaux, et accessoirement quelques emplois. Quant aux revues d'étudiants, elles sont largement consensuelles, ce qui ne les empêche pas, à l'occasion, de dépasser les frontières disciplinaires ou géographiques ; on trouve en effet, au gré des intérêts des étudiants et des colloques qu'ils organisent, aussi bien des textes théoriques qu'empiriques, sur le Québec et sur le reste du monde. Par exemple, un numéro d'*Aspects sociologiques*, intitulé « Société et arts martiaux » (17, 1, 2010), comprend des articles issus de mémoires ou de thèses d'étudiants québécois et européens, rattachés non seulement à la sociologie, mais aussi à l'anthropologie et aux sciences des religions. Les revues d'étudiants participent ainsi à la dynamique de construction de l'institution scientifique, et elles se multiplient : une relève intellectuelle y prend la parole, diffuse ses travaux, crée des réseaux[10], dans l'objectif avoué de s'inscrire dans cette institution scientifique et non de la bousculer.

10. Sur les doctorants et leur place dans les revues et l'institution scientifique, voir Larivière (2015).

Dans l'avènement de paradigmes scientifiques, le rôle joué par certaines figures charismatiques est important. C'est autour de Michel Freitag et de sa vision de la postmodernité, que se constitue en 1987 l'équipe de *Société*. Un petit noyau de chercheurs, dont Robert Comeau, regroupés au sein de l'Association québécoise d'histoire politique, voulant (re)valoriser l'approche politique en histoire au moment d'une profonde crise constitutionnelle[11], fonde le *BHP* en 1992. Les revues portent la marque de leurs fondateurs, de leur moment fondateur[12], non seulement en matière de contenu, mais aussi de réseaux de collaborateurs, j'y reviendrai. Retenons pour le moment que ce ne sont pas nécessairement les plus jeunes qui amènent le renouveau des approches scientifiques.

Les revues de « vulgarisation » en histoire et celles portées par des historiens « amateurs », largement consensuelles, n'ont pas leur équivalent en sociologie. En effet, *Possibles* est animée par des universitaires, mais elle est avant tout une revue d'idées.

Quand un département accueille (en l'hébergeant physiquement dans ses locaux, électroniquement sur son site web, ou en assurant certains services) une revue fondée par un groupe autonome dont le rattachement à ce département est conjoncturel et tient à une personne, comme c'est le cas de *Société*, *Possibles* et du *BHP*, cela confère une légitimité institutionnelle à des visées intellectuelles portées au départ par des groupes plus restreints.

Il faut donc examiner plus en détail le contenu des revues pour comprendre de quoi il retourne : revues savantes ou d'idées, revues consensuelles ou voulant promouvoir de nouvelles approches.

ARTICLES ET ORGANISATION DES NUMÉROS

Les revues contribuent à la construction de savoirs et d'institutions, mais la question demeure : quels savoirs, quelles institutions, et comment les construisent-elles ? Autrement dit, au-delà des créneaux et des intentions, que proposent-elles ? Le type d'articles publiés – essais, analyses empiriques, *papers* et comptes rendus, voire éditoriaux – est bien sûr lié au type de revue et aux objectifs poursuivis par ceux qui animent ces périodiques.

La teneur des articles

PLATT (2005) étudie les textes parus dans *RS* et *SS*, à partir d'un échantillon d'articles issus de recherches empiriques. S'intéressant aux méthodes mises en œuvre dans la recherche québécoise et canadienne, elle compare ces revues aux anglophones *Canadian Journal of Sociology et Canadian Review of Sociology and*

11. Échec des accords du Lac Meech en 1990 et de Charlottetown en 1992, référendum québécois en 1995.

12. Ce que LACROIX (2014) met bien en évidence dans le cas de *Études françaises*.

Anthropology. Ce faisant, Platt met de côté les articles à caractère théorique ou méthodologique, nombreux dans *SS* ou les notes critiques et comptes rendus que publie régulièrement *RS*, et a exclu de son analyse les textes signés par des historiens dans *RS*. Son analyse ne concerne donc pas l'ensemble de ces publications. Cela dit, elle dégage quelques tendances. Par exemple, les revues anglophones publient une « plus grande proportion d'articles quantitatifs » (Platt, 2005, p. 100), alors que les francophones ont davantage recours aux méthodes « historiques ». De plus, dans les années 1980 et 1990, tant dans les revues anglophones que francophones, les études qualitatives se sont multipliées, dont une très grande portion a été effectuée par des femmes (p. 104). Jusqu'ici rien de bien surprenant. Selon elle toujours : « Dans les revues francophones, particulièrement *SS*, nombre d'articles étaient écrits selon des modalités incompatibles avec la pratique anglo-saxonne » (Platt, 2005, p. 106)[13]. Ce à quoi Platt oppose ces articles – empiriques, il faut le rappeler – de *SS*, ce sont les articles au format *paper* : position du problème, revue des écrits, hypothèse, présentation des données et « discussion ». En fait, ce type d'article se retrouve dans plusieurs des revues du corpus, et bien sûr dans celles associées aux départements universitaires, mais pas dans toutes, et surtout, pas tout le temps. Les *papers* sont plus présents en sociologie et en démographie qu'en histoire, mais ne sont pas la norme dans les revues rattachées à ces disciplines ; caractéristiques des études qui s'appuient sur des méthodes quantitatives, on ne les retrouve pas nécessairement dans le cadre d'articles basés sur des études qualitatives (analyses de contenu ou histoires de vie, par exemple) ; dans ce dernier cas, comme dans celui de la plupart des textes publiés par les historiens s'appuyant sur le dépouillement de sources, on peut parler d'études à caractère « herméneutique ». S'écartent aussi du format *paper*, les longs articles (une quarantaine de pages) que *RS* a publiés à quelques occasions[14]. Somme toute, le format *paper* ne domine pas dans les revues universitaires dont je parle ici – et encore moins dans les revues de vulgarisation ou dans *Possibles* – et il n'y a pas de recours croissant à celui-ci[15].

Par ailleurs, les articles que publient les revues de sciences sociales ne sont pas nécessairement empiriques, car de nombreux textes parus dans *Cahiers de recherche sociologique* ainsi que dans *SS* ont un caractère théorique ou méthodologique ; les *CQD* en ont également publié, plus rarement que les deux autres revues susmentionnées toutefois. Certains textes prennent la forme d'essais dans *Société*, notamment, tout comme dans les *Cahiers de recherche sociologique*, à l'occasion du référendum de 1995 (n° 25).

Bref, le format *paper*, celui par défaut des articles publiés dans les revues de sciences de la nature, ne l'est pas dans les sciences sociales québécoises francophones.

---

13. Et elle ajoute en note, à la page 107 : « De manière impressionniste, j'ai aussi été frappée par la prévalence, qui m'est peu familière, de certains types de diagrammes causaux dans *SS*, ce que Jean-Philippe Warren (un contact personnel) a suggéré comme pouvant s'inscrire dans la foulée exemplaire d'Alain Touraine ».

14. Et ce depuis les années 1970, et jusqu'en 2011, encore.

15. Le lecteur ou la lectrice a sans doute remarqué que le présent texte n'y a pas non plus recours.

Mais l'essai théorique ou méthodologique, l'analyse historique ou herméneutique et le *paper* ne sont pas les seules formes d'articles que publient les revues dont il est ici question. Le *BHP*, dont les articles sont signés par des universitaires, prend des positions tranchées en éditorial et se fait l'écho des débats passionnés à propos de l'histoire[16], mais aussi sur l'actualité politique, au sens large, comme le 11 septembre (*BHP*, 10, 2, 2002), la réforme du mode de scrutin (*BHP*, 14, 3, 2006), les résultats électoraux (*BHP*, 21, 2, 2013), etc. En général, le *BHP* s'ouvre sur un éditorial portant sur l'histoire, la mémoire ou les usages sociaux de l'histoire.

Certaines revues portent un projet autre qu'universitaire, « politique » au sens large, comme *Possibles* qui met de l'avant le nationalisme et le socialisme autogestionnaire, ou « social » comme les revues de vulgarisation en histoire, ce qui les ouvre sur la culture, au sens large ; dans les deux cas, cela les éloigne du format *paper*. Les débats et éditoriaux sont présents non seulement dans le *BHP* et *Possibles*, mais aussi dans *RS* et plus rares[17], voire absents, ailleurs.

Les revues universitaires quittent aussi leur posture consensuelle quand les textes de présentation de numéros spéciaux prennent des couleurs éditoriales et défendent une vision précise de la science ou promeuvent un objet non habituel « sous-exploré » (*SS*, 46, 2, 2014), qui « reste en effet largement à construire » (*SS*, 43, 1, 2011), ou « longtemps relégué aux marges », (*RS*, 56, 1, 2015). Mais la prise de position peut être davantage affirmée : « ce numéro de *Recherches sociographiques* a été conçu à partir de trois idées fortes » (*RS*, 53, 2, 2012), même s'il demeure rare que l'on affirme s'opposer « à la sociologie dominante » (*RS*, 14, 2, 1974).

En fait, les revues du corpus sont pour la plupart autant consensuelles que porteuses de nouvelles tendances. Une fois passé le moment fondateur, où la nouveauté peut être importante du point de vue théorique ou des objets, les articles publiés tendent à s'inscrire dans une perspective assez large, et de façon inverse, des revues plus consensuelles ouvrent leurs pages à de nouvelles approches, se démarquant de la « sociologie dominante ». Une rapide recherche sur érudit.org révèle la circulation des signatures dans l'ensemble du corpus, même en ce qui concerne les personnes étroitement associées à des revues affirmant leur différence paradigmatique comme le *BHP*, *Possibles* ou *Société*. En fait plus que de revues consensuelles et de nouveaux paradigmes scientifiques, il vaudrait mieux parler d'œcuménisme au sein de revues ouvertes à la différence, qui se manifeste parfois d'un numéro à l'autre, parfois au sein d'un même numéro.

Qu'ils soient théoriques, méthodologiques, empiriques ou qu'ils prennent la forme d'essais, comment sont présentés les articles au sein des numéros ?

16. Notamment sur la réforme des programmes d'enseignement de l'histoire, par exemple dans (19, 2, 2010 et 22, 3, 2014).

17. Dans les vingt dernières années, il y en a eu un seul dans les *CQD* (40, 2, 2011), et quatre dans *SS*, entre 2002 et 2006 (34, 2, 2002 ; 36, 2, 2004 ; 37, 1, 2005 et 38, 2, 2006).

L'organisation des numéros

Les textes sont de plus en plus regroupés dans des numéros à thème, même si plusieurs revues se ménagent un espace pour des articles hors thème. Demeure exceptionnelle la présence de deux thèmes par numéro, souvent observée dans le *BHP*[18]. Les thèmes sont rares dans *Mens* (4 numéros en 14 volumes). La *RHAF*, qui a publié seulement 14 numéros à thème dans les 59 premiers volumes, en publie désormais un par année depuis le volume 60 et, plus souvent qu'autrement, il s'agit alors d'un numéro double. Les *CQD* publient également de nombreux numéros à thème. *RS* en publiait en gros un sur trois jusqu'au début des années 2000, pour ensuite passer à deux sur trois, et désormais à trois par année. Pour leur part, *Cahiers de recherche sociologique*, *Cap-aux-diamants*, le *Magazine Gaspésie*, *Possibles* et *SS* publient toujours des numéros thématiques. *Société* avait souvent un thème. Les revues d'étudiants, comme *Aspects sociologiques*, se donnent des thèmes, généralement assez larges.

La tendance est nette : les numéros thématiques se multiplient et tendent à devenir la norme, ce qui semble un peu paradoxal à l'ère de la recherche en ligne qui dirige le chercheur vers des articles et non des numéros. La logique de la production des revues s'écarte de celle de leur consommation. Si à l'ère du papier, les thèmes permettaient de donner plus de visibilité à des articles aux préoccupations analogues, on peut se demander quelle est actuellement la plus-value de cette organisation par thèmes qui, soit dit en passant, s'observe même dans des revues publiées uniquement en ligne[19]? En fait, c'est lié à deux dynamiques. Premièrement, l'organisation par thèmes assure aux revues un « approvisionnement » en articles, lequel est délégué aux directeurs de ces numéros spéciaux. Deuxièmement, sous la pression des organismes subventionnaires et de leurs politiques de financement, les chercheurs sont désormais, le plus souvent, rattachés à des équipes, tout comme les étudiants de maitrise et de doctorat sont de plus en plus « obligés » de s'inscrire dans l'équipe de recherche de leur directeur ou directrice ; ces équipes pour recevoir à nouveau du financement doivent diffuser les travaux de leurs membres et ceux de leurs réseaux (inter)nationaux, ce qu'elles tendent à faire dans des numéros thématiques témoignant de leur dynamisme.

Cette dernière remarque amène à se pencher sur ceux qui écrivent dans ces revues.

AUTEURS, ÉQUIPES ET RÉSEAUX

Les revues s'inscrivent dans des réseaux intellectuels et disciplinaires, lesquels sont centraux dans le devenir des revues, dans leur apparition, voire dans

18. Sur les 20 numéros publiés depuis 2010 (au moment d'écrire ces lignes), cinq, soit le quart, comprenaient deux dossiers.

19. C'est le cas, par exemple, d'*Enfances, Familles, Générations* ou de *Mémoires du livre/Studies in Book Culture*, pour rester dans Erudit.org.

leur disparition. C'est pourquoi j'ai ailleurs étudié l'histoire des intellectuels via les revues (FORTIN, 2006).

Derrière la différence entre les numéros thématiques et ceux composés d'articles « libres », il y a des réseaux différents, ceux des personnes responsables des numéros dans le premier cas – même si des appels de textes circulent sur le web – et ceux des comités de rédaction, voire des départements dans le second.

Animant les revues, il y a en effet non seulement des équipes éditoriales, mais aussi des personnes. C'est bien sûr le cas des *Cahiers des Dix*, ne publiant que les travaux de la Société des Dix, mais aussi, dans un autre registre de *Société*, qui publiait ceux des membres du Groupe interuniversitaire d'étude de la postmodernité, ce groupe ayant des contours flous (mais chose certaine, pratiquement pas de femmes).

À la fondation des revues, il n'y a pas de subvention, sinon très peu, et les animateurs de la revue ne peuvent compter que sur le bénévolat et quelques services ponctuels d'un département universitaire ou d'une association. Un tel engagement est difficile à maintenir au fil des ans, et la transition entre ce moment fondateur et la durée est toujours délicate, difficile, et entraine souvent des retards de publication, et à la limite la disparition de la revue. L'équipe au moins autant que les finances sont en cause dans la difficulté du passage – tant celui à l'institutionnalisation que celui de la transmission. La présence structurante de certaines personnes qui s'investissent intensément dans la publication peut rendre difficile la transmission du flambeau, c'est-à-dire des réseaux, de l'expertise et de l'expérience de l'édition.

Auteurs et signatures

En ce qui concerne les collaborateurs et les réseaux associés aux revues, apparaît un autre clivage : les articles à auteur unique et ceux cosignés. Les articles à auteurs multiples sont plus rares qu'en sciences « pures » (voire qu'en psychologie ou en service social) et les cosignataires, généralement au nombre de deux, rarement trois, alors que dans ces sciences « pures » ils peuvent se multiplier. WARREN et GINGRAS (2011) notent l'augmentation des articles écrits en collaboration dans *RS*, mais les pratiques diffèrent selon les disciplines et types d'articles. En histoire, les cosignatures demeurent exceptionnelles et souvent le fait de tandems bien connus comme Paquet et Wallot, ou Jean-Claude Robert qui a collaboré souvent avec Paul-André Linteau ou Serge Courville. Les cosignatures sont plus fréquentes quand il s'agit d'études comparatives, lesquelles sont elles-mêmes plutôt rares, même en cette ère de mondialisation (WARREN et GINGRAS, 2011). Le type d'article le plus souvent cosigné dans l'ensemble du corpus, et même dans les revues d'histoire, est la présentation d'un numéro thématique, ce qui témoigne de la dynamique d'équipes ou de groupes de recherche qui a présidé à leur réalisation.

Dans l'ensemble, surtout en sociologie et en démographie, les articles sont de plus en plus souvent cosignés. Ceux utilisant des méthodes statistiques le sont plus souvent que ceux qui utilisent des méthodes qualitatives. Les articles à carac-

tère théorique[20] ou méthodologique sont rarement cosignés, tout comme les textes dans les revues d'histoire, les revues étudiantes.

Bref, dans le corpus, le nombre de signatures est lié à plusieurs facteurs. Il y a le champ qui joue un rôle en la matière, le fait qu'il s'agisse ou non du texte de présentation du numéro, que le texte soit théorique ou empirique, et enfin dans ce dernier cas qu'il repose sur une approche quantitative ou qualitative. Enfin, entre aussi en compte la reconnaissance du travail accompli par les assistants de recherche, sujet épineux. En ce qui concerne les thèses par articles, qui se répandent en sciences sociales, généralement ces articles sont cosignés par les doctorants et leur(s) directeur(s) de recherche.

Mais derrière le nombre de signature se profile un autre clivage, celui du rapport au texte et à l'œuvre. Un auteur unique écrit un texte, voire travaille à une œuvre, alors qu'une équipe produit un article au style et au ton plus convenus. Le travail d'équipe porte plus sur l'analyse que sur la forme et l'écriture. À la limite, et pour caricaturer un peu, à partir des mêmes données, un *paper* pourrait être écrit par une autre équipe, alors qu'un texte écrit par un seul auteur en porte davantage la signature théorique, analytique et stylistique.

L'évaluation des articles et les comptes rendus

Les réseaux des revues ne se révèlent pas que dans les signatures ou la direction de numéros spéciaux. La section de comptes rendus, quand elle existe, donne également des indications sur les réseaux du comité de rédaction. Les comptes rendus peuvent être rédigés « à l'interne », par des collaborateurs réguliers (*Cap-aux-diamants*, par exemple) ; quand les recensions d'ouvrages sont nombreuses, leurs rédacteurs sont recrutés non seulement au Québec, mais au Canada et jusqu'en Europe, et on compte parmi eux aussi bien des doctorants que des professeurs (*Études d'histoire religieuse, RHAF, RS*).

Les réseaux des comités de rédaction interviennent aussi dans l'évaluation, mais ils sont plus « souterrains », notamment quand elle est faite par des experts qui ignorent l'identité de l'auteur. Cette formule a été adoptée par les revues d'étudiants (qui font parfois évaluer leurs textes par des professeurs). Cela dit, dans le champ des études québécoises, il n'est pas rare qu'un expert sollicité par une revue devine quel est l'auteur d'un manuscrit simplement à la lecture du titre, comme j'ai pu le constater tant à titre de rédactrice de revue qu'à celui d'expert. Dans d'autres revues, non éligibles aux subventions gouvernementales ou qui n'en demandent pas, l'évaluation se fait par le comité de rédaction, de façon plus ou moins formelle.

Le genre des revues

La présence des hommes et des femmes, tant dans les comités de rédaction que dans les tables des matières, voilà une différence importante à laquelle j'ai fait

20. Dans toute l'histoire de la revue *Société*, deux articles ont été signés par deux personnes, et un par trois.

allusion plus haut. Pratiquement pas de femmes au sommaire et dans le comité de rédaction à *Société*, peu au *BHP* et à *Mens*, comme le souligne LAPERRIÈRE (2010) pour le dernier cas. Dans certaines revues s'observe une dynamique liée d'une part à l'histoire des revues et à leur institutionnalisation et, d'autre part, à la féminisation croissante du monde universitaire et scientifique : des revues fondées par des hommes trouvent au fil des ans des responsables féminines (*RS, RHAF*). La présence de femmes au comité de rédaction va de pair avec les signatures féminines et, dans une certaine mesure, des thèmes abordés. Mais il y a plus, comme le révèle la direction des numéros thématiques. Pour fins de comparaison, j'ai examiné la direction des numéros spéciaux depuis 2010 dans les revues du corpus[21]. Je ne présente ici que quelques chiffres pour illustrer cet aspect de la présence féminine dans les réseaux des revues. À *RS*, tous les numéros thématiques ont été dirigés par des hommes[22], ce qui bien sûr n'a pas empêché des femmes d'y collaborer. Quelques dossiers ont été coordonnés par des femmes dans le *BHP* (4 sur 25), dans *Cahiers de recherche sociologique* (3 sur 11) ; les dossiers dans les *CDQ* sont souvent dirigés par des équipes, et on trouve en gros autant d'hommes que de femmes : la revue étudiante *Aspects* a également été dirigée aussi souvent par des femmes que des hommes. Il n'y a qu'à la *RHAF* où les femmes ont été un peu plus présentes que les hommes. Bref, pour cerner la place des femmes dans les revues, il faut tenir compte autant de la composition des comités de rédaction, des signatures que des directions de numéros. Dans l'ensemble, on est encore loin de la parité.

Enfin, des réseaux institutionnels apparaissent dans les échanges de publicités entre revues, liés au champ, aux rencontres de directeurs et directrices de revues organisées par Érudit, mais, j'y reviendrai en conclusion, ne semblent pas déboucher sur des actions communes dans le contexte changeant de l'édition.

Si, quand on lit un article, on a tendance à oublier ces réseaux personnels, professionnels et de genre, ils n'en demeurent pas moins structurants dans le contenu des revues.

LA QUESTION DU QUÉBEC[23]

Plus que le clivage disciplinaire ou le fait d'être publié par un département, la partition la plus importante au sein du corpus ici étudié est celle entre les revues ne publiant que des articles sur le Québec, le Canada français ou l'Amérique française (*Cahiers des Dix, Cap-aux-Diamants, Études d'histoire religieuse, Histoire Québec, Mens, RS, RHAF*) – ces revues ayant le plus souvent une section de comptes rendus – et les revues publiant aussi des articles empiriques sur d'autres sociétés (*BHP*[24], *Cahiers de recherche sociologique, CQD, Société, SS* et les revues d'étudiants) –

21. Cette date a été retenue pour tenir compte de la féminisation croissante des diplômés universitaires.

22. Avant l'année 2010, quelques numéros avaient été dirigés ou codirigés par des femmes.

23. *La question du Québec* est bien sûr le titre d'un ouvrage de Marcel RIOUX (1969).

24. Dans le cas du *BHP*, très centré sur le Québec, certains thèmes sont abordés dans une perspective plus ou moins explicitement comparatiste, comme le dossier sur les nationalismes celtes (21, 1, 2012).

les comptes rendus y étant moins nombreux, voire absents. Notons au passage que l'allusion au Québec dans le titre des *Cahiers québécois de démographie*[25], ne signifie pas que la revue se consacre exclusivement aux études québécoises[26] ; cela indique seulement le lieu d'origine de la publication.

Penser au Québec et penser le Québec ne sont de la sorte pas synonymes, ne se font pas dans les mêmes revues ni selon les mêmes modalités.

Pour illustrer le clivage auquel je viens de faire allusion, je prendrai l'exemple des auteurs auxquels les revues issues des départements de sociologie ont consacré des numéros spéciaux. *RS* a publié des mélanges en hommage à Jean-Charles Falardeau (23, 1-2 et 23, 3, 1982), et un numéro consacré à l'œuvre de Fernand Dumont[27] (42, 1, 2001), ces deux derniers n'étant pas seulement des sociologues québécois importants, mais deux des fondateurs de la revue[28] ; plus récemment, il y a eu un numéro autour de Léon Gérin, souvent qualifié de « premier sociologue québécois » (55, 2, 2014). *SS*, pour sa part, a consacré des numéros à Pierre Bourdieu (21, 2, 1989), Marcel Mauss (36, 2, 2004), Michel Foucault (38, 2, 2006) et George Simmel (44, 2, 2012). *Cahiers de recherche sociologique* en a consacré un à Émile Durkheim (56, 2014). *Sociologie et sociétés* a de plus inauguré en 2013 une nouvelle chronique intitulée « Feuilleton » où sont présentées des traductions inédites ; l'objectif est l'appropriation en français d'auteurs appartenant au domaine allemand. Les pères fondateurs ou les auteurs importants que l'on célèbre ne sont pas les mêmes. Deux revues ont cela dit consacré des numéros à la fois à des Québécois, proches de l'équipe de la revue, et à des « classiques européens » : *Société* a consacré un numéro à Michel Freitag (26, 2006) et un à Marx (28-29, 2009), alors que les *Cahiers québécois de démographie* en ont consacré deux à Jacques Henripin (44, 2, 2015 et 45, 1, 2006), et un à Malthus (27, 2, 1998). Il faut également noter le grand nombre d'articles, notamment dans la *RHAF* et dans *RS*, consacrés à Lionel Groulx, lequel fut le fondateur de la *RHAF* et un des pionniers de l'enseignement universitaire de l'histoire au Québec, mais aussi un intellectuel important – et controversé.

Selon Warren (2005), les « conditions suffisantes » pour qu'existe un « champ sociologique national » sont les suivantes : l'horizon d'une société globale, l'écriture d'une histoire de ce champ – laquelle aurait « un effet autant rétrospectif que performatif » (Warren, 2005, p. 74) – ainsi que des méthodes et théories spécifiques. Ces conditions sont-elles présentes dans le corpus ici étudié ?

Les revues centrées sur le Québec publient essentiellement des textes empiriques ou y font une large place, traçant ainsi les contours sociaux et historiques du Québec comme société globale. L'histoire du champ est présente de deux manières. Premièrement, par l'analyse de l'œuvre d'auteurs importants,

25. Et des *Cahiers de géographie du Québec*, par exemple.

26. Inversement, *Globe*, revue pluridisciplinaire, dont le titre renvoie à toute la planète, se consacre exclusivement au Québec.

27. Le *BHP* (9, 1, 2000) était également consacré à Fernand Dumont.

28. Le troisième étant Yves Martin.

ceux auxquels non seulement des numéros spéciaux, mais aussi des articles sont consacrés[29]. Deuxièmement, on se penche sur le champ à travers des études sur l'histoire des revues québécoises, véhicules privilégiés non seulement des idées, des idéologies, mais plus largement des débats qui animent le Québec à différents moments[30]. Autre composante importante de la construction d'un champ d'études nationales : les comptes rendus. Quand ils sont nombreux (*RHAF, RS*), les comptes rendus portent sur des ouvrages consacrés à la société québécoise. Sinon, il y en a quelques-uns liés à la vocation des revues, histoire des idées ou histoire politique, respectivement dans *Mens* et le *BHP*, et on en trouve aussi dans *Cap-aux-Diamants*, et ils sont rares, voire inexistants ailleurs[31]. Les revues d'étudiants en publient, mais moins systématiquement. Autre élément constitutif d'un champ d'études nationales : la publication de notes critiques, de forums autour d'un ouvrage marquant, de débats et polémiques, de réponses à des textes : il y en a dans le *BHP* et un peu dans *RS* et pratiquement pas dans les autres revues.

La troisième composante d'un champ national, qui consiste selon Warren, en des méthodes et théories spécifiques, est plus difficile à cerner. Cela dit, des penseurs québécois comme Fernand Dumont ou Michel Freitag, ont eu beaucoup d'influence en sociologie.

Les revues centrées sur le Québec participent globalement à la construction d'un champ d'études nationales, à la fois par des études empiriques, des textes sur les auteurs québécois importants et des comptes rendus de livres portant sur le Québec, ainsi que des articles sur les revues, véhicules par excellence d'une pensée en prise sur la société. L'immense majorité des textes sur le Québec est écrite par des Québécois et les quelques autres par des « québécistes[32] ».

Pourquoi plusieurs revues ont-elles ce souci de construire un champ d'études nationales ? Parce que contrairement aux sciences pures où les phénomènes étudiés dans des laboratoires aux quatre coins de la planète arrivent font (ou devraient faire) l'objet de résultats analogues, les phénomènes sociaux se déclinent différemment selon les groupes et les classes, mais aussi selon les sociétés et les nations.

Les chercheurs, professeurs et étudiants constituent le public cible des numéros à caractère théorique ou méthodologique (qu'on retrouve le plus souvent

---

29. Ainsi, récemment dans le *BHP*, on a pu lire des textes sur le Frère MARIE-VICTORIN (23, 2, 2015) ou Hubert AQUIN (23, 3, 2014).

30. Dans *Mens*, on peut ainsi lire un article sur *La Vérité* (de TARDIVEL) (13, 2, 2013), un sur *Cité Libre* (12, 1, 2011), sur *Les Cahiers noirs* (9, 2, 2009), sur *La Revue moderne* (6, 6, 2006), et sur *Québécoises deboutte* (4, 2, 2004). Un exercice analogue de recensement pourrait être fait dans les archives, plus longues, de *RS* et de la *RHAF*, notamment.

31. Parfois ils apparaissent puis disparaissent comme dans *Études d'histoire religieuses*. Les *CQD* en présentent de moins en moins depuis quelques années, un ou deux, voire pas du tout.

32. Les textes théoriques sont pour leur part souvent signés par des Québécois, notamment dans *Société*, mais la proportion d'Européens ou d'États-suniens (en traduction) y est importante (*SS*, *Cahiers de recherche sociologique*, *Société*).

dans les *Cahiers de recherche sociologique, Société* et *SS*). Mais quand il s'agit d'articles empiriques sur le Québec (qu'on retrouve le plus souvent dans le *BHP, CQD, Mens, RHAF, RS*), on s'adresse non seulement aux chercheurs universitaires, mais aussi à tous ceux qu'intéresse le Québec et implicitement à des décideurs, ce qui est encore plus vrai pour *CQD* et *RS*. Il ne s'agit pas ici seulement d'intentions, comme on peut en lire dans le premier numéro de *RS* où les fondateurs écrivent que les articles qu'ils entendent publier intéresseront « ceux qui les liront avec des préoccupations d'action », c'est-à-dire, notamment ceux qui mènent « une pastorale qui voudrait se renouveler » et « une politique qui deviendrait soucieuse des nuances ». En effet, ces revues sont lues davantage que les revues internationales, comme le montre une étude de Vincent Larivière, lequel a analysé « les téléchargements par revue effectués en 2013 à l'Université de Montréal chez les "grands" éditeurs ». Il en ressort que

> […] dans l'ensemble, les articles publiés dans les revues francophones — majoritairement québécoises — diffusées sur la plate-forme *Érudit* sont en moyenne presque aussi téléchargés que ceux publiés dans les revues du *Nature Publishing Group*. Plus frappant encore, le nombre moyen de téléchargements par revue d'*Érudit* est plus de cinq fois plus élevé que celui d'Elsevier, douze fois celui de Wiley et 32 fois celui de Springer ! On peut donc affirmer que les revues nationales sont tout aussi utilisées par la communauté que le sont les « grandes » revues internationales, et le sont bien plus que les revues publiées par la majorité des grands éditeurs. (Larivière, 2014)

Les revues québécoises sont donc lues. Sur la base d'un dépouillement de revues états-uniennes (*ASR, AJS* et *Social Forces*), Platt affirme :

> Il a été fréquemment avancé que certains sociologues au Canada publient régulièrement à l'étranger, particulièrement dans les revues états-uniennes et que cela est vu comme étant plus prestigieux […]. Sur la base des données disponibles, il appert que cette tendance a peut-être été exagérée. (Platt, 2005, p. 96)

Dix ans plus tard, la situation est-elle toujours la même ? Il faudrait reprendre l'analyse de Platt. Cela dit, si on se fie aux revues ici étudiées, on ne peut conclure à la disparition des études québécoises, d'autant plus que *Globe*, qui s'y consacre mais n'est ni disciplinaire ni associée à un département, ne fait pas partie du corpus.

Par ailleurs, les revues publiées au Québec et n'ayant pas le Québec pour objet central participent à la construction du champ intellectuel et scientifique du Québec, en s'intéressant à des questions théoriques et méthodologiques, et en invitant des collègues d'ailleurs à publier dans des revues francophones, et donc à créer, à partir du Québec, des réseaux internationaux de chercheurs. Bref, penser au Québec, ce peut être penser le Québec, mais aussi penser l'ailleurs à partir du Québec.

LE DUR DÉSIR DE DURER

Plus haut, j'ai indiqué que les revues émanaient d'une institution scientifique, au sens large, et contribuaient à la construire ; en ce sens, elles constituent un rouage important de l'institution scientifique québécoise : des lieux de publication contrôlés par la communauté scientifique québécoise, qui est libre d'y aborder

les thèmes qui lui semblent pertinents et, le cas échéant, d'inviter des chercheurs d'ailleurs à participer à une réflexion collective. Cela dit, les revues elles-mêmes sont des institutions, dont certaines qui existent depuis longtemps, plus ou moins un demi-siècle pour *CDQ*, *RS* et *SS* ; plus ou moins 70 ans pour les *Cahiers des Dix* et la *RHAF* et plus de 80 pour les *Études d'histoire religieuse*. Les revues sont ainsi, plus qu'un ensemble d'articles ou de numéros, une archive vivante de la recherche et au moins autant qu'un outil de diffusion de la recherche en français au Québec, et notamment de la recherche sur le Québec. Les revues peuvent réagir à l'actualité, parfois de façon très directe, comme au printemps étudiant de 2012, auquel tant *Possibles* (36, 2, 2013) que *Recherches sociographiques* (54, 3, 2013) ont consacré des numéros ; le *BHP* y fait aussi allusion dans la présentation d'un numéro, dont la publication en 2013 n'est pas un hasard : « Contester ! Les formes d'une prise de parole au Québec au XX^e^ siècle » (21, 2, 2013).

Les stratégies de publication des différentes revues sont bien sûr liées au public recherché, qui peut être universitaire, disciplinaire (national ou international) ou « populaire ». Les revues de vulgarisation en histoire s'adressent à des mordus de l'histoire en général ou d'un aspect particulier de cette histoire, et si elles sont présentes sur le web, leur version papier continue de circuler dans les kiosques à journaux, ce qui leur apporte des ventes au numéro ; c'est le plus souvent à la version papier que ces passionnés s'abonnent, ce qui est une autre source de revenu pour ces revues. Les revues d'étudiants, en un sens, s'adressent d'abord à ceux mêmes qui les font et bien sûr à leurs professeurs à qui ils font la démonstration de leur professionnalisme et de leur assimilation des règles de leur discipline ; si elles aussi sont disponibles sur le web, leur version papier, quand elle existe, a un tirage limité. L'avenir de ces deux types de publication n'est pas (pas trop en tout cas) menacé actuellement.

En ce qui concerne les revues universitaires, les perspectives sont plus incertaines, pour plusieurs raisons.

La numérisation est une arme à deux tranchants, qui emporte toute l'édition savante (MELAÇON, 2014). Elle tranche en effet les numéros en articles… mais les rend disponibles partout. La chaine de production des revues se transforme, tout comme leur rôle d'animation de la communauté scientifique, même si les revues n'ont pas tendance à se donner des forums en ligne, faute de temps ou tout simplement par indifférence. Quant à la possibilité d'intégrer des hyperliens aux articles, renvoyant à des données, des entrevues, des vidéos, de la musique etc., elle n'a pas encore été beaucoup utilisée.

La numérisation comporte des coûts pour la revue (mise en page, mise en ligne), mais pas pour le lecteur, qui a accès aux revues gratuitement, en passant par les bibliothèques. Les revues scientifiques, même celles en sciences sociales, sont en effet désormais consultées essentiellement dans leur version numérique et les abonnements à la version papier sont en chute libre. Les redevances versées par Érudit pour les abonnements numériques dépassent à peine les frais liés à la numérisation, et les revues, ne disposant plus de revenus autonomes (d'abonnement), sont de plus en plus dépendantes des subventions, lesquelles sont aussi en chute

libre (Marcoux, 2015). Pire, les nouvelles normes des organismes subventionnaires obligent les revues à rendre leur revue disponible gratuitement en ligne après un an seulement. À moyen terme, les revues devront être disponibles en libre accès dès leur publication. Où trouveront-elles le financement nécessaire à leur fonctionnement, dans un contexte où les subventions tendent à diminuer ? Faire payer les auteurs pour publier, comme certaines revues en sciences « pures », rendrait la publication difficile des chercheurs non intégrés dans des groupes financés, notamment aux jeunes chercheurs et aux doctorants ; du côté des sciences « pures » tous les chercheurs et étudiants sont intégrés dans des laboratoires, mais tel n'est pas le cas en sciences sociales.

Bien sûr, certaines revues n'ont pas de subvention et misent sur le support institutionnel (locaux, ordinateurs, personnel de secrétariat ou de rédaction). Dans certains cas, les membres du comité de rédaction ne comptent pas leurs heures, voire sont bénévoles. Ivan Carel, le 24 septembre 2015 présentait ainsi le *BHP* : revue « toujours indépendante, sans subventions et [publiée] grâce au bénévolat de ses artisans, auteurs et abonnés[33] ». Mais des revues qui comptent depuis plusieurs années sur du personnel payé, comme des secrétaires de rédaction faisant le suivi des textes et la mise en ligne, ainsi que la correspondance avec les auteurs ou des réviseurs linguistiques, et dont les rédacteurs/directeurs bénéficient de décharges d'enseignement financées par les subventions, peuvent difficilement revenir en arrière et miser sur le bénévolat de professeurs, dont le contexte d'austérité prévalant dans les universités gruge de plus en plus le temps et l'énergie. L'enjeu de la relève des équipes des revues, de la transmission de l'expertise et des réseaux ne doit pas être négligé. Il n'est pas évident de trouver des directeurs et des rédacteurs de revues, titres qui *a priori* peuvent sembler prestigieux mais se révèlent à l'usage assez lourds à porter, surtout dans le contexte actuel d'austérité.

Les rencontres des comités de rédaction entrainent aussi des coûts ; dans la mesure où les membres de ces comités sont issus de diverses institutions, québécoises, canadiennes ou étrangères, se réduiront-elles dans l'avenir à des forums de discussion ?

Si les revues de sciences sociales forment une large communauté scientifique aux réseaux serrés, comme le révèlent la circulation des signatures entre elles et les échanges de publicité, si elles sont « fédérées » sous le chapeau de érudit.org, cela n'a pas donné naissance à un mouvement, à une concertation dans le milieu changeant de l'édition.

La communauté scientifique n'est pas une et unique car elle peut se tourner vers le Québec ou l'ailleurs, vers l'empirie et la théorie, qu'elle peut être à l'affut de nouveaux paradigmes, de nouveaux courants de recherche ou chercher à s'inscrire dans l'institution scientifique, et le lectorat des revues est diversifié. Dans une société qu'il est devenu banal de qualifier de société du savoir ou de l'information,

33. Dans un courriel adressé « aux ami(e)s du *BHP* », pour annoncer la parution du numéro 1 du volume 24.

les revues québécoises forment un espace privilégié pour penser le Québec, sa dynamique sociale, historique, démographique, mais aussi culturelle, artistique et politique. La fragilité des revues dans un contexte de compression est aussi celle d'un espace de réflexion et de parole qui trouverait mal sa place dans des revues publiées ailleurs, non seulement parce que les sujets traités intéressent essentiellement Québécois et québécistes, mais aussi à cause du format plus libre que le *paper* anglo-saxon. De plus, ces revues permettent de créer des réseaux internationaux à partir du Québec, autour tant d'approches théoriques que méthodologiques.

Ce dont je viens de parler peut se résumer en trois paradoxes : 1 - La société actuelle est souvent caractérisée comme une société du savoir ou de l'information, mais les sources de financement pour la recherche et la diffusion s'amenuisent. 2 - Les numéros thématiques se multiplient à l'ère des moteurs de recherche qui pointent vers des articles. 3 - Les organismes subventionnaires et les institutions universitaires font la promotion de la publication dans des revues « internationales », en anglais, alors que les revues nationales sont plus lues par les Québécois.

La dynamique que j'ai tenté de dégager ne concerne pas que l'histoire, la démographie et la sociologie. Les questions et enjeux se posent de façon analogue dans plusieurs disciplines, comme la science politique, la littérature, l'histoire de l'art, le service social, l'anthropologie et l'ethnologie, les études urbaines, féministes etc. J'ai évoqué plus haut la parution d'un numéro des *CQD* consacré à Jacques Henripin ; il vaut la peine de mentionner la raison de cet hommage :

> Les Cahiers québécois de démographie (CQD) traversent une période difficile sur le plan financier. Informés de cette situation, les membres de la Fondation Légaré (www. fondationlegare.ca) ont décidé de subventionner la publication de ce numéro spécial des CQD consacré à un hommage à Jacques Henripin. (LÉGARÉ, 2015, p. 171)

Penser le Québec, penser au Québec sont deux choses différentes, bien sûr, mais qui se rencontrent au sein des revues québécoises, publiant en français. Penser au Québec peut vouloir dire penser à partir du Québec et s'intéresser à la théorie, à d'autres sociétés. Ce qui peut vouloir dire publier en anglais, mais pas nécessairement, comme le montrent les exemples des revues analysées. Penser le Québec se fait dans toutes les revues, à des degrés divers, certaines s'y consacrant exclusivement, d'autres en partie seulement. Or les revues québécoises sont fragiles, comme le révèlent les résultats aux derniers concours de subventions, et les montants réduits que les organismes subventionnaires accordent à l'édition savante. *Publish or perish*, le motto est connu, mais ce qui est menacé de périr ce ne sont pas tant les chercheurs individuels que le champ d'études nationales, entendu à la fois comme champ d'études sur le Québec et celui qui part du Québec pour créer des réseaux internationaux.

Andrée FORTIN

Département de sociologie,
Université Laval.
Andree.fortin@soc.ulaval.ca

BIBLIOGRAPHIE

Bilodeau, Rosario

1967 « Les vingt ans de la Revue d'histoire de l'Amérique française », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 21, 1 : 1-12.

1972 « Les vingt-cinq ans de la *Revue d'histoire de l'Amérique française* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 25, 4 : 463-464.

Bourdieu, Pierre

1971 « Le marché des biens symboliques », *L'Année sociologique*, 22 : 49-126.

Bujold, Réal Gabriel

2013 « Au début, il y a eu la *Revue d'histoire de la Gaspésie* », *Magazine Gaspésie*, 50, 2 (177) : 19-20.

Carel, Ivan, Martin Pâquet, Stéphane Savard et Jean-Philippe Warren

2012 « Les principes du *Bulletin d'histoire politique* », *Bulletin d'histoire politique*, 20, 3 : 57-64.

Carrière, Gaston

1973 « Les quarante ans de la Société canadienne d'Histoire de l'Église catholique (1933-1973) », *Sessions d'étude - Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, 40 : 25-32.

Comité de rédaction

2002 « Éditorial. Le Bulletin a dix ans d'existence », *Bulletin d'histoire politique*, 11, 1 : 7-8.

Coupal, Jean-Paul

1983 « Les dix dernières années de la *Revue d'histoire de l'Amérique française* », *RHAF*, 36, 4 : 553-568.

Desjarlais, Gilles

1957-1958 « Rapport du Secrétaire de la section française », *Rapport - Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, 25 : 11-12.

Dumont, Micheline

1998 « Histoire et Société : quel a été le rôle de l'Institut d'histoire de l'Amérique française? », *Bulletin d'histoire politique*, 6, 2 : 90-114.

Fallu, Jean-Marie

2013 « Les 50 ans du *Magazine Gaspésie* : 1963-2013 », *Magazine Gaspésie*, 50, 2 (177) : 7-12.

Fortin, Andrée

2006 *Passage de la modernité. Les intellectuels québécois et leurs revues (1778-2004)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

2007 « Une revue qui n'est pas à proprement parler un bulletin : un véhicule de l'engagement intellectuel », *Bulletin d'histoire politique*, 15, 3 : 11-22.

Fournier, Marcel

2000 « Les trente ans de la revue *Sociologie et sociétés* : mot du directeur », *Sociologie et sociétés*, 32, 1 : 3-5.

KUHN, Thomas S.
1983 *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion.

GAGNON, Gabriel
2009 « *Possibles* : 35 ans plus tard ». [http://redtac.org/possibles/2009/09/18/possibles-35-ans-plus-tard/], consulté le 7 septembre 2016.

HARVEY, Fernand
2010 « *Cap-aux-Diamants* : 25 ans d'exploration et de vulgarisation de l'histoire », *Cap-aux Diamants*, 101 : 5-12.

HARVEY, Fernand et Paul-André LINTEAU
1972 « L'évolution de l'historiographie dans la "Revue d'histoire de l'Amérique française", 1947-1972. Aperçus quantitatifs », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 26, 2 : 163-183.

L'Équipe de Mens
2009 « Présentation », *Mens*, 10, 1 : 5-7.

LACROIX, Michel
2014 « "L'épreuve de la lecture publique" : *Études françaises*, la disciplinarisation du savoir et l'idéal du critique-écrivain », *Études littéraires*, 50, 3 : 39-80.

LANGLOIS, Simon
2009 « Pour les cinquante ans de *Recherches sociographiques* », *Recherches sociographiques*, 50, 3 : 471-474.

LAPERRIÈRE, Guy
1983 « Avant-propos », *Sessions d'étude - Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, 50, 1 : 3-4.
2009 « Quelques réflexions sur les 75 ans de la SCHEC, une société en voie de sécularisation », *Études d'histoire religieuse*, 75 : 5-23.
2010 « Les dix ans de *Mens* », *Mens*, 11, 1 : 9-35.

LARIVIÈRE, Vincent
2014 « De l'importance des revues de recherche nationales ». [www.acfas.ca/publications/decouvrir/2014/09/l-importance-revues-recherche-nationales], consulté le 8 avril 2016.
2015 « Les doctorants, ressource essentielle à la production de nouvelles connaissances ». [www.acfas.ca/publications/decouvrir/2015/09/doctorants-resource-essentielle-production-nouvelles-connaissances], consulté le 8 avril 2016.

LAURIN, Nicole
1994 « Le 25e anniversaire de *Sociologie et sociétés* », *Sociologie et sociétés*, 26, 2 : 5-7.

LAVALLÉE, Josiane
2007 « Le *Bulletin d'histoire politique* au cœur du débat sur la nation », *Bulletin d'histoire politique*, 15, 3 : 53-62.

LÉGARÉ, Jacques
2015 « Avant-propos », *Cahiers québécois de démographie*, 44, 2 : 171.

Marcoux, Richard

2015 « Les revues francophones abandonnées par Québec », *Le Devoir*, 22 septembre, p. A-7. [http://www.ledevoir.com/non-classe/450647/publications-scientifiques-les-revues-francophones-abandonnees-par-quebec], consulté le 22 avril 2015.

Melançon, Benoit

2014 « Éditer des revues savantes : le point de vue des presses universitaires », *Études françaises*, 50, 3 : 105-111.

Parent, Sébastien

2007 « L'écho du politique dans les débats historiographiques. Le *BHP* et le révisionnisme (1992-2006) », *Bulletin d'histoire politique*, 15, 3 : 37-51.

Platt, Jennifer

2005 « La spécificité du Québec et du Canada dans les méthodologies en sociologie », *Sociologie et sociétés*, 37, 2 : 91-118.

Rioux, Marcel

1969 *La question du Québec*, Paris, Seghers.

Savard, Pierre

1983 « Un demi-siècle d'historiographie religieuse du Canada français à travers les congrès de la S.C.H.E.C. », *Sessions d'étude - Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, 50, 1 : 47-58.

Simard, Jean-Jacques

1985 « Où va *Recherches sociographiques*? », *Recherches sociographiques*, 26, 3 : 311-318.

Thibault, André

2011 « Éditorial », *Possibles*, 35, 1 : i-x.

Warren, Jean-Philippe

2005 « Universalisation et traditionalisation de la discipline sociologique : le cas du Québec francophone », *Sociologie et sociétés*, 37, 2 : 65-89.

2014 « The End of National Sociological Traditions? The Fates of Sociology in English Canada and French Quebec in a Globalized Field of Science », *International Journal of Canadian Studies*, 50 : 87-108.

Warren, Jean-Philippe et Yves Gingras

2007 « Le Bulletin d'histoire politique et le retour du refoulé. La lutte pour l'imposition d'un domaine de recherche dans le champ de l'histoire québécoise (1992-2005) », *Bulletin d'histoire politique*, 15, 3 : 25-36.

2011 « Cinquante ans de recherches et de débats : fondation et évolution de *Recherches sociographiques* (1960-2010) », *Recherches sociographiques*, 52, 1 : 121-141.

Sans auteur

1980 « Pour les vingt ans de *Recherches sociographiques* », *Recherches sociographiques*, 21, 1-2 : 7-9.


Avec des mots qui font images
et des images qui laissent sans mots,
La Fabrique culturelle ne manufacture pas la culture,
mais nous fait découvrir la vraie nature
de nos richesses culturelles.
Engagée envers les créateurs d'ici,
lafabriqueculturelle.tv est numérique
afin de mieux parler du Québec
d'aujourd'hui dans toute sa diversité.
Voilà ce que fabrique La Fabrique.
LA FABRIQUE CULTURELLE.tv
Télé-Québec
Webster et Sophie Cadieux
Ambassadeurs
#LA FAB

RS

NOTE DE RECHERCHE

DEUX SOLITUDES OU *ONE AND A HALF* ? LA LANGUE DES ARTICLES CITÉS EN BIBLIOGRAPHIE COMME ILLUSTRATION DES PRATIQUES DES SCIENTIFIQUES EN SCIENCES HUMAINES AU CANADA ET AU QUÉBEC

Richard Marcoux

Avec leurs institutions scientifiques, leurs universités et leurs revues anglophones et francophones, le Canada et le Québec offrent un terrain particulièrement riche pour étudier les modes de fonctionnement et les échanges au sein des milieux scientifiques des deux différentes communautés linguistiques. Dans un contexte international où la production du savoir en français est traversée par d'importantes tensions, que certains résument par l'expression « *Publish or Perish* », il est intéressant d'examiner l'interpénétration des idées et des apports de chacune des deux communautés. La publication d'un article dans une revue scientifique ou la présentation d'un projet de recherche dans le cadre d'une demande de subvention oblige, nécessairement, de faire le point sur ce qui a été écrit et publié sur le thème de recherche qui est traité. Cette synthèse de la littérature s'inscrit en quelque sorte dans la structure de la preuve de toute démarche de recherche et permet d'illustrer l'apport original ou nouveau d'une recherche, en sciences humaines et sociales notamment. C'est cet aspect de la production scientifique qui nous intéresse ici et ce à partir de deux corpus d'informations. Nous examinerons d'abord comment la jeune relève scientifique du Canada et du Québec s'inspire différemment des travaux produit en anglais et en français. Dans un deuxième temps, nous nous intéresserons spécifiquement au traitement des bibliographies des articles publiés dans deux revues scientifiques disciplinaire, *Canadian Studies in Population* et *Cahiers québécois de démographie*.

Mots-clés : recherche scientifique, publication, langue, Canada, Québec, bibliographie, citation, démographie

Depuis plus d'une quinzaine d'années, le milieu de la production du savoir en français est traversé par différentes tensions qui ont fait l'objet d'échanges et de débats, au Québec mais également en France (LARIVIÈRE et DESROCHERS, 2015; MARCOUX, 2015; MINON PARISOT et BUREAU, 2015; NORTH 2011)[1]. On peut identifier trois éléments distincts qui produisent ces tensions et qui, réunis, peuvent conduire à entraver fortement le développement de la diffusion des savoirs scientifiques francophones.

D'abord, et indépendamment des enjeux linguistiques, il faut reconnaître que la production d'articles scientifiques sur des supports numériques a complètement chamboulé les pratiques de diffusion des contenus, comme cela s'est également produit dans le cas des grands médias d'information et de ce qu'il est convenu d'appeler l'industrie culturelle. De petites revues québécoises profitent ainsi de l'élargissement de leur lectorat en devenant accessibles à l'échelle de la planète (MARCOUX, 2013). Elles ne sont pas les seules et se trouvent en compétition avec d'autres revues diffusées par les grands éditeurs commerciaux qui disposent de moyens nettement plus importants sur le marché de l'édition scientifique (FARCHY et FROISSART, 2010; EPRON et VITALI-ROSATI, 2018). Il faut reconnaître que l'élargissement du lectorat de nos petites revues québécoises, bien réel, paraît insignifiant lorsque comparé à celui de ces grandes revues scientifiques internationales de langue anglaise, qui ont profité de la diffusion électronique pour constituer des quasi-monopoles (MINON *et al.*, 2015; LEMERCIER, 2015).

Par ailleurs, ces transformations de nature technologique surviennent au moment où les organismes qui administrent la recherche mettent en place des mécanismes de suivi et d'évaluation qui reposent sur la construction d'indicateurs de performance (WOUTERS et COSTAS, 2012). Les index de citations conduisent ainsi les chercheurs, les laboratoires et les équipes de recherche à développer des stratégies afin d'obtenir de bons résultats et d'améliorer leurs scores (GINGRAS, 2014). S'ensuivent différentes dérives qui ont souvent pour effet, dans plusieurs domaines, de désavantager largement les revues disciplinaires et de recherche fondamentale, comme nous l'avons déjà illustré pour cette discipline qu'est la démographie (MARCOUX, 2013).

Enfin, à travers toutes ces tensions émergent aussi les enjeux de la production et de la diffusion des savoirs dans une langue donnée, l'anglais, présentée comme la seule et unique langue de la science, une idée qui se serait imposée au cours des dernières années (SÉGUIN, 2014; HÉRAN 2013). Cette anglicisation de la science semble toutefois suivre des chemins différents selon les disciplines scientifiques, au Québec notamment.

> Il existe des différences appréciables entre les pratiques de publications des chercheurs des différents secteurs disciplinaires. En sciences biomédicales et en sciences

1. L'émission « Les années Lumière » de la radio de Radio-Canada a organisé une table-ronde sur le thème « La science en français », le 20 mars 2016. On peut l'écouter à : [http://ici.radio-canada.ca/widgets/mediaconsole/medianet/7461764].

> naturelles et génie, ce sont respectivement près de 87 % et 69 % des chercheurs qui ne publient aucun article au Québec. Dans les sciences sociales et humaines et les arts et lettres, cette proportion chute à près de 35 % et 30 %. Ces deux secteurs disciplinaires disposent d'ailleurs d'un nombre beaucoup plus important de revues, soit près de 90 % de l'ensemble des titres québécois. (GODIN, 2002, p. 490)

Des travaux plus récents sur les sciences sociales montrent toutefois que l'anglais comme langue de publication scientifique gagne de plus en plus de terrain dans plusieurs disciplines des sciences sociales et humaines au Canada, notamment en science politique (ROCHER et STOCKEMER, 2017) et en sociologie (WARREN, 2014).

En somme, la combinaison de ces trois éléments – diffusion sur support numérique, enjeux de l'évaluation et anglicisation de la recherche scientifique – conduit à un paradoxe étonnant, comme le relèvent fort justement Vincent Larivière et Nadine Desrochers :

> Bien que l'augmentation de la part de l'anglais dans la diffusion des travaux en sciences sociales et humaines au sein des revues étrangères puisse être la conséquence d'une certaine internationalisation des objets d'étude de ces disciplines, le fait que les revues nationales s'anglicisent suggère plutôt que ce changement de pratiques est dû à cette quête de la visibilité, de l'indexation et de la citation, qui n'est pas étrangère à une certaine conception de l'excellence scientifique. On se rapproche ainsi de l'absurde situation où, à des fins d'évaluation de la recherche, les chercheurs en sciences sociales et humaines écrivent et lisent leur société, leur histoire, leur économie ou leur système politique, à travers le prisme d'une langue étrangère (LARIVIÈRE et DESROCHERS, 2015).

L'étude de la production et de la diffusion scientifique au Canada permet justement de comparer les pratiques des chercheurs en sciences sociales et humaines qui œuvrent en principe à partir d'univers linguistiques distincts. En effet, avec leurs institutions scientifiques, leurs universités et leurs revues – respectivement anglophones et francophones –, le Canada et le Québec offrent un terrain particulièrement intéressant pour identifier certains des modes de fonctionnement et d'échange au sein de différentes communautés scientifiques. Est-ce que l'expression *Two Solitudes*, popularisée en 1945 par le romancier canadien Hugh MacLennan, s'applique aussi aux deux communautés scientifiques linguistiques canadiennes? C'est la question à laquelle nous nous proposons de consacrer notre contribution à ce numéro thématique de *Recherches sociographiques*.

LES BIBLIOGRAPHIES DES ARTICLES SCIENTIFIQUES COMME OBJET D'ÉTUDES

La publication d'un article dans une revue scientifique oblige nécessairement son ou ses auteurs à faire le point sur ce qui a déjà été écrit et publié sur le thème de recherche traité. Cette synthèse de la littérature s'inscrit en quelque sorte dans la structure de la preuve de toute démarche de recherche et permet d'illustrer l'apport original ou nouveau de l'article publié (ou soumis) – que l'on résume souvent par cette fameuse expression qu'est « la contribution à l'avancement des connaissances ».

> [traduction] On peut d'abord souligner qu'une recension des écrits publiés sur un sujet donné est importante puisque sans cette étape dans le processus de recherche, il est impossible d'avoir une idée de ce qui a été produit sur le sujet, ni de connaître les éléments clés relevés par d'autres auteurs. Les lecteurs s'attendent ainsi à ce que vous puissiez faire état des études existantes concernant votre objet de recherche. Cela permet de démontrer que vous maîtrisez les principales perspectives théoriques retenues sur le sujet ainsi que les approches critiques qui en ont été proposées. (HART, 2008, p. 1)

Évidemment, en fonction des thèmes abordés, mais également des revues auxquelles les articles sont soumis – donc de publics de lecteurs spécifiques – les auteurs puiseront différemment dans la littérature existante. L'examen des corpus des titres figurant en bibliographie des travaux de recherche peut donc s'avérer révélateur des pratiques des auteurs/chercheurs (COSSETTE, 2016).

La réflexion et les analyses que nous proposons ici s'inscrivent dans une démarche initiée lorsque j'ai siégé au comité de sélection des dossiers du concours de bourses doctorales du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) en 2007. À titre de socio-démographe, j'ai été sollicité pour participer au jury du concours du comité « Civilisation et environnement » qui évaluait les dossiers de candidats au doctorat dans les universités canadiennes en anthropologie, sociologie, géographie, démographie et économie politique. Comme c'est encore le cas actuellement, les candidats à ce concours étaient invités à joindre à leur dossier une courte description de leur projet en ajoutant une annexe présentant une bibliographie des articles et ouvrages scientifiques liés à leur projet de recherche doctoral.

Remarquant le peu de titres en français dans les propositions de recherche des jeunes candidats provenant des universités canadiennes anglaises, mais voulant aller au-delà de cette simple impression, j'ai décidé de me livrer à un exercice systématique consistant à créer une base de données des 366 dossiers de candidature au concours, en relevant l'université de provenance de chacune des candidatures, le fait qu'il s'agissait d'une université francophone ou anglophone, l'espace géographique concerné par le projet de recherche (continent, pays, provinces, etc.) et, enfin, le nombre de titres dans la bibliographie, en distinguant les titres en français et en anglais[2].

Le tableau suivant présente quelques résultats qui démontrent bien que ces nouvelles cohortes de doctorants débutants, du Québec et du reste du Canada, ne puisent pas dans les mêmes banques de ressources bibliographiques pour assoir les problématiques de leurs projets de thèse de doctorat. Alors qu'on trouve en moyenne un peu moins d'une vingtaine de titres dans l'annexe bibliographique des projets déposés, et ce, indépendamment du type d'université, on constate toutefois des écarts importants concernant la composition linguistique de ces annexes. Ainsi les

2. L'examen des 366 dossiers et des 6 314 titres en bibliographie révèle que les titres dans une langue autre que le français et l'anglais sont très peu nombreux (seulement cinq au total dans le présent corpus).

dossiers de candidature des universités francophones du Québec comptent 50 % de références bibliographiques en français alors que cette proportion est presque nulle pour ceux provenant d'universités canadiennes hors Québec. Pour ces derniers, comme pour les dossiers des candidats qui souhaitent entreprendre leurs études doctorales à l'extérieur du Canada, 99 % des titres des bibliographies annexées à leur projet de recherche sont en anglais.

TABLEAU 1

Analyse des bibliographies présentées lors du concours de bourses doctorales du CRSH (Comité «Civilisation et environnement »), 2007-2008

Université de provenance des dossiers de candidature	Nbre de dossiers - candidatures	Nbre total de titres dans les bibliographies	Nbre moyen de titres dans la bibliographie	Nbre de titres en français	% de titres en français	% de titres en anglais
Universités au Québec						
francophones	59	1 067	18,1	537	50 %	50 %
anglophones	20	361	18,2	11	3 %	97 %
Sous-total	79	1 428	18,1	548	38 %	62 %
Universités du Canada hors Québec	257	4 264	16,7	31	1 %	99 %
Université hors du Canada	32	622	19,4	9	1 %	99 %
TOTAL	366	6 314	17,3	588	9 %	91 %

Source : analyse par l'auteur des dossiers anonymisés du concours 2007-2008 du programme CRSH

Les candidats des universités anglophones du Québec font à peine mieux que ceux des universités du reste du Canada avec 97 % des références bibliographiques en anglais. Notons par ailleurs que les neuf références bibliographiques en français, tirées des 32 dossiers de candidats qui étudiaient en dehors du Canada, proviennent d'un seul de ces 32 dossiers et qu'il s'agit d'un projet de recherche portant sur le Québec.

Bref, l'impression que j'avais eue en parcourant les dossiers à évaluer se voit totalement confirmée par cet exercice simple mais systématique : alors qu'il existe un équilibre presque parfait entre les deux langues de publication dans les annexes bibliographiques des projets présentés par les jeunes apprentis docteurs en sciences humaines des universités francophones québécoises, la littérature scientifique en français est pratiquement absente de l'exercice de réflexion des jeunes en sciences sociales et humaines des universités anglophones du Québec et des universités du Canada en dehors du Québec.

PUBLIER DANS LE CHAMP DE LA DÉMOGRAPHIE AU QUÉBEC ET AU CANADA

Voulant poursuivre cette enquête sur les pratiques des chercheurs en sciences humaines et sociales de chacune des deux communautés linguistiques du Canada, j'ai décidé de me livrer cette fois à un exercice comparatif portant sur

deux revues d'une même discipline et dont l'histoire est similaire. Il s'agit de deux revues de démographie fondées l'une et l'autre au début des années 1970. Chacune relève d'une association professionnelle regroupant les spécialistes des questions de démographie : ceux du Québec pour la première, et principalement les professionnels et chercheurs du Canada anglais, pour la seconde. Ces deux associations existent donc depuis près de 50 ans et organisent annuellement un colloque réunissant notamment leurs membres, la première habituellement lors du congrès de l'ACFAS, et la seconde, lors du Congrès de la Fédération des sciences humaines[3].

Les *Cahiers québécois de démographie* est une revue scientifique publiée en français par l'Association des démographes du Québec. Elle publie deux numéros par an, chacun des numéros comprenant de 5 à 8 articles.

> Fondés à Montréal en 1971, les C*ahiers québécois de démographie* publient des textes en français portant sur la démographie québécoise, canadienne et internationale. Le principal objectif de la revue est de participer au développement des connaissances dans les divers champs qui touchent au domaine de la démographie, par la diffusion des résultats des travaux de chercheurs œuvrant dans ce domaine. La revue suscite aussi l'attention de chercheurs d'autres disciplines qui s'intéressent au rôle et à l'impact des phénomènes démographiques. Les politiques de rédaction de la revue (tous les articles sont soumis à un comité de lecture) permettent de recueillir et de publier des contributions de qualité, provenant de chercheurs reconnus dans le milieu scientifique.
>
> Source : site web de l'*Association des démographes du Québec* [http://www.demographesqc.org/cahiers.html]

En 2002, la direction des *Cahiers québécois de démographie* (CQD) a décidé d'opérer un passage à l'édition électronique et en accès libre via la plateforme Érudit, tout en maintenant la version papier pour ses abonnés (individuels et institutionnels). Les coupes importantes des organismes subventionnaires canadiens et québécois ont conduit la direction de la revue à mettre fin à l'édition papier en 2017 et à publier uniquement en format électronique. Rappelons par ailleurs que grâce à une subvention obtenue au début des années 2000 du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH), la direction de la revue a pu procéder à la numérisation complète de l'ensemble de la collection des *Cahiers québécois de démographie* depuis le début des années 1970.

La revue *Canadian Studies in Population* (CSP) existe pour sa part depuis 1973 et est rattachée à la *Canadian Population Society*, une association professionnelle qui regroupe les spécialistes des questions de population œuvrant principalement dans les universités et institutions publiques et privées du Canada. Bien qu'elle s'annonce bilingue, on ne compte aucun article en français publié dans cette revue

3. Ces deux associations sont également réunies depuis le milieu des années 1990 au sein de la Fédération canadienne de démographie, qui est un organisme complètement paritaire dont toutes les structures décisionnelles comptent un nombre équivalent de représentants de chacune des deux associations.

dans le corpus d'articles que nous retenons et qui débute en l'an 2000. À l'exception de quelques articles publiés en français dans les premiers numéros des années 1970 (la plupart par des démographes québécois ou français), *Canadian Studies in Population* est considérée par la communauté scientifique comme étant une revue de langue anglaise.

> [traduction] La revue *Canadian Studies in Population* s'intéresse aux travaux de démographie, de démométrie ainsi que de disciplines connexes. Bien que les travaux portant sur le Canada continueront à caractériser le contenu de *Canadian Studies in Population*, le comité éditorial de la revue invite les auteurs de la communauté internationale à soumettre également des manuscrits pour publication.
>
> Source : site web de Canadian Studies in Population [http://www.canpopsoc.ca/publications/journal/]

En 2005, la direction a commencé à publier une version en ligne des numéros et, tout comme les *Cahiers québécois de démographie*, elle a pu procéder à la numérisation et la mise en ligne de l'ensemble des articles publiés depuis sa première parution.

Le corpus de données et les tendances observées

Nous avons ainsi constitué à nouveau une base de données qui nous fournit cette fois des informations précises sur tous les articles publiés dans les deux revues scientifiques retenues, et ce, sur une période de 17 ans, de 2000 à 2016, soit plus d'une trentaine de numéros pour chacune des revues. Nous avons ainsi documenté chaque article publié au cours de cette période en retenant certaines informations factuelles (volume, numéro et année de publication) mais également des données concernant le ou les auteurs et leurs institutions de rattachement, de même que l'espace géographique concerné par le contenu de l'article. Enfin, compte tenu de l'objet de notre réflexion, nous avons pu comptabiliser à nouveau le nombre de titres de la bibliographie de chacun des articles en prenant la peine de distinguer les titres en français, en anglais et en d'autres langues[4].

Le tableau 2 présente quelques caractéristiques qui se dégagent de ce corpus de données composée de près de 500 articles (217 pour les CQD et 264 pour CSP) et de l'analyse des quelque 17 000 titres que l'on trouve dans les bibliographies de ces articles (7 244 titres pour les CQD et près de 9 800 titres pour CSP). On constate d'abord qu'en moyenne, les articles publiés dans *Canadian Studies in Population* comptent légèrement plus de titres en bibliographie : en moyenne 37 titres comparativement à une moyenne de 33 titres pour les bibliographies des articles des *Cahiers québécois de démographie*. Pour les deux revues, on observe par ailleurs une augmentation de la taille des bibliographies à travers le temps, ce qui

4. J'aimerais remercier Brice Rodrigue Sorgho, étudiant au doctorat en sociologie à l'Université Laval, pour le travail d'assistanat de recherche effectué sous ma supervision dans le cadre de cette compilation des données des deux revues (téléchargement des articles et constitution d'une base de données).

semble conforme à une tendance générale dans les revues de sciences sociales et humaines (GINGRAS, 2014, p. 34).

TABLEAU 2

Quelques informations sur les articles et les bibliographies des articles parus de 2000 à 2016 dans les Cahiers québécois de démographie *et* Canadian Studies in Population

Revue / *période*	Nbre total d'articles parus	Nombre de titres en bibliographies				Nbre moyen de titres en bibliographie	Proportion moyenne de titres		
		Total	en français	en anglais	autre langue		en français	en anglais	autre langue
Cahiers québécois de démographie									
2000-2005	73	2 291	975	1 232	84	31,4	42,6 %	53,8 %	3,7 %
2006-2010	62	1 971	1 091	865	15	31,8	55,4 %	43,9 %	0,8 %
2011-2016	82	2 982	1 714	1 215	53	36,4	57,5 %	40,7 %	1,8 %
Période complète 2000-2016	**217**	**7 244**	**3 780**	**3 312**	**152**	**33,4**	**52,2 %**	**45,7 %**	**2,1 %**
Canadian Studies in Population									
2000-2005	96	3 178	156	2 992	30	33,1	4,9 %	94,1 %	0,9 %
2006-2010	76	2 780	177	2 565	38	36,6	6,4 %	92,3 %	1,4 %
2011-2016	92	3 836	164	3 557	115	41,7	4,3 %	92,7 %	3,0 %
Période complète 2000-2016	**264**	**9 794**	**497**	**9 114**	**183**	**37,1**	**5,1 %**	**93,1 %**	**1,9 %**

Source : compilation par l'auteur des informations issues des articles publiés dans les deux revues

Ce qui nous intéresse davantage concerne la langue de publication des titres de ces bibliographies. On constate que les auteurs de la revue anglophone puisent largement dans la production du même univers linguistique puisque 93 % des 9 800 titres sont en anglais. Cette pratique semble assez stable à travers le temps et laisse peu de place à la production francophone puisqu'en moyenne, seulement un titre sur 20 (5 %) est en langue française.

Pour leur part, et comme nous avons pu l'observer pour les jeunes doctorants des universités francophones du Québec, les auteurs des *Cahiers québécois de démographie* présentent des bibliographies assez équilibrées sur le plan linguistique : 52 % des titres y sont en français et 46 % en anglais. De façon étonnante, on observe même une légère croissance à travers le temps de la proportion des titres en français, celle-ci passant de 42,6 % pour la période 2000-2005 à 57,5 % pour la période 2011-2016.

FRANCOPHILIE DES AUTEURS ET RÉGIONS TRAITÉES PAR LES ARTICLES

Tout en maintenant une simple approche descriptive, nous avons voulu pousser un peu plus l'analyse de ces données à partir de deux dimensions.

Rappelons d'abord que plusieurs travaux font état des pressions de plus en plus présentes dans les milieux de la recherche pour encourager les chercheurs à publier en anglais (Séguin 2014; Kesteloot, 2013; Cossette, 2016). L'examen des articles de la revue *Canadian Studies in Population* s'avère intéressant dans la mesure où un certain nombre d'auteurs provenant des institutions québécoises et des institutions francophones d'Europe et d'Afrique y publient. On a ainsi pu estimer que près d'une cinquantaine d'articles publiés dans la revue anglophone canadienne de démographie sont signés, à titre d'auteurs (n=41) ou de co-auteurs (n=6), par des chercheurs de l'espace scientifique francophone[5].

Le tableau 3 permet justement de distinguer le contenu des bibliographies des articles publiés dans *Canadian Studies in Population* selon la provenance des auteurs. On voit que lorsque l'auteur principal – ou l'un des co-auteurs – provient de la francophonie, le cinquième des bibliographies des articles publiées est de langue française. À l'opposé, lorsqu'aucun des auteurs ne provient du Québec ou d'une institution francophone, les bibliographies en appui sont composées à plus de 96 % de titres en anglais, les titres français représentant même une proportion moindre que ceux d'autres langues que les deux langues officielles du Canada.

TABLEAU 3

Quelques informations sur les articles et les bibliographies des articles parus de 2000 à 2016 dans Canadian Studies in Population *selon qu'ils comptent un auteur ou co-auteur du Québec ou d'un pays de la Francophonie*

Articles publiés (CSP) avec au moins un auteur du Québec ou de la francophonie	Nombre d'articles parus	Nombre de titres en bibliographie				Proportion moyenne de titres		
		Total	en français	en anglais	autre langue	en français	en anglais	autre langue
Oui	47	2 004	401	1 601	2	20,0 %	79,9 %	0,1 %
Non	217	7 790	96	7 513	181	1,2 %	96,4 %	2,3 %
Total	**264**	**9 794**	**497**	**9 114**	**183**	**5,1 %**	**93,1 %**	**1,9 %**

Source : compilation par l'auteur des informations issues des articles publiés dans la revue

* Il s'agit d'auteurs qui ont un poste dans une institution au Québec, en France ou dans l'un des pays membres de l'Organisation internationale de la Francophonie, auxquels nous ajoutons l'Algérie.

Outre le caractère francophone des auteurs, qu'en est-il du contenu des articles? Se pourrait-il que la région ou le contexte sur lequel porte un article puisse conduire les auteurs à davantage faire état de la production scientifique concernant cet espace? Les auteurs des articles portant sur des sociétés francophones puisent-ils davantage dans la production scientifique de langue française? C'est la seconde dimension que nous avons choisi d'examiner en revenant cette fois à la comparaison entre les deux revues.

5. Les pages des *Cahiers québécois de démographie* semblent par ailleurs moins attirer les non-francophones puisque seulement 8 des 217 articles de cette revue comptent un auteur ou un co-auteur extérieur à l'espace francophone.

Le tableau 4 permet de répartir les articles de chacune des deux revues en fonction de quatre ensembles régionaux principalement traités : le Canada, le Québec, l'Afrique francophone, et d'autres ensembles régionaux.

TABLEAU 4

Quelques informations sur les articles et les bibliographies des articles parus de 2000 à 2016 dans les Cahiers québécois de démographie *et* Canadian Studies in Population *selon la région concernée par les articles*

Revue	Nbre d'articles parus	Répartition par région	Nombre de titres en bibliographie				Proportion moyenne de titres		
Région concernée			Total	en français	en anglais	autre langue	en français	en anglais	autre langue
Canadian Studies in Population									
Région: Canada	176	66,7 %	6 400	293	6 102	5	4,6 %	95,3 %	0,1 %
spécifiquement le Québec	21	8,0 %	925	126	797	2	13,6 %	86,2 %	0,2 %
Région: Afrique francophone	6	2,3 %	337	119	218	0	35,3 %	64,7 %	0,0 %
Autres régions	82	31,1 %	3 057	85	2 794	178	2,8 %	91,4 %	5,8 %
Total	**264**	**100 %**	**9 794**	**497**	**9 114**	**183**	**5,1 %**	**93,1 %**	**1,9 %**
Cahiers québécois de démographie									
Région: Canada	140	64,5 %	4 306	2 237	2 064	5	52,0 %	47,9 %	0,1 %
spécifiquement le Québec	83	38,2 %	2 641	1 590	1 050	1	60,2 %	39,8 %	0,0 %
Région: Afrique francophone	34	15,7 %	1 424	842	578	4	59,1 %	40,6 %	0,3 %
Autres régions	43	19,8 %	1 514	701	670	143	46,3 %	44,3 %	9,4 %
Total	**217**	**100%**	**7 244**	**3 780**	**3 312**	**152**	**52,2%**	**45,7%**	**2,1%**

Source : compilation par l'auteur des informations issues des articles publiés dans les deux revues

Relevons d'abord que le Canada est l'objet d'étude de près des deux tiers des articles produits dans chacune des deux revues, alors que près de 40 % des articles publiés dans les *Cahiers québécois de démographie* portent spécifiquement sur le Québec.

On constate que le fait de traiter du Québec ou d'un pays de l'Afrique francophone conduit les auteurs qui ont publié dans *Canadian Studies in Population* à citer davantage de titres en français. La comparaison entre les deux revues lorsqu'il est question des articles qui traitent du Canada ou de l'une de ses provinces, régions ou villes révèle des pratiques très différentes. Ainsi lorsque leurs travaux portent sur le Canada, les auteurs des *Cahiers québécois de démographie* puisent dans des proportions similaires dans les littératures anglophone et francophone alors que les auteurs de *Canadian Studies in Population* s'appuient sur des bibliographies qui comptent en moyenne plus de 95 % de titres en anglais. Lorsqu'ils traitent du Québec, ces derniers s'appuient un peu plus sur des titres en français (13 %), mais

nettement moins que leurs homologues des *Cahiers québécois de démographie*, dont les bibliographies se composent de 60 % de titres en français.

En 1973, Guy Rocher écrivait à propos du métier de sociologue au Canada :

> [J]e ne peux m'empêcher de voir dans ces deux univers socioculturels de la sociologie la confirmation de la « thèse des deux nations » que le gouvernement canadien et aussi bien des Canadiens persistent à refuser. (…) [I]l y a ce clivage entre deux univers de langage et de pensée. Et ce clivage est si profond qu'il distingue deux cultures et deux sociétés. Indépendamment de toute conception politique et indépendamment de l'incertitude qui peut planer sur l'avenir du Canada et du Québec, je crois que, dans l'intérêt de l'avenir de la sociologie (…) les sociologues canadiens de langue française et de langue anglaise devront faire un effort particulier pour abattre ou du moins abaisser le mur de silence qui les sépare. (ROCHER, 1973, p. 239)

Qu'en est-il 45 ans plus tard? L'examen sur plus de quinze ans des articles publiés dans deux revues scientifiques d'une même discipline des sciences sociales et qui publient dans des langues distinctes, l'anglais et le français, nous permet de confirmer ce que nous avions pu observer en examinant les dossiers de candidature au concours de bourses doctorales du CRSH. Il existe bel et bien des pratiques de recherche différentes chez les chercheurs en sciences humaines selon qu'ils proviennent de l'espace francophone ou de l'espace anglophone au Canada et au Québec. On a pu constater en effet que dans la démarche de recherche documentaire qui structure leur argumentaire, les auteurs des articles publiés dans deux revues de démographie puisent dans des corpus bibliographiques distincts, du moins en ce qui a trait à leur langue de publication.

Les bibliographies des articles de la revue francophone de démographie du Québec sont assez équilibrées en ce qui a trait à la langue de publication. Ces bibliographies s'avèrent davantage francophones lorsque les objets de recherche concernent des sociétés de l'espace francophone, mais les références de langue anglaise y sont toujours présentes. À ce titre, l'examen des demandes de bourses au CRSH révèle que les jeunes aspirants doctorants des universités francophones puisent aussi de façon équilibrée dans des corpus bibliographiques de langues française et anglaise.

Il en va très différemment du côté de ce qu'il convient de nommer « l'autre solitude » puisque, très tôt dans la carrière, les chercheurs en sciences humaines de l'espace anglophone canadien semblent pratiquement ignorer la production scientifique de langue française. En effet, l'examen des demandes de bourses au CRSH révèle que les lectures en appui des projets de recherche des futurs doctorants en sciences humaines des universités du Canada hors Québec et des universités anglo-québécoises sont à 99 % et 97 % en anglais uniquement. Les auteurs rattachés à des institutions non francophones qui publient dans la revue de démographie du Canada anglais ne font pas mieux : les articles qu'ils signent comportent des bibliographies qui comptent en moyenne seulement 1,2 % de titres en français.

Les exemples illustrés ici révèlent qu'il se développe deux démarches distinctes selon les espaces linguistiques des revues et des chercheurs, jeunes et

moins jeunes, du Canada et du Québec. D'une part, des chercheurs francophones qui puisent abondamment dans la production scientifique de langue anglaise. D'autre part, des chercheurs anglophones qui semblent faire complètement abstraction de la production scientifique de langue française.

François Rocher (2007), examinant plus de 80 ouvrages scientifiques de référence sur la politique canadienne en arrivait à un constat similaire concernant l'absence des travaux produits par les francophones du Canada.

> [traduction] Comme nous l'avions soupçonné, la production de connaissances, que ce soit à travers les ouvrages de référence présentant de grandes synthèses ou à travers la littérature spécialisée, ignore de fait une part importante des travaux de recherche produits par la communauté scientifique [du Canada]. D'une certaine façon, il s'agit d'une situation analogue au phénomène de discrimination systémique (…) (ROCHER, 2007, p. 849)

En somme, nous ne serions pas tout à fait en présence de deux solitudes puisque les auteurs de l'un des deux groupes linguistiques semblent largement faire état des travaux scientifiques de l'autre sans que l'inverse puisse s'observer. Ce dernier constat concernant les pratiques des chercheurs du Canada anglais rejoint des observations effectuées au Royaume-Uni et qui avaient d'ailleurs conduit la direction de la prestigieuse *British Academy* à publier en 2009 un avis politique important, intitulé *Language Matters. A Position Paper.*

> [traduction] Dans les sciences sociales, les études comparatives et les travaux portant sur des analyses internationales, que ce soit en science politique, en sociologie ou en économie du développement, nécessitent une maîtrise d'autres langues [que l'anglais]. Les chercheurs de toutes les disciplines (y compris les sciences naturelles) doivent avoir des compétences linguistiques, à l'écrit et à l'oral, leur permettant de tirer le meilleur parti des possibilités de faire des études et de travailler outremer ou de collaborer avec des partenaires étrangers. Compte tenu du développement de vastes réseaux de collaborateurs internationaux et également des importantes sommes investies dans ces réseaux par les agences nationales et internationales, une faible maîtrise d'autres langues [que l'anglais] de la part de plusieurs acteurs du milieu universitaire britannique représente un réel handicap et réduit fortement sa compétitivité ». (British Academy, 2009, p. 3)

Les auteurs de cet avis avaient aussi relevé les risques de cette situation pour la relève scientifique britannique.

> [traduction] On a constaté que la croissance du monolinguisme chez les jeunes chercheurs britanniques des sciences humaines et sociales augmente le risque qu'ils soient marginalisés et ne deviennent mondialement connus, pour ainsi dire, qu'en Angleterre. (British Academy, 2009, p. 5)

On se trouve ainsi devant un nouveau paradoxe. D'une part, un marché de l'édition scientifique, des règles de promotion des chercheurs et du financement des équipes de recherche qui encouragent les scientifiques du monde non anglophone

à publier en anglais[6]. D'autre part, un unilinguisme scientifique – Xavier NORTH (2011) parle de « langue globale » – qui semble inquiéter et être d'abord décrié par les responsables scientifiques du monde anglophone.

Bien qu'il soit pour l'instant difficile de généraliser nos résultats à l'ensemble des autres disciplines des sciences humaines[7], ceux-ci offrent quelques pistes de réflexion sur l'avenir des revues francophones et québécoises en particulier. En effet, on peut affirmer qu'au Canada, la diffusion du savoir en français semble être essentiellement assurée par les scientifiques des institutions francophones et dépendre du travail des artisans des revues francophones de recherche. Depuis quelques années, l'existence même de plusieurs de ces revues a été trop souvent menacée, faute de financement adéquat et suite à des coupures malheureuses (MARCOUX, 2015). A l'aube du lancement des principaux concours d'aide aux revues savantes, ce résultat devrait faire réfléchir tous ceux et celles qui sont préoccupés par la promotion du savoir scientifique francophone.

Richard MARCOUX

Professeur titulaire,
Département de sociologie,
Université Laval.
Richard.Marcoux@soc.ulaval.ca

BIBLIOGRAPHIE

British Academy

2009 Language Matters. A Position Paper. [https://www.britac.ac.uk/publications/language-matters], consulté et téléchargé le 11 décembre 2017.

COSSETTE, Pierre

2016 *Publier dans une revue savante*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 2e édition.

EPRON, Benoit et Marcello VITALI-ROSATI

2018 *L'édition à l'ère du numérique*, Paris, La Découverte.

FARCHY, Joëlle et Pascal FROISSART

2010 « Le marché de l'édition scientifique, entre accès "propriétaire" et accès "libre" », *Hermès, La Revue*, 57 : 137-150.

GINGRAS, Yves et Sébastien MOSBAH-NATANSON

2010 « Les sciences sociales françaises entre ancrage local et visibilité internationale », *European Journal of Sociology / Archives Européennes de Sociologie / Europäisches Archiv für Soziologie*, 51, 2 : 305-321.

6. Une démarche similaire pourrait être appliquée aux pratiques qui ont cours dans les revues scientifiques des espaces hispanophone, lusophone, russophone, arabophone, etc.

7. À l'instar des travaux de ROCHER et STOCKEMER (2017), WARREN (2014), GINGRAS et MOSBAH-NATANSON (2010), il serait évidemment intéressant d'élargir nos analyses à des corpus canadiens et québécois issus de revues d'autres disciplines.

GINGRAS, Yves

2014 *Les dérives de l'évaluation de la recherche. Du bon usage de la bibliométrie*, Paris, Raisons d'Agir.

GODIN, Benoit

2002 « Les pratiques de publication des chercheurs : les revues savantes québécoises entre impact national et visibilité internationale », *Recherches sociographiques*, 43, 3 : 465-498.

HART, Chris

2008 *Doing a Literature Review : Releasing the Social Science Research Imagination*, London, Sage Publications.

HÉRAN, François

2013 « L'anglais hors la loi? Enquête sur les langues de recherche et d'enseignement en France », *Population et sociétés*, 501, juin : 1-6.

KESTELOOT, Chantal

2013 « L'évolution des modes de publication », in : Jean-Louis DUFAYS et Paul SERVAIS (dir.), *Publier en sciences humaines. Enjeux, modalités, supports, diffusion*, Louvain-la-Neuve, Académia, p. 47-51.

LARIVIÈRE, Vincent et Nadine DESROCHERS

2015 « Langues et diffusion de la recherche : le cas des sciences humaines et sociales », *Découvrir, Les mesures de la recherche*, chronique du 18 novembre 2015.

LEMERCIER, Claire

2015 « Pour qui écrivons-nous? », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 62-4 bis : 43-61.

MARCOUX, Richard

2013 « Quelques éléments de réflexion sur la démographie, ses revues scientifiques et les enjeux de la publication en français», in : Jean-Louis DUFAYS et Paul SERVAIS (dir.), *Publier en sciences humaines. Enjeux, modalités, supports, diffusion,* Louvain-la-Neuve, Académia, p. 53-58.

2015 « Publications scientifiques. Les revues francophones abandonnées par Québec », *Le Devoir,* 22 septembre 2015, A7.

MINON, Marc, Thomas PARISOT et Stéphane BUREAU

2015 « Les revues SHS de langue française à la croisée des chemins », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 62-4 bis : 71-82.

NORTH, Xavier

2011 « En quelle(s) langue(s) transmettre le savoir? Les termes du débat en France », in : Gerhard STICKEL et Michael CARRIER (dir.), *Language Education in Creating a Multilingual Europe*, Francfort sur le Main, Peter Lang, p. 95-100.

ROCHER, F. et D. STOCKEMER

2017 « Langue de publication des politologues francophones du Canada », *Revue canadienne de science politique*, 50, 1 : 97-120.

ROCHER, François

2007 « The End of the "Two Solitudes"? The Presence (or Absence) of the Work of French Speaking Scholars in Canadian Politics », *Canadian Journal of Political Science*, 40, 4 : 833-857.

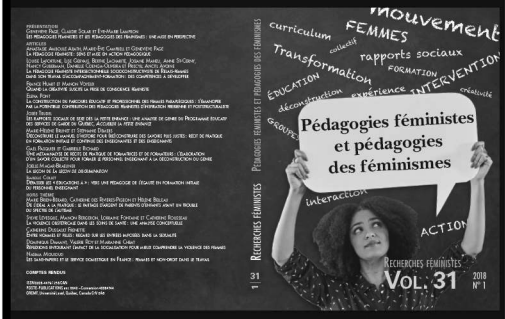
ROCHER, Guy
1973 *Le Québec en mutation*, Montréal, Hurtubise HMH.

SEGUIN, Eve
2014 « Science and the English language : nous connaissons la conclusion but what were the premises again?», *Découvrir, La science c'est politique,* chronique du 14 avril 2014.
2015 « Quand "English" rime avec "rubbish" », *Découvrir, La science c'est politique*, chronique du 13 avril 2015.

WARREN Jean-Philippe
2014 « The End of National Sociological Traditions? The Fates of Sociology in English Canada and French Quebec in a Globalized Field of Science », *International journal of Canadian Studies*, 50 : 87-108.

WINKIN, Yves
2013 « Published, but perished anyway : que dire aux jeunes chercheurs », in : Jean-Louis DUFAYS et Paul SERVAIS (dir.), *Publier en sciences humaines. Enjeux, modalités, supports, diffusion*, Louvain-la-Neuve, Académia, p. 107-122.

WOUTERS, Paul et Rodrigo COSTAS
2012 *Users, narcissism and control – tracking the impact of scholarly publications in the 21st century*, Utrecht, SURFfoundation.



RECHERCHES FÉMINISTES

www.recherchesfeministes.ulaval.ca

» » » » » RECHERCHES FÉMINISTES

1030, av. des Sciences-Humaines
Pavillon Charles-de Koninck, local 1475E
Université Laval, Québec, Canada G1V 0A6
Téléphone : (418) 656-5418
Télécopieur : (418) 656-5190
revuerechercheschesfeministes@ccb.ulaval.ca

» » » » » DÉJÀ PARUS

1988-2006 : vol. 1 au vol. 19

2007-1	Femmes et gestion
2007-2	Les féminismes
2008-1	20 ans de la revue
2008-2	Le féminisme : une question de valeur(s)
2009-1	Les femmes et l'écologie
2009-2	La polyparentalité
2010-1	Femmes et pouvoir exécutif
2010-2	In/Égalités sociales de santé
2011-1	Sans livres mais pas sans lettres
2011-2	Critiques du développement
2012-1	Les antiféminismes
2012-2	Les femmes et l'humour
2013-1	Formation professionnelle
2013-2	Femmes et vieillissements
2014-1	Femmes extrêmes
2014-2	Pratiques artistiques féministes
2015-1	Éthique et voix des femmes
2015-2	Intersectionnalités
2016-1	Méthodologies féministes
2016-2	Négocier et habiter les normes sociales en Afrique au sud du Sahara
2017-1	Femmes autochtones en mouvement
2017-2	Travail, temps, pouvoirs et résistances
2018-1	Pédagogies féministes et pédagogies des féministes

» » » » » À PARAÎTRE

2018-2	Femmes et féminismes en philosophies
2019-1	Femmes et pourvoir érotique
2019-2	Militantisme et mobilisations

» » » » » Abonnement (2 numéros par année)

Cocher ❑ **2018** ❑ **2019** ❑ **2020**

» » » » » TARIFS CANADA (taxes incluses)

Individu ❑ 47 $ 1 an ❑ 84 $ 2 ans ❑ 105 $ 3 ans
Étudiant* ❑ 37 $ 1 an ❑ 58 $ 2 ans ❑ 84 $ 3 ans
Organisme ❑ 95 $ par année

» » » » » TARIFS ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS

Individu ❑ 63 $ CAN par année
Étudiant* ❑ 47 $ CAN par année
Organisme ❑ 105 $ CAN par année
* Joindre une photocopie de la carte étudiante

L'abonnement inclut la copie papier et l'accès exclusif à la version numérique des textes des 2 derniers numéros par ÉRUDIT : www.erudit.org
La collection entière de 1988 à 2016 en texte intégral est aussi disponible sur le portail ÉRUDIT

Nom_____

Adresse _____

Ville_____ Code postal _____

Téléphone _____/_____
Bureau Résidence

Courriel _____

» » » » » MODE DE PAIEMENT

Chèque ou mandat ❑ Mastercard ❑ Visa ❑

Numéro _____

Date d'expiration _____

Signature _____

Chèque ou mandat en dollars canadiens seulement,

À l'ordre de la revue *Recherches féministes*

RS

TÉMOIGNAGES

PUBLIER LA *REVUE D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE* AU TEMPS DU NUMÉRIQUE ET DU LIBRE ACCÈS

Louise Bienvenue

Tout récemment, au détour d'une recherche en archives, j'ai mis la main sur des lettres que Lionel Groulx adressait à ses collaborateurs du temps où il dirigeait la *Revue d'histoire de l'Amérique française* dans les années 1940 et 1950. Ces archives m'ont fait sourire; elles m'ont en quelque sorte réconfortée. Au fond, me suis-je dit, plusieurs choses sont demeurées les mêmes, malgré le virage numérique, le passage au libre accès et les autres mutations frénétiques de l'édition savante. Solliciter des auteurs, commenter leurs textes sur le fond et la forme tout en ménageant les susceptibilités, talonner des collaborateurs qui ont manifestement oublié leurs échéances, lire et relire des épreuves sans jamais réussir à attraper toutes les coquilles et, surtout, publier et publier encore malgré des budgets toujours improbables.

C'est à titre de directrice de la *Revue d'histoire de l'Amérique française* depuis maintenant cinq ans (à titre de directrice sortante, devrais-je préciser) que j'apporte ici ma contribution à cet échange sur les revues de sciences humaines et sociales. Cette réflexion prolonge une table ronde organisée par Sylvie Lacombe et Richard Marcoux à l'ACFAS au printemps 2017. Cette rencontre, qui réunissait plusieurs directrices et directeurs de revues, fut l'occasion de prendre la mesure d'une inquiétude largement répandue dans le monde de l'édition savante. Sur le versant positif, elle a également permis de constater la ferme résolution des actrices et acteurs du milieu à poursuivre, malgré les contraintes, cette folle mais nécessaire entreprise de publication de revues savantes en langue française en Amérique du Nord.

Mon propos reprend donc ici la forme initiale de celui exprimé à l'ACFAS. Je commenterai donc quelques-unes des propositions du texte de la sociologue Andrée Fortin reproduit dans ce numéro. On comprendra que le point de vue que j'exprime ici est celui d'une praticienne de l'édition savante; pour cette raison, ma

contribution revêt surtout la forme du témoignage. Je précise cela car j'ai assez vite compris, au cours de mes années à la *RHAF,* que le seul fait de s'adonner à la publication d'une revue ne nous transforme pas, comme par enchantement, en sociologue de l'édition scientifique. La tête penchée sur nos articles, préoccupés des contenus mais, aussi, des virgules et des notes infrapaginales, nous avons parfois tendance à perdre la perspective générale du champ éditorial. Si on finit par bien connaître « sa » revue, en somme, certains aspects du « phénomène revue » au Québec nous échappent très certainement.

CINQ ANS À LA DIRECTION DE LA *REVUE D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE*

En raison du contexte évoqué ci-haut, il est tentant d'utiliser le ton de la doléance pour parler de la situation des revues savantes de langue française au Québec. Je n'échappe pas à cette tentation mais, puisqu'on me donne ici l'occasion de parler de mon expérience, j'insisterai aussi pour dire à quel point j'ai aimé ce travail à la direction de la *RHAF.* Il fut assurément l'une des expériences les plus fortes de ma carrière. Être aux premières loges de ce qui se construit comme savoir à propos des différentes périodes et des différentes sphères d'activité de la vaste histoire de l'Amérique française a quelque chose de particulièrement stimulant. Contribuer à cette entreprise est gratifiant et, si c'est toujours imparfaitement qu'on accomplit ce mandat d'animation du champ scientifique, il y a des fois où l'on est plutôt fier de son coup : publier le premier texte d'un doctorant prometteur, favoriser la visibilité de thématiques ou de méthodologies émergentes ou qui connaissent un renouveau grâce à des numéros spéciaux – l'histoire du territoire, l'histoire orale, l'histoire de l'Atlantique français, par exemple – et permettre, de ce fait, une sorte d'*aggiornamento* historiographique, accompagner la transformation d'une étude de bonne qualité en excellente contribution, grâce, entre autres, à la sélection judicieuse des évaluateurs, rendre visibles des ouvrages importants pour la discipline à travers notre section de comptes rendus, faire connaître les corpus de sources nouvellement disponibles par une chronique régulière d'archives, etc. J'ajouterai à cette liste d'avantages déjà longue un élément important à mes yeux, soit le plaisir de travailler en collégialité avec un comité de rédaction composé de chercheur.e.s aux expertises diverses, mais partageant un même souci de rigueur. Toutes ces expériences satisfaisantes aident à faire mieux passer la « pilule administrative » : les courriels innombrables, les demandes de subvention et les autres soucis du quotidien éditorial.

En ne quittant pas ici mon confortable statut de témoin qui m'épargne un certain nombre de démonstrations fastidieuses, j'aimerais maintenant m'attarder à des questions abordées par Andrée Fortin dans l'essai stimulant qu'elle nous a proposé. Je mettrai plus précisément l'accent sur deux d'entre elles qui rejoignent plus étroitement mes préoccupations. Le thème de l'engagement des revues sera abordé en premier lieu; puis je discuterai de celui – large et grave – de leur survie, en ciblant de manière particulière le rôle des bibliothèques universitaires.

QUI LIT LA *REVUE D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE ?* DU RAYONNEMENT SOCIAL DES REVUES

Andrée Fortin pose dans son texte un regard bienveillant sur les revues savantes québécoises et leur rôle social. Les présentant, à raison, comme un « rouage important de l'institution scientifique québécoise[1] », elle va plus loin en soulignant que « leur portée ne se réduit pas au monde universitaire et scientifique dont elles sont issues[2] ». Il est question d'engagement dans la cité. « [L]es revues sont lues », insiste la sociologue, en s'appuyant sur les travaux de Vincent Larivière[3].

Si l'on s'en tient à une large échelle d'analyse, on peut aisément souscrire à cette affirmation qui concerne notre lectorat. Les données démographiques sur les populations universitaires – nos principaux lecteurs en puissance – ne fournissent-elles pas, après tout, les preuves d'une croissance soutenue depuis au moins ces années 1970 qui présidèrent à l'extension du réseau universitaire québécois? Quelques chiffres indicatifs nous permettent de le croire. Alors que l'on comptait, en 1975, 11 791 diplômés de baccalauréat dans le secteur large des sciences sociales et humaines (SSH), ils étaient désormais 23 906 en 2011. Du côté des maîtrises et pour les mêmes années, on passe de 1807 à 7131 diplômés annuels. Au doctorat : de 153 à 686[4]. Les taux de diplomation, toutes disciplines confondues cette fois, attestent d'un même phénomène de croissance. Calculées en fonction de la population ayant l'âge théorique d'obtenir un diplôme, ces données confirment l'élargissement de la scolarisation universitaire. Ne prenons que le seul exemple de la maîtrise qui révèle la progression suivante, soit 2,7 % de la population diplômée en 1976 et 10,2 % en 2011[5].

Avec de telles statistiques en tête, on imagine aisément que le petit cercle d'auteurs et de lecteurs de la *RHAF* qui gravitait autour du chanoine Groulx au moment de la fondation de la revue en 1947 s'est élargi spectaculairement depuis 70 ans. Or le facteur de la croissance des populations universitaires n'est pas le seul à considérer dans l'analyse. La mise en ligne de la *RHAF* sur la plateforme Érudit au milieu des années 2000 et, plus encore, la numérisation complète de ses anciens volumes qui a suivi, ont nettement accru le potentiel de diffusion nationale et internationale des articles anciens et contemporains de la revue, le tout favorisé

1. Andrée Fortin, « Les revues de sciences humaines et sociales de langue française au Québec. Engagement dans la cité et patrimoine scientifique », *Table-ronde Revues de sciences humaines et sociales de langue française. Enjeux de la recherche*, Acfas, Montréal, 8 mai 2017, (p. 7 du texte manuscrit).
2. *Ibid*, p. 1.
3. *Ibid*, p. 5.
4. Sources : ministère de l'Éducation du Québec et ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires. Merci à Yves Gingras d'avoir mis à ma disposition des tableaux colligés à partir de données ministérielles.
5. Source MELS et MESRST, Indicateurs de l'éducation, édition 2013. Pour plus d'informations, on consultera Gingras (2010).

par des outils de balisage de haute qualité. La toute récente décision d'abaisser, dès février 2017, la barrière mobile de consultation libre de 24 à 12 mois pour remplir les exigences de la *Politique des trois organismes sur le libre accès aux publications* (CRSH, CRSNG, IRSC) fut une autre initiative d'Érudit dont l'effet présumé est une fréquentation accrue de consultation de nos articles, si l'on se fie aux études et aux témoignages qui corrèlent étroitement consultation élevée et accès étendu[6].

Grâce au développement des études supérieures et à l'avènement d'Érudit donc, la *RHAF* peut désormais se gratifier d'un grand nombre annuel de « clics », dont plusieurs proviennent de l'extérieur du pays. Dans une conférence présentée en 2016, Vincent Larivière soulignait que la *RHAF* se situait toujours au 1er ou 2e rang des revues d'histoire (toutes origines confondues) les plus consultées au sein de quatre universités québécoises (UQAM, Université de Montréal, Université Laval et Université de Sherbrooke) (LARIVIÈRE, 2016b). Par ailleurs, la liste de « provenance des visiteurs » de la *RHAF* sur Érudit en 2015 révèle des informations étonnantes : avec 78 262 pages consultées, nos lecteurs proviennent en premier lieu des États-Unis. Le Canada arrive en second, cette année-là, suivi de la France, de la Biélorussie et de la Chine… Les palmarès se transforment selon que l'on compile les téléchargements plutôt que les visiteurs. Ainsi, pour la même année 2015, c'était l'Allemagne qui, de tous les pays, avait téléchargé le plus de gigaoctets! On peut parier que Groulx et ses acolytes, même dans leurs rêves les plus fous, n'avaient jamais rêvé d'un tel rayonnement international (encore moins en provenance de territoires germaniques et anglo-saxons) pour leur petite revue d'histoire célébrant l'Amérique française… Autre objet de satisfaction relativement à ces statistiques : la deuxième vie que connaissent nos anciens *opus*. Grâce à leur *alter ego* numérique, en effet, ces derniers ne sont plus condamnés à prendre la poussière sur les tablettes de bibliothèques et revivent véritablement grâce au Web qui rend la consultation si facile. Ainsi en cette même année 2015 qui nous sert ici de repère, l'article le plus consulté de la *RHAF* (avec 5025 clics), était celui de G. Debien, « Liste des engagés pour le Canada au XVIIe siècle (1634-1715) », paru en 1952![7] De telles statistiques de consultation ont quelque chose de rassurant. Elles convergent avec les observations d'Andrée Fortin et confirment que nos revues suscitent l'intérêt.

Mais on ne saurait se contenter de ces larges courbes pour documenter de manière complète les pratiques de lecture des revues savantes de manière générale, et celles de la *RHAF* en particulier. Des phénomènes plus subtils doivent aussi être considérés dans l'évaluation de la portée de nos revues (j'évite ici, volontairement, de parler de « facteur d'impact », cet indicateur qui correspond si peu à la réalité de nos revues francophones, mais que les organismes subventionnaires s'obstinent à nous voir documenter [LARIVIÈRE, 2016a]). Ces phénomènes nous incitent

6. Selon Sarah CAMERON-PESANT, « [l]'analyse des téléchargements effectués ici au Canada, d'où proviennent la majorité des abonnés [d'Érudit], nous a permis de constater que les revues en libre accès immédiat sont deux fois plus consultées que les autres au cours des trois premières années de leur diffusion ». S.d.

7. Je remercie Jean-François Cantin d'avoir compilé ces données en vue d'une journée d'étude sur la *Revue d'histoire de l'Amérique française* tenue en juin 2016.

à plus de circonspection dans l'appréciation du poids sociétal de nos publications scientifiques.

La percolation des contenus savants vers des couches de lecteurs et de citoyens n'appartenant pas « organiquement », si je puis dire, aux milieux universitaires n'a rien, à mon sens, d'un mécanisme automatique et bien huilé. Dans un monde idéal, les contenus se diffuseraient tranquillement, de l'Université vers les cégeps puis vers les écoles secondaires et primaires; ils accrocheraient au passage l'œil des responsables de sociétés d'histoire et de généalogie, des centres d'archives et des milieux muséaux. Ceux-ci prendraient la peine de vulgariser cette connaissance neuve, la projetant ainsi auprès de cercles toujours plus étendus. D'autres circonvolutions, par ailleurs, celles-ci ascendantes, feraient en sorte que nos revues rejoignent aussi les centres de décisions économiques et politiques.

Mais ce monde idéal n'existe pas et des obstacles structurels empêchent le savoir de se diffuser ainsi. Reflétant des dynamiques propres au milieu de la recherche universitaire qui dépassent largement d'ailleurs le microcosme québécois, nos revues spécialisées sont devenues dans bien des cas des revues ultra-spécialisées de par leurs thématiques, leur méthodologie, mais aussi leur langage. L'histoire d'une « vieille revue » comme la *RHAF* – vraisemblablement la troisième plus ancienne au Québec, après les *Cahiers des dix* et *Études d'histoire religieuse* – illustre bien le processus d'homogénéisation du lectorat et les enjeux de « littératie » posés par les transformations d'une discipline qui, comme toutes les autres, est devenue plus codifiée au fil des ans. Posons les choses ainsi : qui peut lire la *RHAF* de nos jours? Qui, surtout, parmi ceux qui n'appartiennent pas directement au monde de la recherche en sciences humaines (voire strictement à l'histoire) a le goût et la capacité de lire la *RHAF* pour élargir sa culture historique? Le format standardisé des contributions, le langage spécialisé auquel on a recours, le poids lourd de l'appareillage critique propre à ce genre de publication, s'ils sont assurément gages de rigueur scientifique, réduisent aussi, il faut le reconnaître, la portée sociale de nos publications.

Ainsi, à propos de la diversité sociologique du lectorat de revues savantes comme la *RHAF*, je pose facilement l'hypothèse d'une attrition décennale. Le fameux « public cultivé », qu'on aime s'imaginer faisant partie de notre lectorat cible, est-il vraiment au rendez-vous? Il fut un temps où nos listes d'abonnés témoignaient de la présence de nombreux amateurs d'histoire, mais est-ce encore le cas? Plus encore, il me semble que cette attrition postulée dans la diversité du lectorat touche les milieux universitaires eux-mêmes. Cela reste à démontrer, mais je crois que le problème de « littératie », évoqué ci-haut, se pose au sein même de la présumée « tour d'ivoire » universitaire. Je ne peux parler que pour l'enseignement de l'histoire que je connais, mais j'observe que des collègues – professeur.e.s et chargé.e.s de cours – renoncent dans certains cours de premier cycle à mettre au programme des articles de revues savantes, préférant recourir à des manuels qui semblent plus digestes pour les étudiant.e.s.

Par ailleurs, du point de vue de la diversité des plumes qu'on publie au sein de la *RHAF*, l'homogénéisation des profils est aussi un phénomène réel, bien que

moins récent. En 1972, Fernand Harvey et Paul-André Linteau faisaient paraître un portrait statistique de la revue et de ses évolutions. En ciblant la décennie 1963-1972, les chercheurs établissaient que 57,6 % des auteurs avaient pour « lieu de travail » l'université. Parmi les autres, on en trouvait 7,3 % qui avaient pour « lieu de travail » le collège, 12 % le gouvernement, 7,9 % les archives et 0,5 % la paroisse (HARVEY et LINTEAU, 1972). Dix ans plus tard, un exercice similaire, effectué cette fois par Jean-Paul Coupal, montrait d'importantes évolutions. Reprenant en gros les mêmes catégories, Coupal observait pour la décennie 1972-1981 que 81 %, des auteurs avaient désormais pour « lieu de travail » l'université. On n'en trouvait plus que 4,8 % en provenance des collèges et seulement 2,7 % du gouvernement (COUPAL, 1983).

Disciplinarisation, spécialisation du travail de recherche, resserrement des exigences méthodologiques et lexicales : ces changements ne nous surprennent guère et on ne peut qu'applaudir les hauts standards qui fondent, désormais, la qualité de nos revues. Faut-il pour autant être aveugles à ceux que ce mouvement a laissés en plan et renoncer à l'idée d'une interaction plus soutenue avec les milieux extrauniversitaires? Lorsqu'on observe la trajectoire de la *RHAF*, on peut dire qu'elle est devenue une revue de chercheurs à destination de chercheurs, alors qu'elle a déjà rejoint, animé et stimulé une communauté plus diversifiée d'amateurs d'histoire. Sans vivre dans la nostalgie, nous pouvons nous désoler de ne plus pouvoir répondre à une indéniable « demande d'histoire » en provenance de divers milieux. Combien de fois par année, en effet, le comité de rédaction est-il sollicité par des historiens « amateurs », des généalogistes et autres érudits qui cherchent, non pas uniquement des débouchés pour leurs travaux, mais plus encore des interlocuteurs prêts à discuter de leurs recherches, à partager des connaissances sur tel ou tel aspect et à perfectionner leurs méthodes. À voir la tournure des papiers qu'ils soumettent parfois, l'on devine qu'en raison de leur style ou de leur méthodologie, ils ne passeront jamais la rampe de l'évaluation par les pairs. Nous arrivons certes, ici et là, à donner quelques pistes, à échanger des idées, à fournir des références, mais on doit le plus souvent répondre poliment que le temps nous manque pour les aider davantage…

Pour d'aucuns ce problème n'existe pas. La *RHAF* est une revue de recherche de haut niveau, point à la ligne, et que les amateurs se tournent vers les tribunes de vulgarisation. Cette réponse n'est pas satisfaisante à mon sens. Car d'une part, de telles tribunes de vulgarisation n'existent à peu près pas dans le champ éditorial québécois (je lève ici mon chapeau à l'équipe de la revue *Cap-aux-Diamants*, dont la survie dans la longue durée s'avère l'exception à la règle et relève de l'exploit). D'autre part, je considère que l'enjeu de la transmission des savoirs est *aussi* notre problème et qu'il doit préoccuper l'ensemble de la communauté scientifique. Quant aux « décideurs » dont parle Andrée Fortin dans son article, je serais surprise qu'ils soient nombreux à avoir la *RHAF* sur leur table de chevet, malheureusement. Cela relève du statut de l'histoire et d'autres sciences humaines et sociales déclassées comme savoirs jugés pertinents dans notre société technocratique. Pour resserrer les liens avec une communauté plus large, il y a sans doute des solutions à examiner, comme l'intégration de débats qui suscitent l'intérêt dans nos pages, l'accueil de certains textes au format « essai », une sélection de thèmes pouvant parfois faire

un écho plus direct à l'actualité. Sans pouvoir offrir de solution miracle, je persiste à croire qu'il faut affronter cette question. Je veux bien qu'on célèbre l'ère du libre accès comme synonyme de démocratisation du savoir, mais je crois qu'il faut se préoccuper aussi d'une certaine diversité de notre lectorat.

FRAGILITÉ DES REVUES ET PRÉSERVATION DU PATRIMOINE SCIENTIFIQUE

L'autre point que je souhaite aborder en écho au texte d'Andrée Fortin est celui de la survie des revues, une question étroitement liée à celle du financement, comme on le sait. Au moment où j'écris ces lignes, le Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH) est en pleine refondation de son programme d'aide à l'édition savante et ne peut confirmer encore si un concours aura bien lieu au printemps 2018 – le site que nous consultons journellement n'affiche encore rien. Le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC), pour sa part, prévoit tenir un tel concours à l'automne 2018. À quels nouveaux critères serons-nous cette fois confrontés, se demande-t-on avec inquiétude dans les comités de rédaction? Les attentes sont nombreuses à l'égard des grands organismes dont on souhaite qu'ils comprennent la nécessité d'un réinvestissement. Si les revues sont un rouage important de l'institution scientifique nationale, comme le soutient Andrée Fortin, nos décideurs de Québec et d'Ottawa ont paru en douter fortement dans la dernière décennie. Autrement, comment expliquer que les subsides reçus par la *RHAF*, en 2007, étaient *supérieurs* à ceux dont nous bénéficions en 2017?

Organismes	2007	2015	2017
FRQSC	28 000	24 640	20 000[8]
CRSH	25 000	17 750	17 750

On imagine bien qu'en dix ans, les frais de production n'ont aucunement diminué. Tout ce qui relève, en effet, de la révision linguistique, du secrétariat, de l'impression (eh oui, la *RHAF* paraît toujours en format papier, trois fois par année[8]) coûte, en général, plus cher aujourd'hui qu'il y a une décennie. Aux

8. Nous publions annuellement un numéro double et deux numéros simples, ce qui fait trois parutions papier. Cette toute récente amputation de la subvention annuelle d'un montant de 4 640 $ provient d'une décision du FRQ-SC de payer directement, désormais, les frais de production d'Érudit, alors qu'auparavant les revues étaient facturées par l'organisme. La mesure, explique-t-on, vise à permettre aux revues qui n'obtiendraient pas les octrois du FRQ-SC, mais qui seraient tout de même recommandées, de ne pas voir leur diffusion numérique suspendue faute de moyens. [http://www.frqsc.gouv.qc.ca/espace-presse/nouvelles-et-communiques/nouvelle/nouvelles-mesures-de-soutien-a-la-publication-scientifique-en-francais-j5kllgnf1481730917466]

pertes de subsides gouvernementaux se sont ajoutées celles des revenus d'abonnements individuels et institutionnels de la revue papier, naguère substantiels et que le passage au numérique n'a pas pleinement compensés. Plus marginales, mais à considérer dans le portrait général, est la baisse tendancielle des sommes versées annuellement par Copibec, en lien avec la reproduction d'articles en usage pour l'enseignement. L'ambiguïté de la loi actuelle du droit d'auteur en contexte éducatif et le recours beaucoup plus spontané des enseignants aux plateformes comme Moodle, où l'on dépose commodément des fichiers PDF à destination des étudiant.e.s, n'incitent plus à la déclaration systématique des œuvres reproduites. La dématérialisation des recueils de lectures obligatoires et l'absence de contrôle qui l'accompagne font en sorte que seuls les collègues zélés remplissent systématiquement, désormais, leur fameuse DDA (déclaration de droits d'auteurs) en début de trimestre.

Je n'insiste pas sur ce contexte connu car je souhaite aborder aussi le rôle des bibliothèques universitaires dans la préservation des institutions que sont nos revues savantes. Désormais, en vertu d'un partenariat conclu en 2014 et reconduit en 2017 entre Érudit et le Réseau canadien de documentation pour la recherche (RCDR), regroupant 53 bibliothèques universitaires, un nouveau modèle relationnel prévaut, nous fait-on valoir. Remisant l'ancien modèle vendeur-client, on évoque désormais le partenariat pour nommer les liens entre Érudit et les bibliothèques. Ceux-ci feraient front commun pour le soutien au libre accès. Selon cette nouvelle perspective, en effet, les bibliothèques plutôt que de se concevoir comme des acheteurs de bouquets d'abonnements, se présentent comme des investisseurs dans le consortium Érudit, que certains conçoivent au Québec comme le conservateur de la collection nationale scientifique. Elles se félicitent d'ailleurs de le faire afin de contrecarrer l'influence des grands éditeurs privés (comme Springer et Elservier). Ceux-ci, comme on le sait, ont trop longtemps pris les bibliothèques en otage en exigeant de leur part des tarifs d'abonnement exorbitants rendus possible par le quasi-monopole qu'ils exercent dans certaines disciplines. Ces ententes sont réjouissantes, bien entendu, et l'on peut espérer qu'elles se prolongeront sur un horizon plus lointain. Érudit travaille à établir des partenariats équivalents en France, avec les bibliothèques membres du consortium Couperin, et aux États-Unis, avec CIFNAL, ainsi qu'« à réduire les coûts reliés à la production et à développer de nouveaux modèles de commercialisation » (ÉRUDIT, 2016). Tout récemment, le consortium des bibliothèques belges francophones (la Bibliothèque Interuniversitaire de la Communauté française de Belgique – BICfB) vient d'annoncer son adhésion au Partenariat de soutien au libre accès pour les revues savantes, ce qui augure aussi très bien (ÉRUDIT, 2018).

Il semble plus inquiétant que ces mêmes bibliothèques universitaires, désormais investies d'un rôle de « partenaires » d'Érudit dans des fonctions de production et de diffusion des contenus scientifiques, se soient toutes lancées de façon parallèle, et à grands coups de fonds publics on peut l'imaginer, dans la mise en place et la promotion de dépôts institutionnels. Il en existait 16 au Québec en avril 2017, ce qui plaçait la province en tête de liste dans tout le Canada (l'Ontario en avait 15, la Colombie-Britannique, 7) (PAUL, 2017). Ces efforts sont motivés en partie par la nécessité de se conformer à la Politique des trois organismes sur le libre accès aux

publications, entrée en vigueur en mai 2015. Or plusieurs des dépôts semblent avoir peine à se développer selon leurs ambitions initiales car les professeur.e.s les boudent. Ces derniers se montrent peu motivés, dans les faits, à déposer systématiquement leurs publications, n'en voyant pas les avantages ni la nécessité, car celles-ci sont déjà accessibles et bien référencées sur d'autres plateformes numériques. Qui plus est, certaines se conforment automatiquement – comme c'est le cas d'Érudit – à la politique fédérale. À l'usage, tout porte à croire que ces dépôts institutionnels servent essentiellement à la mise en ligne de mémoires et de thèses publiés au sein de chaque institution. On y trouverait aussi de la littérature grise (rapports de recherche) et des textes non publiés... La chose est troublante, car les investissements pour concevoir et faire rouler adéquatement ces nouvelles plateformes ont sans doute été substantiels pour les bibliothèques toujours prêtes, par ailleurs, à se déclarer exsangues. Sans doute bien involontairement, ces dépôts institutionnels forment une sorte de concurrence déloyale à l'endroit d'Érudit. C'est comme si la main droite ne savait pas ce que fait la main gauche dans la manipulation des rares fonds publics destinés à la diffusion des productions savantes. La multiplication de ces dépôts décentralisés dans chacune des institutions universitaires me semble illogique : plutôt que de miser sur une plateforme commune et performante, en renforçant le rayonnement et les occasions de sa consultation, chacun a fait sa petite affaire dans son coin. Pour les revues, qui doivent témoigner de l'intensité de leur impact, cette dissémination potentielle des accès à un même article (et donc cette dissémination des statistiques) n'est pas nécessairement une bonne nouvelle. Aura-t-on bientôt à justifier des baisses de consultation au moment de faire nos demandes de subvention à partir des chiffres d'Érudit? Et par ailleurs, les bibliothèques, déjà financièrement à bout de souffle, trouveront-elles bientôt qu'Érudit leur coûte trop cher, puisqu'elles doivent désormais soutenir et vivifier leurs nouveaux dépôts institutionnels informatisés? Resteront-elles motivées à investir dans la collection nationale? Avec la quasi-extinction des abonnements papier, les revues savantes de langue française au Québec sont devenues très dépendantes d'Érudit et de sa bonne santé. Voilà pourquoi de mon point de vue de directrice de la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, il importe de veiller de très près à sa vigueur et à sa pérennité en tant qu'institution importante du champ scientifique en sciences humaines.

*

* *

Le monde des revues savantes de sciences humaines et sociales de langue française au Québec est un monde inquiet mais néanmoins heureux, affirmerai-je en guise de conclusion. Habituées, jusqu'à un certain point, à la précarité qui a toujours caractérisé ces entreprises artisanales, les équipes éditoriales semblent dotées d'un fort potentiel de résilience lorsqu'elles ont la chance d'œuvrer au sein d'institutions assez établies comme la *RHAF*. Une confiance en l'avenir, peut-être un peu naïve, le plaisir de faire ce que l'on fait, surtout, nous portent. Or les transformations rapides du champ éditorial scientifique – le passage au numérique, mais aussi les politiques de libre accès – représentent néanmoins un défi de taille. Souhaitons qu'après les actuels tâtonnements pour trouver un modèle financier

viable, un certain équilibre puisse être enfin rétabli. Il faut inviter pour cela tous les acteurs importants, y compris les bibliothèques universitaires, à se conscientiser et à se responsabiliser à l'endroit de ces institutions scientifiques importantes que sont nos revues. La chose est essentielle si l'on veut continuer non seulement à « penser le Québec, […] mais aussi [à] penser le monde à partir du Québec », comme le souligne opportunément Andrée Fortin.

Louise BIENVENUE

Département d'histoire,
Université de Sherbrooke.
Louise.Bienvenue@usherbrooke.ca

BIBLIOGRAPHIE

CAMERON-PESANT, Sarah

« Libre accès immédiat et libre accès différé : impact sur la consultation des articles », *Salons. Un éclairage sur la société par les revues savantes, Érudit.* [https://salons.erudit.org/salon/enjeux-de-la-diffusion-savante], consulté le 24 février 2018.

COUPAL, Jean-Paul

1983 « Les dix dernières années de la *Revue d'histoire de l'Amérique française 1972-1981* », *Revue d'histoire de l'Amérique française,* 36, 4 : 553-567.

Érudit

2016 « Lettre aux revues savantes au moment de l'abaissement de la barrière mobile et de la signature de nouveaux contrats », envoyée en novembre 2016.

2018 « Message aux équipes de revues savantes », *Bilan des grandes activités 2017*, envoyé le 5 février 2018.

FERNAND, Harvey et Paul-André LINTEAU

1972 « L'évolution de l'historiographie dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 1947-1972 : aperçus quantitatifs », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 26, 2 : 174.

GINGRAS, Yves

2010 « Trente ans de recherche universitaire au Québec : les chiffres », *Découvrir,* mai-juin : 80-88.

LARIVIÈRE, Vincent

2014 « De l'importance des revues nationales », Découvrir magazine, 15 septembre 2014. [http://www.acfas.ca/publications/decouvrir/2014/09/l-importance-revues-recherche-nationales].

2016a « Remettre le facteur d'impact à sa place », *Découvrir,* 21 avril 2016. [http://www.acfas.ca/publications/decouvrir/2016/04/remettre-facteur-impact-place], consulté le 24 février 2018.

2016b « La diffusion des connaissances à l'ère numérique », Conférence présentée lors de la Journée d'étude sur la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 17 juin 2016. Non publiée.

PAUL, France

2017 « Le dépôt institutionnel Savoir UdeS », Présentation au comité de pilotage de l'Université de Sherbrooke, 13 avril 2017.

RS

LES REVUES SAVANTES EN ÉTUDES LITTÉRAIRES PUBLIÉES AU QUÉBEC : L'EXEMPLE D'*ÉTUDES FRANÇAISES*

Élisabeth Nardout-Lafarge

L'état des lieux présenté ici même par Andrée Fortin[1] rend fidèlement compte de l'histoire, du fonctionnement et des nouveaux enjeux liés à la situation actuelle des revues savantes dans le champ des études littéraires au Québec, et en particulier de celle que je dirige depuis 2014, *Études françaises*. Invitée en tant que directrice de cette revue à participer à ce dossier, je reviendrai, à partir de cette expérience, sur quelques-unes des questions soulevées dans l'article d'Andrée Fortin : le rôle institutionnel et disciplinaire des revues savantes, le problème de la langue et celui du financement. J'aborderai ces sujets, sachant que les transformations de sa diffusion et les incertitudes financières que vit actuellement *Études françaises* sont partagées par plusieurs autres revues, en littérature notamment, et qu'elles concernent également l'avenir de la plupart des publications savantes en sciences humaines qui paraissent en français au Québec.

SUR L'IMPORTANCE DES REVUES DANS L'INSTITUTION

Études françaises existe depuis 1965. Plusieurs articles parus dans son volume jubilaire (50, 1-2 et 3, 2014), ont retracé les conditions de sa création et le rôle de ses fondateurs (Lacroix, 2014). Ces travaux explorent notamment la nature et l'évolution des liens qui l'attachent au Département des littératures de langue française de l'Université de Montréal, le département et la revue ayant été fondés presque en même temps et ayant partagé pendant des années le même nom[2]. Sur le plan institutionnel, ces liens sont inscrits dans le fonctionnement même de la revue : c'est toujours un professeur ou une professeure du département qui la dirige et la direction du département participe de façon statutaire à cette nomination. Néanmoins, contrairement à d'autres publications, dès ses débuts, *Études françaises* a maintenu

1. Andrée Fortin, « Penser au Québec, penser le Québec. De quelques revues de sciences sociales », ici même, p. 411-433
2. Le département d'études françaises est devenu en 2006 le département des littératures de langue française.

une certaine autonomie et ne se considère ni ne s'intitule, sur aucun document, revue du département. Comme le montrent les articles de Francis Gingras sur le Prix de la revue (GINGRAS, 2014) et de Michel Lacroix sur les choix théoriques et épistémologiques d'*Études françaises* (LACROIX, 2014), les liens intellectuels sont tout aussi manifestes. Bien qu'elle ne s'y soit pas limitée, la revue a constitué, dès son origine, une vitrine pour les travaux des différents spécialistes du département à partir de ce qui, au-delà de leur diversité théorique, unit leurs méthodes, à commencer par le travail sur le texte lu et travaillé dans sa langue d'écriture.

Dans le domaine des études sur la littérature québécoise, la construction d'une légitimation réciproque entre les départements de lettres et les revues savantes a été très finement analysée dans un essai de Nicole Fortin, *Une littérature invent*ée, qui étudie le contexte historique, théorique et institutionnel de la fondation des trois revues universitaires qui sont encore actuellement les plus importantes du champ au Québec : *Voix et images* associée au Département d'études littéraires de l'UQAM, *Études littéraires* et *Études françaises* respectivement associées au Département des littératures de l'Université Laval et au Département des littératures de langue française de l'Université de Montréal (FORTIN, 1994). Il faut désormais ajouter *Tangence*, fondée en 1981, associée aux Départements de lettres des Universités du Québec à Trois-Rivières et à Rimouski.

L'essai de Nicole Fortin analyse la fonction instituante des revues savantes sur laquelle insiste également Andrée Fortin. Cette fonction se manifeste à tous les niveaux, du plus concret – celui de la carrière universitaire, dominée par l'oukase du *publish or perish* et dont l'évaluation repose pour une bonne part sur la qualité des revues dans lesquelles les chercheurs publient leurs travaux, sur leur réputation, leur visibilité, leur taux de consultation et de citation – au plus théorique : les revues ont un rôle de premier plan dans ce que Michel Lacroix appelle « la disciplinarisation du savoir », donc les mises en forme, les renouvellements, les réorientations des connaissances et des méthodes de travail. Elles participent ainsi à l'élaboration des définitions toujours en mouvement des disciplines et c'est dans leurs pages que s'amorcent et se discutent leurs transformations. En ce sens, elles servent de laboratoire, de banc d'essai, de mise à l'épreuve des théorisations et, la plupart du temps, les articles précèdent et inspirent les livres.

LANGUE ET THÉORIE

Andrée Fortin souligne également comment « le regard porté sur le monde varie aussi selon le lieu – géographique, social, dominé ou dominant – d'où ce regard est porté, d'où la pertinence des études à caractère théorique publiées par les revues »[3]. C'est dire que les revues publiées au Québec développent une pensée théorique et constituent ainsi un point de vue singulier sur cette discipline.

3. Andrée Fortin, ici même, p. 426.

Cet aspect, inscrit très tôt dans le mandat de la revue[4], concerne particulièrement *Études françaises*. Comme *Littérature* ou *Poétique* en France, *French Studies* aux États-Unis, *Études françaises* se spécialise dans l'étude des corpus littéraires écrits en français (c'est ce qui la distingue *d'Études littéraires* qui accueille des articles portant sur des corpus écrits dans d'autres langues et/ou traduits), sans considération des contextes nationaux, aussi bien au Québec, en France que dans les francophonies – concept que la revue a d'ailleurs contribué à élaborer dans les années 1966-1968 (Gingras 2014). (C'est ce qui la distingue également de *Voix et images* qui ne publie que des travaux portant sur la littérature québécoise.)

À titre d'illustration, au cours des deux dernières années, *Études françaises*, qui a adopté en 1974 un fonctionnement par dossiers comme la plupart des revues de la discipline, a publié des numéros sur « [l]a figure du père dans les littératures francophones », Afrique subsaharienne, Maghreb, Antilles (52, 1, 2016), sur les nouvelles maisons d'édition créées au Québec depuis les années 2000 (52, 2, 2016), et sur le rôle de la voix dans la poésie de Mallarmé (52, 3, 2016). En 2017, ont paru un numéro d'hommage au critique et essayiste Gilles Marcotte (53, 1), un autre sur la mise en livre de la littérature médiévale (53, 2) et le dernier numéro de l'année porte sur le dialogue épistémologique actuel entre littérature et histoire dans des corpus français des 19e et 20e siècles (53, 3). La rubrique « Exercices de lecture » où paraissent des articles libres, souvent signés par de jeunes chercheurs, présente la même variété et le même équilibre des corpus.

La revue publie ainsi les articles de spécialistes des littératures des différentes aires géographiques et des différentes époques, du Moyen Âge à la production contemporaine, diffusant dans le même espace et selon les mêmes critères d'évaluation, les travaux de québécistes mais aussi de médiévistes, de spécialistes des littératures d'Ancien régime, du théâtre ou des littératures contemporaines, qu'ils soient québécois, canadiens, français, ou étrangers et dont les articles sont alors traduits. Le Québec n'est donc pas, à *Études françaises*, d'abord un objet d'étude, mais, sur la base d'une langue partagée dans le temps et dans l'espace et en prenant en compte toutes les modalités de ce partage, un point de vue à partir duquel penser de manière singulière la discipline littéraire ; point de vue générateur de dialogues, interdisciplinaires notamment, et de porosités théoriques qu'on ne trouve ni dans les revues françaises ni dans les revues américaines ou italiennes. On en verra un bon exemple dans un numéro de 2015, « Jean Genet en Amérique » (51, 1, 2015), dont les coordonnateurs, des universitaires du Québec, ont réuni des spécialistes français, américains, suédois et québécois pour relancer la lecture de Genet à partir de sa réception sur le continent nord-américain, en croisant des approches culturelles, *queer*, mais aussi historiques et génétiques.

4. Voir, entre autres, Georges-André Vachon, « Le conflit des méthodes », *Études françaises*, vol. 2, no 2, 1966, p. 101-216, repris dans le dossier « Hommage à Georges-André Vachon », vol. 31, no 2, 1995, p. 133-154, et l'analyse qu'en propose Michel Lacroix 2014, p. 61-64.

Cette pratique revient à affirmer que faire de la recherche en littérature au Québec, dans une histoire spécifique de l'institution de ce champ disciplinaire, à l'intérieur de pratiques universitaires qui ont leur histoire propre, permet d'élaborer des propositions théoriques spécifiques, innovatrices, susceptibles d'être reprises et réappropriées. Au fond, il en va ici d'une sorte de droit à théoriser, donc à penser, à partir d'ici sur des objets qui excèdent l'ici. Les recensions de plusieurs numéros, les citations des articles publiés à *Études françaises* dans des revues européennes et américaines, ou encore la publication récente d'articles de Jean-Luc Nancy et de Georges Didi-Huberman, dans un dossier, « Nouvelles poétiques de l'*ekphrasis* » (50, 2, 2014)[5], exemplaire de l'ouverture à la philosophie et à l'histoire de l'art que la revue a régulièrement privilégiée, manifestent qu'*Études françaises* demeure l'une des publications de référence dans les études sur la littérature écrite en français.

LANGUE ET FINANCEMENT

Or force est de constater que c'est sa fidélité à ce mandat qui a déclassé *Études françaises* lors du dernier concours des subventions d'aide aux revues savantes du FRQSC de l'automne 2014[6]. Que, dans la vie d'une revue, le résultat d'un concours relève de l'anecdote, de l'accident de parcours puisque c'était la première fois de son histoire qu'*Études françaises* n'obtenait pas du FRQSC le financement demandé, ne dispense pas de l'analyser, surtout quand il vient renforcer de manière aussi directe les inquiétudes actuelles sur l'avenir des revues de langue française. À ce concours, *Études françaises* a été notée « B+ » (ce qui l'exclut de facto de l'attribution par le Fonds des sommes restantes récemment distribuées), sur la base d'un bilan, d'une gouvernance et d'une diffusion « excellents » et d'articles « très bons », tandis que sa pertinence et son originalité ont été jugées « bonnes » seulement, ce qui signifie en termes subventionnaires « insuffisantes ». Dans la fiche d'évaluation qui accompagne la lettre de refus, se trouve une phrase que je ne peux pas ne pas citer tant elle est au cœur des préoccupations de ce dossier : « Les membres du comité s'interrogent par ailleurs quant à la revendication d'un calibre international pour la revue, les articles publiés étant rédigés exclusivement en français » [sic]. Outre qu'elle s'avère particulièrement inquiétante en ce qu'elle émane d'un organisme gouvernemental québécois, cette phrase fait craindre que l'appréciation ait pu être plus négative encore si les évaluateurs dont elle exprime l'opinion s'étaient avisés que non seulement les articles publiés, mais surtout les textes étudiés à *Études françaises* sont exclusivement en français.

Ce qui a été rejeté – ou inaperçu – par ce comité tient premièrement à la possibilité de faire en français de la recherche au niveau international, d'être international en français, quand soutenir et promouvoir la recherche en français relève de la raison d'être du Fonds. Sur cette nécessité politique et culturelle, si longtemps

5. Dossier coordonné par Ginette Michaud

6. Je tiens à préciser que, nommée en 2014, j'ai présenté à ce concours le bilan de la direction précédente, bilan dont je suis totalement solidaire bien que je n'en sois pas directement responsable.

défendue au Québec, on renverra aux articles parfois acerbes que l'essayiste André Belleau a consacrés à la question (Belleau, 1986a et 1896b). Deuxièmement, dans le cas d'*Études françaises*, où le français n'est pas seulement la langue de diffusion des résultats mais l'objet d'étude puisque le mandat de la revue couvre justement la littérature écrite en français à travers le monde et à travers le temps, ce qui a aussi été rejeté – ou inaperçu –, c'est la validité d'un point de vue théorique original sur cet objet et, en quelque sorte, émanant de lui. Ce faisant, on a déprécié ou négligé d'une part, l'importance, pour les études littéraires, de l'analyse textuelle qui seule peut mettre au jour les modalités à l'œuvre dans la construction du sens et, d'autre part, l'expertise internationalement reconnue des chercheurs du Québec ou des québécistes étrangers sur les rapports entre la langue et la littérature. Je citerais, pour m'en tenir à des auteurs directement liés à *Études françaises*, Lise Gauvin, Jean-Marie Klinkenberg et Benoît Melançon. Ainsi, au-delà de la langue de diffusion, ce sont, par conséquent, des années de travaux largement cités et repris dans la discipline qui ont été désavouées.

Parmi les explications de ce refus, explications plus ou moins paranoïaques auxquelles me conduit la gestion de la pauvreté de la revue, désormais à moitié financée grâce à la subvention du CRSH, on peut prêter au FRQSC la volonté d'opérer une sorte de rééquilibrage des ressources (alors particulièrement limitées, j'en tiens compte) entre *Études françaises* et *Études littéraires,* la première ayant été subventionnée sans interruption depuis la création du fonds alors que ce n'est pas le cas de la seconde. Selon cette hypothèse, il faut supposer que le comité n'a pas perçu la différence de leurs mandats ou qu'il a choisi de rejeter celui d'*Études françaises*. Les deux revues partagent certes des auteurs, des évaluateurs et des lecteurs, mais leur objet et leur champ d'investigation ne sont pas les mêmes et c'est précisément la question de la langue qui les distingue ; le travail sur les textes dans leur langue originale supposant forcément des perspectives, le recours à des méthodes et des modes d'analyse qui ne sont pas les mêmes que ceux que requiert le travail sur des textes traduits. À l'image des départements universitaires qui les ont vu naître et comme l'indiquent leurs noms, *Études littéraires* et *Études françaises* occupent des créneaux différents dont la coexistence et le dialogue nourrissent le développement du champ disciplinaire.

NUMÉRIQUE ET FINANCEMENT

La question de la recherche en français sur des objets d'études intrinsèquement liés à cette langue est d'autant plus cruciale au moment où, comme l'écrit Andrée Fortin, la diffusion numérique, à maints égards souhaitable et de toute façon irréversible, prive, à terme, les revues universitaires de tout revenu en dehors des subventions. L'article d'Andrée Fortin en mesure très clairement les conséquences prévisibles. Je voudrais souligner également quelques embûches d'un passage au numérique qui ne serait pensé qu'en termes d'allègement des coûts. Celui de la diffusion numérique a récemment diminué suite au financement par le FRQSC de la plateforme Érudit, soulageant ainsi les revues d'une lourde pression financière ; il serait cependant désastreux que le soutien accordé à la plateforme serve d'argument pour diminuer celui dont les revues ont encore besoin pour y verser des contenus

pertinents et validés par les pairs. L'accès numérique ne supprime nullement le travail sur lequel repose la qualité d'une publication, sa réputation, son attractivité, sa force d'impact, à savoir les processus exigeants d'évaluation et d'édition des textes qu'elle publie. Au contraire même serait-on tenté d'ajouter. Une revue doit, plus encore dans ce contexte de concurrence augmentée, se distinguer par le soin mis à sa présentation, le niveau de ses articles et la réputation de ses auteurs, en même temps qu'elle doit diversifier autant que possible ses modes de diffusion. Ainsi *Études françaises* a désormais son propre site internet[7] (alors que sa présence sur le web se limitait jusqu'alors à une page du site des Presses de l'Université de Montréal), dont la création a été financée par un partenariat avec le Département des littératures de langue française et la Chaire de recherche du Canada sur les écritures numériques. Une aide de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal a permis à *Études françaises* le recrutement d'un auxiliaire de recherche chargé de l'entretien technique de ce site. Si le « virage numérique » simplifie et allège en effet une partie des procédures d'édition, il en crée également d'autres et, surtout, ne fait pas disparaître la question du financement du travail requis par sa publication, sous quelque forme que ce soit.

Parmi les solutions, Andrée Fortin évoque le choix retenu par certaines revues de facturer les auteurs pour la publication de leurs articles et insiste sur les limites que cette mesure imposerait aux disciplines, excluant, dans les faits, toute recherche non subventionnée de la publication et freinant proportionnellement l'émergence de perspectives nouvelles. C'est la raison pour laquelle nous l'avons refusée à *Études françaises*. Mais la pauvreté gruge les principes et nous nous sommes résignés à demander aux coordonnateurs de dossiers (quand ces dossiers entrent dans le cadre de leurs recherches subventionnées) d'assumer certains frais que la revue ne peut plus prendre en charge ; il s'agit en particulier des coûts liés à l'iconographie (droits de reproduction notamment), de l'organisation du lancement d'un numéro, mais aussi des frais encourus pour la traduction et la révision des résumés d'articles ou d'articles écrits dans une autre langue. Je signale sur ce point que, pour des raisons financières, il nous est désormais de plus en plus difficile, voire impossible, de publier des articles traduits et tout un pan de la recherche investi par les spécialistes non francophones de la littérature écrite en français, américains mais aussi allemands ou italiens notamment, disparait ainsi de la revue. Ce n'est pas sans conséquence pour la discipline et l'évolution de la discussion théorique. Plus gravement peut-être pour la fonction d'innovation que les revues exercent dans un champ disciplinaire, le manque de financement ne peut être compensé que par un surcroît d'investissement et de temps de la part d'équipes éditoriales réduites, de sorte que les directions de revues, désormais accordées sans dégrèvement d'enseignement, risquent de ne plus être assumées que par des universitaires en fin de carrière qui peuvent, sans trop de dommages professionnels, mettre leurs propres recherches entre parenthèses. C'est de nouveau la capacité des revues à innover qui est directement menacée.

7. http://revue-etudesfrancaises.umontreal.ca

*

* *

Mais, même privée de la subvention du FRQSC, *Études françaises* a continué de faire paraître trois numéros par an, plusieurs ont donné lieu à des tables rondes publiques où s'est poursuivie la discussion (c'est le cas de « Nouvelles maisons d'édition au Québec, nouvelles perspectives ? »), activités qu'on peut désormais suivre sur le site qui offre un accès facilité au riche patrimoine des cinquante-deux ans de publication de la revue. Le prix de la revue *Études françaises* (qui a permis que soient publiés pour la première fois *Les soleils des indépendances* de Kourouma en 1968 (Davaille, 2014), *L'homme rapaillé* de Miron en 1970 (Nardout-Lafarge, 2014) et dont l'essai qu'il a récompensé en 2012 a aussi reçu le Prix du Gouverneur Général) sera remis à nouveau l'an prochain grâce à son financement par les Presses de l'Université de Montréal. Je tiens à souligner que, s'ils ne compensent évidemment pas la perte de la subvention du FRQSC, les appuis financiers des PUM, du Département des littératures de langue française, de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal et du Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoise (CRILCQ) permettent à *Études françaises* de continuer d'exister. La précieuse mobilisation de toutes ces instances autour de la revue donne également la mesure de l'importance qu'on lui accorde dans l'institution. Tout cela au risque, suggère en moi la voix paranoïaque, de laisser croire qu'au fond, la revue peut survivre avec moins de financement…

Or, si la communauté scientifique s'entend sur la nécessité, pour les revues savantes de langue française, de continuer de jouer leur rôle au Québec, ces aménagements et ces bricolages précaires ne peuvent être que transitoires. Le cas d'*Études françaises* illustre les risques, à mon sens considérables et imminents, que le sous-financement fait courir aux revues de sciences humaines et sociales qui paraissent ici en français. Aussi est-il urgent de mettre sur pied une politique de soutien de ces revues *et* des plateformes qui les diffusent, dans les organismes subventionnaires qui ont la charge d'en assurer la pérennité, dans les universités qui bénéficient de leur travail pour la validation et la diffusion de leurs recherches, et avec l'aide des associations de chercheurs qui doivent demeurer mobilisées.

Élisabeth Nardout-Lafarge

Université de Montréal
elisabeth.nardout-lafarge@umontreal.ca

BIBLIOGRAPHIE

BELLEAU, André

1986 « L'effet Derome » et « Pour un unilinguisme antinationaliste » dans *Surprendre les voix*, dirigé par François RICARD et Fernand OUELLET, Montréal, Boréal, 1986, p. 107-123.

CHAURETTE, Normand

2012 *Comment tuer Shakespeare ?*, Montréal, PUM, coll. « Prix de la revue *Études françaises* ».

DAVAILLE, Florence

2014 « Les dessous de la littérature : quand Georges-André Vachon pousse Ahmadou Kourouma à réécrire *Les soleils des indépendances* », *Études françaises*, vol. 50, nos 1-2 : 25-47.

FORTIN, Nicole

1994 *Une littérature inventée. Littérature québécoise et critique universitaire. 1965-1975*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, coll. « Vie des lettres québécoises ».

GINGRAS, Francis

2014 « Présentation : le prix de la revue *Études françaises* : rétrospective », *Études françaises*, vol. 50, volume jubilaire, nos 1-2 : 7-19.

LACROIX, Michel

2014 « "L'épreuve de la lecture publique" : *Études françaises*, la disciplinarisation du savoir et l'idéal du critique-écrivain », *Études françaises*, vol. 50, no 3, 2014, p. 39-80. « Libre accès immédiat et libre accès différé : impact sur la consultation des articles », *Salons. Un éclairage sur la société par les revues savantes, Érudit.* [https://salons.erudit.org/salon/enjeux-de-la-diffusion-savante], consulté le 24 février 2018.

NARDOUT-LAFARGE, Élisabeth

2014 « Entretien avec Jacques Brault », *Études françaises*, vol. 50, nos 1-2 : 51-64.

RS

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LES REVUES D'IDÉES AU QUÉBEC, LEUR RÔLE, LEUR IMPORTANCE PASSÉE ET PRÉSENTE, LEUR AVENIR

Patrick Moreau

Quand on m'a sollicité pour participer à cette table ronde consacrée aux « revues de sciences humaines et sociales de langue française », j'ai tout d'abord hésité tant l'intitulé même de cette activité me semblait en quelque sorte étranger à la réalité de ce qu'il est convenu d'appeler les revues d'idées. Puis, la lecture du texte de la conférence de Mme Andrée Fortin aidant, l'idée a fait son chemin que, en dépit de cette différence, il y avait bien des rapprochements à faire entre les revues de sciences humaines et sociales, qui émanent pour la plupart du monde universitaire, et les revues d'idées, entre autres parce qu'elles avaient suivi, durant l'histoire contemporaine du Québec, des courbes destinales sinon identiques, du moins parallèles. Je remercie donc la revue *Recherches sociographiques* de son invitation, qui m'a permis de mettre au clair dans le texte qui suit certaines réflexions à propos des revues d'idées, qui, sans cela, en seraient demeurées au stade de l'intuition.

Il ne s'agit toutefois pas de proposer une étude sur ce genre de revues en tant que tel ni même de dresser un panorama un tant soit peu exhaustif de ces revues au Québec, où elles jouèrent un grand rôle au plan politique et culturel. Dans ce texte, je me cantonnerai donc à quelques observations suscitées par la conférence prononcée par Mme Andrée Fortin, qui faisait notamment l'historique des revues savantes québécoises et traçait les grandes lignes d'une synthèse sur la fonction particulière qui est la leur au sein de la communauté scientifique québécoise. J'ajouterai que ces observations sont personnelles, et qu'en outre le monde des revues d'idées y est perçu, si je puis dire, *par le petit bout de la lorgnette*, à partir de mon expérience en tant que membre du comité de rédaction et rédacteur en chef de la revue *Argument*.

La première observation est que les revues d'idées constituent, dans notre univers intellectuel et médiatique, un objet médiatique plutôt singulier, qui se distingue tout autant des revues scientifiques que des magazines d'information ou des journaux, et même de ces publications périodiques plus modernes que sont les blogues, qui flirtent eux aussi, à l'occasion, avec les débats intellectuels ou avec la forme de l'essai. Commençons par les distinguer des revues de sciences humaines et sociales.

REVUES D'IDÉES ET REVUES SCIENTIFIQUES

Les revues d'idées se différencient des revues scientifiques avant tout par un déficit, au moins initial, de légitimité. Comme Andrée Fortin l'a rappelé, les revues scientifiques émanent dans leur très grande majorité de l'institution universitaire : souvent elles apparaissent comme la « voix » des départements universitaires et donc des spécialistes qui y œuvrent, à qui elles permettent de diffuser les résultats de leurs recherches. Du fait qu'elles s'inscrivent dans un tel cadre institutionnel, elles obtiennent d'emblée une grande légitimité scientifique et professionnelle, ainsi qu'un champ d'expertise assez clairement balisé.

Le cas des revues d'idées est bien différent. D'abord, elles naissent et se développent en dehors de l'institution universitaire et, plus généralement, de tout cadre institutionnel, ou pour mieux dire, sur leurs marges. Cette marginalité au moins relative fait en sorte qu'elles n'ont pas au départ la même légitimité institutionnelle que les revues scientifiques. D'autant plus qu'elles ne peuvent pas non plus, pour la même raison, se réclamer de la science et de la recherche[1].

Cette marginalité relative entraîne une autre différence majeure entre revues savantes et revues d'idées : ces dernières ne sont pas animées par des équipes homogènes de spécialistes d'un même domaine scientifique – et ce même si les universitaires y occupent la plupart du temps une place centrale, autant comme initiateurs qu'en tant qu'auteurs. Les équipes qui président à leur création (puis celles qui prennent la suite et continuent à les animer) sont en effet le plus souvent hybrides, réunissant à la fois des professeurs d'université, des enseignants du niveau collégial, des écrivains, des journalistes. Cette hybridité est constitutive, au Québec, du phénomène de la revue d'idées. À titre d'exemple, parmi les jeunes

1. Ajoutons qu'elles ne bénéficient pas non plus du soutien financier que les départements universitaires fournissent aux revues qu'ils publient, ni des subventions du Fonds du recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) ou du Conseil de recherches en sciences humaines – Canada (CRSH), ni même – du moins pour certaines d'entre elles qui, telle la revue *Argument*, ne publient que des essais – de celles du CALQ (Conseil des arts et des lettres du Québec) et de son programme Édition et promotion des périodiques culturels, qui ne s'adresse qu'à des revues dont le contenu est prioritairement artistique et littéraire. Non seulement les revues d'idées tombent ainsi dans ce qu'on pourrait qualifier de « trou subventionnaire », ce qui rend bien évidemment délicate leur gestion financière et les fragilise, mais un tel « trou » atteste en outre de leur marginalité : aux yeux de l'État culturel, la pensée qui se manifeste dans la forme littéraire de l'essai n'a de toute évidence pas le même droit de cité que la science et les arts. Un des effets très directs de cette absence de subventions est que certaines de ces revues, celles qui ne sont que des revues d'idées, sont animées et tenues à bout de bras par des équipes de bénévoles et ne doivent qu'à leur lectorat de pouvoir survivre, de continuer à être publiées. (À cette remarque qui, je l'espère, ne passera pas aux yeux du lecteur pour une lamentation, il faut toutefois ajouter qu'une revue telle qu'*Argument* a bénéficié tout au long de ses presque vingt années d'existence du soutien indéfectible de ses éditeurs : Les Presses de l'Université Laval jusqu'en 2014, puis les Éditions Liber. Qu'ils en soient ici remerciés.)

québécois qui présidèrent à la création de la revue *Liberté*[2], on comptait surtout des écrivains ou des poètes, qui souvent gravitaient professionnellement autour de Radio Canada ou de l'Office national du film, mais aussi un fonctionnaire fédéral, un journaliste, un graphiste. (Les universitaires étaient alors sur la touche pour cause de conservatisme ; mais deux des fondateurs de *Liberté* – André Belleau et Michel Van Schendel – poursuivront plus tard, en tant que professeurs de littérature, de brillantes carrières à l'université.) On observerait la même hybridité parmi les fondateurs d'une autre revue célèbre des années 1960 : *Parti pris*, où se côtoyaient des poètes (Paul Chamberland et André Major) et de (futurs) universitaires (André Brochu et Jean-Marc Piotte). Quelque quarante ans plus tard, l'équipe des fondateurs de la revue *Argument* comptera pour sa part deux professeurs d'université (Daniel Tanguay et Francis Dupuis-Déri), deux professeurs de cégep (Daniel Jacques et Stéphane Kelly) et un journaliste (Antoine Robitaille). Le même constat pourrait être fait pour d'autres revues d'idées contemporaines telles que *L'Inconvénient* ou *À Bâbord*.

LE RÔLE DES INTELLECTUELS

Malgré cette hybridité, les universitaires, professeurs, écrivains ou journalistes, tous ces gens qui créent et écrivent dans les revues en question, ont en commun d'être ce qu'il est convenu d'appeler des « intellectuels », terme qui a toujours été un peu flou et dont je reprendrai ici la définition qu'en donne Andrée Fortin : un « intellectuel » est quelqu'un qui s'auto-attribue au moins implicitement le rôle de « porteur d'une parole qui peut changer le monde » ou, du moins, revendique l'insigne privilège de jouer un rôle dans la compréhension partagée du monde.

Mais cette « parole » des intellectuels, et des revues qui lui servent de chambre d'écho, est lancée – du moins au départ – dans le vide. Un vide d'autant plus abyssal que les revues d'idées sont pour la plupart généralistes, ce qui signifie qu'elles ambitionnent de traiter de tous les sujets. Le sous-titre de la revue *Argument* énumère trois champs d'investigation et de réflexion qui, pris individuellement, sont déjà très vastes : *Politique, société et histoire*. Autre exemple : « La revue *Liberté* se préoccupe de littérature, de théâtre, de cinéma, de philosophie, bref de tout ce qui relève de la réflexion et de la beauté, ce qui n'est en rien contradictoire avec le désir de s'arrimer au politique dans son sens le plus large » (site internet de la revue *Liberté*). La revue plus récente *Nouveau Projet* – une des dernières nées dans l'espace québécois, qui tient le milieu entre la revue d'idées et le magazine « branché » – affiche sur son site la « raison d'être » suivante : « permettre de mieux comprendre les enjeux de notre époque et de mener une vie plus équilibrée, satisfaisante et signifiante ». Ce qui ne manque pas non plus d'ambition!

En écho à ces ambitions, qui peuvent paraître exorbitantes, les créateurs de revues font le pari qu'il existe une spécificité de la parole intellectuelle qui n'est ni un

2. André Belleau, Gilles Carle, Jacques Godbout, Jean Filiatrault, Paul-Marie Lapointe, Fernand Ouellette, Michel Van Schendel, Lucie Véronneau.

discours de spécialistes prenant appui sur la science, ni un discours militant tirant sa légitimité d'une ligne politique, mais une parole définie comme une opinion informée, éclairée (ou rationnelle) et réfléchie, qui se déploie dans un entre-deux où l'intelligence est directement en prise avec le réel (c'est-à-dire en l'absence du prisme d'une méthodologie et d'une objectivité scientifiques qui la valideraient), avec tout ce que cela implique, bien entendu, d'hypothèses, d'incertitudes et de perplexité… et aussi, peut-être, de foi en la raison. C'est en effet la conviction qu'une telle parole intellectuelle existe, et qu'elle est utile, qui unit les équipes éditoriales des différentes revues d'idées. Elles font, autrement dit, le pari que l'intellectuel a encore un rôle à jouer dans la cité, rôle qui est différent de celui des spécialistes et des scientifiques, comme il est différent de celui des politiques et des journalistes.

Une seconde conviction anime ces intellectuels : ils considèrent que la parole intellectuelle est diverse et que les médias de masse, par conformisme et en tant que « machines » à bâtir des consensus sur des oppositions souvent manichéennes, se montrent, tout comme les revues universitaires dont l'approche scientifique exclut d'emblée les propos polémiques ou les hypothèses aventureuses, inaptes à rendre compte de cette diversité des réflexions et à en représenter toutes les nuances. La taille, souvent modeste, d'une revue d'idées (taille qui se mesure autant à des budgets de fonctionnement la plupart du temps étiques qu'au petit nombre de personnes nécessaires pour la faire fonctionner) permet donc à des groupes d'intellectuels plus ou moins marginaux, ou qui ne se reconnaissent pas dans les revues existantes, de créer une nouvelle revue et de tenter ainsi de se faire entendre[3].

Ces groupes créateurs, s'ils sont professionnellement diversifiés, constituent ce qu'on pourrait nommer des groupes affinitaires, groupes informels de personnes partageant des affinités dans le domaine de la pensée et qui ont l'ambition, voire la prétention, d'exprimer, moins des idées ou un programme (puisqu'une revue fait presque nécessairement appel à une pluralité d'auteurs aux points de vue divers), qu'une « sensibilité » intellectuelle nouvelle qui trouverait alors à s'exprimer dans le nouveau cadre ainsi créé.

Cette revendication de nouveauté ou d'originalité s'inscrit souvent en outre – que ce soit explicitement ou implicitement – dans un cadre générationnel.

UNE QUESTION DE GÉNÉRATION

La synthèse historique que propose Andrée Fortin à propos des revues d'idées québécoises suggère très fortement l'existence d'un tel cadre générationnel, puisqu'elle répartit ces revues, de 1960 à aujourd'hui, à partir de leur rapport au

3. « S'il y a lieu de fonder une revue nouvelle, c'est aussi que la sensibilité qui prend forme actuellement ne trouve pas à s'inscrire dans le projet des revues existantes. Il y a dissonance entre la sensibilité nouvelle qui prend forme aujourd'hui et l'ordre du jour que se sont donné celles-ci », lisait-on dans le texte programmatique, intitulé « L'esprit d'*Argument* », publié dans le premier numéro de la revue (*Argument*, vol. 1, n° 1, automne 1998, Les Presses de l'Université Laval, texte également accessible en ligne sur www.revueargument.ca).

monde, en trois périodes s'étalant chacune sur deux décennies, soit une génération : « 1960 – *Dire le monde pour le changer* » ; « 1980 – *Dire le monde qui change* ; « 2000 – *Changer la façon de dire le monde* ».

Dans le cas de la revue *Argument*, qui fut fondée à l'orée des années 2000, cet aspect générationnel est d'autant plus évident qu'il était explicitement revendiqué dans l'éditorial de lancement évoquant une « sensibilité nouvelle qui prend forme aujourd'hui » ainsi que l'existence d'un « malentendu entre les générations ». Ce même texte programmatique confirme par ailleurs le découpage chronologique qu'établit Mme Fortin en définissant les revues des années 2000 (*Argument* fut fondé en 1998) par le fait qu'« il n'y a plus de monde à dire », et que celles-ci mettent davantage l'accent désormais « sur la mise en place d'un pluralisme sans contenu », lieu d'une « parole [politique] à réinventer ». Une telle définition correspond très bien à ce qu'écrivaient les fondateurs d'*Argument* dans le texte déjà cité :

> Il ne s'agit plus tant de chercher à reconstruire la société à la mesure d'un idéal que de s'adonner à l'écoute de sa diversité inhérente afin d'en saisir le caractère éminemment problématique.

Ils ajoutaient un peu plus loin :

> [L]a disparition de l'esprit de révolution et de liberté qui a caractérisé les générations précédentes a laissé place à une conscience perplexe, mais néanmoins enrichie, de la mouvance imprévisible et de la complexité propres au tissu social humain. C'est pourquoi cette revue, à la différence de plusieurs autres qui l'ont précédée, ne saurait s'ouvrir par un manifeste, puisque notre projet n'est plus de construire le réel, mais de laisser voir la part de réalités humaines laissée dans l'ombre par tous ces espoirs apparemment révolus. […] C'est pourquoi nous voulons éviter, autant que faire se peut, qu'*Argument* devienne la plate-forme d'un discours homogène produit et consommé par les convaincus.

Le but était avant tout à l'époque (et l'est demeuré depuis) de faire de cette nouvelle revue un lieu de débats, de confrontation des idées, puisque les fondateurs partaient également du constat qu'il n'y avait plus alors « au Québec de forum de discussion qui permette un échange véritable sur le sens des événements », et qu'« ici trop de livres » n'étaient « pas discutés, [et] trop de richesses intellectuelles accumulées pour ce qu'il en résult[ait] de débat public ».

On verra plus loin qu'un tel projet, apparemment consensuel, ne relève pas de l'évidence dans l'univers intellectuel qui est le nôtre – pas plus hier, en 1998, qu'aujourd'hui –, comme si les oppositions politiques ou philosophiques binaires et le manichéisme qui les caractérise bien souvent avaient la vie dure – sans doute parce qu'elles sont rassurantes –, et comme si le seul fait de revendiquer une certaine perplexité face à « la complexité propre au tissu social humain » suffisait à vous faire exclure d'emblée du camp des « convaincus » qui, parce qu'ils veulent « construire », ou d'ailleurs déconstruire, « le réel », ne perçoivent autrui que comme un renfort ou un vulgaire obstacle sur le chemin sans épines de cet « avenir radieux » vers lequel ils prétendent conduire l'humanité, autrement dit comme un allié ou comme un ennemi. J'y reviendrai.

En attendant, on peut conclure à propos de l'aspect générationnel des revues d'idées qu'il pose aussi la question du passage de témoin quand vient le temps de renouveler les équipes rédactionnelles et donc celle, cruciale, de la pérennité des revues. Trop identifiées à une génération, à une idéologie ou à un courant de pensée, ou incapables de se renouveler, bien des revues ne parviennent justement pas à subsister au-delà d'une génération, et même parfois moins : que l'on pense à la revue *Parti pris*, qui ne dura que cinq ans (1963-1968), ou à la revue contre-culturelle *Mainmise* (1970-1978), qui fut publiée durant moins d'une décennie.

Quand elles parviennent au contraire à subsister au-delà de la génération de leurs créateurs, comme par exemple la revue *Liberté* (créée en 1958, elle a dépassé le demi-siècle) ou la revue *L'Action nationale* (fondée il y a tout juste un siècle, en 1917, ce qui en fait la plus ancienne des revues d'idées québécoises), le renouvellement des équipes accompagne une évolution inéluctable de la ligne éditoriale d'origine qui doit néanmoins se conjuguer avec le respect de l'esprit initial, ce qui représente un défi, voire un écueil sur lequel se sont fracassés nombre de périodiques intellectuels. Si cette question de la pérennité des revues d'idées me semble d'une telle importance, c'est sans doute parce qu'*Argument* atteindra sous peu sa vingtième année d'existence, soit le cap d'une génération, et que, s'il ne subsiste plus dans l'équipe éditoriale actuelle de membres fondateurs, il demeure important pour son comité de conserver l'« esprit » fait de lucidité et d'intelligence de la revue, cette « conscience perplexe ».

Mais cette ambition – d'être porte-parole d'une génération ou de préserver un certain « esprit » – ne peut être maintenue que si les lecteurs sont en nombre suffisant pour assurer la survie financière de la revue. Pour paraphraser un peu ironiquement Renan, on pourrait dire qu'une revue d'idées est un « plébiscite de tous les jours » ; aussi performante soit-elle sur le plan intellectuel, elle se voit obligée de cesser sa publication dès lors que les lecteurs lui font défaut.

CONSTRUIRE UN LECTORAT

C'est sans doute là un troisième point qui distingue nettement les revues d'idées des revues scientifiques. Du fait de leur spécialisation et de leur institutionnalisation, les revues scientifiques ont en effet un lectorat assez bien cerné dès le départ : collègues, enseignants et étudiants en composent l'essentiel et ont en quelque sorte, de par leur statut, le devoir professionnel de prendre connaissance des articles spécialisés qui y paraissent, ou du moins de certains d'entre eux. (Ce qui n'exclut pas, bien entendu, la possibilité de recruter des lecteurs intéressés dans d'autres milieux.) Les revues d'idées ne peuvent subsister que si elles arrivent à réunir un lectorat minimal dont la composition est hybride comme celle de leurs créateurs et auteurs, en ce sens qu'elles s'adressent à des lecteurs en quelque sorte généralistes, intéressés par une pluralité de sujets et animés d'une curiosité intellectuelle. Dans le cas de revues telles qu'*Argument* qui ne se vouent pas à « un discours homogène […] consommé par [d]es convaincus », le lectorat doit en outre aimer être confronté à des idées qu'il ne partage pas forcément. Or, dans le contexte québécois, ces lecteurs généralistes et ouverts d'esprit sont forcément peu nombreux. C'est un

vrai défi de conserver un tel lectorat, surtout en des temps où la culture générale et les débats d'idées, ainsi que la réflexion authentique autour d'enjeux politiques ou sociaux ne sont guère valorisés socialement et où on leur préfère trop souvent des échanges médiatiques – sur supports traditionnels ou numériques – impromptus autant qu'en grande partie irréfléchis.

DU PAPIER AU NUMÉRIQUE

Cette allusion aux réseaux sociaux me permet d'aborder la question du passage au format numérique dont traite Mme Fortin. Pour des raisons évidentes de coûts, mais aussi afin de partir en quête d'un nouveau lectorat qui s'en tient de plus en plus à des plates-formes informatiques et lit par conséquent de moins en moins sur papier, la question d'une transition ou d'une migration du support papier traditionnel vers le support numérique se pose pour plus ou moins toutes les revues, d'idées comme scientifiques.

À *Argument*, nous nous sommes posé cette question il y a quelques années, et y avons répondu par la négative, tout en développant cependant un site web où sont publiés de plus en plus d'articles, où on trouve les archives de la revue, etc.

Face à ce nouveau défi à la fois culturel et technologique, la position des revues d'idées n'est pas non plus la même, je crois, que celle des revues scientifiques. En effet, les conséquences d'une telle transition vers le numérique sont sans doute moins graves pour les revues de type scientifique qui publient pour l'essentiel des articles de référence, des résultats de recherches, etc., qui demeureront de toute façon essentiels pour leurs lecteurs (étudiants, chercheurs et professeurs) puisque leur lecture fait en quelque sorte partie de ce qu'on a appelé plus haut leur devoir professionnel. Cette migration vers le numérique est en revanche beaucoup plus problématique pour les essais que publient exclusivement les revues d'idées. Celles-ci se trouveront directement confrontées dans le cyberespace à la concurrence d'une infinité de plates-formes alternatives consacrées à l'expression d'idées (les sites personnels, les blogues, les forums, etc.), parmi lesquelles il devient non seulement difficile de faire entendre sa différence, mais où les revues courent aussi le risque de se voir réduites au statut peu enviable de n'être qu'une « voix » parmi une multitude d'autres, individuelles ou collectives. Un blogue collectif et un peu plus ancien et prestigieux que les autres!

De plus, cette transition vers le numérique ne représente pas seulement la substitution neutre d'un médium à un autre. Comme on le sait depuis Marshall McLuhan, le médium est aussi le message. Le support numérique entraîne une transformation assez radicale de l'acte de lire. Sur le web se pratique en effet pour l'essentiel une lecture hâtive qui apparaît bien peu propice à l'appréhension d'idées complexes, d'argumentations précises, de thèses réfléchies (Carr, 2011, notamment les chapitres 1, 6 et 7). Sans compter que ce nouveau support qui sursollicite l'atten-

tion du lecteur implique également une réduction drastique de la taille des textes[4]. Or, il va de soi que, si la prolixité n'est en rien un gage de qualité de la réflexion, on ne peut non plus approfondir de la même manière une pensée dans des textes de 1000, de 2000 ou de 4000 mots.

Là encore, cet écueil lié à la longueur des articles et au mode de lecture n'en est pas un pour les revues scientifiques, dans la mesure où leurs lecteurs prendront connaissance des textes de façon bien plus attentive que le lecteur lambda surfant dans le cyberespace (tout comme, fréquemment, ces lecteurs universitaires ne se contenteront pas de la version électronique de ces textes et les imprimeront). Par contre, les essais publiés dans les revues d'idées, mises en scène d'une parole à la fois personnelle et réfléchie, en même temps que prises de position clairement publiques, cohérentes, argumentées, n'ont pas de tels moyens de défense pour échapper au règne généralisé de l'opinion tel qu'il se manifeste sur Internet. L'un des messages fondamentaux de ce réseau des réseaux, comme d'ailleurs des réseaux dits sociaux, n'est-il pas en effet que toutes les opinions se valent, axiome en apparence démocratique que ces nouveaux outils de communication illustrent en plaçant sur le même plan et pour ainsi dire en concurrence la multitude de propos en tout genre qu'ils contribuent à diffuser à tout vent ?

Or, cette démocratisation apparente des communications n'est pas, ainsi que les géants du web voudraient nous le faire croire, une véritable conquête démocratique ; elle ouvre plutôt sur le règne sans partage de l'opinion dans ce qu'elle a de plus critiquable, c'est-à-dire celui des idées toutes faites, des clichés, des préjugés, des propos impulsifs, de la post-vérité ; bref, d'une pensée réflexe bien plus que d'une pensée réfléchie (quand ce n'est pas de l'agressivité qui se manifeste à travers les caricatures, les insultes, voire le lynchage symbolique). Ce nouveau médium nous fait assister à une privatisation abusive de la parole publique, celle-ci subissant l'envahissement de formes de prises de parole familières, spontanées, parfois brutales, autrefois réservées à la sphère privée et aux « conversations de comptoir ». La démocratie, le débat d'idées, la vérité n'ont pas grand-chose à y gagner. Et c'est pourquoi je crois très sincèrement qu'une transition vers le numérique qui entretiendrait une telle confusion n'est pas la solution aux problèmes de diffusion et de lectorat que connaissent aujourd'hui les revues d'idées et que celles-ci ont encore à jouer dans la vie culturelle et intellectuelle d'une nation un rôle particulier qui n'est pas celui des blogues et autres plates-formes présentes sur Internet.

*

* *

4. Ainsi, sur le site internet Ricochet, qui, par certains aspects, se rapprocherait de ce que pourrait être une revue d'idées numérique, bon nombre des textes publiés ne dépassent pas mille mots et se limitent donc à un format qui est plus proche de celui de l'éditorial de type journalistique que de celui de l'essai.

POUR UNE PENSÉE COMPLEXE ET DÉCOMPLEXÉE

Le rôle particulier des revues d'idées est lié au rôle spécifique des intellectuels et de la parole intellectuelle dans la cité, rôle qui n'est ni celui du spécialiste s'appuyant sur la science, ni celui du citoyen exprimant son opinion personnelle. Ce que j'appelle la parole intellectuelle est un discours réfléchi, argumenté, rationnel, critique, informé, qui ne s'autorise que d'une faculté supposément universellement partagée : la raison, et d'une règle elle aussi supposée universelle : la prévalence du meilleur argument.

On peut ajouter pour finir que ce rôle est aujourd'hui mal reçu. Il choque évidemment l'égalitarisme qui est à la base de nos démocraties actuelles. Il s'oppose aussi frontalement à l'utopie des réseaux informatiques qui, théoriquement, permettent la prise de parole de tout un chacun, utopie qui légitime bien plutôt dans les faits le règne d'une opinion qui n'est plus vraiment « publique » mais se veut subjective, instinctive, sans médiation, et n'éprouve apparemment plus le besoin de se voir éduquée, informée, orientée par la discussion, remplaçant celle-ci par des vagues périodiques d'indignation dénonciatrice.

Le rôle social des intellectuels apparaît pourtant aujourd'hui d'autant plus essentiel que nous entrons dans une époque où les oppositions idéologiques ont à nouveau tendance à se radicaliser. Cette radicalisation s'observe évidemment dans le champ politique (le second tour des élections présidentielles françaises, après les élections américaines de l'année passée, en témoigne éloquemment), mais aussi dans le champ intellectuel, où on tolère de plus en plus difficilement des oppositions, des contradictions, qui sont pourtant saines dans le domaine des idées. À l'appui de cette remarque, on peut citer divers événements récents, notamment les débats virulents qui ont entouré en 2013-2014 le fameux projet de Charte des valeurs du Parti québécois, ou plus généralement le débat sur la laïcité de l'État. J'en veux également pour preuve le fait que la revue *Argument*, dont la formule consiste à inviter des intellectuels de divers horizons à contribuer à un débat sur lequel chacun amènera un éclairage différent, s'est vue récemment catégorisée comme étant au cœur d'une supposée nébuleuse conservatrice parce qu'elle donnait, entre autres, la parole à des auteurs représentatifs de ce courant néoconservateur contemporain (Dupuis-Déri et Éthier, 2016).

Face à ce simplisme dogmatique et manichéen, le rôle des revues d'idées est, répétons-le, essentiel, ne serait-ce que pour maintenir l'existence sociale d'une pensée complexe décomplexée, c'est-à-dire qui n'hésite pas à aller à l'encontre des idées reçues comme des préjugés de l'idéologie. Sur ce point, je cèderai une dernière fois la parole aux fondateurs d'*Argument* dont les propos éclairent avec brio ce dernier enjeu :

> Dans un monde qui bien souvent privilégie l'émotion et méprise la raison, écrivaient-ils, nous persistons à croire que la réflexion est non seulement essentielle mais qu'elle est passionnante et qu'elle enrichit à la fois notre vie publique et notre vie privée. *Argument* se veut ce nouveau lieu où seront présentées et débattues les idées d'aujourd'hui. Il s'agit là, sans aucun doute, d'un pari incertain et toujours difficile à tenir, l'histoire des autres revues en fait foi, mais il appartient à chaque génération de le relever.

Patrick MOREAU

Département de français,
Collège Ahuntsic.
Patrick.moreau@collegeahuntsic.qc.ca

BIBLIOGRAPHIE

CARR, Nicholas

2011 *L'Internet rend-il bête? Réapprendre à lire et à penser dans un monde fragmenté*, Paris, Robert Laffont.

DUPUIS-DÉRI, Francis et Marc-André ÉTHIER (dir.)

2016 *La guerre culturelle des conservateurs québécois*, M Éditeur.

COMPTES RENDUS

Dupuis, G., K. Larose, F. Rondeau et R. Schwartzwald (dir.), *Avec ou sans Parti pris. Le legs d'une revue*, Québec, Nota Bene, 2018.

Dans le paysage des revues d'idées québécoises, *Parti pris* est une étoile filante par la brièveté de son existence – seulement cinq années, de 1963 à 1968 –, mais un soleil radieux pour ce qui est de la créativité intellectuelle dont elle a fait preuve et l'ampleur de son impact sur la société. Une « brûlante éraflure », au dire de Jean-Pierre Couture (p. 231). En fait, *Parti pris* est plus qu'une revue : une maison d'édition et un mouvement, un réseau d'activistes préparant la révolution culturelle et politique de leur pays (Warren, p. 289-328). Retombée d'un colloque tenu en 2013, l'ouvrage collectif dont il est ici question examine le caractère idéologique de cette revue littéraire et politique.

Engagés dans la promotion de l'indépendance du Québec, militant pour l'instauration du socialisme et pour le laïcisme, ces jeunes de la génération montante (Pierre Maheu, André Major, Gérald Godin, Thérèse Dumouchel, parmi d'autres) sont pénétrés de marxisme et d'idéologie de la décolonisation. Ils se présentent au monde, à leurs lecteurs, comme des « intellectuels » : une première dans l'histoire du Québec (Lamonde, p. 127-148). Ils se moquent des générations qui les précèdent, et plus particulièrement de celle, immédiatement antérieure à la leur, qui se réclame de *Cité libre*. La Révolution tranquille, qui bat alors son plein, n'est pour eux qu'un projet typiquement bourgeois de rattrapage, ses artisans décevants parce qu'ils ne remettent pas en question l'ordre capitaliste (Petitclerc et Laaroussi, p. 15-42). Le marxisme des partipristes est d'abord influencé par Henri Lefebvre ; plus tard, la collaboration de Luc Racine et Gilles Bourque aidant, les travaux de Lukacs, Goldmann, et Althusser s'ajouteront à leurs références bibliographiques (Lacroix, p. 255-287). Ils ne reprennent pas à leur compte, en tous cas pas complètement, la thèse de Rioux et Dofny selon laquelle les Canadiens français forment une « classe ethnique ». Ils insistent, au contraire, sur le fait que les pires conflits de travail sont ceux qui opposent les travailleurs à des patrons francophones. Ils épousent les théories de la décolonisation de Memmi (au grand désarroi de celui-ci), Césaire et Fanon, tout en étant parfaitement conscients de l'outrage qu'ils font aux colonisés d'Afrique en les comparant avec les Québécois ; mais en brouillant les frontières identitaires, ils souhaitent provoquer le débat sur la domination linguistique, culturelle, politique et économique dont souffre le Québec (Sélao, p. 329-363).

La révolution culturelle et politique nécessite de désaliéner le peuple québécois en transformant sa vie quotidienne. Selon les partipristes, la société canadienne-française s'est progressivement sécularisée sans vraiment le vouloir, du seul fait de son industrialisation et urbanisation. Pour réaliser cette laïcité inachevée, ils élaborent la paradoxale et fascinante « culture Ti-pop » qui doit servir de pont entre la vieille culture canadienne-française catholique et la culture proprement québécoise encore à naître. Le Ti-pop s'identifie au Québec réel, assume ses sources populaires et « reprend racine » en accordant aux objets sacrés du catholicisme canadien-français une valeur purement esthétique. Ce faisant, le regard nostalgique se teinte d'ironie et le passé s'en trouve sereinement dépassé. La laïcité ainsi comprise est autant, sinon plus, affaire culturelle qu'affaire de droit (Lavigne, p. 179-202). Mais la relation au catholicisme est ambivalente car les partipristes épousent parfois la figure christique ou la rhétorique des personnages bibliques pour exposer leur propre parcours ou pour appeler de leurs vœux l'homme nouveau. Ils sont en outre sensibles aux rapprochements possibles entre socialisme et christianisme, celui-ci accordant une grande valeur au groupe (Vanderpelen-Diagre, p. 203-221). Comme le montre l'analyse des textes des collaboratrices de la revue, la morale révolutionnaire partipriste magnifie la notion de situation sociale et repose sur l'attention accordée à autrui, à son prochain (Bergeron et Caumartin, p. 367-386).

La relation entre *Esprit* et *Parti pris* est, à ce titre, intrigante car en tant que revue personnaliste, *Esprit* a plus d'accointances avec *Cité libre*, la grande honnie des partipristes. Or, la revue française est à cette époque chef de file du christianisme décolonisateur et, grâce à cette posture commune, un dialogue s'engage. Face au projet d'indépendance du Québec, *Esprit* reste cependant fidèle à ses amitiés citélibristes, et prisonnière de la vision française qui fait jouer au Canada le rôle de contrepoids à la toute puissance américaine (Fabre, p. 149-178).

Le portrait macroscopique de *Parti pris* montre qu'elle s'insère très tôt et avantageusement dans le réseau fédéré par la revue progressiste dominicaine *Maintenant* : elle attire dans ses pages des auteurs centraux (les Ferron, Major, Vallières, …) qui publiaient dans les revues importantes comme *Liberté*, *Cité Libre* et *Maintenant*. En contrepartie, c'est tout le champ idéologique de gauche qui se désarticule quand disparaît *Parti pris* (Couture, p. 231-254).

Avec ou sans *Parti pris* s'adresse aux connaisseurs de l'histoire intellectuelle québécoise et non au tout-venant. Il constitue un formidable complément au *Parti pris littéraire* de Lise Gauvin (P.U.M., 2013 [1975]), et donne envie de lire (ou relire) les numéros originaux désormais disponibles dans la collection numérique de la Bibliothèque et Archives nationale du Québec sous l'onglet Revues et journaux québécois.

Sylvie LACOMBE

Université Laval.
sylvie.lacombe@soc.ulaval.ca

Remysen, Wim et Nadine Vincent (dir.), *La Langue française au Québec et ailleurs : Patrimoine linguistique, socioculture et modèles de référence*, Coll. Sprache-Identität-Kultur 12, Peter Lang Edition, Frankfurt am Main, 2016.

Cet ouvrage collectif est publié en hommage à Louis Mercier, lexicographe et professeur à l'université de Sherbrooke, qui a travaillé à la conception de plusieurs des dictionnaires qui décrivent le français en usage au Québec : le *Dictionnaire historique du français québécois* (1998), le *Dictionnaire du français Plus à l'usage des francophones d'Amérique* (1998), ainsi que le dictionnaire en ligne *Usito* (2013).

Pour Louis Mercier, la description lexicographique d'une langue doit nécessairement être ancrée dans la socioculture de ses locuteurs et être élaborée à partir de celle-ci, ce qui explique que les ouvrages auxquels il a participé prônent une norme de référence endogène et visent à légitimer le standard linguistique québécois.

Le patrimoine linguistique québécois

Le français parlé au Québec a suscité bien des commentaires dès le 19e siècle, le plus souvent dépréciateurs. La création en 1902 de la Société du parler français au Canada inaugure une nouvelle approche. L'étude scientifique du français canadien doit permettre de le valoriser. Pendant plusieurs décennies, la Société a compilé des renseignements sur les usages lexicaux au Québec et publié les résultats de ces travaux dans le *Bulletin du parler français au Canada*. En 1930, la Société publie le *Glossaire du parler français au Canada*. Louis Mercier ayant numérisé et édité une partie de cette documentation et souligné sa richesse pour éclairer l'évolution du français québécois, plusieurs articles de l'ouvrage se fondent sur celle-ci.

Cristina Brancaglion aborde l'apport de la SPFC à la querelle du *French Canadian Patois*, et montre quelle stratégie la Société adopte pour contrer la mauvaise réputation en défendant la légitimité de la plupart des canadianismes, qu'ils relèvent de la néologie ou qu'ils soient, par rapport au français normatif hexagonal, des archaïsmes ou des provincialismes.

Wim Remysen, analyse la documentation de la SPFC d'un point de vue géolinguistique et quelques caractéristiques des aires linguistiques de l'Ouest, de l'Est et du Centre du Québec au tournant des 19e et 20e siècles, ce qui permet de confirmer une influence croissante de l'aire ouest et de Montréal sur les autres aires linguistiques.

Karine Gauvin étudie le vocabulaire maritime dans le français du Québec et de l'Acadie. Elle montre que le développement de nouvelles acceptions décrivant des réalités terrestres se produisait déjà en France dans les provinces côtières et que le processus s'est poursuivi, et peut-être accentué en Nouvelle-France. Près de 40 % des emplois étudiés sont communs aux français québécois et acadien, ce qui amène Karine Gauvin à souligner l'ancienneté des emplois communs, qui avaient souvent déjà cours dans les parlers de France.

Pierre Rézeau s'intéresse à la correspondance des soldats canadiens français de la Première Guerre mondiale. La graphie de ces textes rédigés par des gens souvent peu instruits fait apparaître toutes sortes d'indices sur la prononciation, la morpho-syntaxe et sur le lexique. Dans ce dernier cas, le vocabulaire militaire et la langue des tranchées montrent une forte influence de l'anglais, ce qui n'est guère surprenant, car l'armée canadienne était sous commandement anglais.

Josée Vincent se penche sur la fabrication du *Dictionnaire général de la langue française au Canada* de Louis-Alexandre Belisle, paru en 1957, qui fut un immense succès commercial et fut réédité jusqu'en 1979. Il s'agit davantage d'une compilation que d'un ouvrage original, puisque Belisle reprend la nomenclature d'un abrégé du *Littré*, à laquelle il ajoute des entrées prises au *Larousse* et, pour les canadianismes, des entrées tirées pour la plupart du *Glossaire du parler français au Canada*.

Les recherches sur la langue au Québec ont connu un essor extraordinaire au Québec dans les années 1970-1990, au cours desquelles de nombreuses équipes se sont constituées. Ce sont celles auxquelles Louis Mercier a participé qu'évoque ici Esther Poisson. Les bases de données constituées pour le Trésor de la langue française au Québec restent inexploitées. L'auteure plaide pour la création d'un institut de recherche sur la langue au Québec qui permettrait de remettre en valeur toutes ces ressources et d'éviter qu'elles ne soient dispersées. Ces bases de données, ainsi que celles qui ont été constituées par les autres équipes de recherche actives au Québec depuis quarante ans, ont été en partie mises en ligne grâce au soutien du Secrétariat à la politique linguistique du Québec, mais le regroupement en un seul lieu de l'ensemble des documents, sur papier, microfiches, enregistrements sonores, films, serait tout à fait souhaitable.

La socioculture

Suivant en cela Louis Mercier, les auteurs de cette deuxième partie démontrent de quelle manière la socioculture québécoise marque le lexique du français aussi bien dans le cas des néologismes formels que dans celui des acceptions propres au Québec.

Nadine Vincent montre que c'est également le cas des sens figurés, à l'aide d'un amusant exemple de noms d'oiseaux. Les substantifs *alouette, jars, pit* et *snowbird* servent à la démonstration. Ainsi, le nom *alouette* a pris un sens où l'oiseau représente symboliquement les Canadiens français, puis les Québécois francophones. Ce sens figuré n'apparaît dans aucune des sources lexicographiques consultées par l'auteure.

À l'inverse, l'expression *faire le jars*, « faire l'important », est attestée dans tous les dictionnaires et glossaires québécois depuis le début du 20e siècle. Elle ne figure pas dans les dictionnaires français. Nadine Vincent suggère donc qu'on ajoute aux dictionnaires québécois une remarque sur le fait que cette expression est caractéristique du français québécois.

Quant à *pit*, « oiseau; petit enfant », dans la langue familière orale, il ne figure dans aucune source, pas plus que *snowbird*, « hivernant », emprunt de l'emploi figuré à l'anglais. L'auteure estime que leur vitalité devrait leur valoir une description dans les dictionnaires, avec le marquage adéquat.

Chiara Molinari s'intéresse à la macrostructure du dictionnaire en ligne *Usito*, lequel intègre à la nomenclature une série de 85 articles thématiques illustrant des questions sociales, culturelles, linguistiques et historiques du Québec. De nombreux renvois entre la nomenclature et ces articles contribuent à tisser des représentations linguistiques, culturelles et identitaires.

Modèles de référence

Caroline Dubois expose la difficulté que représente, pour une linguiste, d'enseigner la norme dans des cours de révision de textes. La pratique la plus courante dans ces cours est d'adopter une position résolument prescriptive. Pour les linguistes, conscients de la variation linguistique dans l'espace et dans le temps, et du caractère socialement déterminé de la norme, il est difficile d'amener les étudiants à développer une position critique plus nuancée. L'auteure exploite les forums de discussion en ligne qu'elle anime dans ses cours pour illustrer la façon dont elle guide ses étudiants.

André Thibault s'intéresse aux processus de koinéisation, de standardisation et de nivellement dialectal. Pour Thibault, il est clair que la koinéisation est un phénomène spontané de nivellement dialectal se produisant lorsque plusieurs variétés sont en contact prolongé. Les locuteurs tendent alors à sélectionner les variantes les plus courantes, ce qui peut permettre à terme de développer une koinè. La standardisation est par ailleurs un processus de sélection d'une variété, celle de la classe dirigeante, étendue à l'ensemble de la société ; c'est donc un processus d'imposition d'une norme.

Thibault se penche ensuite sur deux cas de variables sociolinguistiques du français québécois. L'auteur renvoie le lecteur à des extraits d'émissions télévisées sur YouTube pour illustrer les différentes prononciations et montre que les humoristes exploitent les formes stigmatisées pour en tirer des effets comiques. Les humoristes pourraient être des agents d'une accélération de la stigmatisation et de la koinéisation qui en résulte.

Hélène Cajolet-Laganière et Sophie Piron se penchent sur le traitement lexicographique des noms qui apparaissent en expansion d'un autre nom, en apposition, en prenant comme corpus le dictionnaire en ligne *Usito* et les quelque 700 cas portant cette marque. L'histoire de cette construction et le traitement qu'on en fait dans les dictionnaires et les grammaires sont explorés en détail. Un tableau en fin d'article propose un classement qui devrait permettre de raffiner le traitement lexicographique de ce type de vocabulaire dans le dictionnaire *Usito*, mais pourrait aussi être utile à d'autres ouvrages.

Épilogue

Cette section du volume concerne très directement son dédicataire, puisque Amélie-Hélène Rhéault y brosse un portrait de Louis Mercier, lexicographe et professeur, et décrit sa carrière. « Celle-ci a été marquée par sa contribution à presque tous les projets lexicographiques d'envergure qui ont été menés au Québec dans les dernières décennies. [...] Ces ouvrages sont un témoignage de sa profonde conviction de la légitimité de la variété québécoise et de sa description » (p. 351).

C'est faire abstraction de tout un pan de la lexicographie québécoise. Le présent ouvrage rend compte de la vision « endogéniste » de la lexicographie québécoise et est publié en hommage à la carrière d'un membre éminent des défenseurs de cette vision ; il est assez naturel qu'il poursuive et prolonge son combat. Néanmoins, il semble assez mesquin de ne faire aucune mention des autres approches, car la description du lexique du français québécois gagne à la diversité des éclairages. La société québécoise a beaucoup évolué depuis 50 ans, la stigmatisation qui s'attachait à sa variété linguistique s'est considérablement atténuée et les Québécois assument maintenant beaucoup mieux leur originalité au sein de la francophonie. Dans ces conditions, la frilosité à décrire les spécificités de leur lexique devrait faire place à une affirmation plus sereine de sa légitimité.

Chantal BOUCHARD

Département de langue et littérature françaises,
Université McGill.
chantal.bouchard@mcgill.ca

TALIN, Kristoff, *Les valeurs de la société distincte. Une comparaison Québec-Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2017, 223 p.

L'ouvrage de Kristoff Talin propose une analyse sociologique des systèmes de valeurs caractéristiques de la société canadienne selon leurs variations sociodémographiques. Il porte une attention toute spéciale à l'étude des variations infranationales afin de voir jusqu'à quel point le Québec se distingue du Canada anglophone. L'auteur exploite les données canadiennes disponibles dans deux grands dispositifs d'enquêtes internationales bien connus, le World Values Survey (WVS) des années 1981, 1990, 1999 et 2007 et l'International Social Survey Programme (ISSP). Il prend soin dans les premiers chapitres de faire le point sur la sociologie des valeurs. Celles-ci sont des guides pour l'action individuelle (Parsons), mais elles trouvent leur source dans la société et sont liées aux formes du lien social (Durkheim). Les valeurs relèvent d'un type de rationalité bien dégagée par Max Weber et dont Raymond Boudon s'est inspiré dans ses derniers travaux, et notamment dans son livre *Le sens des valeurs* (1999). K. Talin apporte un éclairage pertinent sur cet objet d'études, déjà bien balisé dans la sociologie européenne, à partir du cas canadien. « Les valeurs relèvent de considérations éthiques et morales et sont susceptibles de "guider" les actions individuelles dans une société » (p. 163).

L'auteur analyse les valeurs dans six domaines de la vie courante ou dans six champs d'action différents : les valeurs dans l'espace privé (la famille, les rapports femmes-hommes, l'individu face à lui-même et face aux autres) et les valeurs dans l'espace social (le travail, la religion et le politique). L'ouvrage montre bien que le Canada est loin d'être homogène. Il est traversé par une grande diversité interne et le particularisme de la société québécoise est confirmé dans les différents champs d'action distingués.

Retenons quelques exemples. Si les représentations d'eux-mêmes qu'ont les individus interrogés sont finalement peu différentes au Québec et au Canada, leurs représentations de leurs relations avec autrui diffèrent. La sociabilité familiale est plus importante et valorisée au Québec, moins que les relations avec les amis et les collègues ou les voisins. Les gens « ethniquement différents » sont moins bien perçus au Québec, mais les choses sont en train de changer car les jeunes et les personnes plus scolarisées se différencient moins des Canadiens sur ce plan que le reste de la population québécoise, et ils adoptent de nouvelles valeurs.

Le Canada et le Québec diffèrent largement sur toutes les questions qui touchent la famille et la conjugalité, notamment à cause du déclin de l'institutionnalisation du mariage au Québec, bien documenté dans les recherches sociographiques. Les valeurs portant sur le couple ont profondément changé partout au pays (vie conjugale, rôles des femmes et des hommes, place de l'enfant, etc.), mais les sondages analysés dans l'ouvrage indiquent que la famille est encore très valorisée au Québec. « La valorisation du modèle classique, basé sur l'association d'un homme et d'une femme comme composantes de la famille, est donc davantage le fait du Québec » (p. 69). L'auteur attribue cet attachement « aux valeurs culturelles catholiques qui continuent d'imprégner le Québec et de lui fournir des repères éthiques et familiaux » (p. 69).

Les valeurs liées au travail viennent au troisième rang dans la hiérarchie des domaines soumis à examen, derrière la famille et les relations de sociabilité (avec les amis notamment). C'est moins le gain monétaire (salaire, avantages sociaux) que la réalisation de soi qui est recherchée. Les différences entre le Canada et le Québec persistent dans ce domaine. « Sur le plan économique et du travail, le Québec prend les traits d'une société plus sociale-démocrate dans un pays plus proche des valeurs néo-libérales » (p. 117).

Sur le plan politique, l'auteur constate sans surprise que l'opposition entre le fédéralisme et la souveraineté nationale occulte l'opposition gauche-droite, du moins en partie. Cette observation est cependant datée car les sources de ces données remontent à quelques années alors que le paysage politique québécois contemporain est en changement. Nos propres recherches sur le sentiment de justice montrent en effet que l'opposition entre la gauche et la droite au sens très classique a gagné en importance ces dernières années au Québec.

L'ouvrage apporte un éclairage neuf et nuancé sur une dimension importante de la vie collective canadienne et québécoise : la valorisation de la diversité ethnoculturelle, qui est au cœur des débats publics depuis plus de vingt ans. Le constat ne manquera pas de surprendre certains lecteurs. « Les immigrants

sont plus mal perçus en 2003 qu'en 1995 et ce phénomène est largement pancanadien puisqu'aucune différence notable ne s'observe entre le Québec et les autres provinces. Toutefois, le rapport aux immigrants n'est pas tout à fait le même. Les exigences envers les immigrants semblent plus fortes, tout comme les autres attentes, au Québec que dans les autres provinces » (p. 209). Les attentes québécoises portent en fait sur la compétence linguistique des nouveaux arrivants. L'auteur signale avec justesse qu'il ne faut pas interpréter ces attentes comme une marque d'ethnocentrisme ni d'ostracisme, mais elles sont en lien avec la valorisation et la promotion de l'identité québécoise. La rencontre avec les immigrants se fait selon des paramètres assez proches partout au Canada, y compris dans la belle province, mais les Québécois se distinguent sur la maitrise de la langue française et se trouvent donc « plus exigeants quant à l'acquisition d'une citoyenneté », avance l'auteur (p. 210).

Après avoir exposé la sociographie des valeurs dans les domaines retenus, l'auteur conclut à l'existence d'une réelle spécificité québécoise par rapport au Canada. « La religion catholique, la langue française, mais aussi la lutte ancestrale contre la colonisation anglaise, ont sans doute contribué à forger une spécificité québécoise. La "société distincte" ne s'observe donc pas simplement dans les institutions. Elle trouve aussi une expression dans les valeurs individuelles » (p. 188). Talin insiste cependant sur le fait que le système des valeurs n'est pas homogène et qu'il existe aussi des variations au sein même du Québec et au sein du Canada selon diverses lignes de clivage, notamment les générations et le sexe.

Simon LANGLOIS

Département de sociologie,
Université Laval.
simon.langlois@soc.ulaval.ca

Jean LAMARRE, *Le mouvement étudiant québécois des années 1960 et ses relations avec le mouvement international*, Québec, Éditions du Septentrion, 2017, 178 p.

Cet ouvrage de Jean Lamarre est une collection d'articles (sauf un texte en particulier) écrits sur le mouvement étudiant québécois depuis une dizaine d'années. L'unité thématique ne fait pas de doute : il s'agit des relations internationales entre les associations étudiantes nationales du Canada, de la France et des États-Unis. Le livre reprend le thème classique de l'ouverture à l'international des Québécoise.s au cours des années 1960. L'Union générale des étudiants du Québec (UGEQ) est le grand acteur collectif de l'ouvrage. L'auteur y répertorie les initiatives de l'organisation pour nouer des liens avec des organisations en dehors du Québec. Notons que Jean Lamarre semble s'inscrire en introduction dans le courant de ce qu'il appelle l'histoire connectée ou transnationale, propice pour remettre en jeu les « compartimentages des histoires nationales » (p. 20). Mais qu'en est-il ?

Il apparaît d'emblée que ce n'est pas au niveau du cadre temporel que cette remise en jeu est effectuée. Dans le livre, les années 1960 sont plus entières et

vibrantes – on dirait presque autonomes – que jamais. Les quelques sauts dans les décennies précédentes effectués par l'historien sont sans conséquence sur cette autonomie. En fait, les *sixties* sont ici plus qu'un cadre temporel : elles donnent au livre son rythme, ses thèmes, son horizon et aussi ses mythes. On pourrait dire que l'ouvrage est une consécration tardive de la Révolution tranquille insérée dans la sauce de l'activisme international des *sixties*. Il n'est donc pas surprenant de voir l'auteur faire débuter l'intérêt pour la chose internationale au Québec au début des années 1960. On apprend ainsi que les étudiant.e.s des années 1940 et 1950 étaient plus ou moins refermés sur eux-mêmes, insouciants et corporatistes. Presque magiquement, les années 1960 auraient transformé le mouvement étudiant en fer de lance du progrès de la modernité… On peut lire en filigrane de cet enchaînement l'histoire d'un autre acteur collectif, l'État québécois, qui informe puissamment le traitement des étudiant.e.s par l'auteur. L'UGEQ n'est pas, dans cette perspective, l'extension des associations étudiantes qui lui ont donné forme; elle n'est pas plus, hormis pour son appropriation de la Charte de Grenoble (1946) française, resituée dans un temps long et dans une mémoire militante ample. L'y insérer aurait permis à l'auteur de relativiser la coupure de 1960 en plongeant dans la préhistoire du mouvement étudiant. L'UGEQ sort plutôt directement des années soixante comme Athéna de la cuisse de Zeus. Forte de ce baptême, elle opère dès lors sur le même mode que celui de l'État québécois, qu'il s'agisse de l'éloignement des organisations fédérales ou de la recherche un peu piteuse d'une reconnaissance internationale.

L'utilisation sans véritable réflexivité de la puissante trame des *sixties* laisse rarement un chercheur indemne : elle tend à infuser en lui les valeurs et l'horizon du groupe qu'il étudie. C'est encore plus le cas lorsqu'il s'agit d'un mouvement social. Lamarre est ainsi amené à épouser son objet et à le justifier : la responsabilité de l'échec des relations avec les étudiant.e.s canadiens anglais incombe ainsi largement à ceux-ci : leur corporatisme, leur bilinguisme tronqué, leur méfiance – on dirait presque leurs traits anglo-saxons – sont en cause. La tiédeur et l'indifférence des étudiant.e.s français s'expliquent par leur paternalisme, alors que la méfiance des étudiant.e.s américains provient de leur vision biaisée du radicalisme au Québec. Les étudiant.e.s québécois, eux, font figure de preux dans cette histoire : ils sont les porteurs, après tout, du syndicalisme étudiant qu'ils ont puisé en France. Si Lamarre analyse bien cette appropriation, qu'il a contribué à éclairer au fil des ans, il laisse en plan d'autres phénomènes qui y sont rattachés, notamment le caractère missionnaire teinté d'un universalisme agressif qui marque le syndicalisme étudiant (en France et au Québec), et les pratiques d'exclusion et les angles morts à propos de plusieurs enjeux (sexisme, classes sociales, racisme, etc.) qui en découlent. En voulant répandre en Amérique du Nord (et particulièrement au Canada) la bonne nouvelle du syndicalisme étudiant, l'UGEQ a adopté elle-même une posture paternaliste. Elle s'est ainsi fermée à des mouvements étudiants progressistes dont la fréquentation aurait pu lui éviter l'isolement sur le plan « diplomatique ».

L'intérêt de prendre l'UGEQ à témoin pour observer le Québec des années soixante tient à la diversité des perches lancées par l'organisation. Le livre passe ainsi en revue la façon dont les étudiant.e.s ont perçu et se sont approprié les grands enjeux internationaux de l'époque comme les mouvements de décolonisation, la guerre du Vietnam, les *Civil Rights*, etc. Lamarre est éloquent lorsqu'il aborde les

articulations du national et de l'international dans les discours au sein de l'UGEQ, et plus précisément l'un de ses grands axes de réflexion : l'internationalisation de la question nationale. Le deuxième chapitre sur les relations avec le mouvement canadien constitue l'ajout principal de l'ouvrage. S'il est étonnant de voir le Canada mis sur un même pied que des pays comme la France et les États-Unis, il s'agit néanmoins du chapitre le plus intéressant. Lamarre y croise les stratégies de quatre associations étudiantes nationales (France, Canada, Québec, États-Unis) et démontre que rien n'était joué dans le devenir de leurs relations, particulièrement pendant la période 1964-1966. L'auteur décrit finement de quelle façon l'UGEQ a utilisé les traditions françaises et les événements aux États-Unis pour mobiliser ses troupes. Il contribue ainsi à l'étude des emprunts, des adaptations et des transferts d'idées tels qu'ils sont favorisés par les circulations étudiantes.

Sur le plan de la composition, l'agencement des articles aurait pu être peaufiné. Le lecteur assiste ainsi à plusieurs reprises à la naissance de l'UGEQ, ainsi qu'aux mêmes manifestations devant le consulat américain. Il découvre également que malgré l'avertissement de l'auteur comme quoi il utilisera dorénavant le nom francophone de la Fédération nationale des étudiants universitaires du Canada (FNEUC), c'est bien le nom anglophone (NFCUS) qui est utilisé dans un texte subséquent… Y aurait-il là une discordance due à la distance / proximité ressentie par l'auteur à l'égard de l'association canadienne ?

Notons enfin que la conclusion de l'auteur est surprenante. Alors qu'il a bien été forcé de constater le caractère plutôt tiède et espacé des relations de l'UGEQ avec les autres associations nationales, il déclare tout de même qu'elle a entretenu avec elles des « relations continues et étroites ». Il se ravise néanmoins quelques lignes plus loin et avoue qu'en fait, ces relations ont « pu être plus ou moins étroites » (p. 167). Entre les attentes d'un historien et ce qu'il découvre dans les archives, la distance est parfois celle qu'il y a de la coupe aux lèvres. Bref, Lamarre épuise certainement un objet précis : les relations « diplomatiques » des associations étudiantes au cours des années soixante. Par là, un peu *a contrario*, l'ouvrage nous invite à chercher d'autres pistes pour aborder l'histoire des étudiant.e.s et dépasser celle des seules associations.

Daniel POITRAS

daniel.poitras01@gmail.com

Réjean GIRARD et Normand PERRON, *Le Nord-du-Québec*, Collection Les régions du Québec – Histoire en bref, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2016, 180 p.

Girard et Perron nous proposent un petit livre condensé qui reprend les principaux éléments de l'ouvrage collectif plus vaste qu'ils ont dirigé et publié en

2012[1]. Rappelons qu'il y a peu de publications en français qui réalisent un tour d'horizon de la réalité du Nord québécois. Le projet est donc ambitieux mais pertinent, que ce soit en mode étendu ou bref. De manière générale, il s'agit d'un document intéressant et bien écrit qui comporte de nombreuses informations factuelles. Celui-ci est davantage vulgarisé et présente une image probablement plus cohérente du territoire ciblé que le texte d'origine. Cependant, la démarche de synthèse se heurte aussi à des écueils liés à l'espace géographique considéré, comme nous le verrons plus loin.

Sur le plan pratique, le propos est structuré en cinq chapitres : « Un environnement à découvrir, l'occupation du territoire jusqu'au 16e siècle », « Ressources et population du Nord-du-Québec jusqu'au milieu du 20e siècle », « L'épopée des villes minières et forestières », « Les retombées de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois pour les Cris et les Inuit » et, finalement, « À l'heure de la région du Nord-du-Québec et des nouveaux plans de développement ». Personnellement, c'est le chapitre sur les villes minières et forestières qui m'a particulièrement interpellé, soit la création et la consolidation de villes comme Chapais, Chibougamau, Lebel-sur-Quévillon ou Matagami. À cet égard, des références aux villes de Fermont ou Schefferville auraient été enrichissantes en dépit de leur appartenance actuelle à la région administrative de la Côte-Nord.

Nonobstant les qualités du livre, on peut y identifier plusieurs faiblesses. Premièrement, était-il nécessaire de publier un livre qui est le résumé d'un ouvrage déjà paru ? L'ouvrage d'origine contenait plus d'informations, de nombreuses sources bibliographiques et son style plus éclaté, en chapitres thématiques approfondis, convenait peut-être mieux à la complexité du territoire nordique. Il abordait en détails des thèmes spécifiques sans obligation d'exhaustivité ou de fil conducteur pleinement linéaire. À titre d'exemple, le résumé des recherches sur les paléoeskimaux, en quelques pages, apparaît peu convaincant dans la version brève. À notre avis, certains sujets méritent d'être discutés en profondeur ou simplement évités.

Cela nous conduit à évoquer le choix de la région du Nord-du-Québec comme territoire de référence. Il s'agit d'une région administrative au découpage fort discutable, ce qui a rendu très difficile la tâche des auteurs. D'ailleurs, dans certains chapitres, ils jonglent à répétition entre la réalité de l'Eeyou-Istchee–Jamésie et celle du Nunavik. Comme l'a mentionné un commentateur[2], il eût certainement mieux valu maintenir la tradition de la collection où paraît l'ouvrage, laquelle s'attarde généralement aux régions historiques et culturelles du Québec plutôt qu'aux régions administratives du gouvernement provincial. Le Nord-du-Québec, tel qu'institué par Québec en 1997, est un drôle d'amalgame. Il contient deux régions culturelles fortement distinctes, puisque la partie sud du territoire est clairement

1. Réjean Girard, Réginald Auger, Vincent Collette, David Danton, Yves Labrèche et Normand Perron (dir.), *Histoire du Nord-du-Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2012.

2. Serge Côté, compte rendu du même livre dans les *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 61, 172, p. 152-154.

le prolongement de l'Abitibi pour ce qui touche au sentiment d'appartenance et aux réseaux d'échange. Par ailleurs, les sections septentrionales des régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord pourraient ou devraient être considérées comme parties prenantes du Nord québécois.

De façon plus secondaire, il est surprenant que les auteurs écrivent le terme Inuits avec un « s » au pluriel alors que l'on parle généralement d'un Inuk et des Inuit. De plus, l'aspect cartographique du livre est insuffisamment développé à l'intérieur du chapitre introductif sur l'environnement et la géologie de la région. Au demeurant, il me semble que le Nunavik est moins bien couvert que la partie sud du territoire étudié. Des faits comme la présence antérieure de bases militaires à Kuujjuarapik et Kuujjuaq, l'opposition de certains groupes inuit à la Convention de la Baie James et du Nord québécois ainsi que le rôle important des coopératives sont peu ou pas couverts. Finalement, l'expression Jamésiens, qui sert à décrire les Blancs vivant en Eeyou-Istchee–Jamésie, laisse songeur considérant la distance géographique entre les établissements eurocanadiens et les rives de la Baie James.

Bref, malgré les efforts de synthèse des auteurs, il vaut probablement mieux se procurer l'ouvrage original que la version brève, à moins de se satisfaire d'un portrait rapide du Nord-du-Québec incluant les informations de base.

Martin SIMARD

Département des sciences humaines et sociales et CRDT,
Université du Québec à Chicoutimi.
mgsimard@uqac.ca

Diego CREIMER, Louise HENAULT-ÉTHIER, Karel MAYRAND et Julie ROY, *Demain le Québec. Des initiatives inspirantes pour un monde plus vert et plus juste*, Montréal, Éditions La Presse, 2018, 217 p.

Dans la mouvance du succès mondial du film documentaire français intitulé *Demain* (2015), produit par Cyril Dion et Mélanie Laurent, des membres éminents de la Fondation David Suzuki s'engagent sur la voie de l'ingéniosité et des remèdes particuliers appliqués à la problématique environnementale, surtout les changements climatiques, en rédigeant le livre *Demain le Québec. Des initiatives inspirantes pour un monde plus vert et plus juste* (2018). Ils exemplifient le processus de réforme institutionnelle en cours au Québec, axée sur la modernisation écologique et le développement durable.

Ainsi, des femmes, des hommes et diverses associations tentent d'inverser la fatalité d'une empreinte indélébile de l'humanité sur la Terre, caractérisée par l'avènement d'une nouvelle ère géologique, dénommée l'anthropocène (CRUTZEN et STOERMER, 2000). Cette tâche colossale mobilise déjà les gouvernements, la communauté scientifique, mais aussi une expertise citoyenne, car la démocratie de la participation place l'action publique au cœur du changement social. L'ouvrage suggère également que beaucoup de jeunes et de femmes se trouvent à l'origine de ces audaces, inventions et innovations, nées parfois à la suite d'heureux hasards

ou rencontres, en se créant ou en changeant d'emploi.

Aux thèmes classiques de l'environnementalisme (pollution, gaspillage, surconsommation) se greffent des spécificités liées au réchauffement planétaire – par exemple, l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (GES), le transport alternatif qualifié d'intelligent, les énergies propres et renouvelables. Évidemment, « la solution ne sera pas que technologique » (p. 211), car les problèmes environnementaux dépassent la seule technique. Ils soulèvent entre autres des enjeux éthiques, et des contraintes économiques, politiques ou institutionnelles (lois, normes, certification, réglementation, etc.) subsistent encore. La démarche englobe également l'économie circulaire et, dans l'optique plus large du développement durable, l'achat local et l'équité sociale.

L'agriculture et la sécurité alimentaire (groupes d'achat de nourriture en vrac, banques alimentaires, location de terres cultivables) prennent beaucoup de place. Le virage vert prône le remplacement des engrais et pesticides dommageables par des éléments dits biologiques, tels que les micro-organismes. En plus de lutter contre la disparition des forêts, ces poumons de la planète, il faut reverdir villes et villages par la plantation d'arbres, l'installation de serres, de toits et de murs végétaux.

De même, parce que « près du tiers de la nourriture produite dans le monde est gaspillée » (p. 43), il convient d'en récupérer davantage et de tirer plus de profit de la nature par l'exploitation des produits forestiers non ligneux, à l'image des champignons, fruits sauvages, herbes, fougères et sirop d'érable, voire de manger des insectes. Dans cet ordre d'idées, le mouvement Zéro déchet trouve beaucoup d'échos au Québec, où on entreprend de recycler le plastique, qui empoisonne la faune marine. Enfin, les déchets organiques (bois, résidus domestiques, etc.) trouvent un débouché dans l'éthanol, une énergie verte et renouvelable, au sein de la lutte pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

Les auteurs montrent bien que l'environnement ne se limite pas à la nature. Il s'étend à l'environnement social, à l'équité et à la communauté locale. C'est alors que prend tout son sens le slogan écologiste, remontant au début des années 1970 : « Penser globalement, agir localement ». Pour preuves, l'extraordinaire vitalité communautaire de Saint-Camille, qui se cristallise autour de Jacques Proulx, un ancien président de l'Union des producteurs agricoles; la réappropriation par une brigade de jeunes d'une zone riveraine défavorisée à Trois-Rivières, au moyen du nettoyage des berges et de l'éducation; ou encore, la riposte à l'accaparement des terres, souvent causé par la spéculation, par la création de la Banque des terres; sans oublier l'accent mis sur l'achat local, qui passe par la production, la consommation, et même une monnaie, locales. En 2017, on lance cinq projets de monnaie locale au Québec (p. 155) à cet effet : s'agit-il d'une panacée ou du risque économique d'une monnaie parallèle au système en place ? L'expérience le dira.

Accessible au grand public, d'une lecture enthousiasmante et utile pour recharger ses batteries, l'ouvrage célèbre l'inventivité humaine et réitère sa confiance en l'avenir. À n'en pas douter, la prise de conscience de l'urgence climatique s'accélère depuis quelques années au Québec, où des gens déploient des trésors d'énergie,

de solidarité et d'imagination, parfois à contre-courant de l'urbanisation galopante et de la mondialisation économique. En route vers un monde non seulement plus vert, mais aussi plus équitable : tel est l'esprit des initiatives individuelles et collectives présentées ici. Autant de victoires remportées sur la force d'inertie! En fermant le livre, on peut toutefois déplorer quelques anglicismes superfétatoires dans le texte, de même que le silence entourant les mesures relatives à l'adaptation aux changements climatiques, en particulier celles qui ont trait à l'eau (érosion côtière, inondations soudaines, approvisionnement d'eau potable), appelées à prendre de plus en plus d'importance dans un futur rapproché. Cela pourrait faire l'objet de la prochaine parution de la Fondation David Suzuki.

Hélène CARON

Département de sociologie,
Université Laval.
marie-helene.lheureux.1@ulaval.ca

Roméo BOUCHARD, *L'UPA un monopole qui a fait son temps*, Montréal, VLB éditeur, 2018, 253 p.

L'Union des producteurs agricoles (UPA) est le syndicat unique qui représente l'ensemble des agriculteurs[1] du Québec depuis plus de 40 ans. C'est un acteur majeur dans le monde de l'agriculture puisque les pouvoirs qui lui sont accordés sont importants et dépassent les rôles d'un syndicat traditionnel. Originellement connue sous le nom de l'Union catholique des cultivateurs (UCC) fondée en 1924, l'UPA, dans sa forme actuelle, a pris naissance en 1972 lorsque la loi sur les producteurs agricoles a été adoptée (p. 27). Ayant déjà largement critiqué cette organisation, que ce soit par écrit ou lors de sorties publiques, Roméo Bouchard s'attaque de nouveau à ce syndicat dans son plus récent ouvrage *L'UPA un monopole qui a fait son temps.*

Revenant tout d'abord sur ses origines, Bouchard décrit les moments marquants de son parcours dans le monde de l'agriculture, légitimant ainsi son rôle de critique du milieu agricole actuel. Parallèlement à son histoire personnelle, il dépeint l'évolution sociale et politique de cette activité économique au Québec, mettant particulièrement en lumière les aspects négatifs associés à une agriculture de plus en plus productiviste soumise aux règles du capitalisme.

Les premiers chapitres de l'ouvrage sont consacrés aux évènements et décisions politiques et juridiques qui ont permis à l'UPA d'occuper une place aussi importante dans le monde agricole québécois et de posséder, selon les dires de

1. Le terme agriculteurs désigne les agriculteurs et agricultrices dans leur ensemble et est utilisé dans le but d'alléger le texte.

l'auteur, un contrôle quasi infini en matière de financement, de mise en marché collective, d'aménagement du territoire et de formation agricole. Décrivant les nombreuses responsabilités de l'organisation, il affirme que l'UPA représente plus qu'un simple syndicat. Selon Bouchard, considérant les pouvoirs, les moyens économiques et les structures organisationnelles qui la caractérisent, l'UPA représente davantage un État dans l'État. Sans nier le fait que cette dernière ait pu aider les producteurs par le passé, il tient à mentionner que le monopole syndical n'a jamais fait l'unanimité. S'attaquant par la suite à la loi de 1972[2], il décrit les différentes étapes de son adoption et présente cette décision législative comme la genèse du monopole critiqué. À cette époque, on a transposé le mode de fonctionnement des syndicats ouvriers au monde de l'agriculture. Il semble donc que dans un tel « régime », de nombreux groupes de producteurs ne trouvent pas leur compte et ne se sentent pas bien représentés. Selon l'auteur, le monde ouvrier et le monde agricole présentent des caractéristiques fort différentes que l'on doit prendre en considération lorsque l'on tente de soutenir et protéger les agriculteurs.

En plus de critiquer la structure législative et organisationnelle, Roméo Bouchard consacre le cœur de l'ouvrage (plus d'un tiers du livre) à mettre en lumière de nombreuses formes de dissidences et d'actions entreprises au fil des ans pour contrer l'UPA ou du moins pour tenter de modifier le fonctionnement et la gestion de l'agriculture québécoise. Ces actions entreprises par différents acteurs (Producteurs de porc du Québec, membres du Regroupement des producteurs agricoles, mouvement d'agriculture biologique, Union paysanne, etc.) sont soigneusement répertoriées et permettent de constater que les mesures employées se sont, pour la plupart, soldées par des échecs. Parfois anecdotiques, ces exemples de dissidences (qui vont de la manifestation jusqu'aux batailles juridiques éprouvantes et destructrices pour les individus qui les ont menées) permettent également à l'auteur de rappeler que « les actions pour contrer les pouvoirs de l'UPA ont été nombreuses au cours de l'histoire, mais que cette dernière ne recule devant rien pour conserver ses acquis » (p. 128).

Prêchant depuis longtemps en faveur d'un pluralisme syndical, il exprime l'idée que l'agriculture actuelle se divise en trois grands réseaux d'agriculteurs (agriculteurs écologiques de proximité, gros entrepreneurs et fermes familiales) et que chacun de ces réseaux devrait pouvoir compter sur un syndicat qui peut défendre leurs intérêts variés puisque ces producteurs évoluent dans des milieux différents aux besoins particuliers.

Prenant appui sur son expérience personnelle, sur son rôle dans la mise en place de structures agricoles alternatives (Union paysanne), sur d'anciennes luttes qu'ont menées des groupes d'agriculteurs ainsi que sur certaines recommandations de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois tenue en 2008 (la préface du livre étant d'ailleurs signée par Jacques Pronovost, président de la commission), le message de Roméo Bouchard est clair et repré-

2. La loi de 1972 fait référence à la *loi sur les producteurs agricoles;* elle est, selon Bouchard, à l'origine de toutes les responsabilités et pouvoirs octroyés à l'UPA.

sente l'idée maîtresse de l'ouvrage : ce n'est que par une volonté politique que les choses pourront changer dans le monde de l'agriculture au Québec. Que de telles modifications ne concernent pas l'argent ou le financement, mais bien le pouvoir.

Sans grandes idées ou informations nouvelles, ce livre réaffirme clairement les positions idéologiques et politiques d'une personnalité importante dans l'opposition au syndicalisme unique en agriculture. À lire si vous vous intéressez au fonctionnement et à la gestion de l'agriculture contemporaine au Québec, en sachant que cet ouvrage n'est pas le fruit d'une recherche scientifique, mais plutôt un plaidoyer en faveur de la fin du monopole de l'UPA. C'est par le fait même un ultime appel au changement par un acteur du milieu convaincu et convaincant.

Mélina BOUFFARD

Département de sociologie,
Université Laval.
melina.bouffard.1@ulaval.ca

Francine SAILLANT et Ève LAMOUREUX, *InterReconnaissance. La mémoire des droits dans le milieu communautaire au Québec*, Presses de l'Université Laval, 2018, 333 p.

Le livre *InterReconnaissance : la mémoire des droits dans le milieu communautaire au Québec* se compose de cinq chapitres couvrant cinq secteurs du mouvement communautaire (femmes, LGBT, santé mentale, handicap et immigration) et d'un chapitre qui aborde l'art et l'action culturelle au sein des milieux communautaires. Il comprend aussi des capsules de définitions et plusieurs images (photos, affiches, œuvres artistiques), lesquelles ont une valeur mémorielle pour les actrices.teurs des mouvements sociaux et du mouvement communautaire.

La recherche menant à cet ouvrage se base sur la mémoire d'actrices.teurs qui appartiennent aux secteurs présentés et qui ont mené des luttes pour l'avancement des droits sociaux au Québec depuis la Révolution tranquille. Deux types de matériaux ont été utilisés. En plus de la réalisation de deux cent trente et une entrevues, les chercheur.e.s ont eu recours à cinq cents objets artistiques significatifs pour les personnes interviewées (photos, affiches, etc.). Certain.e.s de ces actrices.teurs ont également collaboré à la production du contenu de cette étude. D'abord, les chercheur.e.s de cet ouvrage sont, pour la plupart, des actrices.teurs du milieu communautaire. Ensuite, celles-ci et ceux-ci ont été associé.e.s dans leur démarche à des comités consultatifs composés de personnes issues des secteurs étudiés. Enfin, l'organisation d'un colloque et d'un séminaire avec des actrices. teurs provenant du milieu communautaire a permis de valider et de bonifier les résultats de cette recherche.

Cet ouvrage s'intéresse aux trois pôles que sont les droits sociaux, l'interReconnaissance et le mouvement communautaire, et à leurs influences mutuelles. Puisque le terme interReconnaissance est peu commun et que les auteur.e.s traitent

des droits sociaux d'une manière particulière, il importe de définir ces termes avant de s'attarder aux relations régissant ces trois pôles.

En ce qui concerne les droits sociaux, ceux-ci sont traités dans leur sens large. En effet, les auteur.e.s cherchent à dresser un portrait de la vie sociale des droits, laquelle résulte « d'un ensemble de pratiques sociales et d'interactions, de représentations et de discours, de pouvoir et de négociations » (p. 7). Les droits sociaux sont aussi examinés dans leur diachronie, des années 1960 à aujourd'hui (de ce qui précède leur adoption à leur application), en prenant en considération leur caractère multidimensionnel.

Pour sa part, le concept d'interReconnaissance repose sur le constat que certains groupes minorisés sont privés de reconnaissance sociale, privation qui constitue une forme d'oppression. Par groupes minorisés, les auteur.e.s de ce livre entendent les groupes d'individus perçus inférieurs et d'une moindre valeur par la majorité en raison de leur sexe, de leur orientation sexuelle, de leur race, de leur handicap, de la couleur de leur peau, de leur origine, etc. L'interReconnaissance nécessite donc de reconnaître la présence d'une variété d'injustices au sein même du secteur auquel on appartient (femmes, LGBT, immigration, santé mentale, etc.), entre les différents secteurs et entre les secteurs et la société. Par exemple, pour le secteur des femmes, l'interReconnaissance consiste à reconnaître qu'en plus des injustices que les femmes éprouvent parce qu'elles sont des femmes, celles-ci peuvent aussi subir d'autres injustices liées à leur origine, leur orientation sexuelle, à un handicap, etc. En donnant la voix à celles et ceux qui sont souvent exclu.e.s de la mémoire officielle et de l'histoire, la démarche de ce livre contribue à la justice mémorielle. Puisque cette recherche a amené des individus de différents secteurs du mouvement communautaire à construire collectivement une mémoire commune des droits sociaux, elle a contribué à l'interReconnaissance.

Dans leur analyse des influences mutuelles entre droits sociaux, interReconnaissance et mouvement communautaire, les auteur.e.s tentent de répondre à plusieurs questions : De quelle façon les droits ont-ils influencé les luttes et les revendications sociales depuis les années 1960 ? Comment et dans quelle mesure les mouvements sociaux et le mouvement communautaire ont-ils contribué à la progression des droits sur les plans national, fédéral et international pendant cette période ? Quelles stratégies ont-ils déployées et quels en furent les impacts ? Quelles alliances ont-ils développées et quel en fut le fruit ? Comment les groupes minorisés se sont-ils approprié les droits ? Quel langage ont-ils employé et quelles actions ont-ils entreprises ?

Qui plus est, cet ouvrage nous permet de prendre connaissance de différentes stratégies déployées (et de leurs impacts) par le mouvement communautaire pour assurer la dignité et le respect des droits de la personne. Une attention particulière est accordée à trois d'entre elles : la voie juridique, la voie artistique et la création d'alliances.

Premièrement, la voie juridique constitue un vecteur fort pertinent pour améliorer les conditions de vie des groupes minorisés. De nombreux exemples sont fournis dans ce livre. Le contexte actuel d'austérité, qui menace les acquis en

matière de droits, démontre la nécessité de poursuivre l'usage de cette stratégie. Néanmoins, celle-ci doit être accompagnée d'autres stratégies puisque l'obtention de droits ne se traduit pas toujours par leur application.

Deuxièmement, l'art, l'action culturelle et les pratiques créatives figurent aussi parmi les stratégies mobilisées par le mouvement communautaire. En effet, ils sont un véhicule puissant pour rendre visibles les groupes minorisés, leur situation et dénoncer les injustices. En conjuguant la réflexion et les émotions, ils ont un fort potentiel de sensibilisation et de conscientisation. Les arts permettent aux individus qui subissent des torts de s'exprimer publiquement et d'être entendus. En ce sens, ils contribuent à la reconnaissance des groupes marginalisés et à l'interReconnaissance. De plus, cette stratégie du mouvement communautaire permet de créer des espaces inclusifs de partage des expériences, d'imaginer et de construire un monde plus juste, de faciliter les discussions sur des sujets délicats tels que l'itinérance et le viol, et de contribuer à la consolidation et au développement du sentiment d'appartenance des groupes. Bref, pour reprendre les propos des auteur.e.s, « ils contribuent à diversifier le répertoire d'actions du mouvement [communautaire] » (p. 288).

Troisièmement, la création d'alliances, et l'interReconnaissance qui en découle, s'avèrent un autre moyen efficace pour obtenir des acquis en matière de droits sociaux. En effet, « les acquis les plus importants obtenus au sein des secteurs ont été le fait d'actions réalisées par une collaboration entre le mouvement communautaire et d'autres actrices.teurs de la société civile et d'autres milieux politiques, journalistiques, médiatiques, universitaires… » (p. 308). De plus, les auteur.e.s de ce livre démontrent que les groupes minorisés gagnent à adopter une vision globale des injustices, entre autres en adoptant l'analyse intersectionnelle et en pratiquant l'interReconnaissance.

Quelques critiques méritent toutefois d'être énoncées. D'abord, bien que l'« interReconnaissance » soit brièvement définie, qu'elle soit fréquemment évoquée à l'aide d'exemples et que trois pages de la conclusion lui soient consacrées, il s'avère difficile à la fin de la lecture de cet ouvrage de retenir quels sont les obstacles et les éléments facilitateurs de l'interReconnaissance. Une section dédiée à cette question aurait été souhaitable.

Ensuite, nous estimons que cet ouvrage aurait été enrichi par une conclusion plus étoffée sur ce que l'on doit retenir des trois thématiques abordées (les droits sociaux, le mouvement communautaire et l'interReconnaissance). La section qui présente les apprentissages à tirer de cette recherche, notamment pour ce qui est des éléments partagés par les différents secteurs du milieu communautaire étudiés, nous apparaît incomplète et trop succincte. Par exemple, il aurait été intéressant d'y retrouver un résumé des éléments qui favorisent la création d'alliances et leur pérennité, et un résumé des stratégies qui ont été bénéfiques à l'avancement des droits sociaux dans les divers secteurs.

Enfin, nous nous interrogeons sur le choix des auteur.e.s de traiter autant de questions (plusieurs d'entre elles ont été nommées ci-dessus) relativement aux droits sociaux, au milieu communautaire et à l'interReconnaissance. En effet, bien

que cet ouvrage offre de riches réflexions sur ces questions, il s'avère parfois difficile d'en cerner le fil conducteur. Comme le dit le proverbe : « Qui trop embrasse, mal étreint ». Il aurait peut-être été judicieux de limiter le nombre de questions, ce qui aurait permis une analyse plus en profondeur.

En dépit de ces critiques, *InterReconnaissance : la mémoire des droits dans le milieu communautaire au Québec* demeure un ouvrage précieux pour mesurer le chemin parcouru en matière de justice sociale, de droits sociaux et de reconnaissance des groupes minorisés depuis la Révolution tranquille. À sa lecture, on se rappelle que, récemment encore dans l'histoire du Québec, des lois et des actes inimaginables selon notre perspective avaient cours : les femmes mariées détenaient un statut juridique de mineur ; les homosexuel.le.s étaient arrêté.e.s et violenté.e.s arbitrairement par les forces de l'ordre; les personnes ayant un problème de santé mentale étaient enfermées dans des asiles dans des conditions inhumaines; les personnes handicapées étaient victimes de ségrégation, n'avaient pas accès à l'éducation et ne pouvaient pas circuler librement dans les espaces publics. Bien qu'encore aujourd'hui des injustices et des discriminations perdurent, les luttes sociales menées par les mouvements sociaux et le mouvement communautaire ont permis d'enregistrer des gains importants, notamment sur le plan des droits.

Marlène Pominville-Racette

Étudiante.
mpominvilleracette@gmail.com

Lilyane Rachedi et Béatrice Halsouet (dir.), *Quand la mort frappe l'immigrant. Défis et adaptations*, Les Presses de l'Université de Montréal, 2017, 181 p.

Le titre de cet ouvrage collectif évoque d'emblée l'impact que peut avoir la mort d'un être cher, resté au loin ou ayant partagé l'aventure du grand déplacement. Il annonce aussi le parcours semé d'embûches de l'immigrant, lié aux distances spatiales et à l'entrechoc de référents culturels différents entre « culture première » (dirait Fernand Dumont, dans sa pensée rayonnante) et environnement d'accueil. La mort vient les révéler, parfois les exacerber. À cet égard, s'il est essentiel de refléter comme ici les difficultés sous sources multiples, il serait aussi nécessaire de mieux connaître ce qu'on pourrait désigner comme des « facteurs de protection », facteurs qui débordent le réseau familial, le réseau ethnoculturel et les balises culturelles, singulièrement religieuses (et ce, par-delà l'observation subtile du mythe du retour et de la nostalgie comme « tuteurs de résilience »). Car cet ouvrage est destiné *a priori* aux intervenants – offrant aussi écho aux travailleurs sociaux à qui incombe de jongler avec les méconnaissances-apories bien concrètes – et à un public plus large. Les directrices de publication ont cru bon de proposer une analyse descriptive de la situation au Québec, et dans une moindre mesure, en France – même si la France est quadrillée de tant de contextes différents –, ce qui n'empêche pas des chapitres souvent toniques dont ceux inspirés de l'ethno-psychiatrie. L'ouvrage reprend en large part une recherche collective sur le thème du deuil (2013-2016),

en treize courts chapitres partitionnés sous trois angles clairement identifiés et si simplement pertinents, respectivement coiffés par des témoignages éloquents et illustratifs, mais dont l'analyse à la fois singularisée et reliée me semble inachevée – étrange paradoxe d'un empirisme choisi. « Entre mobilisation et impuissance » (Partie 1) campe fort justement le réflexe premier dans des situations d'adversité. Le titre interrogatif du premier chapitre (« un deuil comme les autres ? ») engagerait trop pour ce qu'il propose : par-delà les propos éclairés de L. Rachedi, il aurait été bienvenu de travailler systématiquement la question du deuil en général et/ou de mener la comparaison avec d'autres sociétés d'accueil pour bien y répondre. Quant à la question des ressources transnationales, sous différentes formes incluant les technologies de l'information et de la communication (Ch. 2, 3), l'état des lieux est dressé avec justesse, avec ses limites. Le hiatus de la question lancinante du retour de la dépouille au pays se double de l'impossible présence au décès et aux funérailles (Ch. 4), rendus plus déchirants à mon sens du fait qu'on a, en émigrant, forgé soi-même un écart, si légitime soit-il.

« Mourir dans la différence » (Partie 2) donne accès à un inventaire des conditions de « gestion » de la mort, avec des accents différents, selon qu'il s'agit – notamment – de santé publique au Québec (Ch. 5), de traditions hindouistes qui se coulent dans l'adaptation sereine (Ch. 5, 6) ou encore de la pointe acérée de la mort des migrants aux frontières selon deux narrativités ciblées (et il me semble bien minimalement indicielles de la question), l'une cinématographique, l'autre romanesque, menées finement.

Enfin, « Offrir un accompagnement adapté » (Partie 3) documente avec vigueur les efforts originaux mis en place afin que la société d'accueil (Québec et France) soit davantage mise « au service de ». La mort annoncée est brillamment explorée dans l'offre de soins palliatifs (Ch. 9), astucieusement décrite dans la reconnaissance active des valeurs culturelles qui se condensent en proximité de mort au Centre Babel (France) (Ch. 10). La concertation innovatrice des forces du milieu est articulée concernant le projet « Info-décès » (sic) de Sherbrooke (Ch. 11). La multiséculaire potentialité du récit (c'est moi qui énonce), sous ses formes actuelles de narrativité, marque de médiation culturelle, est exemplifiée dans le chapitre 12 à travers l'expérience de diffusion d'une capsule vidéo (il y aurait trop à développer sur ce sujet) dont le titre reprend le mot d'un interlocuteur (« Chez nous, les morts ne sont pas [jamais?] morts »), tandis que le récit du lien et de la transmission possible (Ch. 13) offre en soi comme en ersatz de la non-présence aux funérailles une transposition nuancée des modèles narratifs, sous l'apport singulier de la place laissée aux croyances dans le sens général des productions imaginaires.

L'objet hybride – deuils ET vécus immigrants – de cette parution notable se déploie dans une épistémologie minimaliste qui privilégie le phénomène de l'immigration. Si l'effectuation des rites de mort s'avère cruciale pour officialiser l'entrée dans le deuil, la palette de leurs fonctions implique notamment l'inter-reconnaissance des survivants face à la mort et à leur chagrin, et sur le devoir dû aux morts, prescrit par les diverses religions, et notoirement le sort des dépouilles. En ce sens, le caractère fondamental des funérailles est relevé. Or la puissance symbolique du rite se situe intrinsèquement dans l'aptitude à métaboliser tout changement,

et de là, l'immigration même. De la même manière, peut-être à trop serrer de près l'empiricité, même avec sensibilité, les enjeux psychiques du deuil, à la fois intimes et collectifs, ne bénéficient pas assez de l'étayage conceptuel nécessaire (et davantage probant et fouillé dans ses sources) qui éviterait des approximations, notamment terminologiques, et qui permettrait par exemple d'explorer le fait que l'instauration d'une société des morts ne signifie pas rupture avec la société des vivants (au contraire), ou encore que la dispersion des groupes humains sur des territoires différents est en soi une figure de la mort, suprême dispersion. La souffrance des « deuilleurs » (néologisme de L.-V. Thomas, 1975, désignant l'engagement de tous les acteurs sociaux) ici esquissée, et à juste titre amplifiée par la surmultiplication des démarches administratives (la multiplication étant malheureusement le lot ordinaire), serait à approfondir, si possible au moyen de l'exploration des symboliques de mort reliées en soi à l'arrachement, au renoncement puis à l'attachement à une terre nouvelle, physique et autres méta. La double référence serait alors à croiser avec le phénomène des pertes et de ce qu'elles font apprendre.

On peut comprendre cette butée théorique par l'autre piste épistémologique, cette fois axée sur une forme de relativisme culturel – sous la diversito-manie, me semble-t-il – inhérente au socio-constructivisme. Tant et si bien qu'on risque de méconnaître le discours sous-jacent, voire une symbolique culturelle transversale aux pratiques répertoriées. Bref, le pari d'analyse au premier degré des expériences est bellement rencontré, mais de se doter d'un supplément de profondeur conceptuelle n'aurait pas nui à la compréhension et, du coup, à l'intervention pertinente, tout au contraire, puisque la richesse prismatique de l'intention et de la démarche révèle déjà sa générosité et son acuité.

Par-delà ces quelques bémols concernant la validité scientifique de l'œuvre, cet ouvrage s'avère d'une grande sensibilité générale aux expériences, offrant des pistes toniques; d'une facture sobre et alerte, équilibrant une série d'enjeux aussi non-dits, il est rendu dans une écriture accessible et fort agréable. Surtout, il fait justement œuvre utile, permettant à tout lecteur – quelles que soient ses connaissances préalables – de saisir avec acuité les singularités situationnelles et émotives qui marquent la trajectoire de l'immigration, la hachurant souvent davantage. Évitant le plus souvent le dolorisme, il investit les formes d'apprentissage et d'inventivité que l'épreuve vient galvaniser. Il fallait ouvrir ce chemin (des sentiers ethnographiques le furent discrètement au Québec, dès les années 80), du moins au niveau d'une publication qui recèle une cohérence par ailleurs plutôt difficile à tenir. Le souci des « défis et adaptations », sous-titre de l'ouvrage, n'est que mieux exprimé.

Luce Des Aulniers

Professeure émérite,
Faculté de communication,
Université du Québec à Montréal.
des_aulniers.luce@uqam.ca

F. Philippe REID, *Le monde selon Edward Ellice. Un maître tireur de ficelles à l'œuvre au Bas-Canada*, Québec, F. P. Reid éditeur, 2017, 102 p.

Cette plaquette d'une quinzaine de courts chapitres synthétise des travaux historiographiques conduits par d'autres chercheurs. Elle retrace ainsi le parcours d'un Écossais de confession presbytérienne issu d'une famille riche, Edward Ellice, et fait ressortir le réseau d'influence qu'il a activé au Bas-Canada entre 1800 et 1840. Quelques chapitres présentent le contexte socio-historique et les principaux personnages mis en scène; on y voit comment le deuxième Empire britannique, à compter de 1815, a étendu son pouvoir politique et financier à l'échelle planétaire, comment l'idéologie de la supériorité anglo-saxonne s'est consolidée dans l'administration des « races » étrangères soi-disant impropres au gouvernement, comment la révolution industrielle a généré l'émergence de nouvelles classes sociales, comment le parti Whig leur a ensuite ouvert les portes de la vie politique en Angleterre, leur permettant du même coup d'orienter la législation impériale dans le sens de leurs intérêts économiques.

Marié en 1809 à l'une des filles du 1er comte Grey, Ellice devient le beau-frère du Premier Ministre du Royaume-Uni de 1830 à 1834. À sa mort le père Ellice laisse un petit empire constitué de propriétés terriennes dans les colonies britanniques d'Amérique du Nord et dans l'État de New York, des actions dans plusieurs compagnies impériales et des navires. Edward Ellice y ajoute des parts dans le commerce des fourrures au Canada, contribuant à unifier les deux compagnies rivales dans ce domaine, la *Hudson's Bay Company* et la *North West Company.* Avec son frère, il crée également la *British American Land Company* qui achète à petit prix des terres de la Couronne, notamment dans l'Ouest, pour les revendre morcelées au moment de l'ouverture des territoires à la colonisation.

Au lendemain des révoltes patriotes de 1837-1838, Ellice fait nommer son neveu par alliance John George Lambton, mieux connu sous son titre de noblesse Lord Durham, Gouverneur des colonies britanniques d'Amérique du Nord. Celui-ci est « encadré » dans tous ses déplacements au Bas-Canada par un certain George Moffatt, homme d'affaires et représentant officiel de la compagnie possédée par les frères Ellice. C'est ainsi que le rapport Durham recommandera l'union des deux Canada et la fusion de leurs dettes respectives pour le plus grand profit des marchands et financiers, au premier rang desquels Edward Ellice.

Sylvie LACOMBE

Département de sociologie,
Université Laval.
sylvie.lacombe@soc.ulaval.ca

ABSTRACTS

Vincent Larivière, *The status of French as a second language. About the evolution of the places and languages of publication of Quebec, French and German researchers*

Since the end of the Second World War, the spread of knowledge in the disciplines of the natural and medical sciences has been dominated by English. However, in the social sciences and humanities, national languages are generally considered to be much more determining, given the more localized focus of the subjects of these disciplines. To better understand the evolution of the place of English in these disciplines, this article analyzes, for Quebec, French and German researchers, the language in which the journals and articles of these disciplines are disseminated, the effect of the language on the reception of works and, finally, the relationship between the journal's country of origin and the national aspect of the objects of study. Our results show the rise of English for each of the three countries, in all domains and even in national journals, greatest visibility for works published in English, and a strong relationship between national journals and national subjects, particularly in Quebec. The article concludes with a discussion of the causes and consequences of the phenomenon.

Keywords: knowledge dissemination, scholarly publication, bibliometrics, Quebec, France, Germany

Sarah Cameron-Pesant, U*sage and diffusion of Quebec scholarly journals in the social sciences and humanities: Analysis of downloads from the Érudit platform*

This exploratory study focuses on the usage of Quebec scholarly journals in social sciences and humanities disseminated by the Érudit platform. Based on the analysis of 39,437,659 downloads from 2010 to 2015, the study aims to provide an overview of the usage of scholarly journal articles disseminated by Érudit according to the discipline and source of the downloads and to, subsequently, evaluate the effect of open access policies on

downloads. The results demonstrate the importance of national journals for the social sciences and humanities, as well as the positive impact of open access on the diffusion of knowledge, both in Canada and abroad.

Keywords: bibliometrics, webometry, usage data, downloads, social sciences and humanities, Quebec, Érudit

Jean-Philippe WARREN, *Translation in the social sciences and humanities in Canada. General dynamics and impact of the ASPP*

Canada represents a particularly interesting case for studying the dynamics of translation in the fields of social sciences and humanities (SSH). As a bilingual country whose two main languages—English and French—are dominant languages in the international field of SSH, Canada has benefitted for over four decades from the institutional backing required for encouraging dialogue between these two linguistic communities. This article reviews the concrete achievements of the programs set up in order to map the network of exchanges they represent as well as to measure their real impact on the SSH as a whole. As a first step, we present a history of assistance given to the translation of scholarly works in Canada in order to understand both the reasons behind this initiative of the federal government and the repercussions this has had on the selected works. In a second step, we measure the reach of the translated works. Using a simple grid based on the criteria of the symbolic and social capital at stake, we try to present an appreciation of the impact of the sums invested in the translation of Canadian scientific works in the field of SSH.

Keywords: translation, scientific field, Quebec, Canada, internationalization

Andrée FORTIN, *Thinking in Quebec, Thinking Quebec - from social science journals*

In the context of a rapid transformation of scientific writing, what happens to social science journals and more specifically to Quebec journals of history, sociology and demography published in French? The text examines the history of these journals and their relationship with the university institution, the specialized public, the general public, the discipline and Quebec. Although the choice of demography, history and sociology is in part arbitrary, it allows us to identify a representative dynamic of the social sciences and humanities and to highlight certain issues and paradoxes related to this dynamic. “Thinking in Quebec” and “thinking Quebec” are two different things, and together they contribute to building an original yet still rather fragile scientific field.

Keywords: journals, social sciences, university, scientific field, Quebec

Richard Marcoux, *Two solitudes or rather one and a half? The language of articles cited in bibliographies as an illustration of scientific practices in the humanities in Canada and Quebec*

For more than fifteen years, knowledge production in the French language has been beset with tensions that have been the subject of discussion and debate, both in Quebec and in France (Larivière and Desrochers, 2015; Marcoux, 2015, Minon Parisot and Bureau, 2015; North, 2011). We identify three distinct elements that produce these tensions and which, together, can significantly impede the development of the diffusion of French-speaking scientific knowledge.

Keywords: translation, scientific field, Quebec, Canada, internationalization

2018 73-2 PRINTEMPS SPRING

REVUE TRIMESTRIELLE
RELATIONS INDUSTRIELLES

RI IR

INDUSTRIAL RELATIONS
QUARTERLY REVIEW

Revue trimestrielle bilingue publiée depuis 1945 par le Département des relations industrielles de l'Université Laval

A bilingual quarterly published since 1945 by the Industrial Relations Department, Université Laval

ARTICLES

Canadian Aboriginal/Non-Aboriginal Wage Gaps: Evidence from the *2011 National Household Survey*

DANIELLE LAMB, MARGARET YAP AND MICHAEL TURK

La discussion des modèles d'action, une condition pour l'action des comités en santé et en sécurité au travail

BERNARD DUGUÉ ET JOHANN PETIT

Topics a Union President Visited to Mobilize Members

YONATAN RESHEF AND CHARLES KEIM

La culpabilité au travail : La parole aux salariés

BÉNÉDICTE BERTHE ET CAMILLE CHÉDOTAL

"We are like a family!": Flexibility and Intention to Stay in Boutique Hotels in Turkey

BANU S. UNSAL-AKBIYIK AND ISIK U. ZEYTINOGLU

Les organisations en soutien aux démarches de (ré)insertion socio-professionnelle des personnes en situation d'itinérance : de nouveaux acteurs en relations industrielles au Québec ?

YVES HALLÉE ET GABRIELLE PLAMONDON

Equal Education, Unequal Jobs: College and University Students with Disabilities

JENNIFER STEWART AND SAUL SCHWARTZ

RI/IR EN LIGNE

RI/IR est disponible en ligne sur le site Érudit :

www.erudit.org/revue/ri

Pour abonnement institutionnel, contacter Érudit.

Pour consulter les règles de publication ou vous abonner, visitez notre site Internet :

www.riir.ulaval.ca

RI/IR ONLINE

RI/IR is available on line on Érudit website at:

www.erudit.org/revue/ri

For an institutional subscription to digitalized issues, please contact Érudit.

Visit our website for Notes to contributors or to subscribe:

www.riir.ulaval.ca

RELATIONS INDUSTRIELLES
INDUSTRIAL RELATIONS

Pavillon J.-A.-DeSève
1025, avenue des Sciences-Humaines
Bureau 3129, Université Laval
Québec (Québec) Canada G1V 0A6

TÉLÉPHONE : (418) 656-2468
COURRIEL / E-MAIL :
relat.ind@rlt.ulaval.ca

www.riir.ulaval.ca

NORMES D'ÉDITION

— La revue *Recherches sociographiques* n'accepte que les documents exclusifs et inédits (article, note critique, note de recherche, compte rendu). Cela signifie...
a) qu'il s'agit d'un travail non publié qui n'est pas en évaluation dans une autre revue ;
b) qu'on attend d'avoir reçu une réponse de notre part avant de proposer son texte ailleurs ;
c) que le *copyright* appartient à *Recherches sociographiques*.

— Prière d'adresser les textes ainsi :

Recherches sociographiques
Département de sociologie
1030, avenue des Sciences-Humaines
Pavillon Charles-De Koninck, local 3465
Université Laval
Québec (Québec) G1V 0A6
Canada

— Les textes doivent être paginés, **de préférence** en format Word et envoyés par courrier électronique à rechsoc@soc.ulaval.ca**.**

— Indiquer, **dans un document**, le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse électronique de chacun des signataires. Inscrire le titre de l'article ou de la note critique, en majuscules, en tête de la page 1.

— La longueur des articles se situera entre 20 et 35 pages à double interligne, pour un maximum de 60 000 caractères excluant les espaces ; celle des comptes rendus, entre 2 et 6 pages, soit entre 700 et 800 mots.

— Quant aux genres, on peut suivre l'usage traditionnel ou employer le masculin et le féminin en s'inspirant de *Pour un genre à part entière : guide pour la rédaction de textes non sexistes* (Québec, Publications du Québec, 1988).

— Les tableaux et les graphiques sont **dans des documents**, par ordre numérique, titrés, et leurs sources, bien identifiées. On en limitera le nombre, ne conservant que ceux jugés essentiels à la compréhension du texte, question de coût. On utilisera le Système international d'unités (SI).

— Pour un sigle ou un acronyme, veuillez en indiquer le sens complet, la première fois. Par exemple, Université Laval (UL), Université du Québec à Montréal (UQAM). Par la suite, le sigle ou l'acronyme (sans points) peut suffire.

— Prière de porter une attention particulière à l'exactitude des citations et des références bibliographiques. Les citations en d'autres langues doivent être traduites en français et précédées du mot « traduction » entre crochets.

— Un document publié électroniquement doit indiquer clairement la source précise sur internet ainsi que la date de consultation du site où il se trouve. Les articles publiés dans une revue électronique doivent aussi donner l'adresse de la revue en plus des renseignements habituels (auteur, titre, etc.). Voir l'exemple encadré.

— Indiquer le titre de la collection entre parenthèses après le nombre de pages.

> Bourdon, Sylvain et Mircea Vultur (dir.)
>
> *Les jeunes et le travail*, Québec, Les Éditions de l'IQRC et Les Presses de l'Université Laval, p. 129-155. (Regards sur la jeunesse du monde.)

— Les notes de bas de page, brèves de préférence et en nombre limité, seront **à interligne double**. Pour la bibliographie, se référer aux exemples.

> Caldwell, Gary et Simon Langlois
>
> 1986 « Les cégeps vingt ans après », *Recherches sociographiques*, XXVII, 3 : 355-364.
>
> Gauthier, Anne
>
> 1988 « État-mari, État-papa, les politiques sociales et le travail domestique », dans : Louise Vandelac (dir.), *Du travail et de l'amour*, Montréal, St-Martin, 257-311.

Dans le cas de documents d'organisme (ministériel, parlementaire, indépendant, etc.), le sigle ou l'acronyme (sans points) identifie l'auteur.

> Conseil économique du Canada (CÉC)
>
> 1970 *Les diverses formes de la croissance*, Ottawa, Imprimeur de la Reine (« Exposé annuel », 7.).
>
> Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
>
> 1981 *Statistiques de l'enseignement dans les pays de l'O.C.D.E.*, Paris, Organisation de coopération et de développement économiques.

> Villeneuve, Nathalie
>
> 2003 « Myles, unilingue anglophone – Une pelure de banane surprise pour la candidate défusionniste », *Cité Nouvelles*, Montréal, 5 octobre. [http://www.westisland.ca], consulté 7 octobre 2003.

— Dans les notes ou le corps du texte, on ne fait référence qu'au nom des auteures et auteurs cités, à la date de publication si la même personne compte plus d'un titre à la bibliographie (a, b, c..., si même année) et, s'il y a lieu, à la ou aux pages. Exemple : (Moreux, 1982, p. 17) ou (Caldwell et Langlois, 1986a, p. 395-399).

— Pour un article ou une note critique, fournir un résumé d'environ 100 mots. Notices biographiques (maximum 8 lignes : situation institutionnelle actuelle, quelques repères de carrière, dernière publication).

— Les comptes rendus ne sont pas soumis à l'évaluation. Une fois publiés, les auteurs dont l'ouvrage est recensé ont un droit de réplique. L'auteur de la recension dispose alors également d'un droit de réplique et les deux textes paraissent dans le même numéro.

— Les articles seront publiés en français. Toutefois les articles peuvent être soumis en anglais pour fins d'évaluation. S'ils sont acceptés, l'auteur est responsable de la traduction en français, et la revue de la révision linguistique.

NUMÉROS ANTÉRIEURS

2016, volume LVII, numéro 1
Manifestations contemporaines de la vie familiale
Présentation; Filiation et transmission dans le cinéma; Accès à la propriété des jeunes ménages; Conciliation travail-études des jeunes; Engagement dans la maternité; Le partage de la première éducation; La participation citoyenne en ligne; Les forums sociaux locaux.....30,00 $

2016, volume LVII, numéro 2-3
Les terrains de la laïcité au Québec
Le travail obscur de la mémoire identitaire; Laïcité et patrimonialisation du religieux; La tension sociojuridique entre laïcité et multiculturalisme; Visibilité des signes religieux en France et au Québec; Laïcité et valeurs dans le projet de loi n°60; Les enjeux démocratiques du débat sur la Charte; Analyse lexicométrique des discours sur la laïcité; Du danger de la religion pour les femmes; Pour la Charte des valeurs québécoises; Regards sur une amitié intellectuelle; Rapport au diplôme et sentiment de surqualification; Entretien avec la sociologue Andrée Fortin .....49,00 $

2017, volume LVIII, numéro 1
La sociologie des médias au Québec
État des lieux de la sociologie des médias; De l'Internet, du Québec et de l'Internet québécois; Facebook pendant la grève étudiante de 2012; Cinéma, numérique et "multiécranicité" au Québec; Sur une mobilisation éclair; L'ambivalence temporelle chez Fernand Dumont (1956-1970); Des Canadiens français aux Québécois.....30,00 $

2017, volume LVIII, numéro 2
Le nord Québécois
Les recherches sur le Québec du nord; Le Nord Québécois; Le Plan Nord: enjeux géopolitiques actuels; Les « régions carrefours » du Moyen Nord; Relations interethniques au chantier Romaine; Changements sociaux à Malartic; Projets miniers chinoirs dans l'Arctique; Modèles de développement pour le Québec nordique.....30,00 $

2017, volume LVIII, numéro 3
L'état québécois est-il un État-parent?; Inégalités d'accès à l'enseignement universitaire; La journée mondiale de la jeunesse de 2002; Étudiants étrangers et syndicalisme étudiant; L'avis des groupes dans l'analyse des politiques éducatives.....30,00 $

2018, volume LIX, numéro 1-2
Les recherches conjointes; Entrevue avec Jean-Pierre Revéret; Un partenariat inédit; Milieux de vie et participation sociale des aînés; Théoriser et agir; Les Midis-RAP; Les conditions du dialogue public; Avec des personnes déficientes intellectuelles; Au sein du réseau Université du Québec; Recherche conjointe québéco-française; Un savoir solidaire Nord/Sud.....49,00 $

Une source de références essentielles pour le Québec et le Canada français depuis 1960

RS RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES

Revue pluridisciplinaire d'études sur le Québec

Chaque année la revue publie 3 numéros dans lesquels sont rassemblés une centaine de comptes rendus



PAIEMENT EN LIGNE
www.soc.ulaval.ca/recherchessociographiques/
Téléphone : (418) 656-3544
rechsoc@soc.ulaval.ca



JEAN-PHILIPPE WARREN ET VINCENT LARIVIÈRE
La diffusion des connaissances en langue française en sciences humaines et sociales. Les défis du nouvel environnement international

VINCENT LARIVIÈRE
Le français, langue seconde ? De l'évolution des lieux et langues de publication des chercheurs au Québec, en France et en Allemagne

SARAH CAMERON-PESANT
Usage et diffusion des revues savantes québécoises en sciences sociales et humaines : analyse des téléchargements de la plateforme Érudit

JEAN-PHILIPPE WARREN
La traduction en sciences humaines et sociales au Canada. Dynamiques générales et impacts du PAES

ANDRÉE FORTIN
Penser au Québec, penser le Québec. De quelques revues de sciences sociales

NOTE DE RECHERCHE

RICHARD MARCOUX
Deux solitudes ou *One and a Half* ? La langue des articles cités en bibliographie comme illustration des pratiques scientifiques en sciences humaines au Canada et au Québec

TÉMOIGNAGES

LOUISE BIENVENUE
Publier la *Revue d'histoire de l'Amérique française* au temps du numérique et du libre accès

ÉLISABETH NARDOUT-LAFARGE
Les revues savantes en études littéraires publiées au Québec : l'exemple d'*Études françaises*

PATRICK MOREAU
Quelques réflexions sur les revues d'idées au Québec, leur rôle, leur importance passée et présente, leur avenir

COMPTES RENDUS

RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES

www.soc.ulaval.ca/recherchessociographiques

30 $

POSTE-PUBLICATIONS enr. 07973,
numéro de convention 40064744
PORT DE RETOUR GARANTI
Département de sociologie,
Faculté des sciences sociales,
Université Laval
C.P. 2208, Succursale Terminus,
Québec (QC) G1V 0A6

ISSN 0034-1282